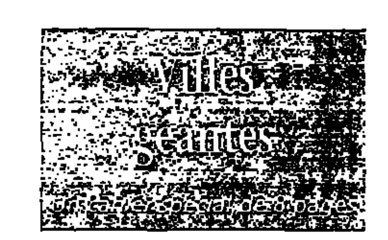
Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15974 – 7 F — JEUDI 6 JUIN 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le sommet franco-allemand

Jacques Chirac et Helmut Kohl ont donné des instructions pour que soient surmontés à Dijon les malentendus entre leurs deux pays. p. 2

M. Nétanyahou vu de Gaza

Les Palestiniens estiment que le nouveau premier ministre israélien est condamné à continuer le processus de paix. p. 4 et les points de vue p. 14

« Protection » chinoise au Tibet

La Chine admet détenir le jeune Tibétain choisi pour réincarner le panchen-lama. Pékin déclare le « protéger » contre un risque d'« enlèvement ». p. 5

Or noir et péril rouge



Rien ne résiste à Vaguit Alekperov, le tout-puissant président de la première société productrice de pétrole de Russie. Mais la perspective de l'élection présidentielle du 16 juin le fait parfois grimacer. p. 13

« Vache folle » : les embargos en question

Jacques Chirac considère que le plan d'abattage du cheptel bovin britannique est insuffisant. La Commission de Bruxelles devait prendre, mercredi, une décision sur la levée de l'embargo concernant les gélatines, le suif et le sperme bovins britanniques. p. 32

La gauche divisée sur décembre 1995

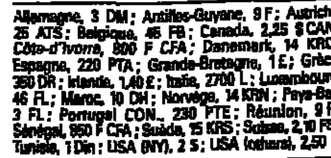
Les « mouvementistes » considèrent que les grèves de novembre-décembre 1995 doivent se traduire politiquement. Les autres estiment que ces « événements » sont sans suite. p. 6

Un point de vue de M. Douste-Blazy

Le ministre de la culture plaide en faveur d'une éthique de la télévision publique. p. 14

Pete Sampras en demi-finale

Le numéro un mondial parvient, pour *la première fois, en demi-finale* à Roland-Garros à l'issue d'un match marathon. p. 21



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 950 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0606 - 7,00 F





L'Office HLM de Paris a été perquisitionné par la police à la demande du juge Halphen

Un promoteur proche du RPR reconnaît avoir utilisé un compte bancaire suisse

LES POLICIERS du 8e cabinet de délégations judiciaires ont perquisitionné, mardi 4 juin, au siège de l'OPAC, l'office chargé de la gestion *des HLM de la Ville de Paris*, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Créteil Eric Halphen. Le magistrat cherche à vérifier les déclarations de François Ciolina, ancien dirigeant de l'OPAC, qui avait mis en cause Jean Tiberi, le maire de Paris. Selon nos informations, les enquêteurs auraient saisi de nombreux documents, relatifs en particulier aux contrats d'assurance passés par l'OPAC et d'un montant d'environ 100 millions de francs par an.

Mardi 4 juin, le maire de Paris a publié un communiqué dans lequel il conteste « *formellement les accusations mensongères de M. Ciolina* » et dénonce « *une campagne de dénigrement* ». L'ancien responsable de l'OPAC avait dénoncé un système de truquage des marchés publics visant à un financement occulte du *RPR. Il avait également* mis en cause personnellement M. Tiberi à propos des travaux de rénovation effectués dans un logement social destiné à son fils.



Les déclarations de M. Ciolina ont été pour partie confirmées par d'autres responsables de l'OPAC. Ainsi Jean-Louis Grapin, directeur de l'exploitation, a-t-il révélé au juge l'existence de « *choix anormaux sur certains marchés* ». Un autre responsable, Roger Roy, a reconnu qu'il livrait lui-même des informations au promoteur Jean-Claude Méry sur les procédures d'attribution de marché en cours : « *Je l'avisais du nom des sociétés qui venaient retirer des dossiers et également du candidat que je proposais.* » Selon les calculs du juge Halphen, 48 millions de francs ont été versés au promoteur par des entreprises ayant travaillé avec l'Office. M. Méry fut membre du comité central du RPR de 1987 à 1990.

Entendu le 3 juin par le juge Halphen, M. Méry a reconnu avoir utilisé un compte bancaire suisse. Il a confirmé au juge d'instruction être l'« *ayant droit* » d'un compte à l'Union des banques suisses (UBS) à Genève, ouvert au nom d'une société panaméenne. M. Méry a précisé au juge Halphen que deux virements sur ce compte, datant de 1992, provenaient d'une filiale de la Lyonnaise des eaux, elle même dissimulée derrière une société irlandaise. Ces virements constituaient une rémunération pour des prestations liées au marché de l'entretien des ascenseurs de l'OPAC.

Lire page 10 et notre éditorial page 15



Cités de la démesure

ISTANBUL promue capitale du monde : à l'initiative des Nations unies, toutes les villes y tiennent « sommet » jusqu'au 14 juin. Au centre des débats, les mégapoles : vingt-deux villes comptent aujourd'hui plus de 8 millions d'habitants, contre seulement deux en 1950, et on nous en promet trente-trois en 2015. Huit pages d'enquêtes et de reportages sur ces cités de la démesure où se joue l'avenir de la planète.

L'île de Batam, ses usines, ses ouvrières et ses hauts grillages

BATAM
de notre envoyé spécial

Située au nord-ouest de l'Indonésie, l'île de Batam pourrait être un paradis pour touristes. Mais, en débarquant d'un des soixante-dix ferries qui la relient à Singapour, les visiteurs découvrent surtout des taxis et des minibus d'entreprise, en particulier Thomson. L'histoire commence en 1990. Les gouvernements d'Indonésie et de Singapour décident alors de construire sur cette île d'environ 400 kilomètres carrés un parc industriel.

Dans la corbeille de mariage, l'Indonésie apporte les terrains et la main-d'œuvre et Singapour le savoir-faire technique et commercial. Inauguré en avril 1992, le parc, spécialisé dans l'électronique et la mécanique, connaît un franc succès. Les 83 entreprises déjà installées emploient 47 300 personnes. Premier à arriver, dès 1991, le groupe Thomson emploie aujourd'hui 2 000 salariés pour fabriquer des boîtiers de télécommande pour téléviseur, et Schneider, présent depuis 1993, fait travailler 510 personnes. Ce sont, pour l'instant, les deux seules entreprises françaises à s'être installées dans ce parc où l'on rencontre Philips, AT&T, Sanyo, Panasonic, Varta, Fujitec, etc.

Paradis sous forme de zone franche pour les entreprises, Batam ne l'est pas forcément pour ceux qui y travaillent. Avec ses hauts grillages, ses tranchées et ses caméras de surveillance, le parc peut faire penser à un camp retranché. Le mode de recrutement n'est pas banal non plus. La direction s'en occupe. *Cible quasi exclusive : les jeunes filles d'une* vingtaine d'années habitant l'île de Java, la plus peuplée d'Indonésie (100 millions d'habitants). Généralement musulmanes, « *elles prennent leur décision conjointement avec leur père* », concède la direction du parc.

Une chose est sûre : leur contrat est de deux ans, éventuellement renouvelable un an. « *Dans les usines d'électronique, le travail est très minutieux. Au bout de deux ans, les employés sont moins performants* », explique la direction, qui préfère ne pas insister sur les troubles visuels qu'ils rencontrent. Toujours au nom de la minutie des travaux, 85 % des 47 000 salariés sont des femmes, cantonnées dans des chambres de seize lits.

Un mariage ou, *a fortiori*, une grossesse peut être un motif de licenciement, et l'intéressée doit alors prendre à sa charge le billet d'avion qui la ramènera à Java. Comment ? Pour quarante heures de travail par semaine et seulement douze jours de congé annuel, correspondant au nombre de jours fériés indonésiens, le salaire de base mensuel est de 110 dollars singapouriens, soit environ 370 francs français. Toutes charges comprises (*transport, logement, repas, frais de santé...*), le salaire brut se monte à environ 960 francs français. Un argument non négligeable même si, dans un film publicitaire, le directeur de Thomson préfère insister sur la « *grande compétence des ouvriers indonésiens, qui se forment très vite et sont bien disciplinés* ».

Forte de ces arguments, la direction du parc entreprendra cet été une nouvelle tournée en France. A son agenda figurent déjà des rendez-vous avec les dirigeants de Matra, Moulinex, Electrolux et Saft. Après avoir envisagé de contacter Bull, les Singapouriens y ont finalement renoncé, jugeant le groupe trop faible pour attaquer le marché asiatique.

Frédéric Lemaître

Ariane-5 : enquête sur un échec

LE PROGRAMME Ariane-5, un investissement de 38 milliards de francs depuis 1985, n'est pas remis en cause par l'explosion en vol, mardi 4 juin à Kourou (Guyane *française), du premier vol d'essai*. L'accident a libéré 48 tonnes d'acide chlorhydrique et 156 tonnes d'alumine.

Un tel échec fait partie des aléas d'une industrie à risque, assurent ses promoteurs. Sept fusées Ariane ont connu le même sort, sans empêcher l'Europe de prendre la première place sur le marché des lanceurs. La commission d'enquête aussitôt désignée devrait rendre son rapport avant le 15 juillet. Un deuxième vol d'essai est prévu à l'automne.

Lire pages 20 et 31

Le nouveau jeu français au Maghreb

LE MARTYRE des sept trappistes du monastère de Tibéhirine, par son caractère tragique, mais aussi par les commentaires contrastés qu'il continue de susciter, illustre douloureusement la nature singulière des relations entre la France et l'Algérie. Longtemps, chacun a su tirer profit de cet ambigu tête-à-tête, dont les effets pervers pouvaient, en temps de paix, passer pour indolores. L'Algérie n'était plus la France, certes. Mais elle restait sa créature, son « *enfant terrible* » au Maghreb – voire, pour une bonne partie de la gauche, son « *enfant chéri* ». Nostalgies néocoloniales d'un côté, nationalisme inachevé de l'autre : entre les deux pays, le cordon ombilical n'a jamais été réellement coupé.

L'amalgame, souvent fait aujourd'hui, de ce côté de la Méditerranée, entre islam, islamisme, Algérie et terrorisme, relève de la même défaillance, de la même paresse commode. Les groupes armés algériens n'ont pas vraiment œuvré pour modifier cette vision des choses. C'est en France, et nulle part ailleurs en Europe, que le Groupe islamique armé (GIA) a lancé sa première vague d'attentats, pendant l'été 1995. C'est en France, aussi, que de nombreux universitaires, personnalités politiques ou journalistes algériens choisissent de s'exprimer. Comme si, plus de trente ans après l'indépendance, l'Algérie ne pouvait se construire qu'en faisant un crochet par la France.

Sur les cent trois étrangers tués en Algérie depuis 1993, quarante étaient français. Ce bilan peut sembler minime, comparé aux quelque 80 000 morts officieusement recensés depuis le début de la crise algérienne. Sur le plan symbolique, l'effet n'en est pas moins très fort. De la sanglante épopée de l'Airbus d'Air France, en décembre 1994, jusqu'à l'assassinat des trappistes, enterrés, mardi 4 juin, dans leur monastère de Tibéhirine, la tragédie algérienne n'en finit pas d'éclabousser l'ancienne puissance coloniale. Chacun, de quelque bord qu'il soit, lui demande des comptes. En guise de réponse, l'Hexagone ferme ses frontières et proteste avec vigueur de sa neutralité. Sans convaincre grand monde. L'Algérie, en l'espace de quatre ans, est devenue le cauchemar de la France.

Catherine Simon

Lire la suite page 15

Amours adolescentes

ERIC ROHMER

CINÉMA. Avec *Conte d'été*, le troisième film de la série des Contes des quatre saisons, Eric Rohmer, soixante-seize ans, poursuit une œuvre qui, à travers les amours adolescentes, étudie les comportements humains. Cinéphile émérite, il manifeste aussi son intérêt pour la musique. Il vient de publier, chez Actes Sud, *De Mozart en Beethoven, essai sur la notion de profondeur en musique*.

Lire pages 24, 25 et 26

SOMMET Helmut Kohl et Jacques Chirac, qui président mercredi 5 juin le sommet franco-allemand de Dijon, devaient ensuite gagner Paris ensemble et poursuivre leurs entretiens jeudi matin. MM. Kohl et Chirac entendent ainsi afficher leur volonté d'étroite coopération. ● CETTE VOLONTÉ s'était déjà manifestée après leur dernière rencontre, en mai, par des consignes données aux ministres afin que soient surmontés les malentendus qui ont surgi ces derniers mois, notamment au sujet de la coopération industrielle en matière d'armement. ● LES THÈMES d'échange ne manquent pas. Outre la perspective du passage à la monnaie unique et l'état de la négociation à quinze sur la réforme des institutions européennes, MM. Kohl et Chirac devraient *s'entretenir, notamment*, du problème de la « vache folle » et de la crise qu'il engendre en Europe.

MM. Kohl et Chirac veulent dissiper les malentendus franco-allemands

Des instructions dans ce sens ont été données aux ministres. Un document sur la concertation stratégique et la coopération militaire devait être examiné au sommet de Dijon

NON CONTENTS de discuter avec leurs ministres lors du classique sommet franco-allemand, qui se tient à Dijon, mercredi 5 juin, Jacques Chirac et Helmut Kohl devaient regagner ensemble Paris, jeudi matin, pour approfondir leur conversation. Inédite, cette prolongation en tête à tête du sommet vise à démontrer que l'on souhaite une relation étroite entre les deux pays. Après des semaines de flottement entre Paris et Bonn, provoqué notamment par l'annonce des décisions françaises en matière stratégique, les deux hommes reprennent les choses en main afin d'éviter que l'incompréhension entre les administrations ne dégénère.

Ainsi en avaient-ils décidé à l'issue de leur rencontre, tout aussi informelle, le 10 mai à Bonn. La visite de M. Chirac avait été alors consacrée à dissiper les malentendus sur la réforme de la doctrine militaire française et les conséquences sur la coopération franco-allemande de la restructuration de l'industrie de l'armement. La suppression de la conscription en France a suscité en Allemagne interrogations et mécontentements, tandis que les industriels craignaient de faire les frais des coupes budgétaires.

Le président de la République et le chancelier ont demandé aux diplomates et aux militaires des deux pays de préparer un document destiné à déboucher sur une analyse commune des risques et des besoins de la sécurité européenne. Ils ont d'autre part réaffirmé leur engagement en faveur des programmes de coopération industrielle en cours ; il s'agit notamment des hélicoptères NH90 et Tigre et du satellite d'observation militaire. Pour qu'il n'y ait aucun doute sur leurs intentions, MM. Chirac et Kohl ont, à l'issue de leur entretien de Bonn, consigné les grandes lignes de leur entente, dans un texte conçu comme une « feuille de route » pour les ministres concernés.

GARANTIE NUCLÉAIRE

Une première ébauche du document-cadre sur le rapprochement des doctrines militaires devait être présentée au sommet de Dijon. Elle prend pour point de départ la différence de situation géographique et de préoccupations entre la France et l'Allemagne. Sans le dire ouvertement, les Allemands considèrent qu'ils sont en première ligne face à une menace venue de l'Est qu'on ne saurait totalement exclure et qu'ils sont voués à assurer la défense territoriale de l'Europe. D'où leur insistance sur la nécessaire présence des Etats-Unis en Europe et le maintien de la garantie nucléaire américaine.

Les divergences entre Paris et Bonn risquent de s'accroître, la France ayant opté pour la création de forces centrées sur la « projection » vers des théâtres extérieurs, et les Allemands restant réticents à intervenir « hors zone », malgré les changements de ces derniers mois : *« l'Eurocorps n'est pas l'Afrikakorps »*, déclare volontiers Volker Rühe, ministre de la défense, un des dirigeants allemands les plus réservés sur les orientations françaises. La nécessité d'un dialogue stratégique entre Européens est mentionnée avec une phrase sur le nucléaire qui reprend les termes traditionnels : les arsenaux français et britanniques sont complémentaires de la garantie américaine, avec un rôle spécifique pour l'Europe. MM. Chirac et Kohl veulent éviter l'idée d'une division du travail – la défense territoriale pour les Allemands, la « gestion des crises » pour les Français – et proposer au contraire une complémentarité des efforts des deux pays dans tous les domaines de la sécurité européenne.



Toutefois, les Allemands sont profondément convaincus que les Européens n'ont pas encore les capacités de mettre en place une défense commune digne de ce nom sans une contribution américaine substantielle. Ils font remarquer qu'ils n'auraient jamais envoyé 4 000 hommes en ex-Yougoslavie si *les Etats-Unis* n'avaient *pas mis* à leur disposition des avions gros-porteurs pour évacuer leurs troupes en cas de besoin. De même pour le satellite d'observation militaire Hélios, ils ne cachent pas que leur décision de coopérer avec les Français est d'abord politique, mais qu'ils n'en attendent pas de miracle sur le plan opérationnel.

Malgré la satisfaction officiellement affichée après les décisions du Conseil atlantique de Berlin, les 3 et 4 juin, les dirigeants allemands ne se sentent pas totalement à l'aise dans les nouveaux habits de l'Alliance ; les futures priorités de l'OTAN concernent des missions pour lesquelles ils sont le moins préparés et le moins disposés, tandis que le retour de la France affaiblit leur poids relatif. MM. Chirac et Kohl en ont conclu que la concertation était plus nécessaire que jamais.

Lucas Delattre et Daniel Vernet

Le programme de Dijon

Dans deux semaines, à Florence, le prochain conseil européen risque d'être perturbé par la crise de la « vache folle » si n'est pas résolu d'ici là le contentieux opposant les Britanniques à leurs partenaires sur les mesures à prendre pour se prémunir contre les possibles conséquences de cette maladie. La question devait être évoquée, mercredi 5 juin, par MM. Chirac et Kohl à Dijon, où se réunissait le premier des deux sommets franco-allemands annuels. Ce sommet devait voir la signature d'un traité relatif à la construction d'un nouveau pont sur le Rhin à Strasbourg. Il s'ouvrait par la réunion du conseil franco-allemand de défense, où il était prévu de réaffirmer la volonté de Bonn et de Paris d'intensifier leur coopération militaire. Il était aussi prévu, à l'approche de Florence, que les deux gouvernements en appellent au Conseil européen pour donner une impulsion politique aux négociations engagées dans le cadre de la Conférence intergouvernementale (CIG) pour réformer les institutions communautaires.

Relancer la coopération en matière d'armement

LE SOMMET franco-allemand de Dijon intervient, en matière de défense, une semaine après la réunion – tenue secrète – des deux ministres concernés, le 28 mai à Strasbourg, où Charles Millon et Volker Rühe ont eu des *« discussions franches »*, ce qui, en langage diplomatique, signifie un entretien plutôt rude.

Si, du côté français, on minimise en affirmant que *« trop d'intérêts communs lient les deux pays pour qu'une mauvaise humeur passagère les remette en cause »*, on explique, du côté allemand, que le partenaire français doit avoir désormais *« une ligne claire »* pour ce qui touche la coopération dans l'arement. De fait, depuis son projet de programmation militaire 1997-2002 qui malmène bon nombre de programmes d'armement, l'attitude de la France manque de « lisibilité ». Avant le sommet de Dijon, il a été demandé aux deux directeurs de l'armement de dresser la liste des dossiers difficiles, afin de mieux relancer la coopération. Deux préoccupations surtout retiennent l'attention. Il y a, d'abord, le sort des hélicoptères Tigre et NH-90 et, ensuite, celui de l'avion de transport futur (ATF), le successeur du Transall.

RIGUEUR BUDGÉTAIRE

Pour les hélicoptères, l'Allemagne donne la priorité à la version antichar (HAC) du Tigre et la France plutôt à celle destinée à l'appui-protection (HAP). De même, les dates de mise en service ne coïncident pas d'un pays à l'autre. Enfin, tant pour le Tigre que pour le NH-90, la rigueur budgétaire en France – mais, sans doute, en Allemagne aussi, sans que Bonn ait encore osé l'avouer – laisse prévoir des baisses sensibles de commandes. C'est une occasion dont se saisissent les industriels allemands, comme les responsables politiques, pour remettre en question la maîtrise des programmes – notamment l'implantation des chaînes de fabrication – et le partage du travail. Au nom du principe qui veut que le pays décidé à s'engager sur un volume ferme de commandes est aussi celui dont les industriels sont chefs de file.

Dans le cas de l'ATF, la position pour le moins ambiguë de la France agace sérieusement les Allemands. Les Français auraient besoin d'une cinquantaine d'appareils, au prix garanti de 368 millions de francs l'exemplaire, et les Allemands de soixante-quinze. Malgré Aerospatiale, un des constructeurs de l'avion, qui se déclare prêt à faire un effort exceptionnel de préfinancement si l'Etat offre sa caution pour lever le financement bancaire complémentaire, le gouvernement français tergiverse. Il donne à son partenaire d'outre-Rhin l'impression de préconiser haut et fort la « préférence communautaire », c'est-à-dire le recours *systématique* à des achats en Europe, tout en s'apprêtant à commander le C-130 J Hercules américain, concurrent de l'ATF.

En revanche, le dossier des satellites de reconnaissance militaire Helios-2 et Horus ne paraît pas conflictuel, même si l'Allemagne a découvert par hasard que la France voulait mettre en orbite un plus grand nombre d'exemplaires qu'il n'était prévu.

En dépit de tentatives permanentes de Washington pour rompre l'accord spatial entre les deux pays, la volonté personnelle du chancelier allemand et celle du président français se conjuguent pour que ce dossier aboutisse. Il y va, en effet, de l'indépendance de l'Europe en matière de renseignement *stratégique et, surtout, de la* collaboration – sous la forme d'échanges d'informations et d'exploitation des analyses – entre les services allemands et français.

Jacques Isnard

Paris et Bonn esquivent le débat sur l'euro fort

Le lien entre la future monnaie unique et le dollar reste à établir

DEPUIS le sommet de Madrid, en décembre 1995, le couple franco-allemand a réussi à faire considérablement progresser la réflexion sur la nouvelle organisation monétaire qui accompagnera, à partir du 1er janvier 1999, la création de l'euro. Si des avancées ont été réalisées sur les relations entre les pays membres de l'euro (les « ins ») d'une part, entre ces pays et les postulants au « club » de l'autre (les « ins » et les « pre-ins »), un domaine reste encore largement en friche : celui de la politique de change que l'Europe adoptera à l'égard des autres monnaies, du dollar pour l'essentiel. Le sujet ne sera pas abordé à Dijon : sur ce point, en effet, les désaccords entre Paris et Bonn restent importants.

Progressivement, deux idées se sont imposées et ont été adoptées par les ministres des finances des Quinze : la nécessité d'établir un « pacte de stabilité » budgétaire entre les pays de l'euro, d'une part, celle ensuite de lier à l'euro les monnaies candidates au club par un pacte de stabilité monétaire, avec l'établissement d'un « super-SME ». Chaque conseil des ministres européens de l'économie et des finances est désormais l'occasion de préciser davantage les modalités de ces deux « pactes ». S'il y a encore quelques points de friction, il est vraisemblable qu'avant la *fin de l'année* tous les problèmes auront été réglés. C'est ce que prédisait Alexandre Lamfalussy, le patron de l'Institut monétaire européen, mercredi 29 mai, lors du colloque sur la croissance organisé par Edouard Balladur à Paris.

SUJET TABOU

Parmi les Quinze, et plus encore au sein du couple franco-allemand, un sujet reste en revanche encore tabou : il s'agit de la relation qu'entretiendra l'euro avec le dollar, plus généralement de la politique de change des Européens vis-à-vis des autres grandes devises internationales. En France, au fur et à mesure que l'euro devient une perspective de plus en plus crédible, la question est de plus en plus souvent évoquée. A Bercy, dans les milieux politiques et dans le monde industriel, on commence à s'en inquiéter sérieusement. Une crainte réunit tout ce petit monde ; c'est qu'après avoir imposé à l'Europe un deutschemark fort, certains, en Allemagne, ne veuillent lui imposer un euro fort, une monnaie surévaluée.

Certes, très conjoncturellement, le problème est *aujourd'hui moins* pressant. La remontée du dollar permet d'atténuer la sous-évaluation de la devise américaine. En 1995, cette sous-évaluation aurait coûté à l'Europe entre 0,25 et 0,5 point de croissance au moins, d'après des travaux de la direction de la prévision du ministère des finances. Mais, au-delà de la conjoncture, nombre de Français craignent qu'à l'avenir les Allemands ne continuent à maintenir une pression en faveur d'une monnaie surévaluée, l'euro cette fois.

Deux éléments d'incertitude justifient cette crainte. Ils ont été clairement identifiés lors du débat organisé mercredi 29 mai, à Paris, par l'association Echange et Projets et la revue *Alternatives économiques* entre Jean Paul Fitoussi et Jean Boissonnat. *« Qui sera le M. Change de l'euro ? »*, a d'abord demandé Jean Paul Fitoussi. S'inspirant de l'organisation allemande, le traité de Maastricht distingue bien deux responsabilités : celle de la politique monétaire qui relèvera de la banque centrale européenne, celle de la politique de change qui dépendra des gouvernements. Mais, faute d'un gouvernement économique européen, le texte entretient un grand flou sur l'institution chargée de représenter les gouvernements dans cette fonction.

Le succès de l'euro pourrait ensuite être lui-même un facteur de *hausse* pour la devise européenne et conduire à une surévaluation de la monnaie unique. C'est ce qu'a expliqué Jean Boissonnat, membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France. La création de l'euro s'accompagnera en effet de la naissance d'un nouveau marché de titres, des titres en euro. Pour les investisseurs étrangers – les assureurs japonais par exemple – qui souhaitent diversifier leurs placements, ce marché viendra concurrencer le marché américain. Il en aura, *a priori*, les mêmes caractéristiques : contrairement aux « petits » marchés européens actuels – étroits, fragmentés et exotiques par certains aspects –, ce marché européen sera profond, liquide et sûr. Il sera donc très attirant. L'arrivée massive de capitaux pourrait ainsi pousser à la hausse la monnaie européenne.

Dans l'esprit de ces promoteurs, la création de la monnaie unique doit favoriser une baisse des taux d'intérêt en Europe. C'est cet afflux de capitaux qui la rendra possible. Encore faudra-t-il qu'entre une monnaie forte et des taux faibles, des arbitrages soient effectués avec pertinence. La crainte de nombreux Français, c'est que, dans le flou actuel des textes, la banque centrale européenne ne s'empare des deux manettes : les taux d'intérêt et les taux de change. Et que cette banque indépendante reste sous l'influence de l'idéologie francfortoise de la stabilité. Qu'à une Bundesbank ayant imposé à l'Europe un deutschemark fort ne se substitue une banque centrale européenne lui imposant un euro fort.

Erik Izraelewicz

Patrons allemands et français appellent leurs gouvernements à la fermeté

BONN
de notre envoyé spécial

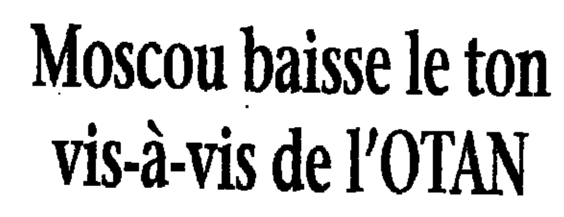
Pour la première fois dans l'histoire des relations entre les organisations patronales allemande et française, le CNPF et le BDI (Bundesverband der Deutschen Industrie) ont publié, mercredi 5 juin à Bonn, un appel pour *« une véritable politique conjointe de reconquête de la croissance et de l'emploi »*. Jean Gandois, président du CNPF, et Hans Olaf Henkel, son homologue du BDI, y énoncent une analyse commune des risques actuels : dégradation des conditions de la croissance due à une dimininution de l'esprit d'entreprise et à la constante surévaluation du franc et du mark par rapport au dollar ; montée insoutenable du chômage ; menace d'implosion du système de protection sociale contre laquelle les politiques gouvernementales se révèlent inadaptées.

Leurs deux organisations demandent une redéfinition des objectifs fondamentaux des politiques économiques et sociales menées en Allemagne et en France. Elles veulent un secteur public plus efficace, une réduction du coût du travail et un marché du travail plus flexible. Souhaitant une limitation de la part de l'Etat dans la vie économique, elles soutiennent l'objectif de ramener les déficits publics à 3 % du produit intérieur brut, comme s'y sont engagés les deux gouvernements en vue de la future Union monétaire.

La monnaie unique est au centre des préoccupations des patronats allemand et français, qui défendent le respect des critères de convergence et la mise en place du pacte de stabilité prévu pour garantir à long terme la convergence des politiques. Cette forte solidarité patronale s'explique d'abord par la similitude des difficultés dans les deux pays, *qui voient leur compétitivité* internationale battue en brèche et connaissent un marasme économique : plus d'un dixième de leur population active y souffre du chômage. Les deux pays risquent de ne pas être en mesure de satisfaire pleinement aux critères de Maastricht.

L'appel lancé à Bonn est évidemment destiné aux responsables politiques réunis le 5 juin à Dijon, afin qu'ils ne faiblissent pas dans les intempéries politiques et sociales. De Jacques Chirac, les patronats redoutent les velléités dirigistes et le goût pour une hypothétique « troisième voie ». Ils appréhendent que Helmut Kohl abandonne certains projets d'économies dans le domaine de la protection sociale face aux manifestations monstres annoncées en Allemagne pour le 15 juin. Deux bonnes raisons pour exprimer haut et fort leur credo européen.

Alain Faujas



Moscou baisse le ton vis-à-vis de l'OTAN

La Russie ne proclame plus haut et fort son opposition à l'élargissement à l'Est de l'Alliance atlantique

BERLIN
de notre envoyé spécial

« En principe, la Russie n'a rien à objecter au vœu d'autres Etats d'entrer dans l'OTAN » : cette « petite phrase » du ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, rapportée par son homologue allemand, Klaus Kinkel, mardi 4 juin à Berlin, pourrait être l'annonce d'un tournant. Moscou, désormais, ne proclame plus haut et fort son opposition à l'élargissement à l'Est de l'Alliance atlantique. Quelle que soit sa portée réelle, le propos en dit long sur le climat détendu qui régnait, mardi 4 juin, sur les conversations à « 16 + 1 » – les pays membres de l'OTAN plus la Russie –, au deuxième jour de la réunion du conseil de l'Atlantique Nord dans la capitale allemande. *« Une rencontre cordiale, constructive, positive et ouverte »*, a dit Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN.

La même atmosphère régnait à propos de la Bosnie. Face à ses partenaires du « groupe de contact », réunis de bon matin à Berlin, le ministre russe a certes répété qu'il s'opposait à une extension du mandat de l'IFOR visant à permettre l'arrestation des criminels de guerre (et notamment des dirigeants serbes bosniaques Radovan Karadzic et Radko Mladic). Mais c'était pour ajouter, aussitôt, qu'il était favorable à l'éloignement de Radovan Karadzic de toute responsabilité politique et à la tenue d'élections avant le 14 septembre, comme prévu dans les accords de Dayton. Sur l'objectif, il n'y a donc pas de divergences entre les Occidentaux et les Russes. Sur la méthode, il y a plus que des nuances. Le Kremlin semble considérer que la menace de nouvelles sanctions agitée devant Slobodan Milosevic est contre-productive et qu'il faudrait mieux encourager le président serbe à tenir ses engagements.

Dans le contexte de la campagne électorale en Russie, certains craignaient un éclat. Il n'en a rien été. Les Occidentaux avaient fait comprendre à Moscou que personne n'avait intérêt à insister, à cette réunion, sur le problème de l'élargissement. *« Je suis heureux que l'OTAN ne force pas par des décisions unilatérales l'élargissement de ses structures vers nos frontières, mais qu'elle engage un dialogue avec nous sur ce sujet »*, a dit le ministre russe à Berlin. Sans que le propos d'Evgueni Primakov puisse être interprété comme un changement de position (il s'agit plus d'un changement de ton que de fond, a rappelé Hervé de Charette, qui a eu un entretien en tête à tête avec son collègue russe), la volonté d'apaisement de l'émissaire de Moscou était manifeste.

Au lieu de dénoncer en termes catégoriques la future extension à l'Est de l'Alliance, le ministre russe a déclaré, à Berlin, qu'il ne souhaitait pas que des *« infrastructures militaires »* de l'OTAN soient déployées *« près de la frontière russe »*. Une formule assez floue pour donner lieu à de multiples interprétations : la Russie, qui souhaite apparemment éviter le stationnement d'armes de l'OTAN – notamment nucléaires – près de ses frontières, aimerait que les pays de l'ancien « glacis » (Pologne, Hongrie, République tchèque...) disposent, dans l'OTAN, d'un statut particulier, comparable à celui de la France entre 1966 et 1995.

CONCILIANT

Mais il est trop tôt pour engager des négociations sur ce dossier. Les décisions portant sur l'élargissement commenceront seulement en 1997. C'est ce qu'a rappelé Helmut Kohl, venu dire à Berlin que *« personne ne disposait d'un droit de veto »* sur l'élargissement de l'OTAN. Lui aussi très conciliant vis-à-vis de la Russie (*« un grand peuple, avec une grande histoire et une fierté particulière »*), le chancelier a rappelé que les intérêts de la Russie et de l'Ukraine en termes de sécurité devaient être pris en compte, et que l'élargissement de l'OTAN *« n'était dirigé contre personne »*.

De longs et difficiles débats sont donc à attendre en 1997. Mais, alors que Moscou avait adopté jusqu'alors sur ce sujet une position intransigeante, le nouveau ton a été perçu comme un signe d'encouragement de la part des membres de l'Alliance. Le ministre russe a invité ses homologues de l'OTAN à se rendre à Moscou après l'élection présidentielle pour une nouvelle réunion à « 16 + 1 ». Même s'il y a toutes les chances pour que cette invitation soit poliment déclinée par les Seize, l'offre de M. Primakov a été perçue comme un signe de confiance exceptionnel dans l'avenir.

Psychologiquement parlant, le communiqué du 3 juin, par lequel l'OTAN s'est dotée de nouveaux habits plus européens, facilite le dialogue avec Moscou. La « nouvelle OTAN », issue de la réforme de structures adoptée à Berlin (*Le Monde* du 5 juin), ne tend plus autant que par le passé à se présenter comme un « club » uni par un ennemi commun venu de l'Est. A Berlin, Evgueni Primakov a publiquement constaté avec satisfaction que la nouvelle OTAN prenait davantage en compte la dimension « multipolaire » du monde de l'après-guerre froide.

Lucas Delattre

L'adhésion de la Croatie au Conseil de l'Europe est reportée

Zagreb doit mieux respecter l'accord de Dayton et les droits de l'homme

Après l'avis favorable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, donné le 24 avril à l'adhésion de la Croatie, et le refus, trois semaines plus tard, des représentants des trente-neuf Etats membres d'entériner cette décision, les gouvernements ont décidé de reporter *sine die* toute décision à ce sujet.

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

L'adhésion de la Croatie au Conseil de l'Europe sera différée aussi longtemps que Zagreb n'aura pas fait la preuve de sa détermination à favoriser la mise en œuvre des accords de Dayton et à respecter ses engagements en matière de libertés individuelles. Tel est le message contenu dans le mémorandum adressé, mardi 4 juin, par les trente-neuf gouvernements membres de l'organisation de Strasbourg à Mate Granic, ministre croate des affaires étrangères.

Les capitales européennes confirment ainsi leur volonté de rattraper la bévue de l'Assemblée parlementaire, qui avait recommandé l'appartenance, à brefs délais, de la Croatie à l'institution européenne chargée de la défense des droits de l'homme. A la mi-mai, les Trente-Neuf s'étaient donné un temps de réflexion avant de se prononcer sur la candidature de Zagreb (*Le Monde* du 16 mai). Aujourd'hui, ils dressent la liste des engagements à honorer *« en priorité »*, étant entendu que les demandes présentées appellent des *« réponses rapides »* si le régime de Franjo Tudjman entend obtenir un déblocage du dossier.

ASSURANCES EXIGÉES

Au premier rang des conditions à remplir figurent la coopération effective avec le Tribunal pénal international de La Haye et l'organisation des élections à Mostar, prévues maintenant au 30 juin. Les pays membres recommandent aussi aux autorités croates de faire diligence pour préparer la consultation électorale qui devrait se dérouler sur l'ensemble du territoire de la Fédération croato-musulmane à la mi-septembre. A ce titre, il leur est demandé d'offrir de sérieuses garanties aux électeurs qui seront amenés à se déplacer pour voter.

L'autre grand chapitre du mémorandum de Strasbourg porte sur le respect des droits de l'homme. Il est ainsi exigé des assurances sur le retour en bon ordre des réfugiés serbes de Krajina et la révision de la loi d'amnistie pour les Serbes de Slavonie orientale, jugée trop restrictive par les juristes européens. Le document met l'accent, en outre, sur la nécessité pour le Parlement croate de s'abstenir d'adopter des mesures législatives destinées à restreindre les libertés individuelles des *« minorités nationales »*.

Le Conseil de l'Europe soulève également la question de la liberté de la presse en demandant l'arrêt des menaces et la supression des mesures, notamment fiscales, qui empêchent les médias indépendants de s'exprimer et d'exister. Au titre de la charte des pouvoirs locaux et régionaux, l'organisation attend de Zagreb un strict respect des autorités locales. Dans ce contexte, il est souhaité la mise en place d'un calendrier pour procéder à de nouvelles élections municipales à Zagreb, avec l'exigence que le verdict des urnes soit respecté.

Marcel Scotto

Une presse en liberté surveillée

ZAGREB
de notre envoyé spécial

Feral Tribune, lancé comme un gag par un groupe de jeunes, est en passe d'apparaître comme le symbole de la presse croate indépendante et contestée par le pouvoir. Consacrant sa première page à des photomontages d'un goût parfois douteux ou plus simplement provocateur, l'hebdomadaire de la ville côtière de Split a ainsi récemment publié celle d'un prêtre en rut, parce qu'il avait appelé à un développement de la natalité. Des airs de *Charlie Hebdo*, qui font que deux de ses rédacteurs sont poursuivis en justice, leur procès devant s'ouvrir le 15 juin. *« Ces pressions et intimidations, c'est un héritage du communisme »*, résume le député HDZ (au pouvoir) Mate Mestrovic, qui a vécu la plus grande partie de sa vie aux Etats-Unis. *« Et il est absurde de croire*, dit-il, *que l'on peut résoudre un tel problème par la répression. »*

Au sein du gouvernement et du parti au pouvoir, ce sont ces espaces de liberté qui font l'objet de vives critiques : *« Les journaux les plus irrespectueux en Europe n'oseraient pas écrire comme certains des nôtres »*, affirme Vladimir Matek, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères. Le gouvernement a donc multiplié les tentatives pour tenter de freiner le développement de certaines publications. Outre les poursuites engagées contre *Feral Tribune*, le gouvernement a procédé à la fermeture temporaire de l'hebdomadaire *Panorama*, pour des *« raisons écologiques et sanitaires »*, exigé des arriérés d'impôts au quotidien *Novi List*, et rétabli une loi sur les délits de presse. L'hebdomadaire *Globus* et le rédacteur en chef de l'hebdomadaire à sensation *Nacional* ont ainsi été poursuivis pour *« écrits diffamatoires et fausses informations »*.

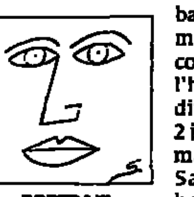
L'absence de liberté de la presse dans le pays fait l'objet d'un constat pratiquement unanime des observateurs et des partis de l'opposition. *« Il est évident que les trois chaînes de télévision nationales existantes sont à 100 % sous le contrôle du gouvernement »*, résume Goran Granic (parti social libéral croate, HSLS), premier élu à la mairie de Zagreb à avoir été réfuté par le président Franjo Tudjman. *« Il en est de même pour la plupart des quotidiens*, dit-il, *même si certains d'entre eux échappent à ce contrôle. La situation est en revanche plus favorable parmi les hebdomadaires et les radios locales. » « C'est une situation totalement anarchique*, assure Olga Ramljak, correspondante à Zagreb du journal *Slobodna Dalmacija*. *Après quarante-cinq ans de communisme et de journalisme froid et militant, la presse à sensation fait recette et les propriétaires de médias se comportent comme des marchands de chaussures. »* Bodizar Pankretic, vice-préfet de Zagreb et membre du parti paysan (HSS, opposition), estime que *« la liberté des médias ne se résume pas à la lecture des journaux à sensation où l'on écrit n'importe quoi »*.

Dans le cadre d'une mission d'évaluation sur la presse dans les pays de l'ex-Yougoslavie, des fonctionnaires de l'Unesco soulignaient à la fin du mois de mai à Zagreb qu'*il « existe un certain pluralisme dans le pays, même si le gouvernement a toutes les possibilités de laver les cerveaux de la population »*. *« L'accueil assez difficile que nous avons reçu à Zagreb*, explique un des membres de la mission, *prouve surtout qu'il faut cesser de multiplier les condamnations pour développer une approche positive et aider à la création de médias indépendants. A cet égard, le projet de création d'une quatrième chaîne privée ne nous apparaît pas impensable, et c'est ce courant qu'il faut renforcer. Car, pour schématiser, la situation de la presse en Croatie est tout de même plus nuancée que véritablement explosive. »*

Denis Hautin-Guiraut

Saint-Pétersbourg se donne un maire pragmatique et sans étiquette, Vladimir Iakovlev

« VLADIMIR IAKOVLEV n'est pas un beau parleur, mais il s'y connaît en assainissement des eaux » : c'est ainsi que Guennadi Seleznev, le président communiste de la Chambre basse du Parlement à Moscou, a dépeint l'homme qui, dimanche 2 juin, a ravi la mairie de Saint-Pétersbourg au réformateur Anatoli Sobtchak. Car le nouveau maire de la « Venise du Nord », un ancien ingénieur des travaux publics, né en Iakoutie (grand nord) en 1944, où sa mère avait été évacuée pendant la guerre, a bâti sa campagne sur cette image de « pragmatique » sans étiquette, s'aliénant par là le soutien d'un large spectre allant des réformateurs aux « national-patriotes ».



PORTRAIT

Décontracté, Vladimir Iakovlev, qui préfère le port de la veste de cuir à celui du costume-cravate, a inlassablement sillonné les usines de la région, promettant de *« mettre la main à la pâte »* pour régler les problèmes qui s'accumulent dans l'ancienne capitale impériale : routes défoncées, vétusté du système de chauffage, amoncellements d'ordures ménagères, incurie des services sociaux, montée de la criminalité. Cet ancien communiste de base qui a fait carrière dans les services municipaux s'est placé aux antipodes de son rival et ancien patron, Anatoli Sobtchak, aux commandes de la ville depuis cinq ans. On reprochait à ce dernier de s'être enrichi un peu trop rapidement et de s'occuper davantage de son image à l'étranger que des problèmes quotidiens de ses administrés.

Pour autant, le nouveau maire a mobilisé pendant sa campagne des moyens financiers à la mesure de ceux de son adversaire. Il aurait, murmure-t-on à Saint-Pétersbourg, reçu le soutien matériel et moral du maire de Moscou, Iouri Loujkov, « pragmatique » lui aussi et dont le style populiste fait des émules. *« Je suis un démocrate praticien »*, a déclaré M. Iakovlev juste après son élection, afin de ne pas être taxé de sympathies communistes. Félicité par Boris Eltsine, le nouveau maire a toutefois précisé qu'il souhaitait signer un accord sur *« la redéfinition des pouvoirs »* entre Moscou et Saint-Pétersbourg, à l'image de ceux que le Kremlin a déjà signés avec plusieurs *« sujets de la Fédération »*.

Marie Jégo

L'Organisation des Etats américains est hostile au renforcement de l'embargo des Etats-Unis contre Cuba

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

L'adoption, mardi 4 juin à Panama, par une forte majorité des membres de l'Organisation des Etats américains (OEA), d'une résolution hostile aux Etats-Unis à propos du renforcement de l'embargo contre Cuba a provoqué une petite tourmente diplomatique au sein de cet organisme traditionnellement contrôlé par Washington. La représentante des Etats-Unis à l'OEA, Harriett Babbitt, a dénoncé la *« lâcheté diplomatique »* de ses collègues à qui elle a reproché de manquer de *« courage moral et politique pour dénoncer le gouvernement dictatorial de Cuba »*.

Menés par le Canada et le Mexique qui avaient pris la tête de la révolte au nom de *« liberté du commerce et des investissements »*, vingt-trois pays (sur les trente-quatre qui composent l'organisation) ont voté en faveur d'une résolution dans laquelle ils expriment leur préoccupation à propos des *« effets extra-territoriaux »* de la loi Helms-Burton, adoptée le 12 mars par les Etats-Unis et destinée à renforcer l'embargo en vigueur contre Cuba depuis trente-cinq ans. Les membres de l'OEA, tout comme les pays de l'Union européenne, avaient déjà exprimé leur désaccord avec les dispositions de cette loi qui prévoit des sanctions contre les sociétés et les ressortissants étrangers entretenant des relations commerciales avec La Havane.

Soucieux d'éviter l'affrontement avec Washington et d'obtenir l'appui de la majorité des trente-quatre pays membres de l'OEA, les rédacteurs de la résolution avaient pris la précaution d'offrir un compromis, apparemment raisonnable, qui consistait à soumettre l'examen de loi Helms-Burton à une instance spécialisée, le Comité juridique interaméricain. Celui-ci se réunira à Rio du 5 au 30 août et devra *« examiner la validité de* [cette] *loi au regard du droit international »*.

La réaction indignée de Mme Babbitt prouve que Washington n'a pas l'intention de céder, du moins tant que les élections du 5 novembre aux Etats-Unis n'auront pas eu lieu, dans la mesure où le président Bill Clinton cherche à séduire l'important électorat d'origine cubaine installé en Floride.

Christine Stewart, la représentante du Canada à la vingt-sixième Assemblée générale de l'OEA, qui a ouvert ses travaux lundi, a été particulièrement dure à l'égard de la politique cubaine des Etats-Unis.

Elle a estimé que le renforcement de l'embargo aura pour effet de durcir le régime cubain et que la loi Helms-Burton était *« contraire à l'accord de libre-échange »* (Alena) qui unit Washington au Canada et au Mexique. Ces deux derniers pays, qui sont, avec l'Espagne, les trois principaux investisseurs étrangers à Cuba, ont d'ailleurs entrepris des consultations pour préparer une législation « antidote » destinée à protéger leurs ressortissants respectifs contre les effets de la loi américaine.

Bertrand de la Grange

Un rapport préconise de « conditionner » l'aide à l'Afrique

Yves Marchand, député UDF de l'Hérault, propose de lier l'octroi de fonds à l'amélioration du fonctionnement des Etats. Des « critères de performances » institutionnels seraient mis en place

Dans un rapport parlementaire intitulé *« Une urgence : l'afro-réalisme »*, le député UDF de l'Hérault Yves Marchand préconise de faire dépendre l'aide à l'Afrique subsaharienne des progrès dans le fonctionnement des Etats. Il suggère d'établir, en collaboration avec le pays bénéficiaire, des « critères de performances » institutionnels dans les domaines judiciaire, fiscal et douanier. Le document préconise aussi de mettre un terme à *« l'aide liée »*, un système très critiqué par l'Union européenne, dans lequel une partie de l'aide au développement revient dans le pays bailleur de fonds sous forme d'achat de biens et de services. Actuellement, plus de 50 % de l'aide française à l'Afrique est accordée sous forme d'aide liée. La publication de ce rapport parlementaire est bloquée depuis le printemps par l'Hôtel Matignon.

DEPUIS le mois de mars, Matignon bloque la publication d'un rapport parlementaire consacré à la coopération économique avec l'Afrique. Selon son auteur, Yves Marchand, député UDF de l'Hérault, le veto du premier ministre ne tiendrait pas au contenu du document. *« J'ai fait ce travail,* affirme-t-il, *à la suite d'une lettre de mission d'Alain Juppé. Le premier ministre a lu mon rapport et il m'a assuré qu'il l'approuvait entièrement. »* Le ministre délégué à la coopération, Jacques Godfrain, partagerait les vues du chef du gouvernement.

Le peu d'empressement à publier l'épais rapport parlementaire (250 pages environ) viendrait, selon M. Marchand, de ce que le gouvernement *« ne veut pas qu'il y ait d'interférence au moment du lancement de son propre projet pour l'Afrique »*. Le député de l'Hérault fait allusion à la première réunion, prévue pour la mi-juin, du tout nouveau comité interministériel d'aide publique au développement (CIAD), structure issue de la réorganisation de la coopération française. Après avoir souligné l'importance des intérêts à *« préserver »* en Afrique – la plus forte communauté française hors d'Europe ; des exportations supérieures à celles réalisées en Amérique latine –, le rapport constate que le développement du continent noir et de ses 1,2 milliards d'habitants attendus en 2020 est subordonné à un afflux massif d'investissements privés maintenant que l'aide publique au développement se réduit comme peau de chagrin.

RASSURER L'INVESTISSEUR

Mais comment inciter les capitaux privés à ne pas se détourner de l'Afrique alors que, de l'aveu même de M. Marchand, *« la rémunération aléatoire (et, parfois, d'origine douteuse) des forces de l'ordre, la corruption judiciaire et administrative, la fraude douanière impunie, sont des phénomènes* [...] *trop fréquents »*. Et le député d'ajouter : *« Ils créent, même en l'absence de troubles graves et de conflits armés, un cadre extrêmement dissuasif pour les investisseurs légaux. »*

La solution consiste, selon le rapport, à instaurer *« une conditionnalité institutionnelle de l'aide »*. Le FMI et la Banque mondiale subordonnent l'octroi de crédits à la réalisation d'un programme économique et financier ; depuis 1995, l'Union européenne (UE) a la possibilité de lier une partie de son aide à des conditions politiques : pourquoi ne pas continuer dans cette direction pour sécuriser les investisseurs privés ?

Le député de l'Hérault suggère donc d'établir, en collaboration avec le pays bénéficiaire, des « critères de performances » dans le domaine judiciaire, fiscal et douanier. En matière judiciaire, par exemple, ils porteraient sur l'amélioration du personnel judiciaire, le délai de traitement des dossiers, le taux d'exécution des décisions de justice... Dans le domaine fiscal, un élargissement de l'assiette de la TVA et la lutte contre la fraude feraient partie des critères de performance. *« Il ne s'agit pas de donner des leçons,* conclut M. Marchand. *Il s'agit de rassurer de façon durable l'investisseur. »*

Le rapport parlementaire contient une autre « bombe », avec sa proposition de supprimer *« l'aide liée »*. Autrement dit, il s'agirait de ne plus exiger du pays bénéficiaire d'une aide qu'il renvoie en quelque sorte l'ascenceur en achetant des biens et des services auprès des entreprises du pays bailleur de fonds. Dans le cas de la France, un peu plus de 50 % de l'aide bilatérale est de l'aide liée.

« ÉLÉPHANTS BLANCS »

Les États-Unis, le Japon et l'ensemble des pays de l'UE, à l'exception de l'Espagne, préconisent, depuis longtemps, la fin d'un système lourd à gérer et criticable sur le fond, car il favorise les investissements improductifs (les fameux « éléphants blancs ») et constitue une aide publique déguisée aux entreprises du pays bailleur de fonds.

Faire une croix sur l'aide liée ne pénaliserait pas la France, selon le rapport parlementaire. Son *« abandon pur et simple* [...] *pourrait être globalement avantageux pour l'économie et les finances publiques »* si les les autres pays industrialisés suivent, avance le député de l'Hérault.

A son avis, *« un déliement généralisé des aides des pays européens* [ouvrirait] *aux entreprises françaises, en Asie et en Amérique latine, des marchés plus porteurs, par leur niveau de vie ou leur environnement général, que ceux qu'elles "perdraient", par le même effet, en Afrique. »*

Quant aux finances publiques, elles ne s'en porteraient que mieux, en permettant à la France de *« maintenir son effort d'APD* [aide publique au développement] *tout en limitant la charge budgétaire de cet effort »*.

Pourtant, convient le député de l'Hérault, l'idée de supprimer l'aide liée n'a pas soulevé l'enthousiasme de M. Juppé. Sur le fond, le premier ministre serait d'accord, mais reculerait devant une décision *« difficile à faire passer auprès de l'opinion publique aujourd'hui »*.

Jean-Pierre Tuquoi

L'épouse du principal opposant à la junte a été assassinée au Nigeria

L'ANNONCE de l'assassinat de la femme de Moshood Abiola, principale personnalité de l'opposition au régime militaire nigérian, a aussitôt provoqué des réactions indignées tant au Nigeria qu'à l'étranger. Selon divers témoignages, Kudiratu Abiola, 44 ans, a été tuée, mardi 4 juin, à Lagos, par des inconnus qui ont ouvert le feu sur son véhicule, alors qu'elle venait de quitter son domicile pour se rendre à un rendez-vous avec un diplomate occidental. Dans un communiqué diffusé à la télévision nationale, la police a dénoncé le crime en l'attribuant à des *« truands armés »*. Mais la junte dirigée par le général Sani Abacha, mise au ban de la communauté internationale pour de multiples exactions et son refus de céder le pouvoir aux civils, aura du mal à faire admettre la thèse du crime crapuleux.

Dès mardi, le collectif de l'opposition nigériane, Campagne pour la démocratie, a accusé à mots couverts le régime militaire de cet assassinat, en affirmant : *« Nous ne devons pas aller chercher loin pour trouver* [les] *assassins. »* De leur côté, les Etats-Unis ont appelé les autorités nigérianes à *« enquêter à fond »* pour découvrir les responsables. Un porte-parole du département d'Etat a déclaré : *« Il est trop tôt pour dire (...) si ce meurtre était motivé politiquement »*, tout en ajoutant qu'on ne pouvait que retenir la thèse de l'*« assassinat »*.

MENACES DE SANCTIONS

Moshood Abiola, milliardaire musulman et propriétaire du quotidien indépendant *Concord*, avait été arrêté, en juin 1994, et accusé de *« trahison »* pour s'être déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires. Depuis lors, Mme Abiola avait ardemment défendu la cause de son époux et dénoncé l'illégalité du régime militaire. Elle avait comparu à deux reprises, à la fin de mai, devant un tribunal pour *« conspiration »* et *« fausse déclaration »*, au motif, semble-t-il, d'avoir accordé à la presse locale et étrangère une série d'entretiens dans lesquels elle réclamait avec insistance la reconnaissance de la victoire électorale de son mari. Libérée sous caution, son procès devait reprendre le 17 juillet. M. Abiola, 59 ans, qui a reçu de rares visites depuis son incarcération, est dans un état de santé précaire.

La libération de M. Abiola et de l'ensemble des détenus politiques nigérians a été demandée récemment avec insistance par les pays du Commonwealth, les Nations unies et les Etats-Unis, comme preuve de l'engagement du régime militaire du général Abacha à rendre le pouvoir aux civils. Malgré les pressions et les menaces de sanctions internationales envisagées par le Commonwealth, la junte se refuse à une telle normalisation avant octobre 1998.

Bien que les mobiles de l'assassinat ne soient pas encore connus, le quotidien *P. M. News* a lié l'attaque dont a été victime Mme Abiola à des agressions du même genre qui ont visé récemment, à Lagos, deux autres personnalités proches de l'opposition. Il s'agit de l'attaque du 3 février contre Alex Ibru, ancien ministre de l'intérieur du général Abacha et patron du groupe de presse *Guardian*, et de celle dirigée contre Alfred Rewane, le 7 octobre 1995. Grièvement blessé par balles, M. Ibru a survécu à son agression et est hospitalisé en Grande-Bretagne. Le quotidien *Guardian* avait été l'un des ardents défenseurs de la cause de M. Abiola. Alfred Rewane, 79 ans, est mort des suites de ses blessures. Cet homme d'affaires prospère était connu pour être le principal financier de la Coalition démocratique nationale (Nadeco). Les circonstances des deux agressions n'ont jamais été élucidées.

A un visiteur sénégalais, Mme Abiola avait fait savoir, dimanche, qu'elle se sentait très menacée, comme d'autres opposants qui ont été récemment victimes d'intimidations ou ont préféré l'exil.

F. C.

Les sept trappistes assassinés en Algérie ont été inhumés à Tibéhirine

ALGER
de notre envoyé spécial

Les sept moines trappistes assassinés, le 21 mai, par un groupe armé se réclamant du GIA, ont été inhumés, mardi 4 juin, dans leur monastère de Tibéhirine, près de Médéa, d'où ils avaient été enlevés dans la nuit du 26 au 27 mars. Ce retour, qu'avaient souhaité les familles, est conforme au voeu de « stabilité » des moines et symbolise leur fidélité à une population que, malgré l'insécurité de ce fief islamiste, ils n'avaient jamais voulu quitter.

Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises par les autorités algériennes pour permettre à une délégation restreinte de venir à Tibéhirine dire un ultime adieu aux sept trappistes. Outre les deux moines qui avaient échappé à l'enlèvement, la France était représentée par son ambassadeur, Michel Lévêque, l'Eglise d'Algérie par Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, l'ordre des cisterciens-trappistes par Dom Bernardo Olivera, abbé général, et le Père Armand Veilleux, procureur, et les familles par trois proches du plus jeune moine assassiné, Christophe Lemarchand, venus de la Drôme.

A cette cérémonie, simple et intime, s'étaient joints les *walis* (préfets) de Médéa et de Djelfa ainsi que l'imam de l'agglomération voisine de Dra es Mar. Plus d'une centaine d'hommes des environs de Médéa étaient aussi venus exprimer leur émotion. De l'avis d'un témoin, sans le zèle policier, ils auraient été *« des milliers »* à le faire. Le Père Gilles Nicolas, prêtre à Médéa, s'est adressé à eux – en arabe – pour lire le testament spirituel du père prieur assassiné (*Le Monde* du 30 mai), associer aux moines tués le souvenir de toutes les victimes de la violence en Algérie et répéter que l'odieux assassinat des religieux n'avait rien à voir avec l'islam, ni avec la tradition profonde de ce pays.

Les obsèques des sept moines voulaient aussi exprimer la continuité de la communauté cistercienne-trappiste de Notre-Dame de l'Atlas, provisoirement repliée sur son annexe de Fès, au Maroc, et réduite de douze à cinq moines, dont le Père Jean-Pierre Schumacher, l'un des deux « rescapés », devient *le supérieur. L'espoir de la communauté* chrétienne d'Algérie – et de la population locale – est le retour à une vie normale d'un monastère dont les sept nouvelles tombes témoigneront à jamais du drame.

Henri Tincq

Fausses notes kabyles

QUELLE MOUCHE a donc piqué le chanteur Lounès Matoub, défenseur affiché de la culture berbère, pour traîner dans la boue l'un des plus grands poètes de cette même culture, Lounis Aït Menguellet, musicien renommé, et kabyle comme lui ? Victime, en septembre 1994, d'un enlèvement qui avait fait grand bruit en Algérie – mais s'était, celui-ci, heureusement terminé –, Lounès Matoub avait longuement raconté, dans la presse algéroise d'abord, puis dans un livre publié en France (*Rebelle*, Stock), son expérience de captif, otage des maquisards du Groupe islamique armé (GIA).

Bien des rumeurs avaient déjà couru, à l'époque, mettant en doute l'identité des ravisseurs. Certains flairaient un coup monté, soupçonnant un clan du pouvoir d'avoir organisé le rapt. La polémique a récemment rebondi avec les accusations publiques du chanteur Ferhat M'henni (*Le Monde* du 30 mai). Rien que de très banal, hélas, en Algérie. Dans ce théâtre d'ombres où la guerre a plongé le pays, la seule liberté qui reste à la population, pressée de choisir un camp contre un autre, est de douter, inlassablement, de tout et de tous.

On peut douter sans accuser. Est-ce un crime de le faire à voix haute ? Récemment interrogé à propos de l'enlèvement de Lounès Matoub par le quotidien français *Libération*, Lounis Aït Menguellet, fidèle à sa légendaire réserve, s'était refusé à porter un jugement sur l'affaire.

« APPEL AU MEURTRE »

Pour l'ancien kidnappé, ce silence a résonné comme une insulte. Le 19 mai, sur les ondes parisiennes de Beur FM, Lounès Matoub est passé à l'attaque. A l'entendre, son compatriote, originaire de la même région de Kabylie que l'*« émir Aït Ziane »* – organisateur supposé de l'enlèvement et *« heureusement tué »*, quelques semaines plus tard, à Tizi Ouzou –, aurait bénéficié de la *« protection »* des maquis islamistes. Pis ! Lounis Aït Menguellet aurait *« cotisé »* au GIA *« parce qu'il avait peur ! »*, croit bon d'insister Lounès Matoub, assurant disposer de *« preuves »*.

Une telle dose de hargne aurait, en temps de paix, de quoi faire sourire. En temps de guerre, exprimée publiquement, elle peut coûter la vie à ceux qu'elle éclabousse. *« Toute ma famille habite en Kabylie et j'y réside moi-même en permanence »*, souligne M. Aït Menguellet. A ses yeux, ces allégations, *« aussi basses que mensongères »*, sont *« un appel au meurtre »*.

Revenu à Paris pour laver son honneur, le poète kabyle a pu répondre, dimanche 2 juin, au micro de Beur FM, à son virulent détracteur. Avec des mots inhabituellement crus. Dénonçant la *« mythomanie »* et la *« mégalomanie »* de son accusateur, M. Aït Menguellet a relevé le défi. *« A l'avenir, pour un mensonge proféré, il y aura, en réplique, dix vérités sur sa personne »*, a-t-il promis. Fin de round ou fin de match ? L'image, si souvent brandie, d'une Kabylie unie et solidaire a volé en éclats. Sans que l'on sache encore s'il faut en rire ou en pleurer.

Catherine Simon

Les Palestiniens estiment que M. Nétanyahou est condamné à poursuivre le processus de paix

GAZA
de notre envoyé spécial

Après le pile ou face des élections israéliennes, les Palestiniens de Gaza font leurs comptes. Gagnants ? Certainement pas. Perdants ? Pas encore sûr. L'émotion soulevée dans le monde par la défaite du « camp de la paix » dans l'Etat juif, incarné par Shimon Pérès, trouve ici un écho très assourdi.

« Les travaillistes ou le Likoud ? Ce sont les deux faces sinistres de la même pièce ! », gronde Mahmoud Zahar, porte-parole du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), qui, pour une fois, ferait presque l'unanimité. *« L'autonomie donnée par Pérès, c'était celle de Begin »* (l'ancien premier ministre Likoud), dit le chirurgien, qui a passé le plus clair du printemps en prison, après la vague d'attentats-suicides de février et de mars. *« Où voyez-vous une différence entre Pérès et Nétanyahou ? Pour Jérusalem, c'est le même discours, pour les colonies, elles n'ont jamais cessé avec Pérès, pour l'Etat palestinien, les travaillistes ont supprimé leur veto, mais de là à nous reconnaître un droit... Surtout, qu'on ne vienne pas nous dire que c'est de notre faute si Nétanyahou a été élu »*, ajoute-t-il, prompt à exonérer les responsables des attentats commis pour venger Yeyia Ayache, l'artificier du Hamas, tué, le 5 janvier, à Gaza, par les Israéliens. Personne, à Gaza, ne regrette M. Pérès. *« Il faut juger sur les faits,* lance Haïdar Abdel Chafi. *A Gaza, on a beaucoup plus souffert avec les travaillistes qu'avec le Likoud. Il faut faire la part des choses entre le discours que nous a tenu M. Pérès et ce qui s'est réellement passé ici. »* Le député Salah Taamari, de Bethléem, n'en pense pas moins. *« Il y a eu les bouclages, les promesses non tenues, les violations des accords,* énumère-t-il, blasé. *Les Etats-Unis et l'Europe nous demandent de ne pas nous inquiéter avec l'arrivée de M. Nétanyahou, mais en réalité ce sont eux qui sont les plus inquiets. »*

Imperturbables Palestiniens qui verraient presque d'un bon oeil l'arrivée d'une nouvelle équipe et d'un homme neuf aux commandes ? *« C'est peut-être différent en Cisjordanie, mais ici, à Gaza, on se dit que cela ne peut pas être pire au quotidien »*, assure M. Abdel Chafi. *« On a même l'impression que le nouveau premier ministre sera plus direct que M. Pérès »*, ajoute l'ancien chef de la délégation palestinienne aux négociations de paix, qui n'a pourtant pas gardé un souvenir impérissable du jeune porte-parole – aujourd'hui premier ministre – de l'équipe israélienne à la conférence de paix de Madrid.

« Avec lui, ce sera, ou blanc, ou noir, mais certainement pas l'arc-en-ciel comme avant », ironise Freihh Abou Miden, « ministre » sortant de la justice dans le « gouvernement » de Yasser Arafat. *« Attendons un peu de le voir à l'œuvre. Nous sommes là, personne ne nous fera disparaître et notre situation est tout de même moins grave qu'en 1982, à Beyrouth »*, conclut-il. Pour Ziad Abou Amr, professeur à l'université palestinienne de Birzeit, en Cisjordanie, mais élu député à Gaza, le Likoud va *« certainement essayer de retarder au maximum les discussions, de jouer d'autres cartes, mais (...) ils n'ont en réalité pas d'autre possibilité que de faire avec nous »*.

LE MASQUE EST TOMBÉ

Assis nonchalamment dans son bureau de directeur général des négociations de paix, au cœur de l'ancien siège de l'administration civile israélienne de Gaza, Hassan Asfour ne semble pas trop inquiet : *« Le Likoud a refusé les offres de rencontre que nous lui avions adressées avant les élections. M. Nétanyahou ne connaît pas les Palestiniens. Il ne sait que ce qu'en raconte la presse et ce n'est pas suffisant »*, déclare-t-il. La perspective d'un pourrissement de la situation ne l'effraie pourtant guère. *« Ils ne peuvent pas faire comme à Madrid, où Itzhak Shamir avait prévu de négocier pendant des années sans jamais rien concéder. Ils vont devoir avancer, à moins de se mettre dans une situation très délicate vis-à-vis de leurs alliés. M. Nétanyahou est jeune, s'il veut rester au pouvoir, il faudra bien qu'il change. »*

Si cheikh Wajih, croisé dans le hall du Conseil palestinien, compte sur une pression américaine, le ministre de la justice n'est guère convaincu. *« A part en 1956, pour l'expédition de Suez, les Etats-Unis n'ont jamais réussi à imposer quoi que ce soit à Israël*, déclare-t-il. *Notre salut viendra plutôt des pays arabes. Seront-ils solidaires ? En tout cas, ils doivent envisager de stopper la normalisation de leurs relations avec Israël si rien ne change. »*

Une fois encore, les Palestiniens de Gaza se résignent à attendre. Même les adversaires les plus résolus du « processus de paix » se gardent bien d'envisager dès maintenant le retour aux jours de plomb et de cendre. *« La violence serait aujourd'hui complètement inefficace »*, tranche, définitif, M. Abdel Chafi. *« Nous sommes unis, nous savons ce que nous voulons et jusqu'où nous voulons aller. Eux* [les Israéliens] *sont divisés et leur société éclate, comme le montre le succès des petits partis. Nous incarnons, de par nos sacrifices, la morale alors que leur masque est tombé*, explique M. Taamari. *C'est à eux de bouger. En plus, s'ils veulent rentrer à Gaza, ça ne sera pas précisément une partie de plaisir. »*

Gilles Paris

Allègement du bouclage des territoires

L'armée israélienne a autorisé, mercredi 5 juin, 22 000 Palestiniens à se rendre sur leurs lieux de travail en Israël, a-t-on appris de source militaire. C'est l'allègement le plus important du bouclage des territoires de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, quasi hermétique depuis la dernière vague d'attentats-suicides, de février-mars, dans l'Etat juif. Selon la même source, cette mesure concerne 12 000 Palestiniens de la bande de Gaza et 10 000 de la Cisjordanie, mariés, âgés de plus de trente-cinq ans et munis de permis d'entrée en règle. En outre, 350 commerçants de la bande de Gaza sont autorisés à se rendre sur le territoire israélien pour acheter des marchandises. Le 30 mai, au lendemain des élections en Israël, 2500 Palestiniens de Cisjordanie et 7 500 autres de la bande de Gaza, âgés de plus de quarante ans, avaient été autorisés à entrer en Israël. Avant les attentats, qui ont fait 62 morts, quelque 60 000 Palestiniens étaient munis d'un permis de travail dans l'Etat juif. – *(AFP.)*

Le CICR suspend ses activités au Burundi

BUJUMBURA. Le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé, mercredi 5 juin à Genève, qu'il suspendait toutes ses activités au Burundi après la mort de trois de ses délégués, mardi après-midi, dans une embuscade dans le nord-ouest du pays. Leurs véhicules portaient pourtant l'emblème du CICR, a indiqué l'organisation. Selon un porte-parole du ministère burundais de la défense, l'attaque, dont ont été victimes Cédric Martin, 32 ans, Reto Neuenschwander, 39 ans, et Juan Rufino, 36 ans, a été menée par des rebelles hutus. Elle a eu lieu dans la préfecture de Cibitoké, frontalière du Zaïre et du Rwanda, une des régions les plus touchées par la guerre civile, où le CICR venait en aide à quelque 60 000 personnes privées depuis plus de dix jours d'eau potable, en raison des affrontements entre l'armée, dominée par la minorité tutsie, et les rebelles hutus. – *(AFP, Reuter.)*

Le président bulgare, Jeliou Jelev, ne briguera pas un second mandat

SOFIA. Le président bulgare, Jeliou Jelev, a annoncé, mardi 4 juin, qu'il acceptait les résultats des élections primaires de l'opposition et qu'il ne briguerait pas un second mandat. M. Jelev a subi une défaite écrasante, samedi 1er juin, à ces élections qui avaient pour but de désigner un candidat unique de l'opposition pour l'élection présidentielle de l'automne 1996. Selon les résultats définitifs, le candidat du rassemblement anticommuniste, l'Union des forces démocratiques (UFD), Peter Stoïanov, a remporté 65,74 % des voix contre 34,26 % pour M. Jelev. Le président exercera ses fonctions jusqu'à la fin de son mandat qui expire en janvier 1997. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : « On ne pourra pas respecter la date prévue pour le retrait de l'IFOR de Bosnie »**, a déclaré, mardi 4 juin, Helmut Schafer, ministre délégué aux affaires étrangères allemand. Cette intervention a été immédiatement démentie par son ministre de tutelle, Klaus Kinkel. Interrogé en marge du conseil de l'Alliance atlantique à Berlin, le ministre des affaires étrangères allemand a indiqué que la question du prolongement du mandat de l'IFOR ne se posait pas et que la date de retrait prévue (le 20 décembre)serait respectée.

■ **ITALIE : Umberto Bossi a insulté et fait expulser des journalistes** qui suivaient, lundi 3 mai, une réunion publique de la Ligue du Nord. *« Faites partir ces gens-là. Allez dehors. Raus ! »*, a crié le chef du mouvement séparatiste aux *« chemises vertes »* de son service d'ordre, qui ont chassé deux équipes de télévision de la grand-place de Lodi, près de Milan, où se tenait le rassemblement. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : des négociations entre les indépendantistes tchétchènes** et le gouvernement russe ont commencé, mardi 4 juin à Nazran en Ingouchie, une république autonome voisine de la Tchétchénie. Les indépendantistes réclament le retrait des troupes russes d'ici au 15 juin ainsi que l'arrêt des combats qui se poursuivent malgré la signature d'un cessez-le-feu, le 27 mai à Moscou. – *(AFP.)*

■ **Un quart des appelés incorporés dans la Flotte russe du Pacifique** au printemps 95 souffraient d'un retard de croissance, 31 % d'entre eux n'avaient pas reçu d'instruction primaire et 17 % présentaient des symtomes d'accoutumance à la drogue, rapporte l'agence Itar-Tass, citant des sources militaires. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **CENTRAFRIQUE : une partie des soldats qui s'étaient mutinés** pendant neuf jours, fin mai, ont remis symboliquement leurs armes aux autorités, mardi 4 juin, à Bangui, en présence du général Bernard Thorette, chef de l'opération militaire française qui avait rétabli l'ordre dans la capitale centrafricaine. Cette cérémonie était prévue dans l'accord conclu pour mettre fin à la mutinerie. – *(AFP.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE : 13 000 signatures ont été recueillies dans une pétition** nationale pour la *« grâce et la libération »* de Véronique Akobé, a annoncé, mardi 4 juin, le comité de soutien à cette jeune ivoirienne emprisonnée en France pour meurtre. Elle a été condamnée, en 1990, à 20 ans de réclusion pour avoir tué le fils de son patron et blessé son employeur, qu'elle accusait de viols.

AMÉRIQUES

■ **URUGUAY : Amnesty International a dénoncé**, dans un communiqué publié lundi 3 juin, la condamnation à deux ans de prison ferme par la justice uruguayenne de deux journalistes du quotidien national *La Republica*. Federico et Carlos Fasano Mertens, respectivement directeur et rédacteur en chef, ont été emprisonnés, le 23 mai, pour avoir publié en février des informations mettant en cause le président paraguayen, Juan Carlos Wasmosy, dans une affaire de corruption.

■ **ETATS-UNIS/JAPON : des problèmes techniques** seraient à l'origine de la destruction du chasseur américain, abattu lundi 3 juin, par un navire japonais, à l'occasion de manœuvre conjointes. Les deux pilotes sont sains et saufs. – *(AP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : les Nations-unies ont lancé un appel à la communauté internationale** pour obtenir 80,5 millions de dollars d'aide humanitaire d'urgence à l'Irak, en attendant les premières ventes de pétrole autorisées par la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU. Il faudra des semaines avant que cette résolution, acceptée le mois dernier par Bagdad, entre pleinement en application, a expliqué, mardi 4 juin, un porte-parole de l'ONU. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : des explosions « non accidentelles »**, correspondant à *« des actes de violence »*, ont eu lieu en mai en Syrie, a révélé, mardi 4 juin, un porte-parole du département d'Etat américain, Glyn Davies. Ces *« quelques explosions »*, dont ni le nombre ni les sites ne sont connus, ont amené l'ambassade américaine à Damas à diffuser dimanche un message de prudence aux Américains se trouvant en Syrie. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **Le produit intérieur brut (PIB) allemand a reculé de 0,5 %** au premier trimestre de 1996 comparé au quatrième de 1995, selon un chiffre provisoire publié mercredi 5 juin par l'Office fédéral des statistiques. La faible croissance économique de ce début d'année est due à *« une chute de 11,8 % des investissements dans le bâtiment causée par les conditions météorologiques »* mais aussi à *« un recul de 0,5 % des investissements en biens d'équipements »*. Au quatrième trimestre 1995, le PIB de l'Allemagne était resté inchangé par rapport au précédent, a aussi indiqué l'Office. L'estimation provisoire, début mars, faisait état d'une baisse de 0,5 %. – *(AFP.)*

■ **INVESTISSEMENTS : le flux mondial d'investissements directs étrangers (FDI) a crû de 46 % en 1995** pour atteindre le chiffre record de 325 milliards de dollars (1625 milliards de francs), contre 222 milliards en 1994, selon les données provisoires de la Cnuced, la Conférence des nations unies sur le commerce et le développement. La hausse est sensible dans les pays industrialisés, surtout les Etats-Unis, alors qu'elle s'est une peu ralentie dans les pays en développement.

La Chine admet détenir le jeune Tibétain choisi pour réincarner le panchen-lama

Pékin déclare « protéger » l'enfant contre un risque d'« enlèvement »

Un représentant chinois vient pour la première fois de reconnaître que Pékin détenait à des fins de « protection » Gendun Choekyi Nyima, que les autorités bouddhistes du Tibet ont désigné comme réincarnation du panchen-lama. Jusqu'alors, Pékin prétendait ignorer le sort du garçonnet que, lors de la récente visite en France du premier ministre Li Peng, plus de deux cents parlementaires français ont annoncé vouloir parrainer.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

La Chine a admis pour la première fois qu'elle détenait, sous bonne garde, Gendun Choekyi Nyima, un enfant tibétain de sept ans, reconnu, en mai 1995, par le dalaï-lama comme onzième réincarnation du panchen-lama, deuxième dignitaire du bouddhisme tibétain. Alors que, depuis un an, les autorités de Pékin prétendaient ne pas savoir ce qu'était devenu le garçonnet et sa famille, l'ambassadeur de Chine auprès de l'ONU à Genève, Wu Jianmin, vient d'être amené à préciser, devant le Comité des droits de l'enfant qui siège jusqu'au 7 juin, à Genève, au Palais des nations, qu'il *« a été placé sous la protection du gouvernement à la requête de ses parents »*.

Répondant aux inquiétudes exprimées par les experts sur le sort de l'enfant désigné par le dalaï-lama, lors de l'examen du rapport de la Chine, M. Wu a assuré que le garçon, qui n'a pas été vu en public depuis plus d'un an, *« était en bonne santé et vivait avec ses parents »*. A l'en croire, *« il risquait d'être enlevé par des séparatistes tibétains et était menacé dans sa sécurité »*. L'ambassadeur chinois n'a pourtant pas dit où se trouvait le jeune garçon et n'a pas donné suite à la demande du Comité d'autoriser une délégation de l'ONU à se rendre sur place pour rencontrer l'enfant, parrainé par plus de deux cents parlementaires français en tant que *« plus jeune prisonnier de conscience du monde »*.

Gendun Choekyi Nyima, 7 ans : le « plus jeune prisonnier de conscience du monde »

La question de la succession du panchen-lama, mort en janvier 1989, a exacerbé les tensions entre Tibétains et autorités chinoises, depuis que le dalaï-lama avait annoncé la découverte de sa réincarnation en Gendun Choekyi Nyima dans une modeste famille de nomades du nord du Tibet. Furieux de s'être laissé prendre de court, Pékin a d'abord tergiversé avant de riposter en désignant son propre panchen-lama, Gyaltsen Norbu, un garçon du même âge intronisé à la sauvette, en décembre, au monastère du Tashilhumpo, à Shigatse. Le premier aurait été emmené sous escorte à Pékin et l'on est sans nouvelles de lui depuis lors. Quant au second, il a été reçu, au début de l'année, en grande pompe par le président Jiang Zemin à Pékin, et la télévision chinoise vient de le montrer en train de recevoir, à Shigatse, des cadeaux de dirigeants du Parti communiste.

A première vue, on pourrait s'étonner que cette querelle refasse surface au Comité des droits de l'enfant. S'adressant à l'ambassadeur chinois, le vice-président du Comité, l'expert suédois Thomas Hammarberg, a expliqué que l'affaire était *« symbolique et très importante »* pour les deux jeunes Tibétains. Le rapporteur du Comité, Marta Santos Pais (Portugal), a constaté pour sa part que l'enfant reconnu par le dalaï-lama était *« pris en otage dans un conflit d'intérêts »*. Les deux experts ont aussi déploré l'intransigeance manifestée à ce propos par le représentant de Pékin, alors qu'ils attendaient un geste de bonne volonté.

S'ajoutant au récent durcissement de la répression antireligieuse au Tibet, à la nouvelle interdiction de photos du dalaï-lama dans les monastères et à la relance d'une campagne de contrôle des naissances, cette polémique illustre la détermination de Pékin de *« lutter à la vie, à la mort contre les activités dissidentes, sous couvert de religion, de la part du groupe séparatiste du dalaï-lama appuyé par des forces étrangères hostiles s'opposant à la direction du parti »*.

Jean-Claude Buhrer

SOCIAL Six mois après le mouvement social de novembre et décembre 1995, les cheminots manifestent, jeudi 6 juin, à Paris. Mercredi, Robert Hue, secrétaire national du PCF, devait participer à la manifestation des agents d'EDF-GDF. Au niveau politique, syndical et intellectuel, un clivage existe entre ceux qui parlent du mouvement social et ceux qui évoquent les « événements » de la fin 1995. Deux « lectures » du conflit semblent s'opposer. ● UNE MOISSON littéraire et cinématographique abondante a vu le jour sur les grèves et les manifestations. Cette production cinématographique tranche avec celle, plus rare, réalisée en mai 1968. ● A MONTPELLIER, ville où il y avait eu proportionnellement le plus grand nombre de manifestants par rapport au nombre d'habitants, et dans la région Languedoc-Roussillon, un « bouillonement diffus » persiste.

La gauche est divisée sur la lecture des conflits de la fin 1995

Les cheminots et les agents d'EDF manifestent six mois après le mouvement social de novembre et décembre. Alors que la combativité est retombée, les syndicats et les partis de gauche interprètent différemment les grèves qui avaient touché le pays

PLUS D'UN MILLION de jours non travaillés : il y a six mois, en décembre 1995, la France traversait l'une des plus longues périodes de grève qu'elle ait connues depuis de nombreuses années. « *On se souviendra aussi peu de* [ce mouvement] *que de la grève SNCF de 1986* », déclarait l'économiste Alain Minc, le 9 décembre 1995, engageant la polémique sur sa signification et son importance. D'autres choisissaient de l'enfermer dans l'histoire, parlant de manière générique du « *mouvement social* » de décembre. Aujourd'hui, la réalité des grèves et des manifestations de l'hiver 1995 ne se pose plus. Mais les querelles d'héritage et d'interprétation demeurent.

Si la droite semble refuser la référence, les forces politiques et syndicales de gauche ont réagi de manière différente. Il y a bien, aujourd'hui, les « *mouvementistes* », comme ils s'appelent eux-mêmes, et les autres ; ceux qui citent décembre dans leurs discours, et ceux qui n'en parlent pas. D'un côté, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), la gauche citoyenne, alternative et écologiste (MDC, Verts, etc), SUD (Solidaires, unitaires et démocratiques), « CFDT en lutte », la Fédération syndicale unitaire (FSU), et, partiellement, le PCF et la CGT ; de l'autre, le PS, qui refusait toute récupération politique du « *mouvement social* » et semblait s'en tenir à distance, et, sur un registre un peu différent, la CFDT confédérale, où l'on préfère parler des « *événements* » de novembre et décembre...



Pour les « *mouvementistes* », décembre a vu descendre dans la rue une « *nouvelle génération de grévistes* ». Robert Hue, secrétaire national du PCF, invoque sans cesse ce « *puissant* » mouvement, « *porteur des problèmes de société fondamentaux* ». On parle de la politique à faire avec « *les gens* », les « *citoyens* ». A l'exception de Lutte ouvrière (LO), pour qui le militantisme est d'abord politique, on invoque – au moins en parole – la nécessité de dialoguer avec les acteurs du monde associatif, très présents dans les manifestations : ce n'est pas un hasard si la CFDT consacre son dernier numéro de *CFDT Magazine* au « *militantisme cathodique* » de ces nouvelles « *associations apolitiques* » qui « *fleurissent* » ici et là.

QUELLES SUITES ?

Si on reconnaît, enfin, que le mouvement fut politiquement orphelin, on se divise en revanche sur les suites à donner. Tout en se distinguant des petites formations de la gauche radicale et alternative, le Parti socialiste a cherché, à travers la mise en place d'une commission puis, le 1er juin, de ses « *assises citoyennes* », à nouer de nouvelles relations avec le mouvement associatif.

La recomposition est syndicale. Avec l'émergence de SUD, et la constitution de l'association « Tous ensemble » au sein de la CFDT, qui tient sa première assemblée générale les 7 et 8 juin, c'est la matrice de la CFDT qui tire avantage et dynamisme de l'automne social. A contrario, l'immobilisme de FO et de la CGT semble patent. A quelques exceptions près. Bernard Thibaut, le patron des cheminots CGT, était au « forum » des forces de gauche, organisé à l'initiative du PCF, à Bercy, le 2 avril.

Décembre perdure. Malgré le manque de combativité constaté depuis, le mouvement fait parler de lui. Mythification impulsée par la gauche marxiste, comme le disent certains ? « *Capacité française à mettre en scène sa propre histoire* », soupçonne le sociodémographe Emmanuel Todd, en rappelant le souci cartographique déployé par la presse, pour pointer les villes en grève et le taux de participation ? Référence réelle, dont les signes les plus invisibles seraient les plus parlants ? A la Défense, le 11 avril, les communistes espagnols, italiens et portugais conviés par le PCF se sont levés pour applaudir la seule évocation des grèves de l'hiver – cent quatre-vingts télégrammes de soutien étrangers ont été recensés par la CGT – et scander, en français, le « *Tous ensemble, ouais, ouais* » de l'hiver. En Allemagne, ceux qui manifestent contre la rigueur budgétaire brandissent régulièrement des drapeaux français au milieu de leurs banderoles (*Le Monde* du 22 mai).

Deux « lectures » du conflit se sont vite imposées ; six mois plus tard, la bataille idéologique autour de ces interprétations traverse la vaste production littéraire publiée ou à paraître *(lire ci-contre)*. D'un côté, ceux qui jugent que les grèves et les manifestations de décembre ont traduit des « *luttes défensives et des résistances corporatrices* », comme Alain Touraine, et que la contestation des élites modernisatrices fut recouverte par la nostalgie du passé républicain (*le Monde* du 17 mai). De l'autre, ceux qui, tout en pointant l'inédit, n'en livrent pas moins, de manière avouée ou non, une analyse marxisante du conflit. Gérard Filoche, qui au sein du PS milite à la Gauche socialiste, parle ainsi d'un « *cycle social ascendant* », en inscrivant les grèves et manifestations de décembre dans la continuité des derniers conflits sociaux : grèves des infirmières, manifestations anti-CIP...

Ces ouvrages ont un point commun : leur sortie précoce, et donc l'absence de référence à des enquêtes. « *Ce sont des livres sans matériau* », constate le sociologue Philippe Corcuff, « *qui tentent de dire, tout de suite, ce qu'a été le mouvement – ce qui aurait été impensable en 1968* ». Dans quelques mois, les premières conclusions des travaux devraient témoigner de l'inédit des grèves de décembre. « *Il s'agit d'un mouvement porteur de fortes potentialités politiques, où s'expriment de façon récurrente les thèmes de justice sociale et de démocratie, mais aussi des revendications de dignité, un thème qui n'a pas été exploité politiquement* », indique ainsi Philippe Corcuff. Comme lui, Sami Naïr, professeur de science politique, qui a reçu de *Sud-Ouest* plusieurs centaines de lettres que les lecteurs avaient adressées à leur quotidien, constate un mélange inédit de « *références à des problèmes particuliers – personnels – et de débats nationaux, d'intérêt général* », avec, précise-t-il, un « *terrible appel à la citoyenneté* ».

Les intellectuels, qui ont retrouvé dans l'hiver une « *passion* » oubliée, débattront peut-être. Les Etats généraux du mouvement social, organisés autour de Pierre Bourdieu, se réuniront le 25 novembre, un an après. Autour d'*Esprit*, des Clubs Convaincre et d'Echanges et projet, d'autres intellectuels tiendront une « *université d'automne* »...

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

Une semaine « test »

La manifestation unitaire (CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD) et nationale, jeudi 6 juin, des cheminots, fer de lance des grèves de décembre 1995, apparaît comme un « test » de combativité syndicale. La CGT a décidé de lancer le même jour une journée d'action interprofessionnelle, tandis que FO a demandé à ses troupes de se joindre à la manifestation et que la FSU a réaffirmé *« son entier soutien et sa totale solidarité aux actions unitaires, décidées pour la défense des services publics »*. Un préavis de grève a été déposé à la RATP par la CGT. Mercredi, ce sont les agents CGT, CFDT et FO d'EDF-GDF qui appelaient à la grève contre les projets de directives européennes et à une manifestation nationale à Paris. A France Télécom, en dépit de la faible mobilisation mardi, la CGT et SUD appellent à la reconduction de la grève ***(lire page 16)*****.**

Les grèves de décembre en livres

- *Le Grand Refus*, d'Alain Touraine, François Dubet, Didier Lapeyronnie, Farhad Khosrokhavar et Michel Wieviorka, Fayard, 320 p., 1996, 120 F.
- *Le Tournant de décembre*, de Jean-Pierre Le Goff et Alain Caillé, La Découverte, 170 p., février 1996, 89 F.
- *Le Sens d'une colère, chances et perspectives – novembre-décembre 1995*, d'Henri Vacquin et Yvon Minvielle, Stock, 294 p., 1996, 130 F.
- *Jours de manifs*, de Michel Field, un album de photographies préfacé par Marc Augé, Textuel, 224 p., mai 1996, 249 F.
- *Les Idées de décembre 1995*, de Gérard Filoche, à paraître en septembre.
- *Novembre-décembre 1995, histoire d'un mouvement*, hors série de la revue des communistes refondateurs, *Futurs*, 100 p., mars 1996, 50 F.
- *Au service du public*, de Gérard Balbastre et Michel Pernet (FGTE-CFDT), à paraître aux éditions Syllepse.
- *L'Hiver de la colère, le livre des grévistes de novembre-décembre 1995*, VO Editions (CGT), 128 p., février 1996, 75 F.

Cheminots, braseros et vidéos

LYRIQUE, IL A INTITULÉ sa vidéo *Les Voix du rail*, quelque part du côté des heures glorieuses de la Résistance et de René Clément. Il a filmé l'air froid, les banderoles, les palettes de bois qui brûlent pour réchauffer les grévistes, et, surtout, les copains : les copains qui haranguent, les copains qui beurrent les sandwiches, les copains qui claironnent la sonnerie aux morts en enterrant la commission Le Vert. A Limoges, Pierre Frémont a tourné « *sa* » grève, comme d'autres les « manifs » de Montluçon, les « jupettes » à Narbonne, ou la « *lutte des cheminots de l'Aveyron et du Lot* » de Rodez, Capdenac, Decazeville et Figeac. « *Trois semaines au contact de cheminots en pétard, au cours d'une lutte bien torchée* », annonce le sous-titre de Michel Raynal.

Tournés en caméra vidéo, ces petits films de décembre 1995 portent quelque chose d'inédit. « *C'est la première fois que nous avons une telle réserve d'images sur un mouvement* », s'étonne l'un des responsables de la fédération CGT des cheminots, à qui les militants adressent spontanément une copie de leurs films. En 1986, lors de la grève de la SNCF, alors que les Caméscopes commençaient, déjà, à devenir des objets de consommation courante, la confédération « *n'avait pas connu ce phénomène* ». Autre signe : les cheminots ont filmé les prémices du mouvement – dès le 24 novembre, aux Aubrais – *quand celui réalisé par la direction* de la communication de la fédération ne commence que le 4 décembre.

Amateur, foisonnante, cette production d'images tranche avec celle, parcimonieuse, réalisée sur mai 1968. Le mouvement étudiant avait été saisi en caméras super-8 par des cinéastes professionnels : *Reprise du travail aux usines Wonder*, des élèves de l'Idhec, *Grands soirs et petits matins*, de William Klein... « *En décembre 1995, on est entré dans cette société du spectacle à la porte de laquelle on piétinait alors* », analyse le cinéaste Jean-Louis Comolli, en faisant référence au regain de succès du situationniste Guy Debord. Ce n'est qu'en juin 1968 qu'il réalisa un film, *Les Deux « Marseillaises »*, avec André Labarthe, consacré aux élections. Dès le début de décembre 1995, il a tout abandonné pour suivre *Cinq cheminots gare du Nord*, une production de la société Iskra, fondée par Chris Marker dans la foulée de mai 68...

UN CONTRE-MODÈLE

« *J'ai ressenti le besoin de reprendre une place qu'on a trop laissée à la télévision, exactement comme Nanni Moretti et ses copains ont filmé les grandes manifestations du 25 avril 1994, en Italie, alors que Berlusconi était aux affaires* », explique aussi Christian Argentino, assistant de Maurice Pialat et Raoul Ruiz. Son court-métrage, *Un hiver chaud*, a été projeté par l'Association des amis de *L'Humanité*, le 1er mai, en forme d'hommage et de célébration... mais aussi en contre-modèle du « *mauvais traitement* » réservé, selon la plupart d'entre eux, par les médias au « *mouvement social* ».

Cet hiver, les cheminots ont pris eux-mêmes la caméra. Petits films sans commentaires, mal montés et souvent gauches, tournés dans un matériau périssable qui « *aplatit tout* » et ennuyeux pour l'étranger... Petits films de famille, films gais et tendres que « *les gars se passent et se repassent* », tous ensemble, devant le poste.

C'est assez pour faire vivre les souvenirs et fabriquer des références. Cultivés en cercle clos, échappant au spectaculaire des phénomènes d'édition ou de distribution, ces vidéos – comme les « *feuilles* » et les « *échos des braseros* » qui fleurissent ici et là – signent, de manière invisible, une « *culture de décembre* ».

Ar. Ch.

Séquelles et « bouillonnement diffus » en Languedoc-Roussillon

MONTPELLIER
de notre correspondant

Il semble loin le 12 décembre 1995, jour de la manifestation record au cours de laquelle plus de 50 000 personnes s'étaient rassemblées dans les rues de Montpellier (Hérault) contre le plan Juppé, et au-delà, pour exprimer la volonté d'une société plus solidaire. Le 1er mai, ils n'étaient que 1 200 à défiler. Et à peine plus de 200 cents lors de la journée d'action du 23 mai pour la réduction du temps de travail lancée conjointement par la CFDT et la CGT.

La mobilisation semble pourtant avoir profité au mouvement syndical. Mardochée Bittoun, secrétaire général de l'union départementale de l'Hérault du bâtiment Force ouvrière, fait état d'« *adhésions massives* », précisant qu'il a récemment nommé des délégués dans des entreprises où aucun syndicat n'était implanté jusqu'ici. Même constat à la CGT du Languedoc-Roussillon qui a vu ses effectifs augmenter de 3,5 % en 1995. Les récentes élections professionnelles ont confirmé le renforcement de ses positions dans un certain nombre de secteurs.

A contrario, la CFDT semble avoir souffert. Marc Peyre, secrétaire régional de la section PTT, reconnaît l'existence de « *séquelles* » dans son syndicat, qui se sont traduites par « *une soixantaine de démissions* », soit « *une baisse de 5 % du nombre des adhérents* » de sa section. Une situation dont « *on commence à se remettre grâce au combat mené à France Télécom où nos militants rasent un peu moins les murs* ». Le 31 mai, à l'union départementale CFDT de l'Hérault, le secrétaire général a été remplacé. La plupart des syndicalistes évoquent un malaise social dans la région mais divergent sur son évolution possible. Pour Jean-Pierre Andral, secrétaire général de l'union départementale CGT de l'Hérault, « *ça ne va pas aussi vite et aussi fort qu'on le voudrait, mais il existe une multitude de mouvements sociaux, que ce soit à l'hôpital de Montpellier, à la Cogema de Lodève, à EDF, chez les cheminots, ou à la société de transports en commun Les Courriers du Midi* ».

Ce « *bouillonnement diffus* » s'apparenterait à l'avant décembre 1995. De son côté, M. Peyre note que la mobilisation à France-Télécom, le 4 juin, était inférieure à celle du 11 avril en Languedoc-Roussillon. Preuve, selon lui, de l'existence d'une forme de « *résignation* ». Car, précise-t-il, « *on s'attendait à une explosion sociale, et on s'est bien planté* ».

Jacques Monin

Le projet de programmation militaire suscite des réserves dans la majorité

La réforme voulue par Jacques Chirac sera votée par l'Assemblée nationale, mais avec des abstentions. Les Français, selon un sondage, souhaitent un référendum

C'EST LA RÈGLE en matière militaire : la discipline devrait s'imposer, jeudi 6 juin ou vendredi 7 juin, lors du vote sur le projet de loi de programmation militaire 1997-2002, dont l'Assemblée nationale a entamé la discussion mercredi. Les réorientations stratégiques de la politique de défense, leur traduction budgétaire, leurs répercussions industrielles et leurs conséquences sur la réforme du service national ont été trop fortement tracées par le chef de l'Etat le 22 février, puis le 28 mai, pour que la plupart des députés de la majorité ne rentrent pas dans le rang.

Ce débat essentiel ne va pas, cependant, sans vives critiques de l'opposition, sans grincements de dents à l'UDF, ni sans états d'âme au RPR. Du côté des députés socialistes et des communistes, on est déterminé à employer toutes les ressources de la procédure parlementaire pour exprimer l'hostilité de la gauche au projet gouvernemental, les communistes défendant à la fois l'exception d'irrecevabilité et le renvoi en commission, et les socialistes la question préalable.

« RETARD DRAMATIQUE »

Des voix dissonantes, et non des moindres, se sont également exprimées parmi les députés UDF. Certes, le président du groupe, Gilles de Robien, a indiqué, mardi, que la plupart d'entre eux voteront le projet de loi de programmation ; mais il a fait part des *« regrets »* des élus UDF à la suite de la publication d'un encart publicitaire du ministère de la défense sur la réforme du service national : *« Deux jours après les déclarations du président Jacques Chirac, qui précisait que le Parlement allait être appelé à légiférer, on a eu l'impression que la décision était déjà prise. C'est une erreur manifeste, et on l'a dit au premier ministre. »* Olivier Darrason (UDF-PR), rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée sur l'avenir du service national, s'était insurgé contre cette publication *« choquante »*.

Tout en minimisant ces réticences, M. de Robien a admis qu'une dizaine de députés de son groupe devraient s'abstenir lors du vote. Cette petite troupe de fortes têtes compte le président de l'UDF, François Léotard, qui a confirmé, mardi, devant le groupe, les fortes réserves qu'il avait déjà fait connaître, le 22 mai, lors du déjeuner des responsables de la majorité. Plusieurs députés, comme ceux de la Loire, dont les circonscriptions sont particulièrement menacées par les restructurations des industries de défense, devraient aussi exprimer leur mauvaise humeur en s'abstenant.

Le groupe RPR devrait se montrer plus discipliné. Cependant, derrière la « sérénité » affichée par Pierre Lellouche, qui salue *« la plus grande réforme militaire depuis celle menée par de Gaulle en 1958 »*, c'est plutôt le réalisme qui semble dominer. René Galy-Dejean résume bien cet état d'esprit : *« La loi de programmation ne pouvait pas être autre chose en l'état actuel de nos finances publiques. On ne pouvait pas continuer de rêver. Cette loi est douloureuse, comme toute prise de conscience. »* Beaucoup plus critique, le balladurien Jacques Baumel estime que la loi de programmation *« sera loin de satisfaire les besoins essentiels »* et va s'accompagner *« d'un retard dramatique de certains programmes »* d'investissement. Il ajoutait : *« La contradiction est fondamentale entre le développement annoncé de forces de projection et le fait de les priver de moyens de combat. A force de réduire les dépenses, le débat n'est plus seulement budgétaire, il devient stratégique et politique. »*

Selon une enquête réalisée les 31 mai et 1er juin auprès de 1 005 personnes par l'institut CSA pour l'hebdomadaire *La Vie* (daté 6-12 juin), 56 % de Français souhaitent qu'un référendum soit organisé sur la réforme du service national (contre 37 % d'avis contraire). Toutefois, 60 % des personnes interrogées se disent favorables à la proposition de « rendez-vous citoyen » et de volontariat avancée par M. Chirac.

Gérard Courtois

Les orientations de la réforme fiscale sont très critiquées par la gauche

La droite approuve globalement le rapport La Martinière

Les projets fiscaux annoncés par Alain Juppé et le rapport sur lequel ils sont fondés, élaboré par un groupe de travail que présidait Dominique de La Martinière (*Le Monde* du 5 juin), ont rencontré, mardi 4 juin, une approbation globale dans la majorité. La gauche dénonce lesavantages qu'en retireraient les plus aisés.

LE PROJET de réforme fiscale que le groupe d'experts présidé par Dominique de La Martinière a proposé au gouvernement a suscité une réaction totalement inattendue. Elle émane... de l'auteur même du rapport ! Est-ce du désabusement ou de la lucidité ? Sur RTL, mardi 4 juin, l'ancien directeur général des impôts a, en tout cas, lâché cette remarque : *« D'ici quelques mois, les groupes de pression et les parlementaires auront déchiré ce rapport et l'auront jeté aux chiens ! »*

Peut-être la prédiction se vérifiera-t-elle, mais, dans l'immédiat, on n'en prend pas encore le chemin. Violentes critiques à gauche, approbation quasi générale à droite : la publication du fameux rapport et les premières orientations que le premier ministre en a retenues ont, jusqu'à présent, entraîné des commentaires d'un parfait classicisme.

Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Pierre Méhaignerie (UDF), a approuvé la démarche du gouvernement. *« Le principe de la réforme fiscale*, a-t-il dit, *c'est qu'elle bouscule et qu'elle va assez loin. Privilégie-t-elle les hauts revenus ? Certainement pas ; certains hauts salaires peut-être. Les changements vont peut-être être douloureux pour certains, mais c'est le prix à payer, il n'y a rien sans effort. »* Il a approuvé le rapport La Martinière, estimant qu'il *« est sérieux, met tout sur la table et jette les bases d'un vrai débat »*. L'annonce des prochains allègements d'impôts *« va dans le sens souhaité par le groupe UDF »* de l'Assemblée nationale, a indiqué son président, Gilles de Robien.

BALLADURIENS VIGILANTS

Même le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, pourtant expert en petites phrases aussi elliptiques qu'assassines contre le gouvernement, n'a cette fois rien trouvé à redire. Sur France 2, mardi, il a observé que le gouvernement est placé *« devant des choix difficiles : à la fois rechercher des économies budgétaires et répondre à une attente et à une nécessité économique qui est, sur les cinq années à venir, une baisse des impôts indispensable »*.

Jusqu'aux balladuriens, le ton est à l'apaisement. Mercredi matin, sur RTL, Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget, s'est dit *« pleinement satisfait »*. Histoire de souligner que la décision avait tout de même un peu tardé et qu'il restera vigilant, il a ajouté que *« le principe d'une baisse »* étant maintenant retenu, *« il faudra qu'il rentre dans les faits »* et que les balladuriens *« feront des propositions »*.

La seule petite pique est venue, dans la majorité, d'Alain Madelin, qui a *« applaudi des deux mains à la réforme fiscale »* tout en soulignant que, pour le détail des allègements d'impôts, il est favorable à *« une orientation très différente »*.

Devant l'Assemblée nationale, mardi après-midi, M. Juppé pouvait donc se montrer relativement serein et souligner que, s'il n'a pas encore chiffré son dispositif fiscal, c'est qu'il doit, au préalable, rendre les arbitrages sur le volet des dépenses de la prochaine loi de finances. Il a aussi confirmé qu'il recevrait dans le courant du mois de juin les partenaires sociaux pour débattre avec eux de cette réforme des prélèvements obligatoires.

En revanche, à gauche,le plan gouvernemental et le rapport ont été, sans surprise, très mal accueillis. Porte-parole du Parti socialiste, François Hollande a qualifié le projet d'*« électoraliste et injuste »*. De son côté, l'ancien ministre socialiste du travail, Martine Aubry, juge que le projet est *« totalement démagogique »*. *« Ce n'est pas à un moment de crise, où l'Etat doit remplir son rôle pour aider les plus fragiles, que l'on peut baisser les impôts »*, a-t-elle dit. *« Les 20 milliards de francs de réductions d'impôts profiteront surtout aux ménages les plus aisés »*, a mis en garde Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

Laurent Mauduit

Le silence des députés, le mutisme des électeurs

ÉTRANGE MARDI. La veille, le premier ministre, Alain Juppé, avait enfin présenté les grandes lignes d'une réforme fiscale, sans cesse promise, longtemps différée. Le lendemain, les députés devaient commencer l'examen de la loi de programmation militaire, qui entérine la plus importante réforme de l'armée jamais entreprise depuis l'institution de la conscription. Un mardi comme celui-là, dans les couloirs du Palais-Bourbon, d'habitude, ça se remarque. On s'enflamme, on conteste, on critique, on applaudit, on se félicite. En un mot, on réagit.

Mardi 4 juin, il y avait bien, certes, quelques arpenteurs professionnels : Pierre Méhaignerie (UDF-FD), ès qualités de président de la commission des finances, se félicitant d'une réforme *« qui bouscule »* ; Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, espérant modestement qu'elle *« permettrait de tenir jusqu'à l'été »* ; Jean-Pierre Thomas (UDF-PR), retrouvant avec bonheur son rôle de Don Quichotte des économies fiscales ; Patrick Devedjian (RPR), indéfectible partisan d'Edouard Balladur et sempiternel contestataire, ironisant sur le pillage des idées balladuriennes par le premier ministre : *« Moins de huit jours après, il reprend à son compte le plan de Balladur et il réussit à le vider de son contenu... »*

Mais au-delà ? Que pensent-ils, ces quatre cent cinquante députés de la majorité ? Il y a moins d'un an, juste après l'élection de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, ils se plaignaient de la lenteur et du manque de lisibilité de la politique de réforme engagée par le gouvernement. L'automne dernier, ils tremblaient devant l'ampleur du mouvement social et rendaient le premier ministre responsable de leurs malheurs. Aujourd'hui, ils se taisent. Au cours de la réunion du groupe UDF, mardi après-midi, en présence d'Alain Juppé, Aymeri de Montesquiou a sans doute exprimé un sentiment partagé par la plupart de ses collègues : *« Je pose une question de contribuable et de citoyen. On nous dit qu'on va baisser les impôts et réduire les dépenses publiques. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait plus tôt ? »*

L'humeur la plus répandue, mardi, dans les couloirs, était au mieux, l'indifférence, au pire, l'absence. Leur proposait-on vraiment deux des réformes essentielles du septennat ? Peut-être. Mais, sur la première, la réorganisation du système de défense français, ils ont l'impression que le débat est déjà clos. Et sur la seconde, la révision de la fiscalité, ils observent qu'il n'est pas encore véritablement ouvert. Il n'y a pas là de quoi remobiliser une majorité et provoquer *« l'embellie durable »* qui permettrait, selon Gilles de Robien, président du groupe UDF, d'envisager des *« élections législatives anticipées »* pour *« consolider un projet gouvernemental d'une durée de cinq ans »*.

Les députés, qui ont écouté le premier ministre dans leurs circonscriptions, au milieu de leurs électeurs, étaient sans doute les mieux placés pour apprécier la prestation de M. Juppé à sa juste valeur : une annonce d'annonce. Pas grand chose, sinon un « coup » de communication dont l'opportunité leur paraît douteuse. Alain Juppé devrait prêter l'oreille à leur silence. Il répond à l'inquiétant mutisme de leurs électeurs.

Cécile Chambraud et Pascale Robert-Diard

La carte électronique d'assuré social sera généralisée à la fin 1998

LE PROJET de « carte à puce » pour les assurés sociaux, expérimenté depuis cinq ans par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés dans quatre départements et inscrit dans l'ordonnance sur la maîtrise des dépenses de santé promulguée fin avril, commence à prendre corps. Le directeur de la Caisse nationale, Gérard Rameix, a confirmé, mardi 4 juin, que la carte électronique d'assuré social (Vitale) sera généralisée aux quarante-sept millions d'assurés du régime général d'ici à la fin de 1998.

Le conseil d'administration avait approuvé, le 28 mai, le plan de montée en charge de l'informatisation de toutes les transactions entre les assurés sociaux, les professionnels de santé et les caisses. Au-delà de la modernisation de la gestion, ce projet marque une étape capitale dans la mise en place d'une politique de suivi de l'activité médicale et de la consommation de soins. Son coût est estimé à environ 4 milliards de francs pour les caisses.

CARNET DE SANTÉ FIN 1999

Dès 1997, dix millions de cartes Vitale 1, ne comportant que des données administratives pour toute la famille, seront distribuées par soixante-deux caisses (Bretagne, Nord, Nord-Est, Sud-Ouest). Elles remplaceront la carte en papier actuelle et comporteront, comme elle, les données administratives prouvant que son détenteur a bien droit à l'assurance-maladie. Les caisses de Blois, Evreux, Nice, Tours et Versailles diffuseront Vitale 2, qui comporte, en plus, un espace destiné à accueillir le futur carnet de santé électronique. Fin 1998, quatorze millions de personnes supplémentaires auront reçu Vitale 2.

Fin 1999, l'ensemble des ressortissants du régime général seront dotés de la carte avec le volet administratif, le carnet médical et, éventuellement, un volet pour l'assurance complémentaire. Vitale contiendra alors les données médicales inscrites dans le carnet de santé (maladies, actes, prescriptions), que le gouvernement a décidé de généraliser (d'abord sur papier) à partir de l'automne 1996, mais elle ne servira pas à payer le praticien.

Quand un patient se rendra chez un professionnel de santé, qui disposera aussi d'une carte, ce dernier saisira l'acte réalisé (cotation, prix), puis transmettra ces données à la caisse. En revanche, les médecins continueront à remplir une ordonnance. A l'horizon 2000, les huit cent cinquante millions de feuilles de soins traitées chaque année auront disparu, et 80 % des échanges entre caisses, assurés et professionnels se feront électroniquement. Cela implique, selon la Caisse nationale, la reconversion de huit mille sept cents agents chargés de traiter les feuilles de soins.

M. Rameix a annoncé une réunion sur l'informatisation des cabinets médicaux, le 7 juin, entre les caisses et les syndicats médicaux. Les médecins libéraux devront obligatoirement s'informatiser dans les deux ans. La Caisse nationale a décidé de financer le lecteur de cartes et le modem nécessaires à la transmission des données, mais le micro-ordinateur restera à la charge des praticiens.

Jean-Michel Bezat

Les subventions ont fait progresser le revenu agricole de 12 % en 1995

ALORS QUE la majorité des secteurs agroalimentaires sont fortement perturbés par la crise de la « vache folle » et par la flambée des cours des céréales, la commission des comptes de l'agriculture de la nation, qui devait se réunir mercredi 5 juin, a publié des chiffres sur le revenu des agriculteurs, qui donnent une note franchement optimiste.

Le volume des livraisons de produits agricoles a progressé, en 1995, de 2,5 %, pour atteindre un niveau sans précédent. Parallèlement, la valeur ajoutée de cette branche a augmenté de 1,9 %. Le désendettement des exploitants continue, et la relance de l'investissement se manifeste. Enfin et surtout, le revenu net agricole par exploitation aura augmenté de 12 %, après une progression de 15,7 % en 1994.

L'application de la réforme de la politique agricole commune (PAC), pour la troisième année consécutive, se traduit par une forte augmentation des subventions nationales et communautaires : près de 40 milliards de francs, en hausse de 5,5 milliards par rapport à 1994. Au total, l'agriculture aura reçu 50 milliards de francs de subventions d'exploitation, soit une augmentation de 32 milliards en trois ans, alors que le nombre de paysans continue à diminuer fortement. Ce sont les secteurs des céréales et de l'élevage bovin qui voient leurs soutiens augmenter le plus, alors que les primes compensatrices du gel des terres ont permis une économie de 600 millions de francs grâce à la baisse du taux de jachère. Observant que les cotisations sociales payées effectivement par les employeurs agricoles, après la quote-part prise en charge par l'Etat, n'ont augmenté que modérément (1 %) et que les impôts liés à la production ont diminué de quelque 10 %, la commission chiffre à 72,3 milliards de francs l'ensemble des concours publics. Les viticulteurs et les éleveurs de porcs ou de volaille de l'Ouest ont très bien terminé l'année (revenu annuel respectivement en hausse de 29 % et 21,4 %). Les plus mal lotis sont les éleveurs de moutons, dont le revenu a baissé de 3,5 %. Des disparités apparaissent sur le plan géographique, les départements de grandes cultures étant favorisés. La Bretagne et l'Est ne s'en tirent pas trop mal, mais le Massif Central souffre, de même que la Basse-Normandie. Ces données ne peuvent qu'aviver un débat qui agite les milieux professionnels et politiques sur l'opportunité d'un redéploiement des aides vers les catégories qui, à cause de la conjoncture, en auraient le plus besoin, ainsi que sur la réduction des dépenses publiques.

François Grosrichard

Deux bonnes années

REVENU NET AGRICOLE MOYEN PAR EXPLOITATION — NOMBRE D'EXPLOITATIONS — VOLUME DES LIVRAISONS

Source : Comptes de l'agriculture (Insee) et ministère de l'agriculture

Comme la valeur des livraisons augmente et le nombre d'exploitations baisse, le revenu des agriculteurs progresse.



— *PUBLICATION JUDICIAIRE* —

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d' Appel de CAEN

« Par arrêt définitif du 8 Novembre 1993, la Cour d'Appel de CAEN a déclaré **J.P.LAFAY** coupable de fraude fiscale pour s'être soustrait frauduleusement à l'établissement et au paiement de la TVA due au titre de la période du 1er Janvier 1986 au 31 Décembre 1987, et de l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1986 et 1987 par dissimulation de sommes sujettes à l'impôt (faits commis courant 1986, 1987 et 1988), et en répression l'a condamné à 2 ans d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis, 200.000 Francs d'amende, outre l'affichage et les publications de l'arrêt par extrait dans les journaux LE FIGARO, LE MONDE et au JOURNAL OFFICIEL ».

Pour extrait conforme-LE GREFFIER

Les sénateurs s'engagent dans la discussion de la réglementation des télécommunications

Une partie de la majorité tente d'aider le réseau Bouygues

La réglementation des télécommunications, déjà adoptée par les députés, est discutée par le Sénat mardi 4 et mercredi 5 juin. La gauche votera contre, tandis que l'un des groupes de la majorité sénatoriale, le Rassemblement démocratique, a déposé un amendement visant à permettre au troisième réseau de radiotéléphones, celui du groupe Bouygues, de rattraper son retard sur ceux de France Télécom et de la Générale des eaux.

LE SÉNAT a entamé, mardi 4 juin, son parcours thématique de quinze jours consacré aux télécommunications. Une sorte d'épreuve « spéciale », comme on dit dans les rallyes africains. Les sénateurs vont consacrer toute la semaine à l'examen du projet de loi sur la nouvelle réglementation des télécommunications, adopté le 10 mai par les députés. A ce texte technique doit succéder, à compter du 10 juin, la discussion du projet de loi sur le changement de statut de France Télécom, dont les sénateurs ont été saisis les premiers.

Cette priorité accordée au Sénat sur le changement de statut relève d'une subtile combinaison. Se mêlent ainsi : un peu de contrainte de calendrier ; la volonté du gouvernement de faire un geste envers Gérard Larcher, sénateur (RPR) des Yvelines et auteur d'un rapport d'information sur France Télécom ; enfin, de petites arrière-pensées de procédure. Après avoir laissé le débat se dérouler au Sénat, le gouvernement n'exclut pas le recours à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, à l'Assemblée nationale, si l'opposition y mène à bien une obstruction parlementaire.

François Fillon, ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, a exposé, mardi, aux sénateurs la logique de son projet de loi sur la nouvelle réglementation. Il a rappelé que ce texte consacre la fin du monopole de l'Etat sur les télécommunications. *« Contrairement aux idées reçues, ce sont moins les contraintes européennes que les bouleversements technologiques qui rendent nécessaire une telle évolution »*, a-t-il indiqué. Selon lui, cette libéralisation sera bénéfique à l'emploi. Il a estimé à soixante-dix mille le nombre des emplois que pourraient susciter, en cinq ans, l'ouverture à la concurrence du téléphone. Evoquant France Télécom, il a affirmé que son changement de statut est *« rendu nécessaire par la fin du monopole »*.

« DÉMANTÈLEMENT »

De son côté, M. Larcher, rapporteur de la commission des affaires économiques, a expliqué que le projet de loi de réglementation est un *« texte sage »*, car *« il assure à la fois une réponse aux mutations du secteur des télécommunications tout en préservant des valeurs collectives de solidarité auxquelles les Français sont très attachés »*. La discussion générale a donné lieu à de premières passes d'armes avec la gauche, qui votera contre ce texte. Claude Billard (PCF, Val-de-Marne) a dénoncé un *« démantèlement du service public »*. Pour Danielle Pourthaud (PS, Paris), *« on peut craindre que les petits consommateurs ne voient leur facture augmenter, tandis que les gros, c'est-à-dire les entreprises, bénéficieront de la concurrence »*.

L'examen des articles devait commencer mercredi. La commission des affaires économiques a déposé plusieurs amendements, dont *« l'insaisissabilité »* des lignes téléphoniques pour les personnes surendettées. Deux temps forts sont à prévoir. Sur les compétences de la nouvelle Autorité de réglementation des télécommunications (ART), d'abord. A l'instigation de Jean Cluzel (Un. centr., Allier), la commission entend dessaisir l'ART des compétences que les députés lui avaient attribuées au détriment du CSA.

Sur un amendement du président du groupe du Rassemblement démocratique, Guy Cabanel, accompagné par quelques centristes, ensuite. Il défend une disposition très soucieuse des intérêts du groupe Bouygues. Cet amendement *« itinérance »* se propose d'offrir aux abonnés à un réseau de téléphonie mobile un accès inconditionnel à tous les autres réseaux mobiles. De fait, il revient à corriger « l'effet parc » dont bénéficient France Télécom et la Générale des eaux, partis les premiers dans la course au mobile et qui ont investi dans une couverture large, cela au profit du dernier entrant, le groupe Bouygues, qui, lui, vient de démarrer son réseau. Un amendement « bernard-l'ermite », en quelque sorte.

Caroline Monnot

Vers une clarification des responsabilités sur Internet

SÉBASTIEN SOCCHARD ET RAFI HALADJIAN vont pouvoir respirer. Ces deux fournisseurs d'accès à Internet, mis en examen le 7 mai pour avoir diffusé des informations pédophiles, ont désormais de fortes chances d'être mis hors de cause. François Fillon, ministré délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, a déposé, mardi 4 juin, au Sénat, un amendement au projet de loi sur les télécommunications, visant à exonérer cette catégorie de prestataires de poursuites pénales, sous trois conditions.

Primo, ils devront fournir à leurs clients un logiciel permettant de filtrer l'accès aux sites douteux, renvoyant ainsi les parents à leurs responsabilités. *Secundo*, ils devront bloquer l'accès aux sites explicitement reconnus non conformes à la déontologie par le Comité supérieur de la télématique (CST). Cette instance, chargée de la surveillance des services Minitel, voit ainsi ses pouvoirs étendus à Internet, et l'amendement propose que le CST soit rattaché au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui en nommera le président. *Tertio*, les prestataires d'accès verront leur responsabilité pénale engagée s'ils donnent accès *« en toute connaissance de cause »* à un site litigieux.

Le CST pourra être saisi tant par les professionnels que par les usagers pour donner son avis sur les sites ou forums de discussion *(newsgroups)*. *« Il fallait aller vite pour éviter que l'insécurité ne s'aggrave et ne freine l'évolution d'Internet »*, nous a précisé M. Fillon. Ce texte laisse en suspens les problèmes liés à la nature internationale de ce nouveau média, qui rend très difficile la poursuite de pourvoyeurs d'informations douteuses agissant en dehors du territoire national.

L'Aftel (Association française de la télématique multimédia) doit rendre publiques, le 10 juin, plusieurs recommandations élaborées sous la direction de Pierre Huet, conseiller d'Etat honoraire.

Annie Kahn

François Bayrou reçoit le soutien de Michel Rocard

L'ancien premier ministre a encouragé le ministre de l'éducation nationale à « résister » aux restrictions budgétaires

LA PRÉPARATION de la réforme de l'université n'a pas fini de réserver des surprises. Lors du débat sur les « états généraux » de l'enseignement supérieur, à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 23 mai), François Bayrou avait enregistré la volonté d'apaisement des députés RPR. A moins de dix jours de la présentation de son projet, le ministre de l'éducation nationale a reçu, mardi 4 juin, au Sénat, le soutien inattendu de Michel Rocard.

« Je vous souhaite bonne chance », lui a assuré le sénateur (PS) des Yvelines. Certes, l'ancien premier ministre ne s'est pas privé d'égratigner les derniers gouvernements et la majorité : *« Nous devons retrouver une priorité budgétaire interrompue depuis trois ans »*, a-t-il fermement martelé. Il a réservé, néanmoins, un traitement de faveur à M. Bayrou, en l'encourageant à *« résister »* aux pressions du ministère des finances sur les restrictions budgétaires.

Cet encouragement marque-t-il le signe d'une évolution ? Pour justifier la démarche des « états généraux », M. Bayrou a multiplié les références à la méthode de réforme pratiquée par l'ancien premier ministre socialiste. Devant les sénateurs, il expliquait : *« Le temps des camps, des clans et des idéologies fermées sur elles-mêmes est derrière nous [...]. La méthode du bon sens et de la démocratie, que M. Rocard a employée à d'autres époques, doit être utilisée. »* Il a ajouté un peu plus tard, avec une satisfaction non feinte : *« Quoi de plus heureux que de voir les composantes d'une nation se rencontrer pour, peut-être, dessiner ensemble les solutions ? »*

Comme les députés auparavant, les sénateurs se sont donc attachés à tracer les contours de ce consensus. La sélection à l'entrée de l'université ? A l'exception de Jean Clouet (Rép. et Ind., Val-de-Marne), qui l'a évoquée sans jamais en prononcer le nom, elle est désormais bannie de tous les discours. Le référendum ? Même pour ses plus chauds partisans du RPR, ce n'est plus une question de principe.

Pourtant membre de l'association pour l'organisation d'une consultation nationale pour l'éducation, Adrien Gouteyron (RPR), président de la commission des affaires culturelles, se contente de souhaiter que *« la nation soit largement associée à ce débat de fond »*. Jean-Pierre Camoin, (RPR, Bouches-du-Rhône) est plus net encore. *« Un référendum ne saurait être utile pour imposer une réforme contre le monde universitaire. Il n'est pas question de passer en force contre l'avis des étudiants et des enseignants »*, a-t-il précisé sous les applaudissements de M. Rocard.

« GÂCHIS HUMAIN »

Faut-il croire, ainsi que l'a relevé M. Camoin, que *« l'incompréhension à l'égard du monde universitaire s'est considérablement réduite »* et que l'université n'est pas *« le champ de ruines »* trop souvent décrit ? Plusieurs sénateurs se sont arrêtés au constat du *« gâchis humain et financier »* des échecs en premier cycle en préconisant, comme Jean-Claude Carle (Rép. et Ind, Haute-Savoie), une orientation adaptée.

Sur l'insertion professionnelle, le statut de l'étudiant, la place de la recherche et la reconnaissance des tâches pédagogiques et d'encadrement pour les enseignants, le ministre a relevé un grand nombre de propositions émanant de tous les bancs, y compris de ceux des socialistes, convaincus à leur tour de la nécessité d'un *« rapprochement des points de vue »*, selon le constat de Claude Saunier (Côtes-d'Armor).

Avec Yvan Renar (Nord), les communistes, comme les socialistes, attendent le ministre de l'éducation au tournant de la rigueur budgétaire. Ils ne sont pas les seuls. *« Ne pas confronter les objectifs aux moyens serait une grave erreur et risque d'engendrer de grandes désillusions »*, a prévenu Patrice Gelard (RPR, Seine-Maritime). M. Bayrou a esquivé le débat et préféré conclure en relevant que *« les esprits ont suffisamment mûri pour que les questions de l'université puissent être abordées avec le sens de la solidarité et de la générosité de la nation »*.

Michel Delberghe

Un accord entre le patronat et certains syndicats indigne les députés de gauche

LES DÉPUTÉS devaient adopter, mercredi 5 juin, le projet de loi sur les comités d'entreprise européens et la négociation collective, examiné en urgence. Tout au long de la discussion générale, mardi, deux interprétations diamétralement opposées de ce texte se sont affrontées.

La bataille menée par les députés de gauche concerne l'article 6 du projet, traduction législative d'un accord signé le 31 octobre 1995 par le patronat et trois syndicats, la CFDT, la CFTC et la CGC. Les dispositions de cet article, qui font l'objet d'un tir croisé de la CGT et de FO, prévoient d'ouvrir aux entreprises dépourvues de délégués syndicaux la possibilité de signer des accords dérogatoires aux règles légales de la représentation collective, et notamment au monopole syndical de négociation, soit avec d'autres représentants élus du personnel, commme les membres du comité d'entreprise, soit avec des salariés désignés par des syndicats extérieurs à l'entreprise.

« UN TEXTE DÉVASTATEUR »

Pour Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, qui a souligné que *« les innovations intervenues feront l'objet d'un rapport annuel du gouvernement au Parlement »*, il s'agit d'une *« approche pragmatique »*, visant à *« contribuer à la modernisation du droit du travail et à l'aménagement du temps de travail »*. Ce texte *« cherche à remédier aux déficiences du dialogue social »*, a renchéri Yves Bur (UDF-FD), rapporteur de la commission des affaires sociales. *« On ne doit pas gêner le fonctionnement de nos PME, qui sont le tissu vivant de notre économie »*, a indiqué Yves Van Haecke (RPR, Yonne).

Tout en reconnaissant, à l'instar de Jean-Jacques Filleul (PS, Indre-et-Loire), la *« situation difficile liée à la baisse continue de la présence syndicale dans les entreprises »*, les députés de l'opposition ont défendu en vain deux motions de procédure contre ce texte. *« Vous voulez faire passer à la sauvette un texte dévastateur pour le droit du travail et les garanties des salariés ! »*, s'est indigné Rémy Auchedé (PCF, Nord).

Michel Berson (PS, Essonne) est parvenu à des conclusions similaires : *« Il est à craindre*, a-t-il dit, *que l'article 6 ne favorise le développement de structures autonomes, de syndicats "maison" ou corporatistes, ou qu'il ne renforce l'intérêt pour l'employeur de se passer de syndicats représentatifs. »* Le projet de loi est qualifié de *« loi scélérate »* par la CGT, la centrale de Louis Viannet dénonçant son *« passage en catimini »* devant les parlementaires. Sur le fond, la CGT constate qu'il s'agit bien d'une extension des possibilités de négocier, mais *« à la baisse »*, le texte conduisant selon elle à une *« atomisation des garanties »* du salarié. Selon la CGT, la brèche ainsi ouverte dans le monopole syndical risque de provoquer l'éradication des sections syndicales d'entreprise dans les PME.

Tous les syndicats d'inspecteurs du travail (CGT, CFDT, FO, FNSIT-autonome), à l'exception de la CFTC, partagent ce diagnostic, en reprochant au projet de loi d'être *« une machine de guerre contre la syndicalisation »*. Les inspecteurs établissent un lien fort entre la disparition des délégués du personnel syndiqués dans les PME et la recrudescence du licenciement des salariés protégés (quinze mille en 1994). Or, dans un contexte économique de chantage à l'emploi, un délégué du personnel non syndiqué sera encore moins de taille à résister face à une demande d'accord dérogatoire.

Pour les syndicats de l'inspection du travail, ce texte va *« permettre à n'importe qui de négocier n'importe quoi »*. L'universitaire Gérard Lyon-Caen s'interroge, quant à lui, sur la contradiction interne du projet. *« La loi*, dit-il, *va courir après des illégalités qu'elle aura, à l'origine, encouragées et qu'elle devra, par la suite, couvrir... »*

Alain Beuve-Méry et Jean-Baptiste de Montvalon

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par jugement du 1er Mars 1994, le Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné in solidum la Société Jean-Paul **BERTRAND EDITEUR** et Philippe **MADELIN** à payer un franc à titre de dommages et intérêts à la Société **UNIGROS 3**, Charles **CAPIA**, François **CASTELLI** et à Noël-Joseph **DEVICHI** pour les avoir diffamés dans l'ouvrage intitulé LA FRANCE MAFIEUSE et a ordonné la suppression de toute mention de leur identité dans les éventuelles rééditions dudit livre ».

Un proche de M. Léotard à la tête des députés PR

L'AFFRONTEMENT qui a mis aux prises François Léotard et Alain Madelin pour l'élection à la présidence de l'UDF fait encore sentir ses conséquences. Hervé Novelli (Indre-et-Loire), proche de l'ancien ministre de l'économie, qui était le coordinateur des députés du Parti républicain (PR) à l'Assemblée nationale depuis juillet 1995, devait être remplacé dans cette fonction, mercredi 5 juin, par un proche de l'ancien ministre de la défense, René Beaumont (Saône-et-Loire).

M. Novelli, qui ne se représentait pas faute de pouvoir espérer l'emporter au sein de la composante, où les madelinistes sont minoritaires, accusait, mardi 4 juin, la direction du PR de *« sectarisme »* et de *« stratégie de fermeture »*. Les partisans de M. Madelin devraient déserter le conseil national du PR, qui se réunira à Marseille samedi 8 juin.

■ **BUDGET : les députés ont adopté, mardi 4 juin, le projet de loi** sur le règlement définitif du budget de 1994, avec un déficit réalisé de 299,08 milliards de francs au lieu des 301,36 milliards de francs prévus par la loi de finances initiale. La majorité RPR-UDF a voté pour, l'opposition PS-PCF contre. Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) a déclaré que le déficit présenté par le gouvernement est *« en réalité beaucoup plus élevé »* si on ne tient pas compte des recettes exceptionnelles des privatisations.

■ **RÉFORME FISCALE : la Fédération syndicale unitaire (FSU)** a qualifié, mardi 4 juin, la réforme fiscale de *« dangereuse mystification »*, et déclaré que le *« transfert des cotisations maladie vers une CSG bis orienterait la réforme dans le sens d'une mise à contribution renforcée des retraités et des fonctionnaires »*.

■ **FÊTE DE « L'HUMANITÉ » : Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité*** et de *L'Humanité Dimanche*, a fait savoir, mardi 4 juin, lors d'une conférence de presse, qu'il n'y aura pas de subventions de la part du ministère de la culture pour la fête de *L'Humanité* prévue les 13, 14 et 15 septembre à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis.

هكذا من الاصل

JUSTICE La police a effectué une perquisition, mardi après-midi 4 juin, au siège de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la Ville de Paris, sur commission rogatoire du juge Eric Halphen. Le magistrat cherche à vérifier les déclarations de François Ciolina, ancien directeur adjoint de l'office, qui avait mis en cause M. Tiberi. ● LE MAIRE DE PARIS a dénoncé une *« campagne de dénigrement et de harcèlement juridique menée par ses adversaires politiques »*. Le PS demande que *« M. Tiberi s'explique sur ces faits, d'une particulière gravité »*. ● LE PROMOTEUR Jean-Claude Méry, soupçonné d'avoir perçu des commissions sur les marchés de l'OPAC, a reconnu avoir utilisé un compte suisse, mais a affirmé qu'il avait effectué de véritables *« prestations commerciales »*, dont il souhaitait dissimuler les rémunérations au fisc. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

La police a perquisitionné au siège de l'Office HLM de Paris

Le juge d'instruction Eric Halphen souhaite vérifier les déclarations d'un ancien dirigeant de l'OPAC, François Ciolina, qui avait mis en cause Jean Tiberi dans le contournement des procédures d'attribution de marchés publics

A L'HEURE où le maire de Paris, Jean Tiberi, s'inscrivait en faux contre les accusations portées par l'ancien directeur général adjoint de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), François Ciolina, les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires ont effectué, mardi 4 juin, une perquisition au siège de cet office, chargé de la gestion des HLM de la capitale, rue du Cardinal-Lemoine (Paris 5e).

Interrogé le 30 mai par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, M. Ciolina avait mis en cause le rôle de M. Tiberi dans l'attribution de certains marchés de l'OPAC. Dans un entretien accordé au *Monde*, il avait expliqué que l'actuel maire de Paris, alors premier adjoint de M. Chirac et président de l'OPAC, *« était au courant de tout, en relation constante avec Georges Pérol* [le directeur-général de l'office] *»* (nos éditions du 5 juin).

L'ancien directeur général adjoint ayant évoqué, devant le juge Halphen, le marché des assurances *« dommages ouvrages »* des immeubles et des chantiers de l'OPAC, dont les contrats – d'un montant d'environ 100 millions de francs par an – auraient été passés, sans véritable appel d'offres, *via* un cabinet de courtage parisien, le cabinet Malatier, le magistrat de Créteil a chargé la police d'entreprendre des vérifications. Les enquêteurs ont, semble-t-il, saisi des documents relatifs à cette question. M. Ciolina avait rapporté au juge d'instruction le propos de M. Pérol, qui avait qualifié le secteur des assurances de *« chasse gardée »* de M. Tiberi. Sollicité par *Le Monde*, l'Hôtel de Ville a répondu, mardi 4 juin, que le cabinet Malatier avait été désigné par un appel d'offres datant de 1983, avant d'être racheté, en 1993, par le cabinet Feugère et Juteau, actuellement en charge de la moitié du courtage des assurances de l'OPAC. Ces éléments ne figurent pas dans le communiqué signé par le maire de Paris, dans lequel M. Tiberi conteste *« formellement les allégations mensongères de M. Ciolina »* *(lire ci-dessous)*.

M. Tiberi répond également sur les travaux effectués, en 1988, dans l'appartement attribué à son fils, Dominique Tiberi, dans un immeuble de l'OPAC, et dont la facture s'était élevée, selon François Ciolina, à *« plus d'un million et demi de francs »*. *« Les travaux en question*, assure M. Tiberi, *ont principalement consisté en la transformation complète d'un duplex, libéré par son occupant, un ancien directeur général de l'OPAC, en deux appartements plus petits. »* Dans un entretien accordé, mercredi 5 juin, au *Parisien*, M. Ciolina explique que l'appartement fut bien divisé, mais affirme que *« les seuls travaux privatifs »* effectués par la suite ont bien coûté 1,5 million de francs, *« qui se sont ajoutés*, précise-t-il, *aux précédents travaux de séparation »*.

Confirmant que le chantier fut conduit en personne par Xavière Tibéri, l'épouse du maire de Paris – ainsi qu'il l'avait déclaré au *Monde* –, M. Ciolina ajoute : *« Cette somme a été prise sur les budgets entretiens de l'OPAC, celui des appartements à rénover avant d'être reloués. A l'époque, l'OPAC ne dépensait en moyenne que 40 000 francs pour refaire un logement moyen. Plus rarement 100 000 francs, s'il était en très mauvais état. »* Dans les bureaux de l'office, les policiers auraient également saisis des documents concernant les rénovations de logements. Ces vérifications doivent permettre au juge Halphen de demander, le cas échéant, des réquisitions supplétives au parquet de Créteil, afin d'étendre ses investigations à ces nouveaux faits.

« CHOIX ANORMAUX »

Plus directement utiles à l'enquête du juge, les déclarations de l'ancien directeur général adjoint de l'OPAC à propos du contournement organisé des procédures d'appels d'offres viennent confirmer et appuyer les propos déjà tenus, sur procès-verbal, par d'autres dirigeants de l'office. Ainsi, Jean-Louis Grapin, directeur de l'exploitation, avait-il révélé l'existence de *« choix anormaux sur certains marchés »*, sans toutefois préciser la nature des relations qu'il entretenait avec le promoteur Jean-Claude Méry.

Plus précis, l'ancien directeur du service de la construction de l'office, Roger Roy, est allé jusqu'à reconnaître qu'il livrait lui-même des informations à M. Méry sur les procédures d'attribution en cours : *« J'avisais M. Méry du nom des sociétés qui venaient retirer des dossiers, et également du candidat que je proposais, ainsi que sur l'avancement du dossier et les négociations en cours sur tel ou tel marché »*, a-t-il déclaré au juge le 24 novembre 1995. Or, selon les règles en vigueur à l'OPAC, certains de ces renseignements ne pouvaient lui avoir été confiés que par Georges Pérol. Constatant que Jean-Claude Méry était *« d'accord dans 95 % des cas »* avec le nom de la société proposée par les services – sur des critères techniques – pour obtenir le marché, M. Roy avait en outre suggéré qu'*« il y avait des arrangements »* en amont entre les entreprises, organisés par M. Méry. Questionné par le juge, le 23 octobre 1995, le promoteur avait reconnu avoir bénéficié de *« renseignements »* de l'intérieur de l'OPAC, en estimant que *« cela faisait tout à fait partie de* [son] *travail de commercial »*. *« J'affirme que rien d'anormal ne s'est passé entre l'OPAC et moi*, ajoutait M. Méry, *et que, bien au contraire, mon intervention de commercial a été bénéfique pour l'OPAC et les entreprises. »* Selon les calculs du juge Halphen, 48 millions de francs ont été versés au promoteur, en France et à l'étranger, par des entreprises ayant toutes obtenu des marchés auprès de l'office HLM de Paris. Six mois avant les déclarations de M. Ciolina au *Monde*, Roger Roy avait indiqué au juge Halphen qu'*« il était de notoriété publique qu'à l'occasion de ces marchés, M. Méry récoltait de l'argent qui était destiné au RPR »*.

Hervé Gattegno

M. Tiberi dénonce une « campagne de dénigrement »

Dans un communiqué rendu public, mardi 4 juin, le maire de Paris, Jean Tiberi, réagit aux propos tenus par François Ciolina, notamment dans nos éditions du 5 juin. *« On ne peut que s'étonner*, dit-il, *de ces déclarations aussi récentes que "spontanées", alors que M. Ciolina est mis en examen depuis plus d'un an et n'a jamais fait état de semblables déclarations. »* A propos de l'aménagement en 1989 de l'appartement ultérieurement occupé par son fils, M. Tiberi indique que les travaux *« ont principalement consisté en la transformation complète d'un duplex, libéré par son occupant, un ancien directeur général de l'OPAC, en deux appartements plus petits. L'OPAC procède actuellement à la recherche des documents relatifs à ces travaux »*.

Par ailleurs, poursuit le maire de Paris, *« je réfute formellement les allégations mensongères de M. Ciolina sur le rôle qu'il me prête en matière d'attributions de logements ou de marchés publics. Ces allégations sont sans fondement et je me réserve la possibilité d'y donner la suite qu'elles méritent. En tout état de cause, elles constituent une étape supplémentaire dans la campagne de dénigrement et de harcèlement juridique menée par mes adversaires politiques »*.

Le démenti du directeur général de l'OPAC

Le successeur de Georges Pérol à la tête de l'OPAC de Paris, Yves Laffoucrière, nommé en octobre 1993, nous a confirmé, mercredi matin 5 juin, qu'une perquisition avait eu lieu mardi au siège de l'OPAC, rue du Cardinal-Lemoine, où des documents ont été saisis. En revanche, le directeur général de l'OPAC dément l'information selon laquelle le cabinet de courtage en assurance Malatier, racheté en 1993 par le cabinet Feugère et Juteau, aurait obtenu, à partir de cette date, la totalité des contrats de l'OPAC que se partagent, selon M. Laffoucrière, *« trois ou quatre sociétés »*. En outre, selon le directeur général de l'OPAC, le montant des contrats signés par l'Office sur les chantiers de construction d'immeubles neufs ou de réhabilitation atteindrait non pas 100 millions de francs par an mais *« environ 2 millions »*.

Les « aveux » de Jean-Claude Méry

JEAN-CLAUDE MÉRY a avoué. Mais ses aveux risquent de conduire le juge Halphen dans une impasse. Mis en examen depuis le 29 septembre 1994 pour *« complicité d'abus de biens sociaux et infraction à la législation sur la facturation »*, ce promoteur-homme d'affaires, qui siégea au comité central du RPR de 1987 à 1990, a été interrogé par le magistrat de Créteil, lundi 3 juin.

L'ordre du jour portait cette fois sur les mouvements enregistrés par un compte bancaire ouvert à l'Union de banques suisses (UBS) de Genève au nom de la société panaméenne Farco Enterprise, dont la justice helvétique a établi qu'elle servait de paravent à Jean-Claude Méry (*Le Monde* du 14 mai). Selon les documents bancaires transmis au juge Halphen, des mouvements d'environ 10 millions de francs auraient été enregistrés sur ce compte.

Après l'avoir longtemps contesté, M. Méry a confirmé, lundi, être bien l'*« ayant droit »* du compte de l'UBS. Il a reconnu que les deux virements identifiés par la justice suisse sur ce compte – 2 millions le 27 mars 1992 ; 1,7 million le 7 décembre 1992 – provenaient bien d'une filiale de la Lyonnaise des eaux, la Cofreth-Elyo, elle-même dissimulée derrière une société irlandaise, Electric Thermic and Climatic Company (ETCC).

Ces virements, assure M. Méry, constituaient la rémunération de véritables *« prestations commerciales »*, en relation avec le marché de l'entretien des ascenseurs de l'office HLM de la Ville de Paris (OPAC). Ce marché colossal (100 millions de francs par an pendant quinze ans) avait été attribué le 1er juin 1992 – soit entre les deux versements sur le compte Farco – à un consortium formé par la Cofreth et une filiale de la Générale des eaux, la CG2A. Selon nos informations, M. Méry a confirmé au juge avoir été en contact avec plusieurs dirigeants du groupe Lyonnaise des eaux, dont Jean-Louis Bonini et Raymond Roux, tous deux mis en examen par M. Halphen pour *« abus de biens sociaux »*.

Pourquoi utiliser un circuit financier aussi tortueux s'il s'agissait, pour M. Méry, d'encaisser la rémunération de ses *« prestations commerciales »* ? A cette question, le promoteur a simplement répondu qu'il souhaitait dissimuler ces revenus au fisc. Cet argument présente pour lui un avantage certain : caractérisée grâce à la production de documents bancaires suisses, cette fraude fiscale ne peut être poursuivie, les conventions d'entraide judiciaire entre la France et la Suisse excluant précisément les délits fiscaux de leur champ d'application.

M. Halphen devra donc s'attacher à la réalité des prestations évoquées par l'homme d'affaires. Au cours d'un précédent interrogatoire, M. Méry avait affirmé, le 23 octobre 1995 : *« Je n'ai jamais récolté d'argent pour le RPR. Comme je l'ai toujours dit, j'incitais les entreprises à financer le RPR. Ce n'est pas la même chose. »* Georges Pérol, l'ancien dirigeant de l'OPAC, avait paru moins catégorique, déclarant au juge, le 26 octobre 1995 : *« Je pensais qu'il* [M. Méry] *aidait les entreprises à monter leurs dossiers (...). Je ne pensais pas qu'il pouvait avoir reçu autant d'argent (...). Je ne comprends pas comment les entreprises ont pu donner autant d'argent à Jean-Claude Méry, les entrepreneurs n'étant pas des enfants de cœur. Pour moi, c'est un véritable mystère. »*

H. G.

Le PS met au défi le garde des sceaux de ne pas entraver l'enquête

LE PARTI SOCIALISTE est décidé à monter fortement au créneau dans les affaires concernant Jean Tiberi. Il veut surtout situer sa réplique sur le terrain politique et mettre en cause le comportement du garde des sceaux, Jacques Toubon, comme il l'avait fait après la condamnation en appel d'Henri Emmanuelli à dix-huit mois de prison avec sursis et à une privation de deux ans de ses droits civiques dans l'affaire Urba.

Au-delà des réactions de Bertrand Delanoë, qui préside le groupe socialiste à l'Hotel de Ville de Paris, et de Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la Fédération de Paris, le PS a réagi, mardi 4 juin, en tant que tel, par le biais d'un communiqué de Marie-Pierre de La Gontrie, déléguée nationale à la justice. *« Le Parti socialiste*, indique ce communiqué, *espère que le garde des sceaux, Jacques Toubon, également adjoint de M. Tiberi mais aussi ancien secrétaire général du RPR, saura résister à la tentation d'empêcher le juge d'instruction, par des artifices de procédure, de poursuivre son enquête. Le Parti socialiste demande que M. Tibéri s'explique sur ces faits d'une particulière gravité. »*

Sans se prononcer directement sur l'instruction du juge Halphen sur les attributions de marchés par l'office d'HLM *« ayant permis le financement du RPR »* ou sur les travaux, qualifiés de *« pharaoniques »*, réalisés par l'OPAC pour l'appartement du fils du maire de Paris – *« ce sont des affaires lourdes, mais qui concernent essentiellement la justice »*, dit-on dans l'entourage de Lionel Jospin –, le PS n'entend pas observer la même discrétion que lors de l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé. A l'époque, et notamment en octobre 1995, M. Jospin s'était, selon sa propre formule, *« gardé d'exploiter »* ce qu'il avait appelé *« les embarras personnels »* du premier ministre. De manière constante, il s'en était tenu à cette ligne de non-exploitation politique.

Alors que, mercredi, François Hollande, porte-parole du PS, devait intervenir sur ce sujet, à l'issue du bureau national, et que le groupe socialiste de l'Assemblée nationale envisageait de poser une question au gouvernement, les socialistes veulent mettre M. Toubon au défi, qui porte, selon eux, la responsabilité de l'*« embourbement »* des procédures concernant les partis de droite. Après la condamnation de M. Emmanuelli, le PS avait ainsi accusé le ministre de la justice. *« Les procédures concernant le financement des partis politiques de droite sont éteintes ou ralenties par le garde des sceaux »*, avait affirmé M. Jospin. L'affaire Tiberi pourrait lui donner l'occasion de reprendre un tel procès.

M. N.

La dislocation d'un système conçu par et pour Jacques Chirac

EN PLAÇANT Jean Tiberi en première ligne, l'affaire des HLM accélère également la désagrégation du système de pouvoir patiemment construit par Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville. *« Sans Chirac, Paris n'est plus tout à fait Paris »*, notait Alain Juppé après l'élection présidentielle. Et il est vrai que cette *clé de voûte* partie à l'Elysée, l'architecture parisienne menace de s'effondrer. Les municipales de juin 1995, qui ont vu les socialistes emporter six arrondissements, et les nombreuses affaires immobilières – domaine privé, appartements de M. Juppé et de sa famille, pots-de-vin pour l'obtention d'un logement dans le XIIe arrondissement, affaire des HLM – n'ont cessé de fragiliser l'ensemble de l'appareil municipal.

Le président de la République ne peut voir qu'avec inquiétude se déliter une organisation dont la complexité l'avait amené à choisir pour successeur Jean Tiberi plutôt que Jacques Toubon. Lui seul, pensait-il alors, possédait toutes les capacités pour contrôler cet entrelacs de réseaux de pouvoir qu'est l'Hôtel de Ville. Maire du XIIIe arrondissement, Jacques Toubon n'avait jamais pénétré les arcanes de la grande maison, M. Chirac préférant lui promettre un destin ministériel.

Le cas de M. Toubon n'est qu'une illustration des structures dessinées à l'Hôtel de Ville dès 1977, renforcées en 1983 et plus encore après 1988. La mairie de Paris s'est organisée en fonction d'une triple mission : *gérer la capitale* ; servir de base arrière au RPR ; préparer la conquête de l'Elysée. A chacun de ces objectifs ont correspondu des réseaux d'élus et de hauts fonctionnaires. Quelques rares personnes ont disposé d'une connaissance d'ensemble : Alain Juppé, qui fut en 1980 directeur financier de la ville avant de devenir élu, en 1983, puis maire-adjoint aux finances ; ce qu'il est convenu d'appeler *« le clan corse »* ou *« les trois i »* (Jean Tiberi, Roger Romani, Jacques Dominati) ; et bien sûr le maire lui-même, entouré d'un premier cercle de conseillers faisant la synthèse de ses ambitions nationales et des impératifs de la gestion municipale.

Libérés de la tutelle certains se prennent à rêver d'autonomie

Avec son élection à la présidence de la République, ce premier cercle a quitté l'Hôtel de Ville : Rémy Chardon, Jean-Pierre Denis, Christine Albanel, Raymond-Max Aubert, Pierre-Mathieu Duhamel et d'autres sont partis vers l'Elysée, les ministères ou la haute fonction publique. L'hémorragie paraît néammoins moins importante que celle de 1986, lorsque la nomination de M. Chirac à Matignon avait transformé la mairie en théâtre d'ombres. *Instruit* par cette expérience, le maire de Paris avait d'ailleurs entrepris, dès 1988, de consolider l'appareil municipal. Elus de Paris depuis les années 60, ayant prouvé depuis 1977 leur indéfectible fidélité au maire, les *« trois i »* allaient jouer un rôle déterminant dans cette entreprise.

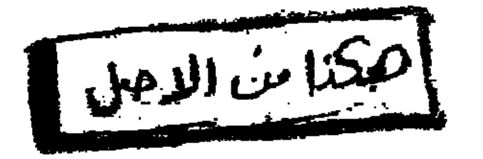
A Jacques Dominati est revenue la tâche de construire une UDF parisienne disciplinée. Roger Romani, du poste stratégique de la questure, a géré une majorité pléthorique. Jean Tiberi, pour sa part, a fait tourner la machine administrative. Premier adjoint dès 1983, il se rend d'autant plus indispensable que Jacques Chirac lui accorde sa pleine confiance. Aussi, autour de M. Tiberi et du maire, se constitue progressivement un autre réseau privilégié de hauts fonctionnaires et d'élus dont la carrière ne débordera pas les frontières parisiennes.

Georges Pérol, directeur général de l'OPAC jusqu'en octobre 1993, mis en examen dans l'affaire des HLM, est le plus connu de ces barons parisiens. Ami personnel de Jacques Chirac depuis les années 60, il est nommé à la direction de l'office en 1982. Il ne rend compte qu'au maire et à M. Tiberi, président de l'OPAC depuis 1983. Georges Sarre, vétéran de l'opposition au conseil de Paris, raconte volontiers n'avoir jamais pu rencontrer cet homme durant ces onze années.

Outre M. Pérol, d'autres hauts fonctionnaires vont prendre un poids grandissant. C'est le cas de Bernard Bled, à la questure et au secrétariat général de la Ville, de Jean-José Gramond, auprès de M. Tiberi, ou de Philippe Lafouge. Ce dernier, après avoir, durant dix ans, dirigé le bureau d'aide sociale de la Ville, devient, en 1988, délégué général au logement, poste qu'il vient de quitter après sa nomination, le 29 avril, au Conseil d'Etat.

C'est ce système qui, depuis un an, vacille sur ses bases. L'élection de M. Chirac à l'Elysée a bouleversé les équilibres. Libéré de cette tutelle, Jacques Dominati, désormais premier adjoint, rêve de son autonomie. *« Je ne connais rien à ces histoires de HLM. Absolument rien, si vous voyez ce que je veux dire. L'UDF était alors minoritaire »*, a-t-il déclaré au *Monde* le 4 juin. Occupé par son poste de ministre des relations avec le Parlement, Roger Romani délaisse l'Hôtel de Ville. Jean Tiberi se retrouve ainsi bien seul, avec une génération de jeunes élus RPR ou UDF parfois prompts à demander un grand ménage dans la maison. *« Le clan corse, etc., je m'en fiche*, dit, par exemple, Michel Bulte, maire-adjoint (RPR) au logement. *J'ai un mandat, un programme approuvé par le maire, et j'entends avoir les coudées franches. »* Une nouvelle période s'esquisse ainsi à l'Hôtel de Ville. Les développements judiciaires de l'affaire des HLM l'aideront sans doute à voir le jour.

François Bonnet



Un devoir de physique sur les chambres à gaz provoque une vive émotion

Une mesure de suspension pourrait être prise à l'égard d'un professeur de collège des Yvelines

Une enseignante d'un collège des Yvelines a donné au mois de février un devoir de physique proposant à des élèves de troisième de calculer le volume de monoxyde de carbone nécessaire pour gazer des juifs. Ce texte, commis par l'enseignante pour lutter, selon elle, contre l'oubli de l'Holocauste, a provoqué de très vives réactions au ministère et dans les associations. Les élèves se montrent pour leur part plus mesurés.

« CHOQUÉS, bouleversés, atterrés », les rares enseignants du collège des Sept-Mares à Maurepas (Yvelines) qui acceptent de s'exprimer ont du mal à comprendre. Comment une de leurs collègues a-t-elle pu donner en classe de troisième un devoir de physique proposant de calculer le taux de monoxyde de carbone nécessaire pour gazer des juifs ?

Sous le titre « L'essence est une substance organique », ce professeur a posé, dans une interrogation écrite, une question ainsi libellée : *« Hitler faisait mourir les juifs en les enfermant dans des camions, dont le tuyau d'échappement était branché vers l'intérieur du car. Sachant que le volume d'un car est de 50 mètres cubes, quel volume de monoxyde de carbone doit se dégager pour atteindre la proportion mortelle de 5 pour 1 000 ? Sachant que les personnes mettaient en moyenne 20 minutes à mourir, quel volume de monoxyde de carbone le moteur produisait-il à l'heure ? »* Les faits remontent au mois de février, mais ils ont été révélés sur Radio Shalom, mardi 4 juin, par des parents d'élèves.

Pourquoi avoir attendu si longtemps ? Selon certains parents, il s'agissait de ne pas perturber la vie de l'établissement. Informés *« en fin de semaine dernière par le chef d'établissement »*, la plupart des enseignants du collège se claquemurent aujourd'hui dans le silence. Le principal, Didier Deloris, n'a eu lui-même connaissance des faits que depuis quelques jours. Selon lui, l'enseignante a affirmé qu'il s'agissait de ne pas laisser l'Holocauste sombrer dans l'oubli. Elle a également fourni cette explication à des enseignants, sans paraître mesurer la gravité de son acte. Sans être une débutante dans la carrière, elle n'enseigne *que depuis trois ans* dans l'établissement : des recherches sont en cours dans les cahiers de textes des années précédentes, pour savoir si de tels sujets ont déjà été proposés aux élèves.

« TRÈS ÉNERVÉE »

Mercredi matin, les élèves du collège des Sept-Mares étaient très mesurés. Pour la plupart d'entre eux, leur enseignante, Mme Schumann, *« n'est pas raciste »*. *« D'ailleurs*, explique un élève de troisième, *elle nous a dit qu'elle était mariée avec un juif. »* Certes, pour beaucoup d'élèves, le sujet du devoir n'était pas des mieux choisis. *« C'est vrai qu'elle aurait pu choisir mille autres exemples »*, poursuit Aurélien. *« Pourtant, dans la classe*, se souvient un autre élève, *dans l'ensemble on n'a pas été choqués sauf un ou deux qui ont trouvé le sujet bizarre. »*

Quelques jours plus tard, les parents téléphonaient à l'enseignante pour se plaindre de la connotation antisémite du devoir, ce qui conduisait Mme Schumann à aborder le sujet avec d'autres collégiens. *« Elle nous a dit qu'elle avait donné un devoir à l'autre classe, où il fallait trouver la quantité de monoxyde de carbone pour exterminer des juifs et que les parents lui avaient téléphoné ; elle nous a raconté ça comme ça, elle était très énervée ce jour-là »*, commente l'un d'entre eux. Selon certains de ses élèves, Mme Schumann préparerait un livre sur cette période noire de l'Histoire.

Faisant part de *« son émotion et de son indignation »*, Armand Frémont, recteur de l'académie de Versailles, a indiqué dans un communiqué publié mardi 4 juin qu'il avait *« pris les dispositions utiles pour initier une procédure disciplinaire à l'encontre de l'enseignante en cause »*. Pour le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, il s'agit d'une *« dérive inacceptable* [...] *On a cherché à traiter de manière scientifique la pire des horreurs comme si c'était un fait sur lequel devaient s'appliquer des critères normaux. L'Holocauste mérite d'être traité comme quelque chose qui inspire un sentiment d'horreur sacrée* [...] ». Le ministre a également affirmé qu'une mesure de suspension devrait être prise *« en attendant la réunion des instances »*.

Plusieurs associations ont réagi, parmi lesquelles le MRAP, qui juge le sujet *« abominable, immoral et inacceptable »*, l'Union des étudiants juifs de France, qui estime *« impensable que l'on puisse demander à des enfants de 14 ans de se prononcer sur les modalités techniques d'extermination des juifs »*, et la Licra, qui demande la suspension de l'enseignante.

Béatrice Gurrey et Jean-Claude Pierrette

L'Holocauste et la natation synchronisée

Le choix de l'Holocauste par l'équipe de France de natation synchronisée comme thème de son programme pour les Jeux olympiques d'Atlanta soulève une polémique. Déjà présenté en compétition à trois reprises, le ballet des nageuses françaises n'avait pas créé d'incident jusqu'à ce que le quotidien *L'Equipe*, dans son édition du 4 juin, en révèle le sujet. Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a aussitôt dénoncé, sur la radio RCJ, *« un manque de sensibilité et de connaissance »*, espérant *« une décision très sage de la Fédération française de natation »*, soit l'abandon du projet.

***« Ce programme n'est pas centré sur l'Holocauste,* a réagi Jean-Paul Clémençon, directeur technique de la FFN. *Il s'agit avant tout d'interpréter un thème qui traite de la lutte contre l'exclusion et l'intolérance ; c'est une création et non l'exploitation d'une sensibilité. Il n'y a là aucune idée de banalisation de la Shoah. »* Le DTN n'exclut pas, toutefois, que la chorégraphie subisse *« des retouches »* avant les J.O.**

Le promoteur grenoblois Vincent Rivier a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu

Le traitement de cette « affaire » est contesté

GRENOBLE
de notre bureau régional

Le juge grenoblois Christian Blaes a rendu, le 6 mai, une ordonnance de non-lieu dans l'affaire du promoteur Vincent Rivier, instruite depuis 1989. Une affaire qui révélait les pratiques alors en cours dans la ville et dans laquelle on vit apparaître Alain Carignon, l'ancien maire (RPR) de Grenoble.

Vincent Rivier avait été mis en cause par Robert Bourachot, alors PDG de la société Maillard et Duclos, une filiale du groupe Lyonnaise-Dumez, qui venait de racheter son important groupe immobilier. La société de développement d'entreprises (SDE), dirigée par M. Rivier, connaissait alors de très sérieuses difficultés financières. La chute de ce personnage puissant, conseiller particulier de l'ex-maire RPR de Grenoble pour les problèmes d'urbanisme, fut brutale. Le 20 octobre 1989, le juge Régis Vanhafbrouck l'inculpa pour *« présentation de faux bilans, abus de biens sociaux, escroquerie et faux en écriture privée »*. Après cinquante-deux jours, il ressortit de prison non sans avoir versé une caution de 3 millions de francs.

Les investigations policières menées à l'office public HLM de la ville de Grenoble (Opale), client, notamment, du bureau d'étude Glitec, dirigé par M. Rivier, mirent au jour un certain nombre d'irrégularités au profit de cette société. Des documents, signés de la main de M. Carignon, incitant l'Opale à travailler avec cette entreprise furent saisis. Le 15 janvier 1990, une mission d'inspection du ministère de l'équipement rendait un rapport accablant sur la gestion de l'Opale où, expliquait-elle, *« des prestations ont été surévaluées ou payées deux fois, des factures ont été gonflées »* pour *« un engagement supplémentaire de dépenses »* évalué à 16,9 millions de francs.

Pendant quelques mois, on crut que l'« affaire Rivier » allait se transformer en « affaire Carignon ». Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris n'apprécia pas de la même façon les « erreurs » de gestion commises à l'Opale. Dans un arrêt prononcé le 18 novembre 1991, elle jugera que les faits reprochés n'étaient pas suffisamment graves pour ouvrir une information. Le dossier de l'Opale fut refermé et celui de M. Rivier mis en veilleuse pendant cinq ans.

Depuis 1991, ce dernier n'a jamais été entendu par les quatre juges d'instuction qui héritèrent du dossier ouvert par leur prédécesseur. L'ordonnance de non-lieu prise en mai par le vice-président chargé de l'instruction, Christian Blaes, sur les réquisitions conformes du parquet de Grenoble, constate la prescription des faits reprochés à M. Rivier. Curieusement, le même parquet a fait appel de cette décision le 16 mai. *« Alain Carignon était-il la cible visée derrière l'affaire Rivier ? »*, demande aujourd'hui l'avocat du promoteur, Me André Soulier.

« PETIT JEU DÉPLORABLE »

Les aspects du dossier Rivier qui concernaient directement le maire de Grenoble n'ayant pas pu prospérer, en raison d'interventions multiples effectuées auprès des magistrats et des policiers chargés de l'enquête, les juges se sont, semble-t-il, désintéressés du dossier Rivier. *« Personne aujourd'hui ne veut porter le chapeau de cette incurie. Le parquet, qui a beaucoup de choses à se reprocher dans le cadre des affaires grenobloises, essaie-t-il de faire croire que les juges d'instruction en charge du dossier Rivier furent incompétents ? Ce petit jeu est déplorable »*, déclare un magistrat du siège.

Dans les milieux proches de l'enquête sur les « affaires grenobloises », on souligne que le dossier Rivier révélait, dès 1989, les mécanismes des prélèvements politiques effectués sur les marchés publics – et qu'il aurait été possible d'y mettre fin. Mais, à cette époque, ni la justice ni les représentants de l'Etat dans le département de l'Isère n'osèrent dénoncer certains faits manifestement délictueux. Dans son rapport du mois de janvier 1990, la mission d'inspection spécialisée des HLM avait suggéré que *« les défaillances relevées dans le contrôle* [de l'Opale], *qui aurait dû être exercé par les services préfectoraux, pourraient donner lieu à une enquête administrative »*.

Claude Francillon

La Commission des droits de l'homme prend position sur l'immigration

DANS UN AVIS rendu public lundi 3 juin, la Commission nationale des droits de l'homme, instance consultative placée auprès du premier ministre, où siègent des représentants de l'administration, des cultes, des syndicats, du monde associatif et des organisations internationales, juge *« inopportunes et dangereuses »* les analyses et les propositions contenues dans le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine et le séjour irrégulier des étrangers en France (*Le Monde* du 17 avril). Adopté à l'unanimité – les représentants de l'administration n'ont pas de voix délibérative –, ce texte met également en garde le gouvernement contre la tentation de durcir la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers.

Le rapport parlementaire est vivement condamné. Ses conclusions apparaissent *« contraires aux principes »* défendus par la commission *« dans la mesure où elles tendent à accroître la méfiance à l'égard des étrangers et à augmenter la crédibilité de ceux qui incitent à une politique démagogique d'exclusion et de xénophobie, et où elles rendent plus difficile la politique d'intégration »*. La commission, présidée par Jean Kahn, *« invite le gouvernement à ne pas les reprendre dans tout projet de loi à l'étude ou à venir »*.

Elle profite de cette auto-saisine pour lancer une mise en garde aux pouvoirs publics. En 1993, sa timidité à condamner les lois Pasqua lui avait valu de nombreux reproches de la part des associations de défense des droits de l'Homme. Certains de ses membres, parmi lesquels Danielle Mitterrand, avaient même démissionné. Cette fois, la commission, si elle ne commente pas officiellement l'avant-projet de loi rédigé en mars dernier par le ministère de l'intérieur et mis en sommeil depuis lors, invite le premier ministre à ce que *« toute nouvelle disposition dans une matière particulièrement importante pour le respect de la dignité humaine lui soit soumise dans un délai utile et raisonnable »*.

La commission indique l'aune à laquelle elle jugera toute disposition sur le sujet. Elle estime notamment que *« l'accumulation de prescriptions multiples aboutit à un surcroît de contraintes administratives restrictives de liberté »*.

Et elle ajoute : *« Tout amalgame entre demandeurs d'asile et immigrés clandestins, entre immigrés et terroristes, entre étrangers en situation irrégulière et étrangers qui ne le sont pas doit être proscrit. Ce type de confusion engendre des suspicions ou des défiances à l'égard des étrangers et alimente les préjugés racistes et xénophobes à leur encontre. »*

Nathaniel Herzberg

Un élu poursuivi pour « fausse nouvelle » électorale

NANCY
de notre correspondante

LE CONSEILLER général du canton de Badonviller, une zone rurale située au sud-est de la Meurthe-et-Moselle, a comparu lundi devant le tribunal correctionnel de Nancy, poursuivi pour *« surprise ou détournement de suffrages à l'aide de fausses nouvelles, bruits calomnieux ou autres manœuvres frauduleuses »*. Bernard Martin, vainqueur aux cantonales de 1992, au premier tour, par 50,5 % des voix s'est vu reprocher par son adversaire, le divers-droite Jacques Boulanger (15,6 % des voix), maire de Badonviller, la diffusion pendant la campagne électorale d'un tract qui annonçait la création d'un parc touristique tropical. A la clé de ce « Sun Park », véritable embellie économique pour un Lunévillois cruellement sinistré, la perspective de voir générer 310 emplois.

Dans le tract, Bernard Martin, membre de la majorité départementale, accusait l'Etat de n'avoir pas mis tout en œuvre pour favoriser l'implantation du complexe touristique, d'un montant de 650 millions de francs. Surtout, l'élu ajoutait que la société promotrice était toute disposée, de son côté, à lancer le chantier ! Pourtant, le 4 mars 1992, Jacques Baudot, président (CDS) du conseil général de Meurthe-et-Moselle, avait reçu un courrier émanant du promoteur belge l'informant que celui-ci souhaitait se désengager du projet français.

Lundi, le conseiller général a plaidé la bonne foi et la sincérité, affirmant tout ignorer de la volte-face du promoteur. *« Je ne l'ai appris que le 30 mars, lors d'une réunion chez le préfet. »* Le substitut, M. Desplan, tout comme l'avocat de M. Boulanger, Me Joël Lagrange, ne l'entendent pas de cette oreille. Pour le parquet, *« des témoignages attestent que M. Martin était au courant du revirement de Sun Park au moment de la rédaction du tract »*, souligne le substitut en requérant 30 000 francs d'amende et trois ans de privation des droits civiques à l'encontre de M. Martin. Me Alain Behr, de son côté, a plaidé la bonne foi et réclamé la relaxe, s'insurgeant de voir le *« juge répressif venir juger le politique »*.

Quant au Sun Park, il n'a toujours pas vu le jour...

Monique Raux

Imbroglio autour d'un immeuble préempté

GEORGES BERGER, soixante-trois ans, retraité, tente désespérément, depuis un an, de récupérer les 700 000 francs que lui doit le ministère de l'équipement pour la vente d'un petit immeuble acheté en viager en 1984. La somme est, pour le moment, consignée à la Caisse des dépôts dans l'attente du dénouement d'un imbroglio kafkaïen.

En juin 1995, M. Berger vend son immeuble de Coutevroult (Seine-et-Marne), vide d'occupants depuis un an et situé en bordure d'autoroute, sur un périmètre de préemption. L'Etat se porte acquéreur et l'acte de vente est signé le 22 juin. M. Berger se croit tiré d'affaire. Il ignore que vendre un bien à l'Etat impose des contraintes particulières. Le code de l'urbanisme (article L. 213-14) stipule qu'en cas d'acquisition par voie de préemption le règlement intervient dans les six mois suivant la conclusion de la vente. Cette disposition n'est pas mentionnée dans l'acte de vente. On laisse néanmoins entendre à M. Berger qu'il sera payé dans les deux mois.

Mais, entre-temps, deux familles de squatters se sont installées dans le vieil immeuble. Alerté par la mairie, M. Berger se rend sur place. Il alerte le nouveau propriétaire, l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), qui a représenté l'Etat dans la transaction. Le problème va être réglé en un tournemain, pense-t-il. Le ministre du logement ne vient-il pas d'annoncer, la veille, un train de réquisitions de logements vides pour les sans-logis ? L'AFTRP propose un contrat de location aux squatters. Mais cette solution est brusquement abandonnée.

On explique alors à l'infortuné ex-propriétaire que c'est à lui de faire évacuer les lieux, par des moyens à sa convenance. Lesquels ? Doit-il se charger lui-même de la besogne ? Engager des gros bras ? Plusieurs lettres adressées au ministre de l'équipement, Bernard Pons, restent sans réponse. M. Berger n'étant plus propriétaire, il ne peut, de toute façon, agir par la voie légale. Au ministère de l'équipement, on explique très sérieusement que, dans cette affaire, *« sans précédent »*, il faut à tout prix éviter que l'Etat *« subisse un préjudice »*. Une armée de juristes est mobilisée mais aucune issue n'est trouvée.

Une solution simple serait de régulariser – fût-ce provisoirement – la situation des squatters. L'immeuble a été acquis dans le cadre du schéma directeur d'Ile-de-France pour constituer *« de la réserve foncière à très long terme »* : la présence des deux familles ne gêne aucun projet. *« Le droit rien que le droit »*, martèle-t-on, pour toute réponse, au ministère de l'équipement. Heureusement pour M. Berger, « ses » squatters se montrent plus accommodants que les services de l'Etat.

Une famille est déjà partie. L'autre a promis de faire place nette à la mi-juin. M. Berger espère qu'alors rien ne s'opposera plus au règlement de la vente. Et que l'Etat, dans un élan d'indulgence, ne lui réclamera pas de dommages et intérêts.

Christine Garin

هكذا من الأصل

Jean-Louis Arajol devient secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police

Il souhaite faire de la FASP l'interlocuteur incontournable du gouvernement

Jean-Louis Arajol a été élu, mardi 4 juin, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). Son élection par les instances fédérales dirigeantes relève d'une prise accélérée du pouvoir à la tête de la première organisation de gardiens de la paix et de gradés. Elle marque la fin de la période de vacance qui existait, au sommet de la FASP, depuis la démission de Jacky Viallet au début du mois de mai.

DANS UNE GRANDE discrétion, la journée du 4 juin a consacré le processus de prise de pouvoir qui a porté Jean-Louis Arajol à la tête de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). Sans attendre un congrès fédéral prévu à la rentrée de septembre, la commission exécutive de la FASP, *instance dirigeante de la principale* organisation de gardiens de la paix, a élu M. Arajol au poste de secrétaire général de la Fédération. Cette élection précipitée a été obtenue à l'unanimité des représentants des différents syndicats affiliés à la FASP, même si le syndicat majoritaire dans les compagnies républicaines de sécurité (le SNIP-CRS) a aussitôt protesté d'avoir été *« écarté »* des instances fédérales.

La nomination de M. Arajol fait ainsi suite à la démission du précédent dirigeant de la Fédération, Jacky Viallet, survenue il y a un mois (*Le Monde* du 4 mai). Elle s'inscrit aussi dans le prolongement de la manifestation des policiers à Paris le 29 mai, et dans la volonté de *« rénovation syndicale »* mise en avant par le nouveau patron de la FASP.

Le parcours politique de M. Arajol est celui d'un *« vrai républicain »*, selon la définition qu'il donne aujourd'hui de ses convictions, nettement marquées à gauche. Il s'inscrit dans une filiation forte, avec un grand-père anarchiste espagnol, condamné à mort par le régime franquiste, et un père boulanger et communiste. Ancien militant des Jeunesses communistes et de l'UNEF, M. Arajol a ensuite été inscrit au PS dans les années 80. Il en a démissionné en 1992 quand il a pris la tête du Syndicat général de la police – le SGP-FASP –, qui regroupe *les gradés et gardiens parisiens.* Lors de sa première rencontre avec Charles Pasqua en 1994, il se souvient d'avoir été interpellé en ces termes par le ministre de l'intérieur : *« Vous ne me connaissez pas, moi, je vous connais. Ce n'est pas un casier que vous avez aux RG, c'est un immeuble... »*

Partisan de l'*« autonomie syndicale »*, M. Arajol a su concilier les contraires pour forger la ligne politique qu'il entend imposer. Il est ainsi resté proche de Bernard Deleplace, figure dominante du syndicalisme policier des années 80, tout en conservant dans son entourage l'équipe de militants franc-maçons proches de Bernard Teper et de la société de communication *Crayon Noir*, qui avait contribué à la démission forcée de M. Deleplace.

Doté d'un réel pouvoir charismatique, à même d'enflammer par ses discours un public policier, M. Arajol incarne à présent une génération remuante de militants syndicaux convaincus du rôle social des policiers. Dans un livre publié en 1995 – *Mais que fait la police ?* (éditions Minerve) –, il proteste contre les missions ineptes qui lui furent confiées dans les commissariats parisiens : *« J'ai gardé les canards à la tour Eiffel. J'ai fait "la plante verte", "le bitume" sur tout l'arrondissement. »*

Devenu syndicaliste professionnel, M. Arajol insiste sur le rapprochement de la police et de la population, critiquant les conséquences sociales de la *« politique ultra-libérale »* du gouvernement d'Alain Juppé auxquelles les policiers sont confrontés lors des opérations de maintien de l'ordre. Il prône aussi l'association des policiers et des autres catégories de fonctionnaires, dont la manifestation du 29 mai – sous la bannière de l'Union nationale des syndicats autonomes – a constitué une illustration. Accédant au poste fédéral suprême, tout en conservant celui de patron du SGP, M. Arajol est décidé à refaire de la Fédération l'interlocuteur incontournable du gouvernement qu'elle fut dans les années 80.

Erich Inciyan

L'ancien directeur financier de Bidermann a été mis en examen

DOMINIQUE BOUCHEZ, l'ancien directeur financier du groupe textile Bidermann, a été mis en examen, mardi 4 juin, pour complicité de recel d'abus de biens sociaux, de présentation de faux bilans et de diffusions d'informations mensongères. M. Bouchez a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Le juge d'instruction Eva Joly enquête sur l'aide financière apportée par Elf Aquitaine au groupe Bidermann au début des années 1990. Elf Aquitaine était alors présidé par Loïk Le Floch-Prigent, actuel PDG de la SNCF (*Le Monde* du 27 mars 1996). Sept personnes ont été mises en examen dans ce dossier, dont Maurice Bidermann, ancien PDG du groupe. Le 25 mai, M. Bidermann a été placé en détention provisoire sur décision du juge.

DÉPÊCHES

■ **IRAN : un mandat d'arrêt international pour assassinat** a été lancé contre un ressortissant iranien, Harmad Jayhooni, considéré comme le suspect numéro un dans l'enquête sur le meurtre, le 27 mai, à Créteil (Val-de-Marne), de l'ancien vice-ministre du chah, Redza Mazlouman. M. Jayhooni, un commerçant de soixante ans établi en Allemagne, avait été interpellé le 30 mai à Bonn (*Le Monde* du 1er juin). Le mandat d'arrêt délivré à son encontre vaut mise en examen. Une procédure d'extradition est en cours.

■ **VIOLENCE : un policier, suspecté d'avoir frappé un ressortissant indien** lors d'une garde à vue dans les locaux du commissariat de Bobigny (Seine-Saint-Denis), a été mis en examen pour violences volontaires le 21 mai par le juge d'instruction Yves Maunand, du tribunal de Bobigny. Les faits, révélés par *Libération*, s'étaient déroulés dans la soirée du 29 avril, après que Gurnam Singh, un sikh de trente-quatre ans, eut été interpellé dans un squat à La Courneuve. Battu à plusieurs reprises par un fonctionnaire de police, il avait refusé de quitter les lieux et avait passé la nuit dans le cachot. Le lendemain, les policiers de la relève avaient eux-mêmes prévenu le procureur de la République, qui avait saisi l'inspection générale des services.

■ **CHÂTEAUX : Me Jean-Louis Bordenave, un avocat du barreau d'Evry** (Essonne), écroué le 15 mars dans le cadre de l'affaire dite des « châteaux japonais » (*Le Monde* daté 17-18 mars), a été remis en liberté le 31 mai, et placé sous contrôle judiciaire. Me Bordenave avait été mis en examen pour « complicité d'abus de confiance » et « faux et usage de faux ».

CARNET

DISPARITION

Pilar Lorengar

Une cantatrice au souffle immense

LA SOPRANO espagnole Pilar Lorengar est morte, dimanche 2 juin, à Berlin. Elle était âgée de soixante-quinze ans.

Ce n'est pas une diva qui disparaît, mais une artiste qui préféra le travail d'équipe aux paillettes de la carrière jet-set. Née à Saragosse, le 16 janvier 1921, Pilar Lorengar – de son vrai nom Lorenza Pilar Garcia Lorengar – fut d'abord mezzo-soprano, avant de devenir soprano après avoir remporté un concours de chant à Barcelone, en 1951. Nantie d'une voix égale sur toute la tessiture, d'un timbre moelleux, d'un souffle immense, Pilar Lorengar chanta d'abord dans son pays natal, avant d'être invitée à Paris et à Londres (1954). Grande professionnelle, elle ne tarda pas à être invitée aux Etats-Unis, où elle chanta la mélodie comme l'opéra. En 1957, elle fait ses débuts au Festival de Glyndebourne. Les Opéras de Vienne, de Munich, de Barcelone et de Madrid se la disputent. Elle chante au Festival d'Aix-en-Provence, avant de faire ses débuts à l'Opéra de Berlin en 1959. Cette maison sera son port d'attache jusqu'à ses adieux à la scène en 1990.

Cela n'empêcha pas Pilar Lorengar de chanter douze saisons de suite au Metropolitan Opera de New York. La soprano a été aussi bien Pamina de *La Flûte enchantée*, la Comtesse des *Noces de Figaro*, Dona Elvira du *Don Giovanni* de Mozart, que Elsa et Eva des *Maîtres Chanteurs* de Wagner, *Agathe* du Freischütz de Weber, *Madame Butterfly*, Mimi dans *La Bohème* et *La Tosca* de Puccini, Mélisande de Debussy, les grands rôles verdiens, jusqu'à Jenufa de Janacek. La justesse psychologique de ses interprétations, sa voix admirable, son maintien en scène faisaient de cette cantatrice un modèle pour ses collègues qui la vénéraient. Si Pilar Lorengar fut une star à Berlin et à New York, les éditeurs de disques l'auront négligée au profit de chanteuses qui ne la valaient pas toujours.

Alain Lompech

NOMINATIONS

AÉRONAUTIQUE

Jean-Paul Béchat a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 5 juin, PDG de la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation (Snecma). Il succède à Bernard Dufour, que le gouvernement avait invité à donner sa démission.

[Né le 2 septembre 1942 à Montlhéry (Essonne), ancien élève de Polytechnique, Jean-Paul Béchat a été directeur délégué aux affaires industrielles, puis directeur général adjoint de la filiale de la Snecma Hispano-Suiza. Il devient, en 1986, directeur général délégué puis PDG, de Messier-Bugatti, autre filiale, tout en étant nommé, au début de 1994, vice-président de la maison-mère, la Snecma. En juillet 1994, il devient PDG de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE).]

CFCE

Christine Chauvet, déléguée nationale du Parti républicain, ancien secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a été nommée directeur général du Centre français du commerce extérieur (CFCE), en remplacement de Pierre Letocart.

[Née le 19 septembre 1949 à Paris, titulaire d'une licence d'histoire de l'art et d'archéologie et d'un BTS de publicité, Christine Chauvet fut présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprises, de 1992 à 1995, et secrétaire d'Etat au commerce extérieur de mai à novembre 1995. Elle est vice-présidente de l'Institut d'histoire sociale depuis 1983.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Cergy.

Anne GIAMI
et
Dominique LEFEBVRE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc,
Etienne, Félix,

à Paris, le 31 mai 1996.

12, rue de l'Abondance,
95000 Cergy.

Marie-Christine et Michel DUSSOL
et leur fils
Benoît,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sandra,

mardi 24 avril 1996, à Montmorency.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

Décès

– *Patrice Garnier,*
son époux,
Marie Garnier,
sa fille,
Ainsi que ses parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Geneviève BREUSSE-GARNIER.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 7 juin 1996, à 9 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

– On nous prie d'annoncer le décès à Paris, le 1er juin 1996, de

M. André
COCATRE-ZILGIEN,
professeur des facultés de droit (c.r.).

Une messe sera célébrée le 7 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Léon, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, avenue Emile-Acollas,
75007 Paris.

– Mme Joëlle Samain,
sa compagne,
Les familles Baillou, Dornès, Pougnand, Desorbaix, Samain, Huguet, Matheron, Manvais, Bonnet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Alain DORNÈS,

survenu le 1er juin 1996, à Paris-5e, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e, le vendredi 7 juin, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bachivillers (Oise).

7, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

– Mme V.L.,
Mme Pierre Tilloy,
M. Jean-Michel Saulnier
et ses enfants,
M. le docteur et Mme Alain Sonnier
et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Tilloy,
M. et Mme Alain Tilloy
et leurs enfants,
Mme Esther Bilbao,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Micheline
GALLOT-SAULNIER,
médecin neuropsychiatre,
ancien assistant à la Salpêtrière,

pieusement décédée le dimanche 26 mai 1996.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 3 juin, en l'église *Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, dans l'intimité familiale.*

– Mme Janine Lacroix,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ivan LACROIX,

enlevé à leur tendre affection le 1er juin 1996.

Selon la volonté du défunt, la célébration et l'incinération ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

10, rue du Rhône,
68100 Mulhouse.

– M. et Mme Patrick Maspétiol
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Arnaud Maspétiol
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Levoir
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger MASPÉTIOL,
oto-rhino-laryngologiste
des Hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le lundi 3 juin 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Le service religieux sera célébré le *jeudi 6 juin, à 10 h 45, en l'église* Notre-Dame de l'Assomption, avenue du Général-Gallieni, à Meudon Bellevue.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Glanville (Calvados).

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36

– Mme Simone Jeantet,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Fernand Charles JEANTET,
avocat à la cour,
fondateur du cabinet Jantet et Associés,
inscrit au barreau de Paris depuis 1937,
ancien premier vice-président
de l'*Association nationale*
des avocats de France,
ancien président de la section
internationale de l'Association nationale
des avocats,
ancien secrétaire général de la section
de droit européen de la Société
de législation comparée,
président honoraire
de l'Association française
pour l'étude de la concurrence,
ancien administrateur
de l'Association française d'arbitrage,
ancien professeur de droit
à l'Institut du droit des affaires de Paris,
officier des Palmes académiques,
cité à l'ordre de sa brigade
(Dunkerque 1940).

Tlemcen, septembre 1912. Paris, juin 1996.

Il a été inhumé dans l'intimité familiale.

– Le docteur Nicole
Medvedeff-Chaillet,
Irène Medvedeff,
Elisabeth et Fernando Bettencourt,
Axel et Anaïs Bettencourt,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur époux, père et grand-père, le

docteur Michel MEDVEDEFF,
ancien médecin d'Air France,

le 29 mai 1996, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

147, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

Jacques FREYSSINIER,

le 6 juin 1995.

Que sa famille, ses amis et tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour.

– *Le 5 juin 1981, nous quittait*

M. Jean PUCELLE-MAUBEC.

Conférences

Fondation François-Perroux
Conférence du professeur
Enrique Iglesias,
président de la Banque interaméricaine
de développement
sur : **L'économie latino-américaine**
dans le contexte international
à l'aube du XXIe siècle,
sous la présidence de
M. Raymond Barre

12 juin 1996, à 18 heures.

14, rue Corvisart,
75013 Paris.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 6 juin 1996, à 20 h 30 : **Le communisme n'était pas marxiste !** par *M. le professeur* **Francis Kaplan** : *« Les* trois communismes de Marx » (éditions Noésis).

Communications diverses

– ***Il reste encore quelques places* disponibles** en classe préparatoire économique et commerciale, option économie, au **lycée Hector-Berlioz,** 106, avenue de Paris, 94300 Vincennes (métro Bérault). Tél. : 43-28-32-82.

Féminité et Masculinité :
Complémentarité
ou rapport de forces ?

Michèle RAPOPORT,
psychologue.

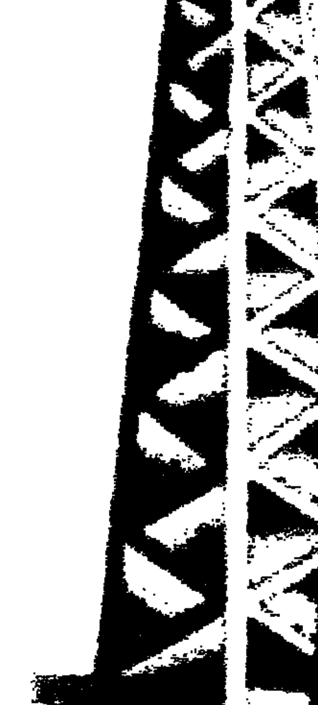
Conférence à l'hôtel
Prime Hôtel Empire,
3, rue de Montenotte, Paris-17e
(métro Ternes).

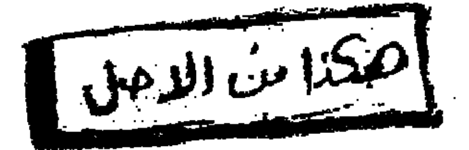
le 12 juin 1996, de 18 h 30 à 20 h 30.

Réservation : CNPG, 10, rue Pergolèse, Paris-16e.
Marie Nicollas : 44-17-61-07.
Participation : 40 francs.

– A l'occasion de la sortie du livre **En ces temps du terrible** (éditions Autres Temps), d'I. Sanader et A. Stamac, traduit du croate par J.-L. et Dj. Depierris, une soirée est organisée, en présence des auteurs, *le 12 juin 1996 à 19 h 30*, à la Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e.

– **Maison de l'Hébreu** : stages d'été du professeur Benaudis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en un temps record, toutes traductions : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.





HORIZONS

ENQUÊTE

LUKoil, or noir et péril rouge

Rien n'a, jusqu'à présent, résisté à Vaguit Alekperov, le tout-puissant président de la première société productrice de pétrole de Russie. Mais, aujourd'hui, son avenir et celui de son empire sont entre les mains des électeurs

CONFORTABLEMENT installé dans un fauteuil en cuir, au cinquième étage d'un solide immeuble de briques rouges de Moscou, Vaguit Alekperov sourit. En bas, sa Mercedes blindée l'attend. Il revient de sa ville natale, Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan. Il y a conclu de très bonnes affaires. Dans deux jours, il va signer un gros, très gros contrat au Kazakhstan. Puis il s'en ira battre campagne pour la présidentielle du 16 juin, pour sauver sa fortune, son empire pétrolier et la Russie. Et il semble certain qu'une fois encore il va gagner.

Un rayon de soleil, qui traverse les persiennes, le fait grimacer. Il s'interrompt, prend la télécommande, la dirige vers les stores automatiques, fait disparaître les insolents rayons. Il retrouve son sourire charmeur. Vaguit Alekperov est comme ça. Rien, pas même le soleil, ne semble lui résister. Il aime les nouvelles technologies, connaît les bonnes vieilles méthodes, manie à merveille la franchise et le silence, l'ouverture et le secret. *« Vous connaissez mon passé, je suppose... »*

A quarante-cinq ans, Vaguit Alekperov s'intéresse à l'avenir. Il est devenu l'un des hommes les plus puissants de Russie, de l'ex-URSS, et peut-être bientôt, si l'élection présidentielle tourne à son avantage, du monde. Il est devenu, dit-il, *« l'homme de confiance de Boris Eltsine »*, pour qui il mène activement campagne. C'est le roi du pétrole de Moscou, le Rockfeller de la nouvelle Russie, le président de LUKoil, première société productrice d'or noir du pays (57 millions de tonnes en 1995).

Il est le chef incontesté d'un géant en train d'émerger, une « major » intégrée – des puits de pétrole jusqu'aux stations-services en passant par les raffineries. *« Nous ne voulons pas devenir la plus puissante compagnie pétrolière : nous sommes la première du monde »*, assure Vaguit Alekperov. En fait, à en croire les chiffres, LUKoil n'est, pour l'instant, que la quatorzième productrice de pétrole de la planète. Mais, en termes de réserves prouvées, elle est, avec 8 milliards de barils, la deuxième, juste après la Royal Dutch/Shell, une fois exclues les compagnies nationales des pays producteurs. *« Ce sont les réserves qui comptent ! »* : Vaguit Alekperov tape du poing sur sa table basse. Selon une nouvelle estimation en cours, les réserves probables de la société en feraient le leader mondial.

> « Nous ne voulons pas devenir la plus puissante compagnie pétrolière : nous sommes la première du monde »

Pourtant, LUKoil est presque inconnue en Occident : elle n'est pas encore cotée sur les marchés financiers internationaux, n'apparaît pas dans les listes des grandes entreprises. Sur le marché, elle ne vaut d'ailleurs pas grand-chose : moins de 4 milliards de dollars, alors qu'Exxon, avec des réserves bien inférieures, a une capitalisation de plus de 100 milliards de dollars. Si LUKoil est sous-évaluée, c'est, avant tout, en raison du risque politique. Personne ne peut garantir que les actions de la compagnie ne vaudront pas demain ce que vaut l'emprunt russe – rien. *« En Russie, nous allons peut-être connaître une nouvelle révolution »*, s'inquiète le chef des relations publiques de LUKoil.

Vaguit Alekperov s'est donc jeté dans l'arène politique, derrière Boris Eltsine. *« Je ne fais pas ça pour moi, pour sauver mon argent,* assure-t-il, *mais parce que je ne veux pas que l'on revienne à l'ancien système. »* Aujourd'hui, l'élection en Russie *« n'est pas le choix d'un président, mais d'un système »*, répète-t-il. Le magnat dit craindre que les communistes, s'ils reviennent au pouvoir, ne nationalisent LUKoil. *« Nous ne sommes pas en Pologne. Je connais les communistes russes, ils n'ont pas changé. J'étais moi-même un communiste. »*

Pourtant, il y a quelques mois à peine, le patron de LUKoil tenait un tout autre discours. Il affirmait, alors, qu'une victoire des communistes *« ne changerait pas le cours des réformes »*, que ce serait *« business as usual »*. Aujourd'hui, il prédit une catastrophe en cas de victoire des « rouges ». Que s'est-il passé ?

Vaguit Alekperov assure qu'il n'a pas négocié avec le PC russe : *« On ne peut pas s'entendre avec ces gens-là. »* Pourtant, sous le couvert de l'anonymat, un cadre de LUKoil raconte une version moins glorieuse : *« LUkoil a eu des contacts avec tous les partis, dont les communistes. Etant donné la position prise par notre président, il est logique de déduire que les négociations ont échoué. »* Fin mai, la publication du programme économique du candidat communiste à la présidentielle, Guennadi Ziouganov, expliquait bien des choses : *« Le pétrole et le gaz russes, comme toutes les richesses naturelles, sont le trésor de toute la Russie et non les biens personnels de « généraux » du gaz et du pétrole »*, écrit M. Ziouganov, promettant la *« prise de contrôle »* par l'Etat des producteurs d'énergie. Vaguit Alekperov n'a pas le choix : sa société et lui-même sont dans la ligne de mire des communistes... Au moment même où tout lui souriait.

Car Vaguit Alekperov, Azéri d'origine devenu russe, est aussi le *« roi de la Caspienne »*. Les réserves de cette mer enclavée pourraient atteindre le chiffre astronomique de 70 milliards de barils, selon un responsable de la production de sa compagnie. Toutes les sociétés pétrolières occidentales, surtout américaines, qui, du Kazakhstan à l'Azerbaïdjan, ont voulu exploiter l'or noir de la Caspienne en écartant LUKoil, ont été peu à peu obligées de revenir à de meilleurs sentiments.

A Bakou, les tentatives de coup d'Etat – où l'on détectait parfois la main de Moscou – se sont multipliées. Au Kazakhstan, l'exploitation du pétrole du champ de Tenguiz (50 % pour l'américain Chevron, 25 % pour Mobil, 25 % pour le gouvernement kazakh) a connu bien des vicissitudes. Chevron, qui a déjà investi plus de 500 millions de dollars dans ce gisement (6 à 9 milliards de barils de réserves), a eu les pires difficultés à exporter son pétrole. En raison de *« difficultés techniques »*, le consortium de Tenguiz n'a réussi à obtenir, malgré un contrat en bonne et due forme, qu'un tiers des capacités d'exportation promises par l'oléoduc contrôlé par l'Etat russe.

Moscou en général, et le président de LUkoil en particulier – qui *« ne fait pas de politique »* – se disent, bien entendu, totalement étrangers à ces ennuis. Pourtant, les problèmes semblent s'arranger étrangement vite depuis que LUkoil a eu sa part du gâteau. En Azerbaïdjan, la compagnie russe a finalement obtenu 10 % des actions dans un premier champ offshore, 32,5 % dans le deuxième et 10 % dans un troisième. Faute de capitaux et en raison des risques, *« nous ne voulions pas plus »*, dit, satisfait, Vaguit Alekperov. Parallèlement, et comme par enchantement, les relations entre Moscou et Bakou se normalisent. Au Kazakhstan, le consortium, pour construire un nouvel oléoduc (1,5 milliard de dollars), a été « restructuré » fin avril. La Russie a obtenu 34 % dans le projet (24 % pour l'Etat, 12,5 % pour LUKoil, 7,5 % pour Rosneft). *« Pendant longtemps, nous n'étions pas d'accord avec la répartition des actions. Maintenant, nous sommes satisfaits de la part de la Russie »*, a dit le président Eltsine, présent à la cérémonie de signature. Chevron serait même en train de céder une partie de ses parts dans l'exploitation à LUKoil. *« Maintenant, tout va bien se passer »*, assure le patron de LUKoil. On le croit volontiers.



QUELQUE chose, toutefois, énerve le patron de LUKoil : ce sont les questions sur la Tchétchénie en guerre. C'est par cette petite République séparatiste du sud de la Russie que devrait, d'ici quelques mois, transiter l'or noir de la Caspienne vers le port russe de Novorossisk. LUKoil a déjà acheté 26 % des actions du port et y construit une raffinerie. Des attentats contre l'oléoduc ? *« Il y a des risques partout »*, s'énerve Vaguit Alekperov, avant d'ajouter : *« Ce n'est pas l'intérêt des Tchétchènes que le pétrole ne passe pas par chez eux. D'ailleurs, l'oléoduc fonctionne toujours. »* L'option turque de construction d'un oléoduc par le sud ? *« Vous pensez que la Turquie est plus sûre ? Avec la guérilla kurde ! »*, lance-t-il. Simple coïncidence ? Les séparatistes du Kurdistan trouvent un bon accueil à Moscou.

Autour de la Caspienne, seuls les Tchétchènes semblent encore faire obstacle aux plans d'Alekperov. Les sociétés et les gouvernements occidentaux l'ont appris à leurs dépens : LUKoil est un charmant partenaire, mais un adversaire redoutable. Personne dans l'ex-URSS, des pays baltes à la Moldavie, du Caucase à l'Asie centrale, n'ignore la LUkoil et Alekperov, le petit Azéri devenu grand Russe, l'homme qui transforme ses rêves *en réalité.*

C'est ainsi que ce cadet d'une famille de cinq enfants s'est propulsé dans les hautes sphères du pouvoir soviétique. C'est ainsi que ce fils d'ouvrier du pétrole de Bakou a créé LUKoil. C'est comme cela que ce jeune technicien, qui n'hésitait pas à se planter devant la fuite d'un oléoduc pour exiger, malgré le danger, qu'on la colmate, s'est promis de dominer le monde de l'or noir. *« Je dois aussi aimer le risque »*, reconnaît-il les yeux rieurs. Il fallait sûrement l'aimer pour construire LUKoil. A en croire la légende, le communiste Vaguit Alekperov aurait ainsi presque risqué le goulag !

A peine diplômé de l'Institut pétrochimique de Bakou, le jeune ingénieur part pour la Sibérie. En 1983, il devient directeur de production à Kogalym, une petite ville qui ne produisait que quelques millions de barils par an. Premier coup du destin : sous cette petite ville reposent d'immenses réserves. Vaguit Alekperov applique ses méthodes – pas toujours orthodoxes – avec succès. Sept ans après son arrivée, la production a grimpé à 240 millions de barils. A quarante ans, en 1990, il devient premier vice-ministre du pétrole de l'URSS. A l'heure de la perestroïka, Alekperov ne tente pas de réformer le système centralisé ; il propose de transformer l'industrie pétrolière soviétique sclérosée en une dizaine de sociétés autonomes. *« J'ai eu toutes sortes d'ennuis »*, se rappelle-t-il.

L'avenir du jeune vice-ministre du pétrole ne tenait qu'à un fil quand survint le second coup du destin : en août 1991, lors du coup d'Etat conservateur avorté, son patron, le ministre du pétrole, s'est rangé du mauvais côté. Alekperov devient ministre. En pleine période de transformation. Il passe à l'action. Il crée Rosneft, la compagnie d'Etat, place à sa tête son ami Alexandre Poutilov, puis fonde LUKoil, où il regroupe les meilleurs gisements, les meilleurs ingénieurs du pays. En 1992, un décret *« ne fait que reconnaître que LUKoil existait déjà »*, assure Alekperov, qui a pris les commandes de l'entreprise.

A écouter le président de la « major » russe, « l'aventure LUKoil » est celle d'une idée (*« notre idée »*, dit-il) contre la bureaucratie. Cependant, depuis que ses amis, les hommes de l'énergie, sont aux commandes de l'Etat russe, les choses semblent avoir bien changé. Aujourd'hui, on déshabille Pierre pour habiller Paul. On prend à des sociétés d'Etat, comme Rosneft, pour agrandir des sociétés privées, comme LUKoil. Ainsi, en 1995, par un simple décret du premier ministre Tchernomyrdine, LUKoil récupère-t-elle quatre compagnies de production, qui extraient au total plus de 11 millions de barils par an... Après un profit de plus de 550 millions de dollars en 1995, LUKoil pense atteindre les 800 millions de dollars de bénéfices en 1997.

Pour LUkoil, pour les autres compagnies pétrolières russes, pour le géant du gaz russe Gazprom, la perspective d'une victoire du communiste Guennadi Ziouganov à la présidentielle ressemble chaque jour davantage à un cauchemar, le sous-sol russe renfermant 13 % des réserves mondiales de pétrole et 40 % de celles de gaz.

Les communistes veulent faire payer des impôts à ces sociétés *« protégées »*, *mettre en place* un registre du commerce *« pour savoir à qui appartient quoi »*, explique un haut responsable du Parti. Ce qui n'est évidemment pas du goût de ceux qui ont privatisé, à leur profit et à celui de leurs « protecteurs », les plus beaux joyaux de l'Etat. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, ex-président de Gazprom, serait ainsi l'un des principaux actionnaires privés de cette entreprise, premier producteur mondial de gaz.

Quant à la société LUKoil, elle compte notamment parmi ses actionnaires l'actuel ministre russe du pétrole, Iouri Chafranik, ainsi qu'Alexandre Poutilov, président de la compagnie pétrolière d'Etat Rosneft. *On comprend pourquoi* Vaguit Alekperov, qui rêve de voir les marchés financiers s'ouvrir et ses immenses réserves exploitées, qui voit déjà sa société atteindre la valeur de la Shell, sourit souvent. Et grimace parfois, quand il pense au sort que la présidentielle peut lui réserver.

Jean-Baptiste Naudet
Dessin : Killoffer

La fragmentation communautaire israélienne *par Alain Dieckhoff*

TRIOMPHE de la logique communautaire : telle est la caractéristique majeure des résultats des élections israéliennes au cours desquelles les deux grandes formations, Likoud et Parti travailliste, ont enregistré un recul sans précédent. Si les groupes d'intérêt sectoriels (en particulier les défenseurs de la tradition religieuse) ont toujours bénéficié d'une représentation spécifique à la Knesset, jamais les partis s'adressant prioritairement ou exclusivement à une catégorie de la population n'auront obtenu autant de suffrages. Le phénomène le plus impressionnant est sans conteste le succès de formations qui mobilisent des identités ethno-culturelles, russe, séfarade ou arabe.

L'entrée de sept députés « russes », sous la conduite de Nathan Charanski, constitue une première politique. Jusqu'à présent, en effet, les nouveaux immigrants cherchaient à s'intégrer au jeu politique existant, et non à créer des structures partisanes spécifiques. Ainsi, au début des années 50, l'arrivée massive des juifs originaires des pays d'islam ne conduisit nullement à une efflorescence de listes ethniques mais à leur disparition pure et simple, les nouveaux arrivants préférant voter pour le parti dominant dirigé par Ben Gourion.

Les élections de 1992, au cours desquelles les juifs de l'ex-URSS apportèrent un soutien massif aux travaillistes, pouvaient laisser penser qu'ils allaient, eux aussi, se couler dans le système en place. Or il n'en a rien été.

La mobilisation politique des « Russes » s'explique incontestablement, en grande partie, par l'accumulation de frustrations sociales. Leur haut niveau d'éducation a, paradoxalement, été un handicap : médecins, ingénieurs et architectes étaient trop nombreux pour pouvoir tous trouver un emploi dans leur spécialité d'origine. Les deux tiers des immigrants ont connu l'expérience du chômage ou une reconversion difficile, souvent assortie d'une déqualification. D'où un profond ressentiment, qui a été renforcé par un trouble identitaire. Les « Russes », provenant d'un pays à l'athéisme militant, ont en effet éprouvé beaucoup de difficultés à s'intégrer à un pays où la religion a un rôle reconnu dans l'espace public.

Cette adaptation a été d'autant plus délicate qu'un nombre important d'immigrants n'ont pas été reconnus comme juifs par le rabbinat. En prônant le mariage civil et des procédures de conversion plus rapides, le parti de l'ancien refuznik se fait ainsi l'avocat d'une identité juive plus ouverte et mobile, mieux adaptée à la société moderne.

Le projet identitaire défendu par le parti Chass va dans un sens exactement contraire. Ce mouvement de reviviscence religieuse orthodoxe, qui s'est profondément enraciné dans la vie politique israélienne depuis son apparition en 1984, s'adresse aux seuls juifs séfarades pour qu'ils reviennent à une pratique rigoriste du judaïsme. Jouant ouvertement la carte ethnique, le Chass oppose à la modernité corruptrice d'un Israël hédoniste (fondé par des ashkénazes) les valeurs traditionnelles du judaïsme séfarade qu'il s'agit de promouvoir, en particulier dans le système éducatif.

Ce discours de restauration a beaucoup séduit dans les quartiers « orientaux » des villes, frappés par les difficultés économiques et la déstructuration sociale. Cette exaltation de la tradition s'est accompagnée d'un recours systématique à la mystique. Pour donner à sa campagne électorale une aura de sainteté, le Chass n'a pas hésité à distribuer des dizaines de milliers d'amulettes contenant des invocations protectrices rédigées par un kabbaliste célèbre et promettant bonheur et protection à ceux qui soutenaient le parti. Mouvement de renaissance identitaire, le Chass est parvenu à s'imposer comme le porte-parole du second Israël, économiquement et culturellement marginalisé. Quant au troisième Israël, celui des citoyens arabes, il apparaît aujourd'hui plus aliéné par rapport à l'Etat central qu'il ne l'a jamais été. Les voix arabes se sont portées en priorité vers deux partis qui militent activement pour la « désionisation » de l'Etat juif et la défense des droits collectifs arabes.

Premier enseignement capital : le mouvement islamiste sera désormais représenté à la Knesset à travers la personne d'Abd Al Malik Dahamshe, chef de file de la liste arabe unifiée (quatre mandats). Pour leur première participation électorale, les islamistes, qui appartiennent, comme le Hamas, côté palestinien, à la nébuleuse des Frères musulmans, ont démontré une étonnante capacité de mobilisation. Deuxième enseignement : le Parti communiste (Hadash), qui, depuis une vingtaine d'années, est le premier parti dans le secteur arabe, est parvenu à renforcer ses positions en adoptant délibérément une stratégie nationaliste. Il prône désormais, pour les Arabes en Israël, la pleine et entière autonomie culturelle (avec la création d'une université en langue arabe).

Ce processus de « palestinisation » et d'islamisation stimulé par la citoyenneté problématique des Arabes en Israël et par l'émergence d'un pouvoir palestinien dans les territoires, risque d'ailleurs fort de s'accélérer avec l'arrivée au pouvoir d'une droite nationaliste qui n'a eu de cesse de délégitimer le vote arabe.

Succès, donc, des partis fondés explicitement sur une base ethnique, mais aussi pour une formation, comme le Parti national religieux (PNR), qui représente, par-delà sa diversité d'origine, le public sioniste religieux et contrôle un vaste réseau d'institutions (écoles, conseils religieux, rabbinat de l'Etat). Alors que beaucoup pensaient que l'assassinat d'Itzhak Rabin, perpétré par un homme qui était sorti des rangs des religieux nationalistes, allait réduire l'influence du PNR, ce dernier a considérablement renforcé sa représentation parlementaire (9 sièges). Après le meurtre du premier ministre, les cercles religieux ont été accusés par la gauche, de façon véhémente, d'avoir entretenu un climat de haine qui avait armé le bras de l'assassin. Cette dénonciation, parfois excessive, a eu une répercussion inattendue : souder la communauté des kippas tricotées autour du PNR alors que, depuis vingt ans, nombre d'entre eux apportaient leur soutien électoral au Likoud.

L'« explosion » des partis ethniques montre que le melting-pot à l'israélienne ne fonctionne tout simplement plus

Cette « explosion » des partis ethniques, et plus largement communautaires, montre incontestablement que le melting-pot à l'israélienne ne fonctionne tout simplement plus. S'il n'a jamais concerné les Arabes, qui ont toujours évolué aux marges de la société, les juifs, venant des cinq continents, ont été, jusqu'à la fin des années 70, transformés, avec une réussite certaine, en *Homo israelicus*.

Mais cette intégration volontariste tourne aujourd'hui à vide parce que l'identité nationale est devenue de plus en plus floue, les laïques radicaux prônant le postsionisme alors que les religieux extrémistes se font les hérauts de la théocratie. Ce déficit d'identité nationale ne pouvait que favoriser la résurgence d'ancrages communautaires.

En empruntant le chemin de la paix, Pérès avait espéré les dépasser en rassemblant son peuple autour d'un projet d'avenir : la construction d'un nouveau Moyen-Orient. Cette utopie séduisante mais sans doute prématurée, les Israéliens, traumatisés par les attentats, n'ont pas voulu y croire. Il reste à espérer que le nouvel élu ne cherchera pas à ressouder la communauté nationale en refaisant d'Israël une citadelle assiégée.

***Alain Dieckhoff** est chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et enseignant à l'IEP de Paris.*

L'homme qui vota deux fois *par Amos Oz*

L'IDÉE bizarre de « Grand Israël » n'est pas née chez les juifs orthodoxes ou ultra-orthodoxes. Ils y ont adhéré en 1967, du fait d'une absurde association entre judaïté authentique et frontières élargies. L'origine du « Grand Israël » est dans le Likoud et ses prédécesseurs, les nationalistes juifs laïcs. L'ironie de l'Histoire, une fois de plus, pourrait bien faire que le parti de la droite libère les Israéliens de cette lubie ; comme lorsque Menahem Begin a, en 1977, abandonné le Sinaï à l'Egypte en échange de la paix.

Benyamin Nétanyahou a battu Shimon Pérès de moins de 1 % des voix (30 000 électeurs). Ceci parce que, entre autres raisons, l'extrême droite israélienne a, vingt années durant, accusé ce dernier et tout le mouvement pour la paix de sympathie avec les Arabes et de trahison, répandant même à l'occasion la rumeur selon laquelle Pérès aurait « *une mère arabe* ».

Au cours de cette campagne électorale, le Likoud a utilisé des photos d'Arafat à l'air malveillant serrant la main d'un Pérès abattu. Il est vrai que le style et l'apparence de Yasser Arafat ont compté parmi les arguments les plus convaincants du Likoud. Si les Palestiniens avaient eu un chef présentant bien et portant le costume-cravate avec l'air sympathique d'un médecin de famille, il eût été beaucoup plus difficile d'inquiéter l'opinion publique israélienne en propageant l'idée que Rabin et Pérès avaient vendu leur âme à un dangereux chef de gang.

En fait, la manière qu'a la droite israélienne de présenter Arafat a souvent ressemblé à l'image que donnaient du juif les caricatures antisémites. Mais c'est désormais M. Nétanyahou qui sera pris en photo serrant la main du « *diable* ». Il n'aura d'autre choix que d'en finir avec cette « démonisation ». Très vite, je le crains, quelque Israélien exalté trouvera, à M. Nétanyahou aussi, « *une mère arabe* ».

Le bloc du « Grand Israël » – Likoud, Parti national religieux et Moledet d'extrême droite – se réduit aujourd'hui à 36 % de l'électorat. Le bloc favorable à Oslo a aussi perdu du terrain, bien qu'il détienne encore 43 % des sièges. Mais entre les deux se trouvent les « modérés », soit 21 % des représentants de la Knesset, qui approuvent les accords d'Oslo, bien qu'avec des réserves.

De plus, les partis qui précisément défendaient jusqu'ici le « Grand Israël », Likoud et Parti national religieux, ont, dans ces dernières élections, totalement fait l'impasse sur le sujet, évitant d'évoquer leurs chères implantations de la rive occidentale, pour se contenter du slogan : « *la paix et la sécurité* ». Nétanyahou lui-même a, au cours de sa campagne, mis l'accent sur son engagement en faveur des accords d'Oslo, se gardant lui aussi de la moindre allusion au « Grand Israël » et aux implantations.

Le gouvernement de Shimon Pérès a été renversé par une coalition entre Téhéran, le Djihad islamique, le meurtrier de Rabin, le Hamas et le Hezbollah

Le plus important dans ce scrutin n'est pas la victoire de Nétanyahou sur Pérès, mais bien le fait qu'après vingt-sept ans de prépondérance, l'idée de « Grand Israël » ait été reléguée en marge. Peut-être le leader du Moledet a-t-il raison lorsqu'il déclare que son parti est à présent le seul « *véritablement à droite* ». Cette droite « *véritable* », cependant, n'a pas gagné plus de deux sièges dans la nouvelle Knesset.

Le score aurait-il été différent si Itzhak Rabin n'avait pas été assassiné ? On ne le saura jamais. Mais ce que l'on sait avec certitude, c'est que le meurtrier de Rabin est le seul citoyen israélien à avoir voté deux fois : une première fois avec son arme, une deuxième fois dans l'isoloir de la prison de Beersheva. L'idée fondamentale qui se dégage de ces élections est que la grande majorité des Israéliens reste prête à troquer des territoires pour la paix. Hélas, tandis qu'il cède peu à peu la terre, Israël obtient en retour, non pas la paix, mais une vague sans précédent de terrorisme. Le gouvernement de Shimon Pérès a été renversé par une coalition entre Téhéran, le Djihad islamique, le meurtrier de Rabin, le Hamas et le Hezbollah.

Le monde arabe doit lui aussi faire son examen de conscience : la Syrie, qui exige que lui soient rendues les hauteurs du Golan selon le principe international qui veut qu'« *aucun territoire ne sera acquis par la force* », réclame aussi les sources du Jourdain et la rive orientale du lac de Tibériade. Ce sont là, en fait, des territoires israéliens que la Syrie a pris par la force dès 1948. Aucun Israélien – « faucon » ou « colombe » – ne peut souscrire à cette logique syrienne absurde.

Quant aux Palestiniens qui, à juste titre, réclament une patrie indépendante à côté d'Israël, ils peuvent encore l'obtenir en apportant à Israël la paix en échange de la terre. La paix, pas le terrorisme.

Un jour viendra où un ambassadeur israélien et un ambassadeur palestinien présenteront leurs lettres de créances aux présidents respectifs de ces deux pays voisins. Ce jour-là, le projet que Rabin paya de sa vie et Pérès de sa carrière sera réalisé. Ces deux artisans de la paix auront atteint leur objectif. Peut-être, au fond, n'est-il pas si mal que Benhyamin Nétanyahou ait été choisi, entre tous, pour mettre à exécution ce projet.

***Amos Oz** est écrivain. (Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)*
© Amos Oz 1996.

Pour une éthique de la télévision publique

par Philippe Douste-Blazy

VOILÀ quatorze ans que la France a aboli le monopole audiovisuel d'Etat. Pas une année ne s'est écoulée depuis sans que la même question se pose : comment concilier dynamique de marché concurrentiel et valeurs de service public ?

D'où vient que cette question soit posée aujourd'hui avec une vigueur si particulière ?

– De mauvaises performances de nos chaînes en terme d'audience ? Certainement pas : avec 41 % de parts de marché pour France Télévision, elles réalisent un score qui est globalement en progression.

– D'une ingérence des gouvernants ? Une telle critique, si souvent formulée dans le passé, n'est plus de mise aujourd'hui. Chacun se félicite au contraire – et à juste titre – des acquis irréversibles en matière d'indépendance de l'information, et du rôle joué par le CSA à cet égard.

– De résultats économiques décevants ? Tel n'est pas le cas puisque les comptes présentés sont revenus à l'équilibre.

– D'une comparaison désavantageuse par rapport à l'étranger ? Quiconque voyage dans d'autres pays revient pourtant en France avec le sentiment que nos chaînes publiques n'ont pas grand-chose à envier à la plupart de leurs homologues. A l'exception sans doute de la BBC, qui a su préserver une part cumulée de plus de 40 % d'audience, mais qui a aussi, il est vrai, la particularité d'être financée à plus de 80 % par la redevance.

Satisfaisants en apparence, ces critères ne rendent toutefois pas compte de la pression que font peser sur l'avenir des chaînes publiques les exigences de la formidable mutation que va entraîner la compression numérique.

Dans le paysage nouveau qui se dessine, la télévision publique ne pourra occuper la place centrale qui lui revient qu'en assurant le service public dans des conditions de totale transparence, en affirmant sa spécificité au sein du paysage audiovisuel français, en faisant vivre son exigence de qualité et sa capacité d'innovation, notamment dans le numérique.

L'enjeu des contenus, d'abord. Les polémiques lancées à l'occasion du lancement sur les ondes publiques d'émissions ostensiblement dictées par des considérations commerciales ont eu le mérite de prouver que notre degré d'exigence collectif envers la qualité des chaînes publiques était intact ; et que celles-ci, à vouloir concurrencer sur leur terrain les chaînes privées, risquaient d'y perdre leur âme.

Cette différence entre chaînes publiques et chaînes privées, qui fait sa légitimité, la télévision publique la trouve dans le respect de certaines valeurs qui tendent à disparaître dans tous les pays où le service public télévisuel est en déclin, bref, dans une éthique de la télévision publique.

Pour maintenir cette différence, il faut que chacun joue son rôle. C'est aux pouvoirs publics de définir les missions du service public, et le cadre de son service, et aux présidents des chaînes de les mettre en œuvre.

C'est la raison pour laquelle j'entends revoir le cadre de l'audiovisuel public et les cahiers des charges et des missions de France 2 et France 3, en liaison avec le CSA. Ce sera aux hommes et aux femmes qui travaillent dans ces entreprises que reviendra la mission de traduire en image cette éthique du secteur public.

Une telle définition doit s'appuyer sur :

– la volonté de favoriser la création sous toutes ses formes ; sur une programmation complémentaire entre chaînes, combinant l'éveil de l'esprit et le sens du divertissement populaire, sur l'assurance pour le téléspectateur du respect de la personne, de ses croyances, de ses opinions et – s'agissant des plus jeunes – d'une protection contre des images de nature à choquer par leur violence ou – ce qui est tout aussi insoutenable – par leur médiocrité ou leur vulgarité ;

– *une information tournée vers le citoyen*, soucieuse de proximité, insensible au sensationnalisme ou à la pression des lobbies.

Les chaînes publiques doivent aussi aspirer à jouer un rôle majeur dans l'animation du débat public, indispensable au bon fonctionnement de la démocratie. On pardonnera au médecin que je suis de s'étonner qu'un enjeu national comme celui de la réforme de la Sécurité sociale ait à peine été esquissé sur le fond. Les exemples ne manquent pas, il est vrai, de sacrifices du rôle éducatif et pédagogique de la télévision sur l'autel de l'Audimat.

L'existence d'une chaîne du savoir ne saurait à cet égard se substituer à la mission éducative du service public, qu'il importe de renforcer. Pas plus que l'essor d'Arte ne saurait servir de prétexte à ignorer que la mission de divertissement se conçoit au sens noble du terme, c'est-à-dire en incluant l'ensemble des spectacles, des arts, et des idées qui constituent l'éventail de la vie culturelle, dans toute sa diversité.

La télévision publique ne s'éloigne jamais de sa mission, de son éthique de respect du téléspectateur, et de service du citoyen, quand elle vise vers le haut.

Second enjeu-clé de la période actuelle, la transparence de la gestion du secteur public apparaît tout aussi indispensable. La réaction, des téléspectateurs comme des personnels des chaînes, aux contrats des producteurs-animateurs prouve que l'éthique du service public ne s'incarne pas seulement dans le contenu des chaînes mais aussi dans leur fonctionnement.

Nous devons limiter la part des recettes provenant des ressources publicitaires, dans des proportions compatibles avec la situation financière

Comme dans les autres secteurs de l'activité économique, deux besoins existent : une plus grande exigence dans les prises de décision et les procédures d'évaluation ; la construction dans la durée d'un véritable dialogue social jouant pleinement son rôle dans la modernisation de ces entreprises.

Dès lors, deux questions principales se posent : l'autonomie des équipes dirigeantes et les moyens financiers d'une telle ambition.

S'agissant de l'autonomie des équipes dirigeantes, chacun constatera qu'à aucun moment elle n'a été mise en cause par la tutelle publique. Mais il est sans doute possible d'aller plus loin. Les prochaines étapes pourraient porter sur une plus grande implication effective des conseils d'administration des chaînes. J'entends dans les semaines qui viennent, avec les équipes dirigeantes des chaînes, voir comment mieux organiser le contrôle interne et le dialogue avec les conseils d'administration.

Par ailleurs, je suis personnellement favorable à l'allongement du mandat du président du groupe France Télévision à cinq ans pour lui permettre de disposer de la durée nécessaire.

Sur le plan financier, je tire des événements récents, la conclusion que nous devons limiter la part des recettes provenant des ressources publicitaires, dans des proportions compatibles avec la situation financière.

La logique commerciale conduit en effet à la recherche de « cibles » publicitaires. Or, ce ciblage des émissions pour telle ou telle catégorie de téléspectateurs est contraire à l'esprit d'une télévision publique qui doit demeurer la télévision de tous les citoyens.

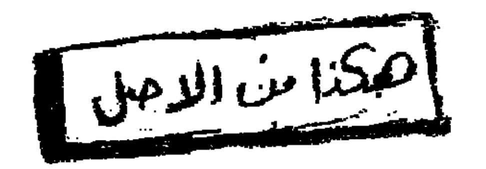
Il faut aussi avoir le souci d'éviter un trop grand déséquilibre entre les différents médias (presse, radio, télévision) dans la répartition des ressources publicitaires.

Si le mot « crise », dans son étymologie grecque, signifie « *l'instant de la décision* », c'est bien ce moment décisif que vient de vivre la télévision publique. Nul doute qu'elle en sorte rénovée et renforcée, n'en déplaise à ceux qui escomptaient son déclin et guignaient déjà ses téléspectateurs.

Fort du soutien de l'Etat et de la motivation de l'ensemble de ses personnels, le service public de la télévision reste une grande mission d'intérêt général et, j'en suis persuadé, une idée d'avenir.

***Philippe Douste-Blazy** est ministre de la culture.*

L'homme qui vot
deux fois par Amos Oz
L



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Reynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le *Monde* Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le nouveau jeu français au Maghreb

Suite de la première page

Le Maroc et la Tunisie, sans se réjouir ouvertement du drame qui frappe leur voisin, ont vu leur « cote d'amour » grandir en conséquence. L'un et l'autre ont su, il est vrai, se protéger efficacement du virus terroriste.

Souvent tendues sous la présidence de François Mitterrand, les relations entre Paris et Rabat ont connu une nette embellie depuis l'élection de Jacques Chirac. Sans être aussi cordiales, les relations avec la petite République tunisienne restent officiellement au beau fixe. C'est par le Maroc que le chef de l'Etat français a entamé, en juillet 1995, son premier voyage au Maghreb. La récente visite d'Etat de Hassan II a confirmé cette volonté de placer les relations franco-marocaines *« sous le signe de l'exception »*, selon la formule de M. Chirac, qu'une amitié de plus de vingt ans lie au souverain chérifien. Bonne fille, la République s'est inclinée. Hormis les communistes et quelques franc-tireurs socialistes, les députés français ont courtoisement accueilli, le 7 mai, sous la verrière du Palais-Bourbon, l'hôte de M. Chirac, premier chef d'Etat d'un pays du Sud invité à s'exprimer devant le Parlement.

Soucieux de redonner du souffle à la politique de la France vis-à-vis des pays arabes, M. Chirac sait pouvoir compter, en la personne de Hassan II, sur un allié précieux et un diplomate avisé. Quitte à fermer les yeux sur l'autoritarisme féodal et les excès de zèle policiers qui restent la marque du royaume.

L'AXE PARIS-RABAT

A l'heure où le Maroc s'apprête à affronter le choc de l'ouverture aux marchés européens, la relance de l'axe Paris-Rabat représente une aubaine pour les caisses du royaume. En janvier, lors d'un voyage à Marrakech, le ministre français de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a annoncé l'allègement de 1 milliard de francs de la dette marocaine. Cette prodigalité a été d'autant plus appréciée qu'elle a fait tache d'huile : Madrid et Bonn viennent, à leur tour, de faire savoir leurs bonnes dispositions financières à l'égard du Maroc. Le nouveau chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, reçu à Rabat, le 3 juin, a précisé que son pays envisageait *« avec sympathie »* la candidature du Maroc pour abriter la prochaine conférence euro-méditerranéenne. Quant au chancelier allemand, Helmut Kohl, accueilli vendredi 31 mai à Rabat, pour sa première visite d'Etat au Maghreb, il a souligné *« l'importance cruciale »* du Maroc *« pour la stabilité et la sécurité dans la région »*.

Ce regain d'intérêt ne doit cependant pas faire illusion. Les dérives mafieuses de l'économie marocaine – dont certains aspects ont été relevés par l'Observatoire géopolitique des drogues, en 1994, et par la Banque mondiale, à la fin de 1995 – sont source de préoccupations grandissantes en Europe. S'y ajoutent les incertitudes politiques liées à la succession de Hassan II.

Colosse aux pieds d'argile dans un Maghreb en transition, le Maroc, hâtivement promu *« meilleur rempart contre l'islamisme »* à l'échelle régionale, est sommé de tenir son rang. *« Les réformes structurelles, nécessaires et urgentes, n'ont toujours pas été mises en chantier. Il aurait fallu, pour cela, un gouvernement qui gouverne – ce qui n'est pas le cas. Résultat : le Maroc a pris deux ou trois ans de retard ! »*, résume un haut fonctionnaire français. Les indicateurs socio-économiques figurent *« parmi les plus mauvais du monde arabe »*, précise-t-on volontiers à Paris. Croissance démographique alarmante, analphabétisme généralisé, misère grandissante dans les faubourgs et les campagnes : cette conjonction de handicaps est une *« bombe à retardement »*, dont les groupes islamistes pourraient, à terme, tirer profit. En misant sur le Maroc pour jouer le rôle de locomotive du Maghreb, les capitales européennes ont donc pris une option à haut risque. Y en avait-il une autre ? Entre une Algérie en débâcle et une Tunisie dynamique, mais de moindre envergure, le choix d'un interlocuteur régional, nécessaire à l'instauration du dialogue euro-méditerranéen, se révélait limité.

Mieux armée sur le plan économique, la Tunisie dispose a priori de formidables atouts pour résister aux bourrasques de l'extrémisme religieux. Son système d'éducation, résolument moderniste, le statut des femmes, nettement plus libéral que la *mudawana* marocaine ou le code de la famille algérien, en font un modèle à l'échelle du Maghreb. Mais la dérive policière que connaît le pays, dirigé d'une main de fer, depuis novembre 1987, par le président Zine El Abidine Ben Ali, risque de compromettre ce bel édifice, hérité du long « règne » de Habib Bourguiba.

Dans une récente résolution, le Parlement européen s'est inquiété, pour la première fois, de *« la détérioration de la situation des droits de l'homme »* en Tunisie et a dénoncé un *« étouffement des libertés démocratiques »*. Soucieux de ménager les voisins de la turbulente Algérie, les députés européens ont néanmoins beaucoup hésité : cette résolution n'a été adoptée qu'à une courte majorité, par 97 voix « pour », 91 « contre » et trois abstentions.

Dans le camp français, le clivage a été nettement marqué, départageant les partis de gauche (socialistes et communistes), ulcérés par les excès autocratiques de M. Ben Ali, et ceux de droite (du RPR aux *« villiéristes »*), résolus à ne pas froisser la susceptibilité du régime tunisien.

L'indulgence de Paris à l'égard du Maroc et de la Tunisie peut-elle être payante ? A court terme, elle risque d'attiser les rivalités nationales. Déjà fantômatique, l'espoir de voir renaître une Union du Maghreb arabe s'éloigne à grands pas. Sous couvert de crise algérienne, utilisée comme un épouvantail, les régimes maghrébins ont trouvé, en tout cas, un argument commode pour se hâter, de plus en plus lentement, sur la voie du progrès et de la démocratisation.

Catherine Simon

Le Monde

ÉDITORIAL

A Paris, la justice passera-t-elle ?

LA corruption régnerait-elle à l'Hôtel de ville de Paris ? Telle est la grave accusation formulée par un homme du sérail, François Ciolina. Cet ancien dirigeant de l'OPAC, office HLM de Paris, a décrit par le menu au juge Halphen un système de trucages des marchés publics alimentant les caisses noires du RPR. Système s'accompagnant d'un régime de prébendes, comme en témoigne, selon lui, 1,5 million de francs de travaux effectués dans un logement social destiné au fils du maire de Paris.

Haut fonctionnaire de l'équipement, polytechnicien et ingénieur des Ponts et chaussées, M. Ciolina n'est pas *a priori* un hurluberlu spécialiste de la diffamation. Le simple fait de briser une loi du silence, décidément bien pesante à la mairie de Paris, le disqualifie-t-il ? Ecarté en 1993 de l'OPAC, mis en examen par le juge Halphen, cet homme a-t-il basculé dans la calomnie par vengeance ?

Les dénégations du maire de Paris, Jean Tiberi, qui, en niant en bloc, laisse entières de multiples zones d'ombre, ne sont guère rassurantes sur les réponses à ces questions. Elles ne rendent que plus nécessaires les éclaircissements que la justice paraît désormais seule être en mesure d'apporter. Or, après deux ans d'instruction, le juge Eric Halphen ne cesse de buter sur des obstacles dressés par le parquet et la chancellerie. Il est limité dans son champ d'investigation, plusieurs volets de l'affaire ayant été, malgré ses demandes, confiés à d'autres juridictions. Est-ce le meilleur moyen de rechercher la vérité ?

Cet affaire est d'autant plus détestable qu'elle pourrait déborder largement les frontières parisiennes. Jacques Chirac, maire de Paris de 1977 à 1995, ne peut pas ne pas se sentir concerné. Tout comme Alain Juppé, ancien maire-adjoint aux finances de la capitale, et plusieurs de ses ministres, qui se sont formés dans les complexes réseaux de pouvoir de l'Hôtel de ville. Jacques Toubon, maire du XIII[e] arrondissement et garde des sceaux, se retrouve pour sa part dans l'inconfortable position d'être juge et partie. Facilitera-t-il le travail de la justice, lèvera-t-il les obstacles placés par lui sur le chemin d'Eric Halphen ? Quelques précédents concernant des affaires parisiennes, là-encore, inquiètent. L'appartement de M. Juppé, le logement du fils de M. Juppé, le HLM du fils de M. Tiberi, les employés de maison de MM. Cabana et Pandraud mis à disposition par la Ville : chaque fois, le parquet a répondu par la négative aux demandes de poursuites, classant sans suite ces dossiers.

Les socialistes avaient payé très cher le dessaisissement du juge Jean-Pierre dans l'affaire Urba. L'opposition d'alors avait justement noté l'intenable situation d'Henri Nallet, garde des sceaux et ancien trésorier de la campagne présidentielle de François Mitterrand. M. Toubon prend aujourd'hui le risque de se retrouver dans une situation comparable. A moins qu'il accepte de se comporter en homme de droit et non de parti, en laissant passer la justice et en se montrant déterminé à ce que les procédures en cours puissent se développer librement avec pour seules limites celles fixées par le code de procédure pénale. Ce serait la seule attitude honorable.

Ravages *par Leiter*



DANS LA PRESSE

THE TIMES

■ L'explosion d'Ariane-5 ne doit pas masquer les succès de l'Europe dans l'espace (...). Le développement de l'Europe a souvent été l'objet de taquineries à travers des métaphores maladroites autour du voyage, les partisans de l'intégration souhaitant par exemple que la Grande-Bretagne ne rate pas le bus, qu'elle évite d'être exclue du premier compartiment et même qu'elle prenne la place du conducteur (...). L'explosion d'Ariane va sans doute provoquer une nouvelle série de métaphores sceptiques avec des avertissements sur la prétention européenne de vouloir voler trop haut (...). Ces sentiments peuvent se comprendre, mais la leçon réelle des malheurs de la Guyane française, c'est que la Grande-Bretagne a tout à gagner de sa participation à une agence intergouvernementale comme l'Agence européenne pour l'espace. Et un désastre – quelle qu'en soit la cause – ne doit pas jeter le discrédit sur toute une stratégie, très saine au demeurant.

DIE WELT

Claudia Ehrenstein

■ John Major, le premier ministre britannique, a voulu remporter une victoire sur Bruxelles. Et l'Europe, de fait, s'est laissé impressionner. L'assouplissement de l'interdiction d'exportation de gélatine, de suif et de sperme bovin signifie une défaite pour la protection préventive des consommateurs et une victoire pour les Britanniques qui sont, de la sorte, détournés de leurs responsabilités propres et ont fait de l'épidémie de l'encéphalite bovine spongiforme un problème européen.

RTL

Philippe Alexandre

■ Ce n'est pas une plaisanterie, l'Office des HLM de la ville de Paris s'appelle l'OPAC, l'Office public d'aménagement et de construction, et, pour être opaque, il l'a été jusqu'à une date récente, à un degré incroyable (...). C'est une page qui se tourne, peut-être pour marquer la fin de l'argent facile. La connivence du secret subit de rudes assauts, et il se trouvera toujours une bouche pour s'ouvrir (...). Les Français sont devenus hypersensibles à l'usage qui est fait de leur argent, et le service public ne sera sauvé qu'au prix d'une sévère cure de transparence.

RECTIFICATIF

ORCHESTRE DE PARIS

Contrairement à ce que nous avons indiqué (*Le Monde* du 2-3 juin et du 4 juin), Georges-François Hirsch ne quittera pas le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour l'Orchestre national de France, mais pour la direction générale de l'Orchestre de Paris, dont le directeur musical est Semyon Bychkov.

Le modèle allemand revisité

IL AURA FALLU plus de cinq ans après l'unification de l'Allemagne pour que s'amorce, de ce côté-ci du Rhin, une révision de la perception de notre grand voisin qui tienne compte des nouvelles réalités. Plusieurs ouvrages récents témoignent de cette tentative de dépasser les visions convenues qui faisaient autorité jusque-là. En homme politique nourri d'histoire, Jean-Pierre Chevènement remet en cause l'image pieuse d'une Allemagne définitivement pacifiée, hier par l'avènement de la République de Bonn, aujourd'hui par la réunification coïncidant avec le triomphe final du capitalisme libéral (*France-Allemagne, parlons franc*, Plon). Anthropologue issu du marxisme althussérien, Emmanuel Terray revisite, en un voyage philosophique, dans *Ombres berlinoises* (Odile Jacob), les lieux de mémoire du nazisme et du communisme à Berlin. Enfin, la livraison de mai de la revue *Esprit* s'interroge sur « l'Allemagne de nos incertitudes».

Le point commun à ces trois ouvrages est la constatation que l'unification de 1990 a remis en cause ce fameux « modèle allemand » construit sur le fondement du miracle économique des années 50 aux années 70, et que ce pays est maintenant entré dans une crise touchant tout à la fois ses dogmes économiques et son identité, un phénomène durable dont les responsables français n'auraient pas encore pris la juste mesure.

C'est ainsi que dans *Esprit*, Anne-Marie Le Gloannec, politologue spécialiste de l'Allemagne, constate avec pertinence : *« nous voyons l'Allemagne à la fois comme une recette et un épouvantail. La grande présence de l'Allemagne dans les débats français est due au fait que nous avons tendance à analyser les phénomènes de globalisation à travers l'Allemagne. Mais au moment où ce modèle est perçu comme un recours en France, les Allemands tentent de le transformer à petites touches, parce qu'ils sont, eux, préoccupés par l'idée du déclin de leur modèle. »*

Même si elles sous-estiment sans doute la capacité des Allemands à se mobiliser pour faire face aux situations les plus critiques, les analyses de ce type ont la vertu de mettre à mal le fantasme récurrent d'une Allemagne, européenne certes, mais attachée à étendre son modèle à une Union européenne, celle du deutschemark, rebaptisé « euro », et des gnomes de Francfort.

Les difficultés rencontrées par le modèle économique allemand s'accompagnent d'une crise, moins visible mais tout aussi réelle, celle du politique. Celle-ci est largement dissimulée par la formidable personnalité du chancelier Kohl, mais il ne faut pas s'y tromper : dans le contexte politique allemand, Helmut Kohl est un personnage atypique. En dépit de son profond enracinement dans le terroir rhénan, il a une pratique du pouvoir qui est plus proche de celle des gouvernants français que de celle qui s'est imposée dans l'histoire de la République fédérale.

CONSEILLERS VENUS DE L'ENA

Primat du volontarisme, priorité accordée au choix des hommes en fonction de leur allégeance, visions stratégiques fondées sur l'intuition personnelle et les relations individuelles avec ses homologues des grandes puissances, telles sont les caractéristiques de l'exercice kohlien du pouvoir. Que quelques-uns de ses plus proches conseillers aient fait un séjour à l'ENA n'est sans doute pas sans relation avec cet état de fait, mais il ne saurait être considéré comme une constante de la configuration des lieux de pouvoirs allemands.

Derrière cette formidable présence d'Helmut Kohl, que voit-on en effet ? Une sociale-démocratie erratique, déchirée entre ses « barons », incapable de se présenter comme une alternative crédible à l'actuelle coalition ; la CDU, redevenue cette « association pour l'élection du chancelier » qu'elle était du temps de Konrad Adenauer. Restent les Verts, qui ont réussi, grâce à de fortes personnalités comme le chef du groupe parlementaire Joshka Fischer, à s'implanter durablement dans le paysage politique allemand. Leur mutation d'un parti attaché à une seule question, celle de la défense de l'environnement, en une formation politique proposant une alternative globale est en cours, mais elle est loin d'être achevée.

Résultat : la confiance dans les « grandes machines » politiques s'effrite, l'abstentionnisme est en progrès, les néocommunistes enregistrent des succès à l'est et l'extrême droite profite des angoisses identitaires.

Bref, l'Allemagne, qui fut pendant plus d'un siècle porteuse de la réflexion théorique et philosophique sur le monde, semble n'avoir plus rien à nous dire, car la vertu de son exemple a fait long feu.

L'intérêt majeur des nouveaux regards portés de France sur l'Allemagne est de poser la « question allemande » sur des terrains où elle avait jusque-là été négligée. On s'interroge maintenant sur sa capacité à devenir une nation « normale », c'est-à-dire capable d'affirmation autonome dans le domaine de la culture et de la société. L'Europe non allemande est beaucoup plus marquée par la pensée allemande du XIX[e] siècle que l'Allemagne elle-même. L'Allemagne a de bonnes raisons historiques de se méfier des théories issues des fils de sa culture, mais cela ne l'autorise pas à dire *« je passe »* dès qu'il s'agit de penser le monde hors des catégories provinciales où elle se complait aujourd'hui.

Parlant à ses amis allemands à l'issue d'un séjour de trois ans à Berlin, Emmanuel Terray a su trouver les mots qui sont dans la droite ligne de ce *« parlons franc »* cher à Jean-Pierre Chevènement : *« Si j'avais à déplorer quelque aspect de votre attitude présente, ce serait non pas la modestie, mais au moins le scrupule qui vous retient trop souvent sur les sentiers battus du conformisme libéral. Vous voulez vous protéger de tout ce qui pourrait vous amener à un passé que vous maudissez plus que personne. (...) Vous me pardonnerez cet aveu : on a de temps à autre envie de vous crier que l'imagination n'est pas en soi un risque, que dans bien des cas les minorités ont raison, que les hérétiques sont le sel de la terre. »*

Luc Rosenzweig

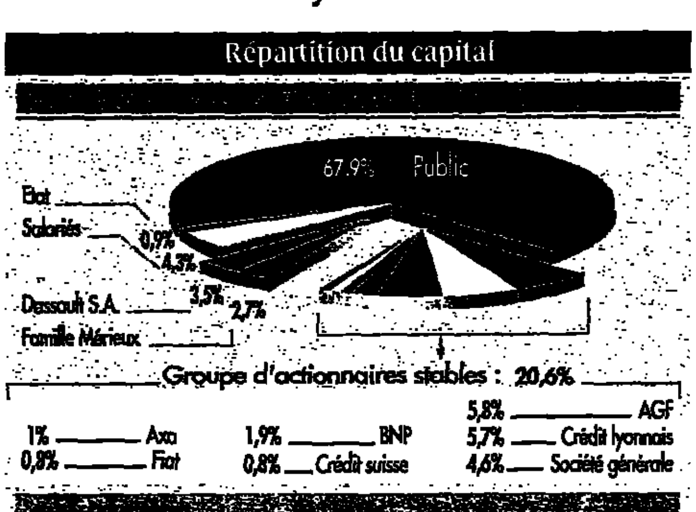
BOURSE Les rumeurs boursières au sujet de l'avenir de Rhône-Poulenc se multiplient depuis plusieurs semaines et inquiètent dirigeants et salariés. ● A DEUX REPRISES, la société a dû démentir une éventuelle scission en deux sociétés distinctes, chimie et pharmacie, et l'existence d'un projet de rapprochement avec Elf Aquitaine. ● SOUMIS A LA PRESSION d'actionnaires qui se plaignent de la faiblesse du cours de Bourse, les dirigeants de Rhône-Poulenc doivent aussi composer avec un noyau stable d'actionnaires institutionnels considéré comme fragile. Jean-René Fourtou, le président de Rhône-Poulenc, a notamment indiqué, le 17 avril lors d'un comité de groupe, que certains actionnaires *importants se trouvaient contraints* de céder leur participation. ● UNE *NOUVELLE CESSION dans la pharmacie devrait être annoncée dans les prochaines semaines.*

Rhône-Poulenc déplore le manque de moyens de ses actionnaires

Le président du groupe, Jean-René Fourtou, a indiqué le 17 avril, lors d'un comité de groupe, que certains des membres du noyau stable se trouvaient contraints de céder leur participation

LE COMITÉ CENTRAL d'entreprise de Rhône-Poulenc Chimie devait se *réunir*, mercredi 5 juin, au siège du groupe à Courbevoie (Hauts-de-Seine). A l'ordre du jour, la réorganisation de cette branche d'*activité qui passe par le regroupement* sur un seul site de la direction *fonctionnelle. Aujourd'hui, près de* 2 000 personnes travaillent au siège *dont environ 1 100 pour* Rhône-Poulenc Chimie.

Le « plan siège », qui ne concerne que la chimie, devrait entraîner la suppression de près de *500 emplois* qui se feront notamment sous forme de préretraites et de mutations dans le groupe *(Le Monde* du 25 mai). Quatre cent cinquante personnes ont été recrutées sous contrat à durée indéterminée en 1996 après 1 400 en 1995, essentiellement chez Rhône-Poulenc Rorer, dans le secteur de la santé. Désormais, avant d'embaucher, ce secteur devra regarder si aucune mutation interne n'est envisageable.



A la suite de leur fusion, Dassault et la famille Mérieux ont pris 6,2 % des actions de Rhône-Poulenc.

La réorganisation de la chimie, décidée en 1995, est fondée sur une décentralisation des responsabilités et sur une division des activités en une quinzaine de sociétés. Elle s'est intensifiée récemment et s'est concrétisée avec le remplacement du patron de la branche, François Guinot, par Philippe Desmarescaux. Cette accélération intervient au moment où le groupe est soumis à la pression des boursiers déçus des performances de la valeur. Le titre, cédé à 135 francs lors de la privatisation, évolue aux alentours de 125 francs. L'une des solutions préconisées par les financiers serait la scission en deux sociétés distinctes, chimie et pharmacie, qui permettrait de revaloriser les actions.

A chaque fois que la rumeur revient, elle provoque une flambée du titre. Pourtant cette hypothèse est repoussée par les dirigeants du groupe qui entendent poursuivre le développement autour de quatre pôles : la chimie, la santé, l'agrochimie, les fibres et polymères.

Par deux fois en l'espace de deux mois, Rhône-Poulenc a dû publier des *« mises au point »*. Le 22 mars, il démentait les rumeurs d'un rapprochement avec Elf Aquitaine, qui aurait permis au groupe pétrolier de créer un pôle pharmaceutique. Le 28 mai, de nouvelles précisions étaient apportées à la suite d'une information de l'agence Bloomberg sur une possible scission évoquée parmi d'autres alternatives, par le directeur de la santé, Igor Landau. *« Le groupe poursuit sa stratégie visant à développer ses quatre métiers dans un même ensemble... Cette stratégie est celle, qui à terme, apportera la plus grande valeur à ses actionnaires. »*

Ces spéculations boursières inquiètent les salariés. Le président du groupe, Jean-René Fourtou, s'est exprimé sur cette question le 17 avril, lors d'un comité de groupe, instance consultative qui réunit une quarantaine de représentants syndicaux. Revenant sur les rumeurs de fusion avec Elf, M. Fourtou a précisé la manière dont il avait combattu cette idée. *« J'ai pris contact avec l'Elysée, avec le premier ministre à Matignon, et je crois que nous les avons convaincus qu'il ne fallait pas se laisser séduire par les propositions de financiers qui, à la lumière de ce qu'ils ont constaté à l'étranger, voient dans de telles opérations une façon de réveiller la Bourse. »* Toutefois, précisait-il au *Monde* le 3 juin, *« ce n'est pas en tant qu'entreprise privée appelant au secours l'Etat que j'ai entrepris cette démarche. Je suis allé voir les instances ayant un administrateur chez Elf »*.

FRAGILITÉ

Interrogé par les représentants syndicaux sur la confiance qu'il accordait à son noyau stable d'actionnaires, ses propos ont été plus nuancés. *« Nous sommes dans une situation où certains groupes doivent vendre »*, peut-on lire dans le compte rendu de la réunion. M. Fourtou évoque notamment la participation de 6 % détenue par le CDR, structure de défaisance du Crédit lyonnais, chargée de vendre les actifs de la banque. Il aborde également les problèmes des autres partenaires : la famille Mérieux a des problèmes de droits de succession à régler, Dassault de son côté indique qu'il resterait bien, *« mais il va falloir mettre de l'argent dans l'aéronautique et peut être dans Aerospatiale »*. Quant aux AGF, *« n'arrivant pas à vendre un immeuble, elles doivent céder des actions »*.

« En dehors de la Société générale et de quelques autres, il n'y a personne de vraiment très costaud dans tout cela », confie-t-il à son auditoire, toujours d'après la retranscription de la rencontre du 17 avril. *« J'ai essayé de sensibiliser les syndicats, tout comme je le fais avec le gouvernement, sur la faiblesse de capacité d'investissement des investisseurs français »*, expliquait le 3 juin le président du groupe chimique, estimant qu'il trouve plus d'intérêt hors de France que dans l'Hexagone pour ses actions.

Evoquant le cours de Bourse durant cette réunion, il reconnaît qu'*« à 130 francs, on ne peut pas considérer au vu des résultats de 1995 que nous soyons sous-évalués »*. Pour mettre un terme aux diverses rumeurs, l'impératif est de voir le titre s'apprécier de nouveau. *« Nous serions vraiment à l'abri si nous cotions 180 francs »*, avance-t-il. *« Pour que le cours de l'action monte, il est clair que la première chose à faire est d'avoir de meilleurs résultats. »* La rencontre avec le comité de groupe aura duré près d'une heure ce jour-là, mais n'a pas vraiment apaisé les inquiétudes.

Dominique Gallois

Un lourd programme de cessions

Rhône-Poulenc devrait annoncer une nouvelle cession dans la pharmacie au cours des prochaines semaines, selon les propos d'Igor Landau, responsable du secteur santé, mardi 4 juin. Celle-ci pourrait concerner certaines activités de Fisons. Après le rachat du groupe britannique, spécialisé dans le traitement des maladies respiratoires, pour 1,83 milliard de livres (14,3 milliards de francs), le groupe avait fait part de son intention de céder rapidement les équipements scientifiques et les produits de laboratoire de Fisons. La première activité a été vendue au début de l'année.

Afin de se désendetter, le groupe de pharmacie et de chimie a prévu de vendre pour 10 milliards de francs d'actifs en deux ans, dont la moitié dans la santé. Dans la chimie, Rhône-Poulenc s'est déjà séparé de ses activités dans le carbonate de soude, les films polyester, l'acétate de vinyl. Dans la pharmacie, il a réalisé jusqu'à présent 1,5 milliard de francs de cessions d'actifs.

Le changement de statut de France Télécom s'impose de guerre lasse

MARDI 4 JUIN, le taux de grévistes chez France Télécom s'est *élevé à 31,9 %. Le chiffre est sans* appel : inférieur de treize points au taux affiché lors de la dernière mobilisation à l'appel de l'ensemble des principaux syndicats (CGT, SUD, CFDT, FO et CFTC), le 11 avril, il signifie que les salariés de l'exploitant téléphonique français, dans leur grande majorité, ne s'opposent plus au changement de statut et à la privatisation partielle.

La transformation de France Télécom en société anonyme est programmée pour le 1er janvier 1997 par le gouvernement, dont le projet de loi doit être examiné par le Sénat du lundi 10 au vendredi 14 juin, avant d'être soumis à l'Assemblée nationale. La vente d'une partie du capital de France Télécom en Bourse devrait, selon Michel Bon, son président, intervenir au premier semestre 1997.

La journée du 4 juin constitue un échec pour les organisations syndicales, dans leur ensemble hostiles à l'évolution juridique décidée par le gouvernement. La CGT et *SUD*, notamment, n'ont pas su, ou pu, « capitaliser » le mécontentement et les inquiétudes des salariés, qui, lors des dernières élections professionnelles, leur ont permis à eux deux d'engranger 58 % des suffrages. Ils ont malgré tout maintenu l'appel à la grève pour les 5 et 6 juin.

Le chiffre de 31,9 % de grévistes ne doit cependant pas être interprété comme une large acceptation de la transformation de France Télécom, ou comme un quitus donné au gouvernement. Il traduit plutôt un phénomène de lassitude et d'usure chez les salariés auxquels, depuis trois ans, pouvoirs publics et direction générale répètent inlassablement qu'il faut faire évoluer l'entreprise.

M. Bon le reconnaît. *« Il y a encore beaucoup de gens qui ne veulent pas que France Télécom s'éloigne du secteur public »*, note-t-il, tout en indiquant que l'objectif, qui était de faire passer le personnel *« de l'opposition à la résignation et, pour certains, à l'acceptation »*, a été rempli, *« notamment chez les cadres, qui en 1993 étaient fortement hostiles à la réforme »*.

DES CONCESSIONS MINIMES

Ce phénomène de lassitude – ainsi que l'assurance que le gouvernement, en l'absence de rendez-vous électoral proche, ne reculerait pas – a conduit FO, tout en réaffirmant son hostilité à la privatisation partielle, à aller négocier les mesures d'accompagnement de la réforme avec M. Bon et le gouvernement. Cette négociation a probablement produit ses effets sur l'état d'esprit des salariés.

Les concessions auxquelles a consenti le gouvernement ont également pesé : outre l'affirmation, dans le projet de loi, que l'Etat demeurera majoritaire (51 %) et que les salariés fonctionnaires le resteront, il a accepté le principe du maintien du recrutement de fonctionnaires jusqu'à la fin 2001 et celui de départs en préretraite à compter de cinquante-cinq ans.

Ces concessions sont minimes. Le recrutement de fonctionnaires, par exemple, porte sur 4 500 postes, et le seuil de 51 % peut tomber rapidement avec une nouvelle loi. Les préretraites, quant à elles, seront à la charge de l'entreprise, pour laquelle elles constituent une « opportunité ». Elles permettent de rajeunir la pyramide des âges, mais aussi de faire partir certains des salariés les plus hostiles à l'évolution, parmi les techniciens et les agents des lignes notamment, dont l'activité est en chute libre et pour qui les efforts de formation en vue d'un reclassement n'ont guère été développés.

Philippe Le Cœur

■ **L'exploitant téléphonique français** a annoncé mardi 4 juin une nouvelle option tarifaire, Temporalis, permettant, moyennant un abonnement mensuel de 15 francs TTC, de réduire de 10 % le prix des appels au-delà de cinq minutes de communication, de 20 % au-delà de dix minutes et de 30 % au-delà de quinze minutes, sans limite de nombre d'appels. Ce système s'applique aux communications locales et nationales, en France *métropolitaine.*

Philips réduit la semaine de travail à 32 heures pour ses salariés du Mans



LA DIRECTION de l'usine Philips *du Mans (Sarthe) et le syndicat* CFDT, majoritaire sur ce site qui fabrique des terminaux téléphoniques sans fil et mobiles, ont conclu, vendredi 31 mai, un accord visant à réduire de trente-cinq à trente-deux heures la durée hebdomadaire du travail, tout en élargissant le temps d'utilisation des équipements de production, qui fonctionneront désormais vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, sauf les jours fériés. L'accord se traduira par la mise en place de trois équipes (matin, après-midi, nuit) travaillant trente-deux heures par semaine, quatre jours d'affilée, du lundi au jeudi. Trois autres équipes travailleront vingt-quatre heures, du vendredi au dimanche.

Selon Emile Rio, directeur des ressources humaines du groupe, le passage à trente-deux heures, qui concerne 500 salariés, devrait se traduire par des pertes *« inférieures à 1 % »* du salaire brut mensuel. Pour les équipes employées les vendredi, samedi et dimanche, les vingt-quatre heures travaillées seront payées trente-six. L'ensemble de ces mesures devraient déboucher sur 400 embauches dont 50 liées à la réduction du temps de travail elle-même et 350 liées à l'augmentation de la production consécutive à un fonctionnement sept jours sur sept.

L'usine du Mans est devenue, depuis le début de janvier, le siège mondial de Philips Consumer Communications, entité abritant les activités dédiées aux terminaux téléphoniques de l'industriel néerlandais, notamment les téléphones mobiles, dont Philips entend devenir l'un des trois premiers fabricants mondiaux. Le groupe a investi 1 milliard de francs, dont 90 % en France, pour se lancer sous sa propre marque dans ce secteur.

Sans un fonctionnement vingt-quatre heures sur ving-quatre et sept jours sur sept, le site aurait eu peu de chances d'être retenu. *« Ce besoin de flexibilité était inscrit dès le départ »*, selon François Mauduit, président de Philips France. *« Il fallait être compétitif sur le plan mondial. Il fallait utiliser tout ce qui était utilisable pour qu'une industrie qui aurait dû, logiquement, être installée dans un pays à bas coût de main-d'œuvre, puisse être installée en France. »* Le groupe compte bénéficier des mesures gouvernementales qui prévoient une diminution des cotisations de sécurité sociale pour les entreprises réduisant de plus de 10 % leurs horaires et créant des emplois.

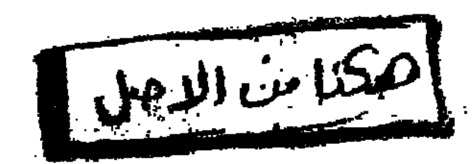
Avec l'accord conclu au Mans, 21,4 % des effectifs de Philips en production en France travailleront désormais sous la barre des trente-deux heures par semaine contre 7 % auparavant, 28,5 % des opérateurs se situant dans la fourchette de trente-deux à trente-huit heures cinquante. Le groupe emploie 6 300 opérateurs en France. Les effectifs totaux de Philips France sont de 15 357 personnes, le solde embauches-départs étant positif de 500 personnes depuis début janvier, après l'avoir été de 569 en 1995 ; ce dont s'enorgueillit le groupe, au vu du contexte des marchés dans lequel il évolue, marqué par des baisses de prix permanentes qui oblige à des gains de productivité de 5 à 10 % tous les ans.

Ph. L. C.

Comme Hewlett-Packard

Le texte signé chez Philips s'inscrit dans la logique des accords liant réduction du temps de travail des salariés et augmentation de la durée des équipements, qui, selon plusieurs experts, est la voie la plus prometteuse pour créer des emplois.

Hewlett-Packard avait signé au début de 1993 un accord comparable avec la CFDT et la CGT. Cet accord novateur devrait relancer le débat sur les aides à l'emploi : Philips pourrait bénéficier des nouvelles mesures décidées par les parlementaires le 30 mai pour favoriser la réduction du temps de travail, alors que, même sans ces mesures, l'accord aurait vu le jour.



de ses actionnaire

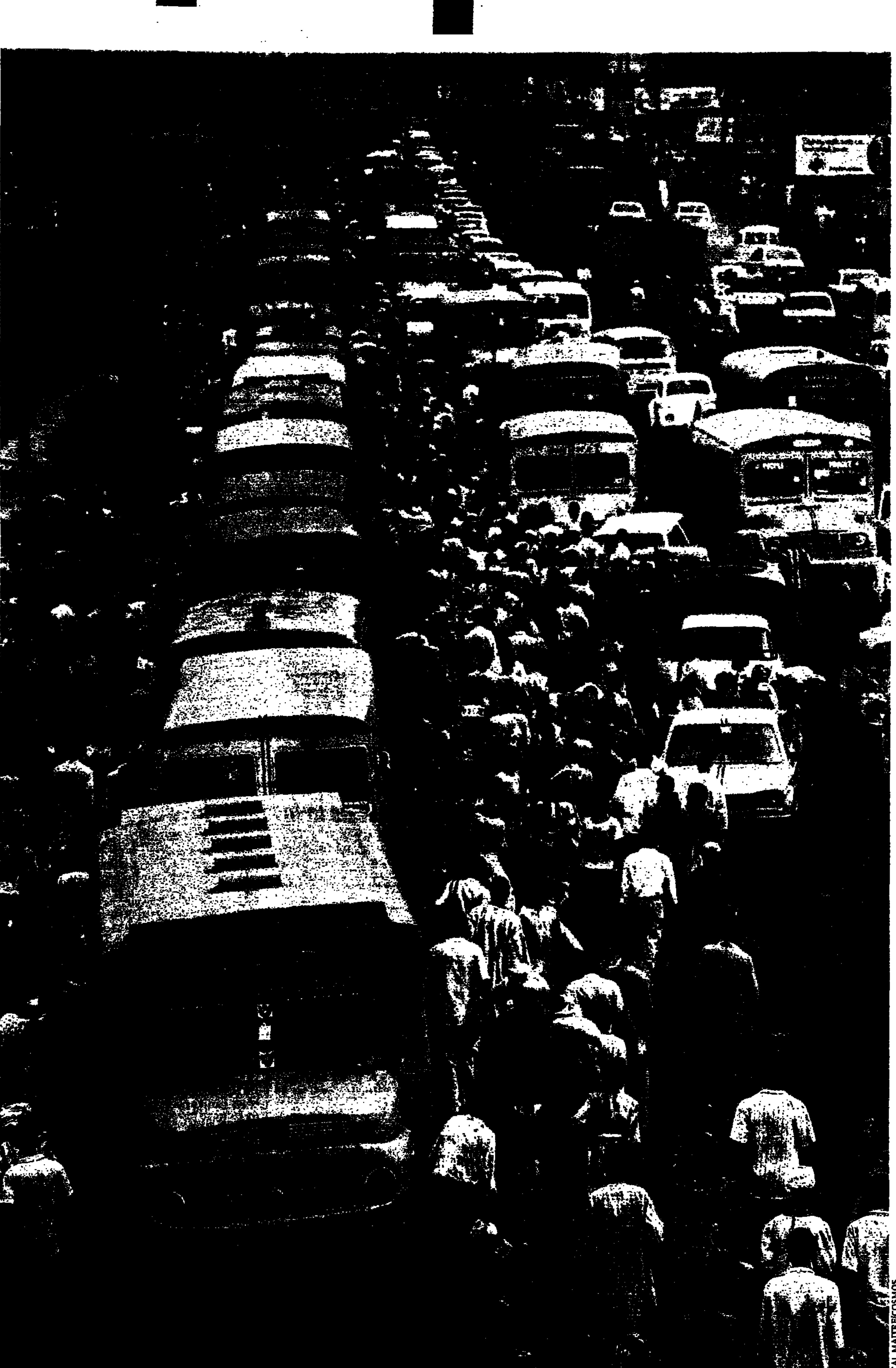
Le Monde VILLES GÉANTES

HABITAT II
Jorge Wilheim, secrétaire général ajoint de la conférence d'Istanbul, plaide pour une démocratie plus participative.
page III

LOGEMENT
TRANSPORTS
POLLUTION
Trois grands défis pour les années à venir
pages IV et V

DÉVELOPPEMENT ET GESTION
La croissance des mégapoles nécessite un aménagement planifié.
La résorption des inégalités est un enjeu-clé.
pages VI et VII

ARCHITECTURE
Les rêves de « cité radieuse » se sont éteints.
La ville du futur se cherche.
page VIII





PASCAL MAITRE/COSMOS

LAGOS. Le taux de croissance démographique actuel portera la capitale nigériane au troisième rang mondial dans vingt ans.

Au chevet des cités de la démesure

Pour deux semaines, Istanbul est la capitale du monde. Toutes les villes y tiennent « sommet », jusqu'au 14 juin, à l'initiative de l'Organisation des Nations unies. On y débat de la vie urbaine en général, mais il est clair que toute l'attention – et toutes les craintes – se concentrent sur une trentaine de points de la planisphère : ces cités géantes dont la croissance s'accélère dangereusement.

En 1950, on ne comptait que deux mégapoles de plus de 8 millions d'habitants : New York et Londres. Elles sont au nombre de vingt-deux aujourd'hui. Et les experts nous en promettent trente-trois en 2015, dont dix-sept en Asie. Il ne s'agit plus seulement d'un changement d'échelle et de situation géographique : la nature même des très grandes villes a changé. Les grandes métropoles d'hier organisaient leur territoire et le contrôlaient. Les mégapoles actuelles semblent dévorer l'espace qui les entoure, sinon être dévorées par lui. Ce ne sont plus des villes au sens traditionnel du terme, mais des conglomérats urbains aux limites de plus en plus floues.

Ces cités de la démesure ne se confondent évidemment pas. A elle seule, New York compte plus de téléphones que toutes les villes d'Afrique réunies... Pourtant, riches ou pauvres, jeunes ou anciennes, les mégapoles connaissent le même genre de difficultés : habitants mal logés, air pollué, rues congestionnées, insécurité, inégalité, exclusion. Autant dire que des débuts de solutions, trouvés ici ou là, peuvent être appliqués ailleurs. L'ONU a répertorié un millier de « bonnes pratiques », souvent très modestes, qui méritent d'être saluées.

Les grandes villes ont toujours été porteuses de l'espoir des hommes. N'y voir aujourd'hui que mal-vivre et désespérance serait absurde. Elles restent le moteur du développement, un lieu d'invention et de brassage extraordinaire. Certaines sont plus belles que jamais, malgré quelques quartiers défigurés, des ghettos périphériques et des inégalités criantes. Il y fait bon vivre... pour peu qu'on en ait les moyens. *Paris en est le meilleur exemple.*

Si l'avenir du monde – y compris son avenir écologique – se joue dans les mégapoles, la solution des problèmes de celles-ci se trouve en partie dans les villes à taille humaine et dans les campagnes. Faut-il se résigner aux concentrations démesurées de population alors que l'informatique les rend déjà de moins en moins justifiées ?

Robert Solé

Les mégapoles restent, malgré tout, le moteur du développement

L'amélioration des conditions de vie des habitants passe par une certaine densification des villes. Encore faut-il que celles-ci soient bien gérées, ce qui est loin d'être toujours le cas

LES MÉGAPOLES apparaissent comme la pointe extrême d'un mouvement d'urbanisation qui s'est accéléré, encore plus que la croissance générale de la population. Au début du XX[e] siècle, un dixième de l'humanité vivait dans les villes ; dans dix ans, ce sera le cas de la majorité et, dans trente ans, on dépassera 60 %. Parallèlement, on assiste à une concentration de cette population urbaine au profit des mégapoles.

Le monde rural d'autrefois a connu ses mégapoles : Rome en fut une dans l'Antiquité, comme Ninive ou Babylone avant elle. Leur taille était en proportion avec la population comme avec les moyens de circulation et de production d'alors. « *Cœur du monde* », elles étaient déjà des lieux de pouvoir politique – officiel ou clandestin – et économique, des centres d'échanges et d'industrie – notamment de luxe –, des lieux de plaisirs et de délinquance. Les « mégacités » nouvelles en diffèrent par deux caractéristiques. La rapidité de leur croissance : elles se sont formées en quelques années, au lieu de décennies, voire de siecles. Leur localisation dans le tiers-monde, ensuite, alors qu'autrefois l'urbanisation était le propre des pays avancés. C'est dans les pays les plus pauvres que la vitesse de croissance est la plus élevée.

Manque de ressources et rapidité de croissance, ne laissant guère de place à la planification, majorent les problèmes urbains : insuffisance des emplois « formels », contrastant avec le développement industriel et administratif d'autrefois, difficulté d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'évacuation des déchets, de transport sur des distances de plus en plus grandes, compte tenu de la faible densité des agglomérations. Le tout entrainant une pollution considérable.

Population vivant en zone urbaine

en pourcentage

	1970	1994	2025
AFRIQUE	23	34	54
ASIE	23	34	55
AMÉRIQUE LATINE	57	74	85
EUROPE	64	73	83
OCÉANIE	71	70	75
AMÉRIQUE DU NORD	74	76	85

Source : Nations unies

En un siècle, la population mondiale a quadruplé. Dans le même temps, la population urbaine a été multipliée par dix. Aujourd'hui, trois milliards de personnes vivent dans les villes. C'est au début du XX[e] siècle que les pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont franchi le cap des 50 % d'urbains. Les pays du Sud atteindront ce seuil avec cent ans de retard mais, depuis le début des années 80, ils comptent plus de citadins que dans les pays du Nord.

Les perspectives démographiques avaient déclenché l'alarme dès les années 60. Accusées de monstruosité, les mégapoles en formation paraissaient vouées à un avenir catastrophique, et leur gestion était considérée comme désespérée. On estimait que les économies d'échelle liées à la concentration humaine s'arrêtaient à partir d'un certain seuil (de l'ordre de 150 000 habitants), définissant du même coup la taille idéale de la ville. Au-delà, les surcoûts dépassaient les avantages.

Cette cité idéale théorique est aujourd'hui remise en question sous la pression de la réalité. Les villes géantes ne cessent de se multiplier, sans glisser toutes vers l'abîme annoncé. Les tentatives de bloquer leur croissance ou de les décongestionner ont échoué, à Shanghai comme à Djakarta : dans cette dernière ville, raconte Aprodicio Laquian, qui enseigne le développement urbain à Vancouver, « *le contrôle des arrivées a seulement enrichi les policiers, les imprimeurs de faux permis et les compagnies d'autobus, à cause de la multiplication des allers-retours* ». Ces essais sont d'autant plus inopérants que, dans la plupart des mégapoles, la population augmente aujourd'hui beaucoup plus par la « croissance naturelle » que par l'immigration. Enfin, on aperçoit mieux la diversité des concentrations urbaines. Où s'arrêtent les « agglomérations » si l'on ne tient pas compte des limites administratives ? Réunissant d'anciens bidonvilles et d'anciens villages, la capitale mexicaine n'est-elle pas l'esquisse d'une « *conurbation* », alliant « creux » et espaces denses, comme celle qui rassemble Tokyo, Yokohama et Osaka au Japon, ou celle qui s'organise autour de New York ?

On redécouvre aussi les vertus des grandes villes. Concentrant l'ensemble des acteurs de la chaîne économique, de la formation à la production, en passant par la recherche et la promotion, elles voient leur rôle renforcé dans une économie globalisée. Elles demeurent le moteur du développement : en Afrique, par exemple, elles créent des marchés pour les produits agricoles et poussent à la modernisation des techniques de culture.

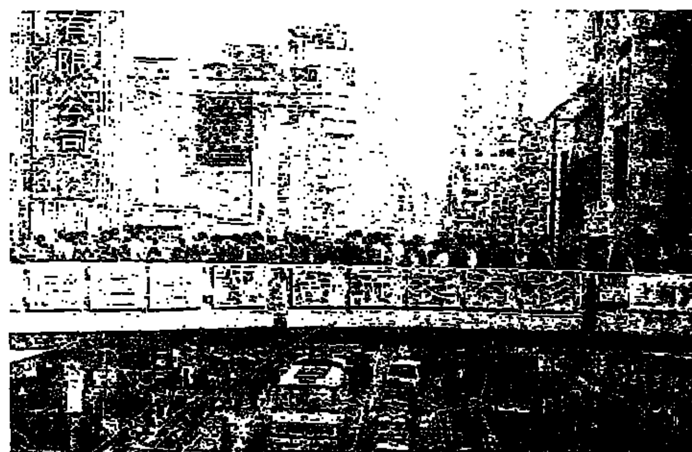
Les tentatives de bloquer leur croissance ont échoué

Cet intérêt nouveau coïncide aussi, paradoxalement, avec une attitude plus modeste des urbanistes et des aménageurs, qui ont renoncé aux espoirs anciens de créer des « cités radieuses » *ex nihilo*, ou même aux rêves de *zoning* autoritaire des activités urbaines et des catégories sociales. D'où l'idée que « *ce n'est pas la taille d'une ville qui compte, mais son mode de gestion* », comme l'écrit l'économiste Rémy Prud'homme, professeur à l'institut d'urbanisme de l'université Paris-XII, dans la dernière livraison du *Courrier du CNRS*, consacré au sommet d'Istanbul. Dans les pays développés, rappelle-t-il, la productivité des mégapoles est de 20 % à 40 % supérieure à celle du reste du territoire.

Mais les potentialités urbaines ne peuvent se déployer que dans des mégapoles bien gérées, qui peuvent faire correspondre la main-d'œuvre aux emplois. L'amélioration des conditions de vie des habitants passe par une certaine densification des villes, afin de réduire les coûts des infrastructures et des équipements. La « bonne gestion » exige une décentralisation des pouvoirs – comme des fonctions – au profit d'entités géographiques assez fortes pour disposer de ressources importantes. Les résidents doivent être associés aux décisions de façon solide et crédible, pour arriver à un équilibre entre un pouvoir central efficace et des habitants impliqués dans chaque quartier. La collaboration du secteur privé permettrait d'accroître les ressources disponibles. Ce partenariat public-privé-habitants, cette gestion démocratique seraient même capables, dit-on, de surmonter le défi pour l'environnement que constitue la forte concentration humaine des mégapoles.

La réalité des villes géantes, dans le tiers-monde en particulier, est encore éloignée de ces schémas idéaux : une course de vitesse paraît engagée entre l'augmentation de la population et la construction des logements et des équipements nécessaires. Mais, derrière la pollution, le désordre, l'absence d'emplois, des formes d'organisation collective spontanées apparaissent, comme à Lagos. A l'intérieur des mégapoles, comme à Mexico ou à Buenos Aires, d'anciens villages conservent leur vie propre et continuent à offrir l'ensemble des services et des activités. Démocratie et efficacité, justice sociale et « bonne gestion », expansion accélérée et équipements. De l'équilibre futur entre ces contraintes dépendra l'avenir des mégapoles et de leurs dizaines de millions d'habitants, « mégacitadins » pour le meilleur ou pour le pire.

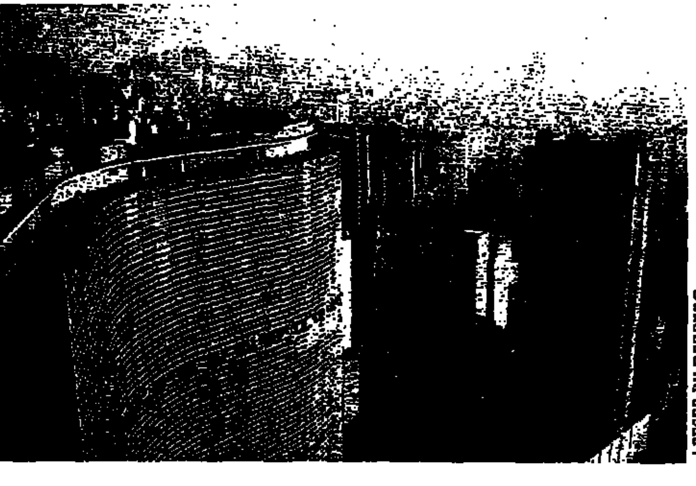
Philippe Bernard et Guy Herzlich


ERNOULT FEATURES

***SHANGHAÏ.** L'ex-ville-phare de l'Extrême-Orient dispose d'atouts majeurs pour redevenir un grand centre en Chine.*


HÉLÈNE BAMBERGER/COSMOS

***DJAKARTA.** La capitale indonésienne va connaître un doublement de sa population dans les vingt ans à venir.*


LEBSER BILDERBERG

***SAO PAULO.** Les rêves des urbanistes de créer des « cités radieuses » se sont brisés sous la pression de la réalité.*

Lagos, monstre couturé de cicatrices dans la boue de la lagune

LAGOS
correspondance

C'était un homme-oiseau. Il avait fait son nid à un coup d'aile du pont de Falomo, au bord d'un carrefour très fréquenté de la prospère Victoria Island. Dans un arbre, évidemment : un bout de carton et quelques feuilles de plastique accrochées aux branches lui faisaient une maison. La nuit, il dormait dans la lumière glauque d'une banque, haut aquarium agité par les mouvements silencieux de l'argent, il dormait dans l'éclair intermittent des lampes-torches des policiers, dans le frôlement des filles en minijupes, perruque à la Tina Turner et cuisses somptueuses, qui guettent le client le long de l'avenue. Elles ont le baccalauréat parfois, mais qui peut croire que ça suffit à payer un loyer, après dix ans d'« ajustement structurel » de l'économie nigériane ?

Le jour, de l'homme-oiseau on ne voyait que le nid. Il devait travailler dans le quartier, sur un chantier de construction, ou bien laver les voitures de ceux qui déjeunent au restaurant *Lagoon*, au bord de l'eau. Spécialités libanaises : au moment du café, la note peut atteindre le salaire (officiel) d'un ministre. Après le café, justement, les *businessmen* repassaient par-là et ça les étonnait, ce nid humain dans un arbre chétif. A 5 heures, au sortir du bureau, ça étonnait aussi les secrétaires impeccables, chemisier blanc et escarpins, serrées sur les banquettes des minibus qui les ramènent chez elles : loin, si loin des beaux quartiers de Victoria, qu'il vaut mieux ne pas y penser.

Un matin, plus de nid. On a coupé l'arbre, presque à la racine. Quelqu'un d'influent avait dû trouver que ça faisait tache, ce nid humain, ce cas extrême d'adaptation à l'environnement. Que restait-il à l'homme-oiseau quand il voulait dormir ? Les ponts. Aux dernières nouvelles, les autorités militaires de Lagos ont mené une opération en grand style pour chasser les gens qui vivaient dessous (il y en a beaucoup, si l'on compte toutes les voies express qui sillonnent cette agglomération de 1 800 kilomètres carrés) : on parlait de 2 millions de personnes. Vraiment ? Ou seulement, peut-être.

Les chiffres sont trompeurs et parfois irréels lorsqu'on parle de Lagos. Par exemple, il y a des gens qui croient que c'est une ville. Les experts des Nations unies alignent leurs statistiques : 9,7 millions d'habitants en 1994, la seizième agglomération du monde ; au taux de croissance actuel, elle deviendrait la troisième en 2024 avec 24 millions d'habitants. Vraiment ? Peut-être. Si Lagos était une ville.

RITES PROPITIATOIRES

Mais c'est un monstre couché dans la boue de la lagune, le mufle posé sur l'océan et la tête hérissée de gratte-ciel, le corps déformé de mille excroissances bizarres dans les replis noueux du Mainland, avec une colonne vertébrale de voitures bloquées pare-chocs contre pare-chocs, une queue fourchue de bidonvilles qui s'allument le soir au feu tremblant des braseros et, lorsque souffle le vent de la tempête, les toits de tôle rouillée crépitent sous la pluie comme dix mille écailles luisantes sur le dos du grand dragon. Vers minuit, du côté d'Ikeja, il déploie ses ailes dans un grondement sourd : c'est l'heure où les long-courriers prennent leur envol vers l'Europe, vers des pays où il y a des cinémas et des théâtres, des *pubs* douillets et des terrasses de café illuminées dans l'air du printemps.

Il y a trois siècles, quand pêcheurs et fermiers se fixèrent sur l'île plate qu'ils appelaient Eko, il fallait sacrifier de temps à autre une jeune fille pour apaiser les divinités de la lagune. Aujourd'hui, on sacrifie aussi à Ogun, le dieu-forgeron yorouba, saint patron des voitures et protecteur occulte des grands ponts de béton et d'acier qui relient entre elles les îles principales – Victoria, Ikoyi, Lagos – et rattachent ces îles au Mainland. Lorsqu'une série d'accidents d'autobus, en 1993, fit en quelques jours une cinquantaine de morts, le très catholique gouverneur de la ville donna son consentement pour que les prêtres puissent ériger sur le Third Mainland Bridge – le plus long d'Afrique – un petit sanctuaire afin d'y accomplir les rites propitiatoires.

Les transports sont la grande affaire de la vie quotidienne à Lagos au temps de l'austérité : comment les payer, comment les prendre d'assaut, comment y survivre par une chaleur souvent supérieure à 40 degrés. Les véhicules individuels climatisés sont le privilège des riches. A la belle époque du boom pétrolier, les heureux membres d'une *middle class* en pleine expansion changeaient de voiture tous les ans et allaient faire leurs achats de Noël à Londres. Le Nigeria était alors le premier importateur mondial de champagne.

Aujourd'hui, étudiants et employés de banque, commerçants et professeurs se battent pour grimper dans les minibus *danfo* ou les gros *molué* couleur orange, des ruines ambulantes où tant de Lagosiens passent la moitié de leur existence et qui se font, selon l'humeur et les passagers, théâtre ethnique ou forum politique, lieu de drague ou de prédication religieuse. Les camelots y vendent de tout, même des potions contre les maladies vénériennes et des amulettes pour se protéger des accidents.

Quoi d'étonnant si, dans le *pidgin english* imagé des conducteurs, la carcasse du *molué* devient une maison à part entière avec son « *balcon* » et ses « *appartements trois pièces* » (les rangées de trois sièges), son « *entrée* » et son « *petit salon* » ? Le rêve impossible de millions de personnes, attirées du fond de leur campagne par les lumières trop vives de Lagos et qui se sont entassées le long de la voie ferrée puis des autoroutes : à Mushin, Ketu et Ajegunle, où les habitants en sont réduits à lyncher des voleurs à peine plus misérables qu'eux, la densité atteint souvent six personnes par appartement d'une pièce.

UN GRAND AVENIR DERRIÈRE ELLE

Bâtie sur des bancs de sable rognés par les courants terribles de l'océan, Lagos souffre d'un manque chronique de terrains. Pour les rendre constructibles, il faut des travaux compliqués et coûteux dans des zones marécageuses. Les loyers de ces nouveaux quartiers sont excessivement chers et on a dû chasser *manu militari* – comme en 1990 au bidonville de Maroko, et en 1994 sur l'îlot de Banana – les pauvres qui y habitaient.

Même dans ces réserves de riches, on perçoit à l'œil nu l'absence de coordination entre des « *services publics* » de plus en plus privatisés : pour hâter l'installation des conduites d'eau, il faut « *dasher* » (payer sous la table) un employé qui ouvre une tranchée dans une rue fraîchement goudronnée, laquelle se transformera à la saison des pluies en fondrière, au pied des villas huppées.

Le dernier plan d'aménagement urbain date de 1980, il est resté dans les tiroirs. C'était l'époque où le Nigeria était si riche qu'il pouvait même s'offrir, pour le plaisir, des planificateurs. Il fallait bien se pencher sur l'avenir d'une agglomération qui concentre plus de 60 % du PNB, mais moins de 10 % de la population. Les revenus pétroliers se sont effondrés, et Lagos n'est plus qu'une mégapole qui a un grand avenir derrière elle, un organisme couturé de cicatrices, qui se décompose et se reconstruit sans cesse, un bric-à-brac de façades verdies par les moisissures et de faux temples grecs, de bicoques et de boutiques, soutenu par une folle énergie, tandis que la vraie richesse glisse toujours plus vers l'Est, vers le « *Nigeria utile* » du delta pétrolier.

Qui rêve de prendre sa retraite à Lagos ? Elle est un lieu de passage et d'accumulation, un village instable où coexistent des dizaines de « *tribus* » rivales. Dix mille canaux souterrains, soigneusement entretenus par les *town unions* (équivalent des tontines de l'Afrique francophone), l'attachent aux vrais villages d'un Nigeria encore à 65 % rural. Mille autres canaux la relient *via* fax et Internet à une planète virtuelle dont, on peut le craindre, elle ne sera jamais la capitale.

Emmanuel a déjà achevé sa maison, dans sa patrie de l'Est-Ibos, mais il lui manque de quoi envoyer ses six enfants au collège. Il se donne encore « *quelques années* » à Lagos avant de la quitter sans regret, « *car tout est devenu tellement dur ici* ». Kunle et sa femme, deux bourgeois élégants, ont sérieusement pensé, cet hiver, à émigrer à Londres, « *à cause de l'insécurité* » et de leur fils unique, entré à huit ans dans une des meilleures *boarding schools* anglaises pour maîtriser à fond les règles du cricket et les lois de l'informatique. Mais ils ont fait leurs comptes, et eux aussi sont restés. Car, après tout, c'est ici qu'est l'argent, le vrai sang de Lagos, ce qui la fait frémir, et bouger et mugir, le ressort profond de sa vitalité.

Michèle Maringues

Les plus grandes agglomérations entre 1994 et 2015



Jorge Wilheim, secrétaire général adjoint de la conférence « Habitat II »

« Il faut redistribuer le pouvoir, organiser la participation des habitants »

JORGE WILHEIM, soixante-huit ans, secrétaire général de la conférence de l'Organisation des Nations unies (ONU) « Habitat II » est un architecte et urbaniste brésilien. Il a dirigé l'urbanisation d'une vingtaine de villes dans son pays et construit d'importants bâtiments publics comme le Palais des congrès et le nouvel Opéra de Sao Paulo. Il a été secrétaire d'Etat à la planification puis à l'environnement au Brésil.

« Vous organisez la conférence de l'ONU dite « Habitat II » autour du postulat selon lequel le progrès humain passe inéluctablement par les villes. Sur quoi repose un tel optimisme alors que la pauvreté, la pollution, la corruption ne cessent de s'aggraver du fait de l'entassement des gens dans les zones urbaines ?

– Nous avons de bonnes raisons de croire en la ville ; notre confiance n'a rien d'un optimisme béat. La ville est un phénomène non pas naturel mais social. Toutes ses facettes, bonnes ou mauvaises, reflètent l'état d'une société. Shakespeare l'a dit : *« Qu'est-ce qu'une ville sinon ses habitants ? »* La ville, c'est un événement culturel dans la mesure où c'est l'homme qui la fait, la défait, la refait. On se plaint toujours des mauvais côtés de la vie urbaine mais on ne vante jamais ses bons aspects. Il ne s'agit donc pas d'afficher de l'optimisme mais de rechercher, dans la situation présente, qui est grave, des dynamiques pour aider les facteurs positifs à se développer.

– Où trouvez-vous ces signes encourageants ?

– Dans des projets mis en œuvre conjointement par des gouvernements, des municipalités, des organisations non gouvernementales et des entreprises privées. Ensemble, ils résolvent des problèmes, parfois à petite échelle, mais d'une manière qui est transférable, donc enrichissante pour le monde entier. Nous vivons une époque de transition où les individus, les institutions et même les Etats tendent à exclure tout ce qui est différent. C'est une manière de se préserver contre les incertitudes du futur, mais ce n'est pas bon.

» Les individus doivent se montrer moins intolérants, les groupes professionnels moins corporatistes et les nations plus ouvertes. Il faut préserver la richesse des échanges entre personnes, entre collectivités. C'est pourquoi la conférence d'Istanbul est entièrement placée sous le signe de la reconquête de la solidarité humaine. Cet aspect éthique est capital. Une ville n'est pas seulement faite d'infrastructures, de transport, d'électricité ; elle est faite de gens et de leurs interactions sociales.

– Pouvez-vous citer des initiatives que vous trouvez exemplaires ?

– Autrefois, on attendait des gouvernements qu'ils résolvent tous les problèmes. On se plaignait de l'Etat quand il n'y parvenait pas. A présent, les gens sont fatigués de cette attitude et beaucoup s'unissent pour rebâtir eux-mêmes un quartier. Cette auto-organisation peut être observée dans bien des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Quelques centaines de familles pauvres obtiennent ici ou là qu'une municipalité leur donne un terrain à bâtir. Les habitants qui n'ont pas accès au crédit peuvent faire appel aux banques spécialement créées pour prêter aux pauvres, comme la fameuse « Grameen bank », au Bangladesh, ou les banques de femmes qui fonctionnent sur plusieurs continents.

» A un niveau plus sophistiqué, la coopération entre municipalités, associations d'habitants, ONG et universités peut permettre d'améliorer la vie dans les bidonvilles. Ainsi, à Curitiba, au Brésil, la municipalité a pu mettre en place une collecte de déchets dans un quartier inaccessible aux camions en « payant » aux habitants chaque kilo de détritus par des billets gratuits d'autobus *(lire page IV)*. Le *nec plus ultra* pour améliorer la ville, c'est l'alliance permanente entre des partenaires appropriés. Cette nouvelle façon de résoudre les problèmes à partir du terrain permet d'avancer plus vite et peut modifier les relations entre la population et les municipalités.

– Le précédent sommet « Habitat », qui s'était tenu à Vancouver en 1976, avait débattu de solutions centralisées et planifiées pour maîtriser la croissance des villes. Vingt ans après, le monde a beaucoup changé et vous appelez au « moins d'Etat » et à l'alliance public-privé. Le « partenariat » ne sert-il pas d'alibi à des recettes libérales, et donc à l'acceptation des inégalités ?

– Non, le partenariat est neutre. Il peut servir à faire le meilleur comme le pire et n'obère pas le rôle de l'Etat, qui est absolument nécessaire. Certains auteurs rêvent de la disparition de l'Etat et pensent que les lois du marché résoudront tout. Mais ce n'est pas exact : l'Etat continue de représenter politiquement la volonté démocratique et l'effort pour l'égalité. Nous ne voulons pas diminuer le rôle de l'Etat mais le modifier. Il doit s'adapter à une nouvelle phase du développement mondial. La société civile se révèle capable de réaliser beaucoup de choses. Pareils changements peuvent être expérimentés plus facilement dans les villes. Il restera ensuite à puiser parmi les expériences réussies celles qui peuvent être transposées au niveau des institutions nationales. C'est l'une des perspectives que la conférence d'Istanbul veut tracer.

– Est-il possible de poser le problème de la citoyenneté urbaine au niveau mondial, en gommant les différences entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest ?

– Il est nécessaire de se poser la question de la démocratie dans tous les pays, mais il n'existe pas de solution politique unique. La représentation institutionnelle de la société et l'organisation des municipalités diffèrent selon les cultures et les groupes de pays. Pour autant, certains principes peuvent être identifiés et généralisés. A Istanbul, nous voulons obtenir de tous les gouvernements un engagement à appuyer ou créer une ambiance favorable à la participation de la société aux décisions. La façon dont chaque gouvernement africain, européen ou latino-américain met en œuvre une telle participation diffère, mais le principe peut être adopté par tous.

> « Nous souhaitons que des initiatives urbaines locales puissent accéder directement aux financements des grandes banques internationales alors que cet argent passe aujourd'hui par l'intermédiaire des Etats »

– Un débat mondial sur les villes ne suppose-t-il pas que les villes pauvres et les villes riches affrontent les mêmes difficultés ?

– Certains problèmes comme les infrastructures, le manque d'eau et d'énergie, les déchets sont communs au Nord et au Sud. Le Sud, c'est vrai, souffre d'un manque criant d'infrastructures. Mais le Nord est loin de maîtriser les problèmes du trafic automobile et de la contamination de l'air. D'ailleurs, certaines villes du Nord ne contrôlent absolument pas la pollution de l'air alors que des villes du Sud y parviennent. La division radicale Nord-Sud n'est donc pas toujours opérante.

» Reste que les pays du Sud ont beaucoup plus de problèmes à résoudre avec beaucoup moins de ressources. Mais le dynamisme de leur population est un atout pour leur développement. La croissance démographique d'une ville ne signifie pas nécessairement la montée proportionnelle des difficultés. La démographie et les migrations sont porteuses de ressources humaines supplémentaires et de créativité. Les immigrés amènent dans les villes des solutions à leurs propres difficultés. Ils créent de la richesse et des emplois, pas seulement des problèmes !

– Vous prônez aussi le renforcement des réseaux internationaux de villes. Imaginez-vous que des mégapoles coalisées puissent acquérir un poids politique et financier comparable à celui des Etats ?

– Je n'imagine pas des villes-Etats dotées d'une autonomie politique internationale. Parce qu'une ville, même énorme, n'est pas indépendante mais reste enracinée dans la culture du pays. Il faut toutefois renforcer les réseaux de villes existants, qui jouent un rôle déterminant dans les échanges internationaux d'expériences et l'apprentissage mutuel.

– Est-il possible de freiner la dégradation des conditions de vie dans les mégapoles dans les vingt prochaines années ?

– Les mégapoles doivent inventer de nouveaux modes de gestion. Un maire unique ne peut gouverner 10 ou 20 millions d'habitants. Il faut redistribuer le pouvoir, chercher des unités plus gérables, organiser la participation des habitants. On pourra ensuite déterminer des priorités d'action à partir des exigences de la population. Ce type d'ouverture ne passe pas exactement par les chemins qu'ont utilisés, jusqu'à présent, les pays démocratiques eux-mêmes.

– La conférence d'Istanbul peut-elle aboutir à une redistribution de l'aide internationale pour le développement au profit des villes et au détriment des campagnes ?

– Oui. Nous souhaitons que des initiatives urbaines locales puissent accéder directement aux financements des grandes banques internationales alors que cet argent passe aujourd'hui systématiquement par l'intermédiaire des Etats et se perd dans les tuyaux avant d'arriver aux habitants.

» Il faut aussi que les organisations internationales rompent avec l'idéologie selon laquelle les villes représentent le mal, leur gigantisme les rend ingérable et augmente les difficultés d'un pays. Non seulement cette idéologie est réactionnaire, puisqu'elle s'oppose au développement, mais elle est fausse, puisque l'exode rural ne se concentre pas uniquement sur les mégacités. Nous voulons donc amener tous les pays à se doter d'une politique urbaine, qui passe par l'appui à la croissance de villes moyennes et par le freinage des mégapoles.

» Au fond, le problème des mégacités n'est pas tant leur taille que la rapidité de leur croissance. Une ville qui grandit chaque année de 8 % n'a pas matériellement le temps d'accompagner sa croissance physique par les infrastructures nécessaires, même si elle en a les moyens financiers. Il ne s'agit donc pas de se positionner contre l'urbanisation mais de lui permettre d'être accompagnée par des investissements indispensables, de laisser à la ville le temps de se préparer physiquement. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

هكذا من الاهل

La pénurie de logements aggrave les déséquilibres sanitaires et sociaux

Même les agglomérations les plus riches se révèlent incapables d'assurer un toit à tous leurs habitants. L'exode rural massif et la transformation de ce besoin en « bien marchandable » ont entraîné une prolifération des bidonvilles

LE CENTRE des Nations unies *pour les établissements humains* évalue à plus d'un milliard, dans le monde, le nombre de personnes dépourvues d'un logement convenable et à plus de cent millions le nombre total de sans-abri. Dix millions de citadins mourraient, chaque année, du fait, notamment, de leurs mauvaises conditions de logement.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de tous les facteurs liés à l'environnement, le logement serait le plus fortement associé à la maladie et à l'espérance de vie. Enfin, le lien semble établi entre absence de logement, épidémie, criminalité et troubles sociaux. Or la moitié des habitants des pays en voie de développement ne disposent pas d'un point d'eau à moins de 200 mètres de leur logement. Et un tiers n'ont pas l'eau potable.

Pour la collectivité, investir dans le logement est loin d'être une dépense improductive : les Nations unies estiment que chaque somme investie dans la construction rapporte son équivalent au trésor public. Pourtant, loin derrière l'éducation (15 % des dépenses publiques) et la santé (6,4 %), les dépenses pour le logement n'absorberaient qu'un peu plus de 3 % des fonds publics disponibles dans le monde.

C'est l'espoir d'un travail et d'un revenu qui attire dans la ville mais c'est à travers l'accès au logement que l'on s'y stabilise.

Après la nourriture, le logement est la deuxième dépense des familles pauvres, qui peut atteindre jusqu'à la moitié de leur budget mensuel dans certains pays d'Afrique et d'Amérique latine.

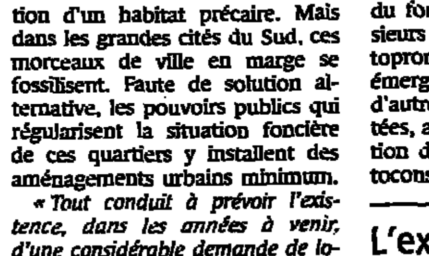
Même dans les pays développés, qui se révèlent désormais incapables de loger l'ensemble des ménages à faibles revenus, frappés de plein fouet par la crise économique, l'équilibre s'est rompu qui maintenait des liens entre quartiers riches et quartiers populaires. Dans les mégapoles modernes, des quartiers entiers sont satellisés, mis hors circuit, deviennent des lieux d'enfermement et d'exclusion.

Jusqu'à ces toutes dernières décennies, le logement n'était pas encore *« un bien marchandable »*, souligne Jean-Paul Flamand (*Le Monde des villes*, Editions Complexe). Dans nombre de pays en voie de développement, il relevait de formes coutumières de production et d'appropriation. L'exode rural massif a totalement bouleversé la donne.

L'expansion des métropoles incontrôlables a accru d'autant la demande de logements, souvent insolvable, tandis que la capacité d'offre avait tendance à se réduire. La prolifération des bidonvilles autour des mégapoles est l'expression de ce double mouvement, d'une offre toujours plus réduite et toujours plus inadaptée à la demande, d'une demande toujours plus importante, impossible à endiguer. Dans les mégapoles, 70 % à 80 % du parc de logements seraient ainsi produits par des filières plus ou moins sauvages en dehors de toute norme et règlement.

Le bidonville n'est pas une spécialité du tiers-monde, puisqu'il est apparu dans la plupart des grandes villes des pays industrialisés, au début de leur urbanisation. Toutes les sociétés ont connu, à une étape de leur histoire urbaine, une taudification de certains quartiers et la prolifération d'un habitat précaire. Mais dans les grandes cités du Sud, ces morceaux de ville en marge se fossilisent. Faute de solution alternative, les pouvoirs publics qui régularisent la situation foncière de ces quartiers y installent des aménagements urbains minimum.

« Tout conduit à prévoir l'existence, dans les années à venir, d'une considérable demande de logements dont une partie seulement sera effectivement solvable », souligne Jean-Paul Flamand. Et il insiste sur la nécessité de faire émerger, à côté des formes de plein droit de propriété du sol et des logements, des modalités originales d'appropriation et d'usage du foncier et du bâti. Il cite plusieurs types de démarches d'« autopromotion » qui commencent à émerger : création de tontines ou d'autres formes d'épargne adaptées, autoproduction ou récupération de matériaux ou encore autoconstruction.



L'expansion des métropoles a accru une demande souvent insolvable, tandis que la capacité d'offre avait tendance à se réduire

TOKYO. Vingt-six millions de personnes se déplacent chaque jour dans cette nébuleuse de 60 kilomètres de rayon.



PHILIPPE GONTIER

LE CAIRE. L'appât du gain a fait de la cité cairote un invraisemblable entrelacs de constructions anarchiques.

REZA/MAX

Car le modèle occidental, centré sur l'aide publique au logement, n'est pas exportable dans les cités tentaculaires d'Asie ou d'Amérique latine. A l'échelle de leurs besoins, le logement public, avec ses normes et ses modes de production, représente un coût insupportable pour ces pays. Dans les zones d'explosion urbaine, les logements financés par les pouvoirs publics sont réservés de fait, à cause de leur rareté, aux classes moyennes solvables quand ce n'est pas aux fonctionnaires.

Dans un tel paysage, affirmer le *« droit au logement »* a-t-il un sens ? La question, qui, sur fond de crise, fait l'objet d'une approche renouvelée en Europe, doit être débattue lors du sommet d'Istanbul. Les grandes entreprises mondiales de BTP et d'aménagement y sont d'ailleurs présentes. Au-delà du débat juridique – les Etats-Unis, par exemple, refusent le principe du « droit » au logement – ou économique – les pays du Sud font de la renégociation de leur dette un préalable à cette question –, Habitat II devrait, sur ce terrain, tracer quelques pistes pragmatiques. Un document préparatoire à la conférence est consacré, par exemple, à la nécessité de *« miser sur les femmes »* dans les politiques de développement de logements. On y rappelle que, si elles sont chefs de famille dans 45 % des cas dans certaines régions d'Afrique ou d'Amérique latine, elles ne peuvent ni contracter de crédits en leur nom, ni accéder à la propriété, ni faire valoir leurs droits à succession.

Christine Garin



Micro-urbanisation populaire à Fortaleza

CONSTRUIRE des logements pour les exclus de la croissance urbaine, créer des emplois et renforcer la démocratie locale. Telle est la triple ambition du programme « Comunidades » lancé à Fortaleza, une ville de 2,5 millions d'habitants du nord-est brésilien, par une ONG française, le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), en collaboration avec les autorités locales. Cette initiative figure parmi les douze « meilleures pratiques » mondiales retenues par l'ONU pour le « sommet des villes » d'Istanbul.

Tout est parti de l'expulsion d'une cinquantaine de familles du centre-ville suite au percement d'une avenue. Les sans-abri ont construit eux-mêmes leurs nouveaux logements grâce à un système d'aide mutuelle soutenu financièrement par le GRET et la ville. Cette « micro-urbanisation » a été complétée par la création de petites entreprises produisant des matériaux pour le bâtiment, sur lesquelles ont été greffés des ateliers de formation pour les jeunes. Des universitaires ont testé les technologies permettant la construction à coûts réduits.

GESTION SOCIALE

Cette expérience a été reprise à l'échelle régionale, permettant la création d'un millier de logements, de cinq cents emplois et la fondation d'une Ecole de planification urbaine et de recherche populaire consacrée à la formation de leaders locaux et la transmission de l'histoire des quartiers. Un « conseil d'intégration », espace de gestion, réunit chaque mois représentants des associations de quartier et des ONG, élus et universitaires. *« La construction de logements a servi de prétexte pour proposer une gestion alternative, sociale, de la ville »*, explique Patrick Bodart qui, avec Yves Cabannes, anime le GRET à Fortaleza. L'initiative a été étendue récemment à la réhabilitation de logements grâce à la mobilisation de fonds issus de l'épargne familiale, des subventions municipales et de l'aide internationale, principalement celle de la France (Etat, Caisse des dépôts, Communauté urbaine de Dunkerque, ONG), et de l'Union européenne.

Ph. Be.

Dans un même immeuble du Caire, les loyers peuvent varier de 1 à 300

LE CAIRE
de notre correspondant

Saleh F. vit comme un roi. Malgré sa soixantaine avancée et sa maigre pension, il peut jouer au veuf joyeux. Le secret de sa séduction réside dans son duplex de 300 mètres carrés avec vue imprenable sur le Nil et situé à Zamalek, le quartier le plus chic du Caire. Saleh n'a pas gagné à la loterie, il s'est contenté de payer, depuis les années 50, le loyer de son *palazzo* : 20 livres (30 francs) par mois après augmentations. Pour acheter une nouvelle automobile climatisée, il lui a suffi de sous-louer 10 000 francs par mois, durant un an, son appartement meublé à un diplomate européen.

Obayda M., dont le salaire mensuel d'ouvrier ne dépasse pas 300 francs, vit avec sa femme et ses trois enfants dans un appartement de 60 mètres carrés, dans un quartier champignon qui a poussé près de Hélouan, la banlieue industrielle la plus polluée du Caire. Il paye un loyer de 40 livres (60 francs), sans compter les 5 000 livres de « bon de sortie ». Deux de ses enfants souffrent d'asthme à cause de la poussière des cimenteries. Il envie son beau-frère qui, en soudoyant un gardien, a déniché une belle tombe dans le cimetière de Bassatine : trois pièces, cour intérieure, eau courante, électricité et, même, téléphone pour un prix qui ne dépasse pas celui que doit payer Obayda.

Ces paradoxes sont dus à la loi du logement appliquée en Egypte depuis 1947. Le Parlement avait décidé de geler les loyers pour défendre les locataires. La livre papier valait alors une livre or, dont le cours frise aujourd'hui les 300 livres.

UN MILLION D'APPARTEMENTS VIDES

Par démagogie, les gouvernements de l'ère nassérienne ont renforcé la loi en créant une commission étatique chargée de fixer les loyers des nouveaux appartements. Résultat : ceux qui ont loué un logement dans les années 50 à 80 n'ont pas à se soucier du loyer. Les autres, les nouveaux couples, choisissent de vivre avec leurs parents ou cherchent un appartement dans la douzaine de quartiers qui ont poussé autour du Caire. Des quartiers où, parfois, l'eau et l'électricité n'ont pas encore été introduits et où les voies ne sont que d'étroites ruelles non asphaltées.

La « loi 47 », censée résoudre la crise du logement, n'a fait que l'exacerber. On estime aujourd'hui à plus d'un million le nombre d'appartements vides au Caire. Les propriétaires préfèrent les garder fermés plutôt que de les louer, d'autant plus qu'ils ne pourront jamais récupérer leur appartement, que les locataires peuvent se passer de génération en génération. De plus, depuis la fin des années 70, à la suite d'une loi permettant la vente, il n'y a pratiquement plus d'appartement à louer. Tout est à vendre à des prix allant de 20 000 francs pour un taudis à des dizaines de millions pour les appartements de 1 000 mètres carrés de la tour de la Milliardaire, au bord du Nil. L'appât du gain est tel que beaucoup de propriétaires n'hésitent pas à surélever leurs immeubles, parfois sans tenir compte des fondations, ce qui provoque souvent des effondrements.

Dans une tentative pour corriger les distorsions, le Parlement vient d'adopter une loi permettant un contrat de location à durée déterminée et un loyer non plafonné uniquement pour les nouveaux appartements et ceux qui se vident (le plus souvent par mort de locataires sans héritiers). Mais la loi n'a pas eu l'effet escompté. Les propriétaires restent méfiants. En effet, les procès concernant le logement durent en moyenne dix ans. Quoi qu'il en soit, la « loi 47 » a contribué à faire du Caire une des mégapoles les plus sûres au monde : du fait que personne, ou presque, ne déménage, tout le monde connaît tout le monde.

Alexandre Buccianti

Poubelles contre tickets de bus à Curitiba, au Brésil

AMÉLIORER les transports en commun et la collecte des déchets dans les quartiers pauvres. Cette double gageure a été réussie à Curitiba (2,2 millions d'habitants) grâce à l'alliance des autorités municipales, des associations d'habitants et d'ONG. Deux plaies urbaines sont à l'origine de cette initiative : l'impossibilité de faire pénétrer des bennes à ordures dans les étroites ruelles des bidonvilles et la difficulté pour la population de ces quartiers de financer les trajets en bus indispensables pour accéder aux emplois situés dans les quartiers aisés.

Afin d'inciter les habitants à amener eux-mêmes leurs poubelles aux points de collecte desservis par des bennes, la municipalité a décidé de « payer » la remise de chaque sac d'ordures domestiques par une distribution de tickets d'autobus gratuits. Ce système, mis en œuvre grâce aux associations de quartier et aux ONG présentes dans les *favelas*, est complété par la création d'emplois réservés aux marginaux issus des bidonvilles dans une usine où sont recyclés les déchets. La municipalité a ainsi amélioré à bon compte l'hygiène et l'environnement.

Parallèlement, la ville a réussi à réduire sa pollution et ses encombrements de voitures en augmentant très sensiblement la vitesse commerciale de ses autobus. Les ingénieurs suédois, de Volvo, répondant à un appel d'offres, ont inventé pour Curitiba un nouveau système permettant l'embarquement et le débarquement accélérés des voyageurs. Ces derniers pénètrent ou sortent des bus *via* un « tube » disposé devant chaque arrêt et dont les issues correspondent aux très larges portes des nouveaux véhicules. La montée et la descente s'effectuent simultanément, sans bousculade. Résultat : les bus de Curitiba circulent désormais deux fois plus vite que leurs homologues les plus performants dans le monde, et l'utilisation des automobiles individuelles a considérablement baissé, malgré un taux de motorisation très élevé.

Ce doublé dans les domaines de l'environnement et des transports montre que l'*« on ne résoud pas les problèmes isolément les uns des autres mais conjointement*, commente Nicholas You, coordonnateur pour les « bonnes pratiques » au centre des Nations unies pour l'habitat, à Nairobi. *L'opération a soulagé simultanément le budget municipal d'assainissement et celui que les familles des* favelas *consacrent au transport »*.

Ph. Be.

Se déplacer à Tokyo n'est pas toujours un enfer

TOKYO
de notre correspondant

Près de douze millions d'habitants pour la ville de Tokyo mais plus de trente millions pour la mégapole du « Grand Tokyo », nébuleuse urbaine qui s'étend sur un rayon de 60 kilomètres englobant les villes des préfectures limitrophes. Chaque jour, vingt-six millions d'hommes et de femmes s'y déplacent, parcourant en moyenne 26 kilomètres et passant soixante-huit minutes dans les transports pour un trajet du domicile au lieu de travail.

« L'enfer des transports » doit toutefois être nuancé. Tokyo présente aussi un certain nombre d'avantages qui tiennent pour une bonne part au savoir-vivre ensemble des Japonais, au passage sans transition d'un univers de village à celui de la mégapole et à des innovations. A la loi de la jungle qui prévaut dans les métros de certaines grandes villes du monde – où le plus fort l'emporte dans la bousculade – les Japonais préfèrent un « compressage » plus ordonné : il commence sur le quai, où la foule attend en respectant l'ordre de la queue avant que les employés en gants blancs des métros ou des trains ne poussent vigoureusement les derniers pour les aider à entrer, faisant atteindre aux wagons des taux de remplissage vertigineux. Cette pratique, moins systématique aujourd'hui, reste une épreuve assurément peu agréable, mais les gares parisiennes à 6 heures du soir sont-elles plus amènes ?

Les transports en commun tokyoïtes présentent aussi des aspects positifs : propreté impeccable tant des gares que des wagons (sans graffitis ni odeurs) et sécurité peut-être sans égale. Si l'on fait exception de l'attentat de la secte Aum Shinrikyo, les métros (huit millions de passagers par jour) sont les plus sûrs du monde : une femme seule peut rentrer chez elle sans risque à une heure avancée de la nuit et ne pas craindre de mains baladeuses aux heures de pointe. Tokyo est en outre une ville où il est aisé de trouver un taxi, propre lui aussi et dont le chauffeur est toujours muni de monnaie. On en compte quelque trente mille. Certains sont équipés d'un téléphone : le montant de la communication s'ajoute au prix du compteur.

CYCLISTES ROIS

Parce que la mégapole de Tokyo est formée d'une multitude de quartiers-villages mêlant grandes artères et petites rues où la voiture est une intruse, c'est aussi une ville de vélos : on en compte un pour deux habitants. Cauchemar du piéton dans les grandes rues, les cyclistes qui circulent sur les trottoirs – la chaussée leur étant interdite – sont rois dans les quartiers où prévaut la vie de voisinage. La bicyclette, utilisée par les femmes qui font leurs courses et par ceux qui se rendent à leur travail, cause d'inextricables enchevêtrements de pédales et de guidons dans les garages à vélos aux alentours des gares de banlieue.

Il faut justifier d'un parking pour pouvoir acheter une voiture, et les piétons ont une priorité absolue – et respectée – sur les passages qui leur sont réservés. Mais, en dépit des autoroutes urbaines qui serpentent dans le ciel de la capitale et convergent parfois en de monstrueux échangeurs, la circulation de Tokyo est très lente – moins de 20 kilomètres à l'heure en moyenne – en raison d'une saturation des artères.

La mise en place d'un système de guidage automobile qui indique les embouteillages sera-t-il un remède ? Près d'un million d'unités (en augmentation de 47 % par rapport à 1995) seront installées cette année, soit par les constructeurs, soit par les usagers eux-mêmes. Ce système permet de connaître en temps réel l'état de la circulation dans tel quartier et les places disponibles dans les parkings. Les informations apparaissent sur un écran-carte ou sous forme de messages. Mais le coût de l'appareil reste élevé : 300 000 yens, soit 15 000 francs.

Philippe Pons

هكذا من الاصل

sanitaires et sociau

Les défis de l'environnement urbain

De l'eau potable, de l'air pur et moins de déchets, telles sont les trois principales équations à résoudre

LA BATAILLE écologique n'a plus lieu seulement sur le terrain « naturel », du côté des arbres et des océans ; elle se déroule au coeur du béton, des poubelles et des gaz d'échappement. L'humanité connait un grand basculement. Pour la première fois de l'histoire, les hommes vont être plus nombreux à habiter en ville qu'à la campagne. L'espèce évoluant selon la loi du plus grand nombre, ces morceaux de territoire totalement artificialisés deviennent notre principal biotope. C'est désormais en milieu urbain que se joue l'adaptation de l'homme à son environnement, autrement dit sa manière de vivre et sa civilisation.

Il n'est qu'à voir où va l'argent. Dans une étude réalisée avec l'appui de l'Association des maires de France, Bipe Conseil établissait que, à partir de 1992, c'est en matière d'environnement que les dépenses des collectivités locales sont devenues les plus importantes. Avant l'enseignement ou la santé. Les habitants des villes réclament de l'eau et de l'air, *moins de déchets et de* bruits, plus d'égouts et d'espaces verts. *A contrario*, c'est bien parce que les mégalopoles des pays de l'hémisphère Sud sont démunies de ressources que les conditions de vie y connaissent une dégradation aussi hallucinante, avec des épidémies qui galopent : selon la Banque mondiale, les risques d'y mourir sont quinze fois plus élevés pour un enfant âgé de quatre à quatorze ans que pour son homologue urbain septentrional.

Cités du Nord industrialisé ou villes du Sud en mal de développement, les problèmes environnementaux sont identiques bien qu'ils ne se situent pas sur la même échelle. Premier défi : l'air. A Los Angeles, on vit dans le *smog* et on cherche *désespérément* à réduire la circulation ; à Mexico, l'alerte est quasi permanente et le gouvernement va investir 12,5 milliards de dollars (plus de 60 milliards de francs !) dans les quatre années à venir pour tenter de réduire les émissions toxiques des 30 000 usines et des 3 millions d'automobiles.

Fumées industrielles plus gaz d'échappement des véhicules : on sait maintenant que le cocktail met à mal le système respiratoire, voire qu'il a des effets cancérigènes. Les bilans alignent imperturbablement des équations chimiques dont les facteurs – CO, NOx, SO_2, O_3, CO_2, BTX, COV – varient selon les modes de chauffage, de déplacement ou d'énergie. Mais, excès d'ozone ou de dioxyde de soufre, l'empoisonnement reste un mal. C'est en ville qu'il s'avère le plus redoutable.

Les dispositions que prennent les municipalités visent surtout à restreindre l'usage de l'automobile. Circulation alternée, péages urbains, covoiturage, promotion de la bicyclette, transports en commun en site propre... Force est de reconnaître qu'elles ont été de peu d'effet jusqu'à présent. Qu'en sera-t-il quand le parc de véhicules à moteur sera passé de 450 millions d'unités à 1 milliard ? L'impératif écologique heurte de front la civilisation du « tout automobile ». Mais, sauf à choisir le suicide collectif, il faudra bien imaginer une ville sans voitures, ou du moins l'aménager pour que l'automobile n'y soit plus obligatoire.

> Encore faut-il que chacun s'y mette et rompe avec la culture de la société du périssable

La pollution de l'eau par des concentrations accrues de nitrates, pesticides, métaux lourds et polluants organiques constitue un autre fléau des villes. Le 22 mai, les six agences de bassin françaises rendaient public leur plan quinquennal pour garantir la distribution. Coût : 105 milliards de francs, compte non tenu de l'investissement propre à chaque collectivité locale (31 milliards en 1992).

Pourtant, le taux de dépollution n'*atteint en France que* 45 % environ. Aux Etats-Unis, selon l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement, un réseau de distribution sur cinq ne répond pas aux normes. C'est beaucoup, mais ce n'est rien en comparaison de la situation des villes de l'hémisphère Sud, où collecter et traiter les eaux usées relève de la gageure, tant les coûts sont insupportables. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les investissements devraient être cinq fois supérieurs à ce qu'ils sont pour parvenir à un assainissement convenable. Ce n'est qu'à ce prix – mais qui paiera ? – qu'on évitera le développement des maladies dues à l'absorption d'eau contaminée. Le choléra, par exemple, qui fait un retour en force dans les villes d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie.

Les déchets représentent un troisième grand défi. On a calculé que, chaque jour, les ordures ménagères de New York pourraient recouvrir Central Park d'une épaisseur de plusieurs mètres. Comment éliminer ou recycler le kilo de déchets que chaque habitant des villes françaises « produit » chaque jour – dix fois plus que les Indiens mais trois fois moins que les Américains ? Les décharges sont pleines et, selon le plan Lalonde, elles devront avoir disparu en 2002. L'incinération coûte cher et présente des incertitudes quant aux émissions polluantes (en particulier de dioxine). Reste le compostage et le recyclage, qui supposent la mise en place de filières reposant sur le tri à la source.

Encore faut-il que chacun s'y mette et rompe avec la culture de la société du périssable et de la surconsommation. C'est la responsabilité individuelle du citadin *qui est engagée*, appelant un renouveau du civisme. Il n'est pas fatal qu'un Nord-Américain consomme en moyenne quatre fois plus d'eau qu'un Allemand ou un Suédois. Il n'est pas nécessaire qu'en France, dans 70 % des cas, on prenne son automobile pour parcourir moins de trois kilomètres. C'est, à la source, dans la réduction des gaspillages que réside la clé.

D'autres défis doivent être relevés pour que la ville ne devienne pas ce que Julien Gracq décrit comme *« une vague densification humaine cancéreuse qui ensemence autour d'elle le tissu naturel de ses métastases et de ses ganglions »* : la lutte contre le bruit – selon l'Organisation de coopération et le développement *économiques (OCDE), 100 mil*lions de citadins en Europe sont exposés à des niveaux sonores nocifs ; la pression foncière pour la répartition entre le bâti et les espaces verts ; l'adaptation de l'habitat aux économies d'énergie et aux matériaux propres ; la conservation du patrimoine ; la protection des « paysages urbains » – *« Les lignes géométriques ne rendent pas les gens aimables »*, disait Jacques Tati ; la priorité accordée à la convivialité, à la proximité, à la diversité de l'univers urbain, dont l'essence réside, selon Jean-Paul Dollé, dans *« le plaisir qu'il y ait de l'autre »*.

Jean-Paul Besset



B. KNUESEL/ANA

BANGKOK. 60 % des agents de la circulation dans la capitale thaïlandaise souffrent de problèmes respiratoires et de troubles de l'ouïe.

Des transports collectifs pénalisés

Dans des espaces citadins qui ne cessent de s'étendre, comment répondre à une exigence de mobilité de plus en plus individualisée

LES VILLES, du Nord comme du Sud, devraient continuer à perdre en densité et à s'étaler dans l'espace. Le rallongement des distances va encore accentuer les problèmes de transit. Déjà, au cours des années 80, la population de Mexico s'est accrue de 10 %, alors que l'agglomération gagnait 35 % de surface. En France, les politiques de zonage urbain (zones prioritaires, friches industrielles, zones commerciales en entrée de ville, villes nouvelles) ont également contribué à rallonger les distances et compliquer la gestion des flux de transport.

Il est à craindre qu'on circulera de plus en plus mal, dans un air de plus en plus irrespirable, au début du XXI[e] siècle. Face à cette évolution, la tentation est forte de tenter d'arrêter brutalement le mouvement en cours. *« Certains articles du texte qui sera présenté aux chefs d'Etat à la conférence d'Istanbul invitent les gouvernements à réduire la demande de transports*, explique Francis Godard, directeur de recherche au CNRS. *Au détriment du droit au transport pour tous. Il est facile, en augmentant les taxes ou en interdisant aux véhicules les plus polluants de circuler, de limiter le trafic, notamment automobile. Mais ce serait condamner les plus démunis à rester dans leurs quartiers. »* D'autres initiatives, visant à redynamiser la vie des quartiers et à favoriser la convivialité, risquent d'aboutir au même résultat, relève François Ascher, professeur à l'Institut français d'urbanisme : *« Les transports urbains doivent être au contraire le moyen de mailler et mixer les populations. »*

> « Il est facile de limiter le trafic, notamment automobile. Mais ce serait condamner les plus démunis à rester dans leurs quartiers »

Le Comité français de promotion des transports publics, qui réunit associations, ministères, entreprises publiques et privées de transport et industriels, a demandé au gouvernement de rappeler à Istanbul qu'*« il est vital de permettre à chacun de se déplacer, d'accéder à la richesse de la ville, à ses emplois, à son patrimoine »*. Il réclame notamment *« un partage de l'espace public nettement en faveur des transports collectifs »* et *« des choix budgétaires qui privilégient les transports publics par rapport à la voiture »*.

Car l'arbitrage voiture/transport public est évidemment au cœur de la réflexion. L'automobile fait figure d'accusée. *« Le transport par la route est à l'origine de 85 % à 98 % de tous les polluants dégagés et la voiture est dix fois plus polluante et cinq fois plus consommatrice d'énergie que le transport public »*, explique Dominique Dron, rapporteur de la Commission nationale du développement durable.

Pourtant, tout concourt, encore aujourd'hui, au développement continu du transport automobile. Les populations sont attachées à ce mode de transport flexible, symbole de liberté et d'autonomie. La pollution des véhicules ? *« Elle sera divisée par cinq d'ici à cinq ans »*, promet Yves Dubreuil, délégué à la politique transport de Renault. Le développement des véhicules électriques ou hybrides (électrique en ville et thermique sur route) est une autre réponse de l'industrie automobile à sa mise en accusation. Pour lutter contre la congestion du trafic, des solutions techniques (systèmes de guidage embarqués, régulation automatique des flux) pourront permettre de réduire – provisoirement – les nuisances. L'apprentissage de nouveaux modes d'utilisation de l'automobile, comme les parcs partagés (on prend une voiture à un endroit, on la rend à un autre), pourrait constituer une des solutions les plus durables.

Parallèlement, les transports publics risquent de voir leurs handicaps s'aggraver. L'évolution des déplacements ne devrait pas profiter aux transports en commun. *« La mobilité est de plus en plus individualisée. La mobilité professionnelle s'accroît, notamment sous l'effet de l'autonomie qu'offre le développement des télécommunications ; de nouvelles catégories de population, comme les jeunes et les personnes âgées, augmentent leurs déplacements, les trajets de loisirs augmentent. Autant d'évolutions qui réduisent considérablement la part des déplacements quotidiens travail-domicile »*, explique François Ascher. Or, les transports publics de masse sont mal adaptés aux besoins du déplacement individualisé. Conçus pour tirer profit des économies d'échelle et des rendements croissants, ils n'étaient jusqu'à présent capables que d'agréger des besoins de transports individuels relativement identiques.

L'effritement progressif du trafic de la RATP en Ile-de-France et la désaffection de son réseau le week-end sont l'illustration, a contrario, que les transports publics doivent pouvoir répondre à des besoins de déplacements autres que le transport du domicile au travail. Le transport public devra être capable d'offrir davantage de flexibilité, de polyvalence et de diversité, notamment dans les pays industrialisés. Dans le cas contraire, il risque de devenir le *« transport des pauvres »* et d'entrer dans une spirale déficitaire. Conscients de ces évolutions, les transporteurs publics réclament une flexibilité accrue. *« A l'intérieur d'un cadre de service public, les autorités doivent nous laisser une large autonomie pour répondre le mieux possible à la demande »*, explique Michel Cornil, président de l'Union du transport public.

« Il faudrait repenser en profondeur l'organisation de la ville, explique Francis Cullier, *directeur de* l'agence d'urbanisme A. Urba, à Bordeaux. *Les pouvoirs publics ont opté pour le tout automobile dans les années 70, et le développement urbain n'a souvent fait qu'accompagner les choix d'infrastructures de l'Etat. »* Le succès des expériences menées à Grenoble, Strasbourg ou Saint-Denis (tramway en site propre) démontre la pertinence des solutions de reconquête du domaine public au profit de tous. Pour éviter de devenir un immense chaos ou, à l'inverse, de réserver les transports à une élite, les villes du XXI[e] siècle devront s'efforcer de mettre les modes de transport au service des évolutions urbaines et non pas laisser l'évolution du transport dicter ses lois à la ville. Les techniques et technologies disponibles sont suffisamment nombreuses pour faire dès aujourd'hui les bons choix.

Christophe Jakubyszin

Bangkok, asphyxiée, paie le prix d'une croissance effrénée

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Une enquête effectuée l'an dernier à Bangkok a conclu que 60 % des agents de la circulation y souffraient de problèmes respiratoires et d'ouïe liés à leurs activités professionnelles. Selon les dernières statistiques officielles, à Pratunam, l'un des quartiers les plus pollués de la capitale thaïlandaise, les taux de poussières et de plomb suspendus dans l'air sont, respectivement, plus du double et près de trois fois supérieurs au seuil toléré par un organisme humain. Un tel mélange de bioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et d'oxyde de carbone peut causer des problèmes respiratoires ou cardiovasculaires, empoisonner le sang ou affecter le fonctionnement du foie et des reins.

Comme à Djakarta ou à Manille, autres *mégalopoles d'Asie du Sud-Est, la pollution à Bangkok, où* vivent plus de 10 % des 60 millions de Thaïlandais, est d'abord provoquée par les gaz d'échappement, dans des embouteillages désormais légendaires. *« Alignés pare-chocs contre pare-chocs, les trois millions de véhicules enregistrés formeraient une colonne de 12 000 kilomètres »*, a calculé Akorn Hoontrakul, candidat malheureux au poste de gouverneur. Trois à quatre cents véhicules neufs viennent, chaque jour, grossir le parc automobile de la capitale. La pollution urbaine est la rançon d'une croissance effrénée : supérieure à un taux moyen de 8 % par an depuis une dizaine d'années, l'expansion économique de la Thaïlande se réalise dans le laisser-faire. Lorsque le PNB d'un pays double tous les dix ans, le taux de pollution est multiplié par cinq jusqu'au seuil d'un revenu annuel *per capita* de 5 000 dollars. Or celui de la Thaïlande n'est pas supérieur à 3 000 dollars.

Aux carrefours les plus fréquentés, des réservoirs d'oxygène sont, depuis trois ans, à la disposition d'agents de la circulation dont les primes mensuelles, en fonction des résultats obtenus, ont quadruplé. Quarante journées de travail sont perdues, en moyenne annuelle, dans les embouteillages. Aussi, de nombreux hommes d'affaires ont transformé leur limousine en bureau : miniréfrigérateurs, ordinateurs, téléphones mobiles, toilettes portables sous forme de bouteilles opaques en plastique, baptisées Comfort 100. La pollution serait à l'origine *d'une visite sur dix chez le médecin* et de 1 400 décès par an.

Pour faire face à la congestion, des autoroutes, un périphérique et un train aérien sont en construction. Ces travaux demandent, cependant, du temps et leur financement se heurte à des conflits d'intérêts. Les horaires d'ouverture des banques ont été déplacés, mais cette initiative ne semble, pour l'instant, guère concluante. Il est également question d'étaler les heures de cours. Pour réduire la pollution, le contrôle des pots d'échappement s'amorce. Des étudiants mettent au point un purificateur d'air pour remplacer les filtres faciaux peu efficaces auxquels ont recours piétons, policiers et motocyclistes.

MODE DE VIE BOUSCULÉ

Embouteillages et pollution mettent en cause un style de vie, notamment les réunions de famille et l'habitude des repas pris sur les trottoirs autour de marchands ambulants de soupes, de brochettes et de sucreries. Les habitants ont tendance à se replier sur leurs quartiers. Ces changements sont subis avec un flegme qui surprend toujours : sans broncher, les Bangkokois patientent pendant des heures au volant de leur voiture au gré d'un orage ou d'un embouteillage de jour de paie.

Pourtant, cette agglomération qui n'a pas fini de s'étendre, sans schéma directeur, dispose encore de nombreux poumons : parcs publics, espaces verts dont différentes administrations sont propriétaires, champs et vastes terrains abandonnés. Mais ni la municipalité ni l'Etat n'ont apparemment les moyens d'en disposer. Selon une étude de l'université Mahidol, quatorze champignons et seize types de bactéries en suspension dans l'air sont à l'origine de maladies respiratoires et de la peau auxquelles sont particulièrement sensibles les nourrissons, dont il arrive que certains naissent dans des véhicules n'ayant pu gagner à temps une clinique ou un hôpital.

Jean-Claude Pomonti

La région parisienne, de la croissance désordonnée à la planification

Le partenariat entre l'Etat et les collectivités locales a permis de repousser les frontières géographiques du développement. La capitale est cependant restée sur un quant-à-soi dont elle commence à mesurer les inconvénients

DES BANLIEUES en « tache d'huile » aux « villes-cathédrales » du Bassin parisien, la capitale française a, en trente ans, vu son espace s'agrandir en même temps qu'il s'émancipait de sa tutelle. Pour son développement *« polycentrique »*, Paris mord sur le territoire *qui l'entoure. Sa progression* n'est guère entravée par les aléas de l'économie. Mais, entre le schéma directeur de Paul Delouvrier de 1965 et la charte du Bassin parisien de 1994, il y a toute la différence entre un aménagement octroyé par l'Etat et celui mené en partenariat avec des collectivités locales qui, notamment depuis les lois de décentralisation, s'essaient à l'autonomie.

Aujourd'hui, les Franciliens sont 10,5 millions et ils occupent 5 millions d'emplois. En 2015, il devrait y avoir 11,8 millions d'habitants en Ile-de-France et 700 000 emplois supplémentaires. Au centre de cette vaste zone de 10 000 kilomètres carrés, constituée de huit départements et 1 281 communes, *Paris hébergé un peu plus de 2 millions* d'habitants.

Dans les années 60, la *croissance* trop rapide de la région parisienne y rend les conditions de vie insupportables. La distance entre le domicile et le travail s'accroît au désavantage des moins qualifiés, que les prix du foncier repoussent aux marches de la capitale. Ceux qu'on appelle les *« banlieusards »* s'épuisent dans des transports en commun insuffisants et inconfortables ; les plus aisés s'énervent dans les embouteillages. Les communes, qui doivent faire face à une augmentation de la demande *de logements, contrôlent mal* leur urbanisme. Les premiers grands ensembles, dont Sarcelles, qui deviendra par la suite le symbole du mal-vivre, sortent de terre et voisinent avec des zones pavillonnaires.

Pour répondre à cette croissance désordonnée des banlieues, le général de Gaulle demande à Paul Delouvrier, un préfet, de concevoir un plan d'aménagement. *« Le schéma directeur de 1965 parlait peu de Paris intra-muros et de la zone dense qui l'entourait, confirmant ainsi que les enjeux majeurs de l'époque concernaient l'extension périphérique et la structuration de l'agglomération par des centres secondaires »*, rappelle Jean-Paul Lacaze, dans son livre *Paris, urbanisme d'Etat et destin d'une ville* (Flammarion, 1994). Situées à une vingtaine de kilomètres de la capitale, Evry, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée et Melun-Sénart naissent de la volonté de l'Etat planificateur. En repoussant les frontières du développement, elles ont pour objectif de réduire la dépendance de la banlieue envers Paris. L'opération a été parfaitement planifiée par un Etat qui se donnait les moyens de sa politique. Afin de bloquer toute tentative de spéculation, de grandes zones d'aménagement différé (ZAD) ont été créées sur les sites des futures villes nouvelles.

Leur mise en place est confiée à des établissements publics, dirigés par des hauts fonctionnaires. Pour s'assurer que les élus des villages intégrés dans le périmètre des villes nouvelles joueront le jeu, on les oblige à verser leur taxe professionnelle au syndicat d'agglomération de la ville nouvelle. Une manière de contrecarrer les égoïsmes locaux et les déséquilibres financiers entre les communes qui perçoivent la manne financière en accueillant les entreprises et celles qui dépensent de l'argent en construisant des logements, des écoles et des crèches.

« Aujourd'hui, les élus détiennent l'essentiel du pouvoir. D'ailleurs, après avoir été plutôt hostiles aux villes nouvelles, ils sont aujourd'hui prêts à en récupérer les avantages », remarque Jean-Eudes Roullier, président du groupe central des villes nouvelles (la structure administrative qui les coiffe). Il est vrai que, depuis la modification du statut de ces agglomérations, en 1983, les élus y détiennent la majorité. Ces cinq villes (715 000 habitants au total) ne se sont pas toutes développées à la même vitesse. Si Cergy-Pontoise s'enorgueillit d'une université de 20 000 étudiants, Saint-Quentin-en-Yvelines d'accueillir les sièges de Bouygues, d'Aerospatiale et de la Snecma, et Marne-la-Vallée d'avoir hérité de Disneyland Paris, Melun-Sénart, qui a beaucoup rêvé du Grand Stade, a encore besoin des subsides de l'Etat.

D'ici à 2015, leur population devrait doubler et elles pourraient devenir, à leur tour, des petites métropoles engendrant leur propre dynamique. C'est en tout cas le rôle que leur assigne le schéma directeur de la région Ile-de-France (Sdrif), ainsi qu'aux *« centres d'envergure européenne »* que sont Paris, la Défense, Roissy, Marne-la-Vallée, Orsay-Saclay-Massy, gratifiés du titre de « pôles d'excellence » pour cause de prestige historique, d'image acquise ou d'accessibilité.

Le Sdrif, difficilement élaboré entre 1990 et 1994 et imposé par décret, est un bon exemple de l'évolution des relations entre l'Etat et les collectivités locales. Avec les lois de décentralisation de 1982, celles-ci ont acquis le pouvoir de délivrer les permis de construire. Confrontées à la montée du chômage, elles se sont mises à aménager des zones pour attirer des entreprises. Du coup, il devenait plus difficile pour l'Etat, par ailleurs moins enclin à dépenser de l'argent, d'imposer ses vues en matière d'aménagement.

Ce partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales a trouvé une première application dans la réflexion sur le troisième anneau de la métropole, situé à plus de 100 kilomètres de la capitale. Contrairement à ce qui avait été fait en 1965 avec les villes nouvelles, créées presque *ex nihilo*, les aménageurs ont décidé, cette fois, de s'appuyer sur ce qui existait déjà. Au lieu de s'inscrire dans des frontières administratives, ils ont opté pour un espace géologique, celui du Bassin parisien, et une référence historique, celle des villes-cathédrales, qui, dans le jargon technocratique, sont devenues des « espaces métropolitains ». Trois ont été retenues : Rouen-Le Havre-Caen, Tours-Blois-Orléans et Reims-Châlons-Epernay. Les frontières du développement sont repoussées à 150 ou 200 kilomètres de la capitale.

Les aménageurs ont opté pour la référence historique des villes-cathédrales

Cette fois, la volonté planificatrice de l'Etat et les préoccupations des élus se sont accordées. Au point que huit régions – Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre, Pays de la Loire, Basse-Normandie, Haute-Normandie et Ile-de-France – ont abouti, en 1994, à l'élaboration d'une charte du Bassin parisien. Elles ont par ailleurs négocié un contrat de plan interrégional avec l'Etat et la région Ile-de-France où chacune des trois parties assure un tiers du financement. *« Il s'agit de prendre comme base les endroits où il y a un habitat, un début de développement et certains équipements, et de leur apporter ce qui leur manque en matière de formation, de liaisons, de transports ou d'activités tertiaires et de recherches pour permettre leur décollage »*, explique Bernard Robert, secrétaire général de la mission Bassin parisien.

Au cœur de la région, la concertation n'a pas la même efficacité. Longtemps considéré comme arrogant par ses voisins, Paris, qui a le double statut de ville et de département, est resté relativement indifférent à ce qui se passait au-delà du boulevard périphérique. Aujourd'hui, ses habitants s'agacent de la pollution et ses responsables, confrontés à une baisse des rentrées fiscales, jalousent le *développement économique* de la Défense et des Hauts-de-Seine. Locomotive du développement de l'agglomération, la capitale n'a pas cherché à mettre en place des structures de dialogue avec les communes et les départements alentour. Au risque du chacun pour soi.

Françoise Chirot

Villes nouvelles et pôles d'excellence

CENTRES D'ENVERGURE EUROPÉENNE
SECTEURS DE REDÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN
VILLES NOUVELLES
PRINCIPALES LIAISONS
PÔLES RÉGIONAUX
PÔLES DE PROCHE COURONNE
VILLES TRAIT D'UNION

Istanbul ne se plaint pas de son maire islamiste

ISTANBUL
de notre correspondante

Métropole chaotique de 12 millions d'habitants, Istanbul est un parfait laboratoire pour la conférence des Nations unies. Les problèmes qui doivent être soulevés au cours de la réunion ne sont pas étrangers à son maire, Recep Tayyip Erdogan. Membre du Parti de la prospérité (RP), ce dernier a, *depuis son élection en mars 1994*, la lourde tâche d'assurer la gestion des services municipaux dans cette ville historique qui grandit au rythme forcené d'environ 400 000 habitants par an.

L'élection d'un maire islamiste avait causé des remous dans les cercles laïcs et alimenté de nombreuses rumeurs : une grande mosquée allait être bâtie en plein milieu de la place Taksim, les maisons closes et les cafés seraient fermés, les femmes forcées de voyager dans des autobus séparés.

Deux ans plus tard, la construction de la mosquée – sur un site adjacent à la place – n'est toujours qu'un projet, la prostitution n'a pas disparu, hommes et femmes s'entassent toujours dans des taxis collectifs et des autobus *municipaux bondés, les terrasses* des cafés sont plus que jamais un lieu de rencontre pour les jeunes, même si la municipalité a, dans un premier temps, maladroitement tenté de forcer les cafetiers à rentrer leurs tables *« pour éviter de bloquer les rues »*. Les détracteurs du parti sont forcés d'admettre que la mairie, compte tenu des problèmes inhérents à cette ville difficile à gérer, fait plutôt bien son travail. *« Notre priorité était de remotiver le personnel, d'employer des gens qualifiés et surtout de mettre fin à la corruption »*, explique Omer Dinçer, professeur de management et *conseiller du maire. Jusqu'à* présent, la mairie a évité les scandales qui avaient marqué les administrations précédentes.

« Notre priorité était de mettre fin à la corruption »

La pollution qui, depuis des années, atteignait des niveaux alarmants, a diminué cet hiver, en partie grâce au développement du réseau de gaz naturel – un projet entamé avant l'arrivée du RP à la mairie – mais surtout parce que la municipalité est parvenue à imposer l'usage d'un charbon de meilleure qualité en bloquant les accès principaux à la ville et en imposant de lourdes amendes aux camions porteurs de lignite trop polluant. *« L'année prochaine, le nombre des consommateurs de gaz naturel devrait atteindre 750 000 et le charbon ne sera plus vendu qu'en sacs, étiquetés et contrôlés »*, explique le professeur Dinçer.

La mairie a également amélioré l'approvisionnement en eau potable. En captant le débit de plusieurs ruisseaux proches de la mer Noire, la capacité a déjà augmenté de près de 100 millions de mètres cubes, ce qui représente l'équivalent de quatre mois de provisions pour Istanbul. D'autres points de captage sont en construction pour assurer à long terme le minimum vital à cette métropole souvent affectée par la sécheresse.

Les laïcs se plaignent souvent de la *politique culturelle* de la municipalité. Celle-ci attache une importance *qu'ils jugent démesurée* à la culture traditionnelle turque et surtout au passé ottoman de la cité, avec notamment la célébration en grande pompe de l'anniversaire de la conquête de Constantinople, en 1453. On lui reproche de multiplier les colloques ayant trait à l'islam.

Les critiques n'affectent guère les dirigeants de la mairie : ils comptent sur leur performance municipale et sur une campagne populiste dans les banlieues pour assurer leur réélection. *« Quoi que nous fassions, nous ne pourrons pas rassurer ces soi-disants laïcs*, commente avec philosophie Omer Dinçer. *Ils veulent avant tout protéger leur pouvoir et leurs intérêts. »*

Nicole Pope

Shanghaï la rebelle face au pouvoir central chinois

PÉKIN
de notre correspondant

Quand Deng Xiaoping voulut relancer la transition de la Chine vers le capitalisme sous dictature, en 1992, il se résolut à prendre une décision à laquelle il s'était fermement opposé : rouvrir Shanghaï à l'investissement étranger. La plus grande partie des 14 millions de Shanghaïens s'engouffrèrent dans *la voie enfin libre du développement* à un rythme d'autant plus intense qu'il *fallait rattraper un retard* accumulé pendant quatre *décennies d'un communisme qui* avait failli asphyxier l'ex-ville-*phare de l'Extrême-Orient.*

Shanghaï entretient une relation *compliquée, difficile, avec le pouvoir* central chinois. La ville n'était guère considérée comme représentative de la Chine au temps de son faste des années 20 et 30. Tchiang Kaï-chek avait tenté de l'amadouer en épousant Soong Mei-ling, une des filles de la grande bourgeoisie d'affaires chinoise qui y prospérait. Mao et ses compagnons, parvenant au pouvoir à Pékin à l'issue de la guerre civile, la punirent de son arrogance financière. Elle se retrouva soumise à un régime particulièrement rude, destiné à en éradiquer l'influence étrangère.

Le mouvement alla en *s'intensifiant* lors de la révolution culturelle, dont elle devint le bastion. C'est à partir de là que Mao lança ses premières attaques contre ses rivaux à Pékin, en 1965. La ville connut même une éphémère « commune de Shanghaï », vite abolie par un pouvoir inquiet de voir la classe ouvrière s'embarquer dans un mouvement incontrôlable. Une fois les ultragauchistes éliminés au lendemain de la mort de Mao, en 1976, Shanghaï subit sa *deuxième punition, sous la forme* d'une mise en laisse énergique, *tandis que le sud du pays était* progressivement autorisé à prendre *ses aises avec le communisme.* Ce fut, reconnaîtra Deng en 1992, *« la plus grande erreur »* commise sous son règne.

FEU VERT POLITIQUE

Shanghaï avait pourtant des atouts majeurs pour prendre la tête du développement du pays. Vivier concentrant les meilleurs cerveaux en matière de technologie, elle conservait une certaine mémoire de son savoir-faire financier. Son industrie dégageait suffisamment de dividendes pour servir de coffre-fort à Pékin, qui ne se gênait pas pour y puiser énergiquement.

Une fois la décision prise de lâcher la bride, restait à débloquer les rouages d'infrastructures décatiés et engorgées *par* la surpopulation. Ce qui, encore aujourd'hui, *est loin* d'être *réalisé en dépit* des immenses travaux entrepris. L'ouverture de la zone de développement capitaliste de Pudong, de l'autre côté du fleuve Huangpu, a conduit à la construction de ponts s'inscrivant *dans un réseau de circulation moderne, largement surélevé.*

Pour autant, le feu vert donné *au décollage de Shanghaï* demeure de nature hautement politique. Il est dû à la présence à la tête de la direction nationale de deux *anciens patrons de la municipalité,* le chef de l'Etat Jiang Zemin et le vice-premier ministre Zhu Rongji. L'actuel maire, Huang Ju, dispose là d'un lien avec Pékin favorisant son projet de refaire de la ville un grand centre financier international et une plate-forme de services drainant toute l'industrie du fleuve Yangtsé. Ce secteur devrait représenter 45 % du produit intérieur brut local si les visions grandioses du régime se réalisaient, en dépit du problème que pose aux investisseurs étrangers l'envolée des prix de l'immobilier.

Cependant, le boulet énorme que représente le secteur public, plus fortement représenté à Shanghaï que partout ailleurs en Chine, et la crainte de mouvements sociaux risquant d'accompagner sa réforme sont de sérieux handicaps. Le Parti communiste chinois se souvient qu'une des épreuves les plus marquantes de son accession fut le *soulèvement* de la classe *ouvrière* shanghaïenne, matée dans le sang par Tchiang Kaï-chek en 1927.

Francis Deron



Bombay-la-folie est à la fois trop riche et trop pauvre

Terre d'extrêmes contrastes, la capitale financière de l'Inde, bien plus dynamique que Delhi, fournit à elle seule un tiers des recettes budgétaires du pays

BOMBAY
de notre envoyé spécial

Au pied des gratte-ciel de Nariman Point, à l'extrême sud de la ville, on aperçoit encore le petit port des pêcheurs kholis, les habitants originels de Bombay. Vue d'en haut, cette *crique ceinturée de* pauvres masures et piquetée de frêles esquifs à l'ancre semble écrasée par l'ombre des immeubles gigantesques du quartier des affaires. Cette crique n'est rien, mais c'est sans doute ici – ou quelque part sur les sept autres îles de ce qui fut un archipel – que tout a commencé.

Bombay est un produit typiquement colonial. La ville n'est pas, historiquement parlant, vraiment indienne : ce petit port de la mer d'Oman fut allouée aux colons portugais en 1534 par le sultan local, puis donnée en « cadeau » aux Anglais, cent vingt-sept ans plus tard, par le roi du Portugal quand Sa Majesté Charles II d'Angleterre épousa la princesse portugaise Catherine de Bragance. Car Bombay allait vraiment devenir Bombay sous la férule de la Compagnie des Indes orientales britanniques. En 1664, celle-ci loua la ville à la Couronne pour *« 10 livres payables le 30 septembre de chaque année »*. Ce fut le début d'une grande aventure : sous le signe du *business*, naquit la capitale de la finance et des affaires de l'Inde moderne.

Sans doute 13,5 millions d'habitants aujourd'hui – sept fois plus en un demi-siècle –, 17 millions dans quelques années, Bombay est, avec Calcutta, « la » mégapole indienne. Mais autant la cité bengalie, l'ancienne capitale des Indes, semble s'être engourdie, autant Bombay se caractérise par son dynamisme et son ambition. Bombay est trop riche, trop pauvre, trop peuplée : *« Bombay, c'est le New York indien »*, répètent ses habitants.

Un New York indien, sans doute, mais aux contrastes peut-être encore plus marqués que sa consœur américaine, dont elle possède quatre fois la densité de population... Bombay, rebaptisée récemment Mumbaï, du nom de la déesse tutélaire de la ville, est certes un monstre urbain, un cauchemar démographique. Mais peut-être faut-il y voir le prix de sa « réussite », comme l'explique Charles Corréa, l'un des grands architectes de la ville : *« Bombay est une ville formidable mais un endroit terrible. »* Un paradoxe qu'il résume en ces termes : *« Cette ville reste un mythe, un extraordinaire symbole d'énergie qu'elle paie cher. Plus le mythe devient réalité, plus les occasions augmentent, et plus les conditions de vie se dégradent. »*

> « Cette ville reste un mythe, un extraordinaire symbole d'énergie »

Ici, pauvreté et richesse se côtoient en permanence, les *slums* (bidonvilles), où vit la moitié de la population, se développant jusqu'au pied des immeubles des quartiers les plus aisés. A tel point que les urbanistes estiment que, désormais, au centre, *« toutes les places sont prises »*. Si Bombay se développe encore, c'est en dehors de l'île et de ses quartiers périphériques. Un *« new Bombay »*, réservé à la classe moyenne, s'est construit au-delà du port, mais n'a pas provoqué l'enthousiasme attendu. A peine un million d'habitants y vivent.

« D'une manière générale, l'expansion de la ville continuera environ jusqu'en 2015. Si, d'ici là, des solutions fondamentales ne sont pas trouvées, Bombay implosera. L'expansion gargantuesque de la ville a provoqué le contraste le plus criant entre riches et pauvres par rapport à toutes les autres mégapoles indiennes », affirme Rashmi Mayoor, écologiste et spécialiste des questions d'urbanisme. Ce manque crucial d'espace a eu pour résultat, l'année dernière, un record inattendu et alarmant : au prix du mètre carré, Bombay est devenue l'une des villes les plus chères du monde. A elle seule, selon M. Mayoor, elle assure un tiers des recettes budgétaires de l'Inde.

« J'aime Bombay et sa folie. Partout ailleurs en Inde, je ne serais jamais devenue ce que je suis. » Shoba Dé, la célèbre écrivain, connue pour ses romans provocateurs et plutôt osés en regard des canons de la pudibonderie locale, a presque toujours vécu dans cette ville *« en route vers le XX[e] siècle quand New Delhi semble restée engluée dans le XVII[e]. »* Shoba Dé vit à Cuff Parade, l'un des quartiers les plus chics, où continuent de décrépir de grandes bâtisses victoriennes rongées d'humidité. De son grand living qui domine la rade, elle désigne la silhouette d'un bidonville construit en bordure de mer : *« Riches et pauvres coexistent paisiblement car ils dépendent les uns des autres. Quand mon cuisinier bengali est arrivé ici, il fuyait Calcutta. Il était pauvre. Maintenant, il a fait venir cinq de ses frères, et ils mènent tous une vie de petits-bourgeois. »*

Les très riches ne représentent sans doute guère plus d'un pour cent des habitants de la ville, mais ils détiennent les leviers économiques et culturels de la capitale, de la haute finance et du cinéma hindi, cette fameuse *Bollywood* aux stars richissimes et adulées. Une élite réduite où tout le monde semble se connaître et qui passe ses soirées dans les demeures du bord de mer, échangeant les derniers potins du jour. *« Les gens qui pourraient changer cette ville ne le font pas. Il restent entre eux, jouissant des bons côtés de Bombay et de la grâce des vieux clubs britanniques perdus dans la verdure »*, remarque Charles Corréa.

Samina a cinquante ans. Elle vit avec une famille de onze personnes sur une butte en bois construite à même le trottoir du quartier de Baïkala, non loin de la gare de Bombay Central. Une masure en planche au toit de tôle goudronnée, équipée d'une mezzanine faisant office de chambre à coucher collective. A même le sol de la cuisine, où trônent une batterie de casseroles et un poste de télévision, le mari dort, épuisé par son métier de portefaix.

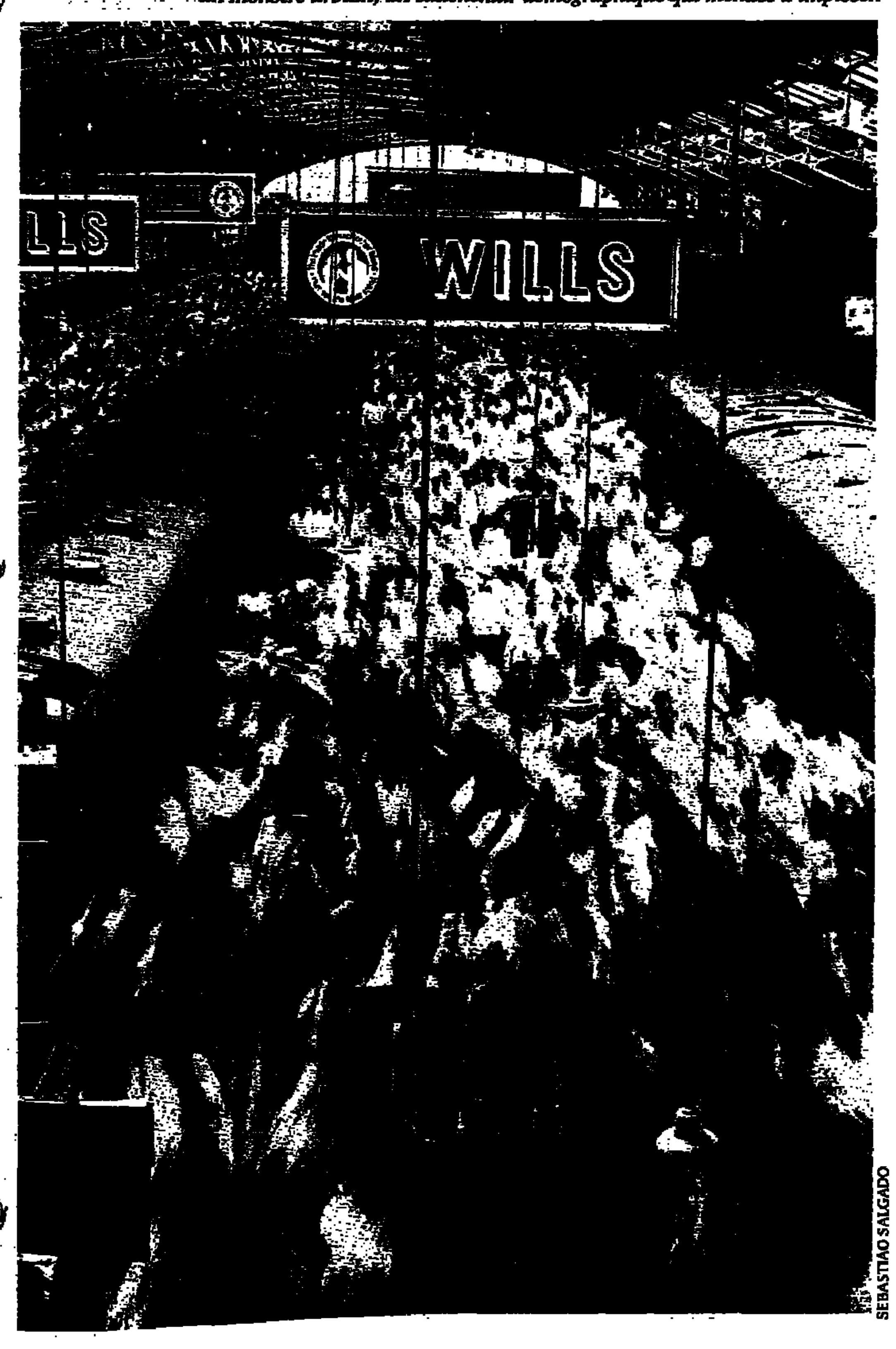
Samina est à Bombay depuis 1951, quand la ville n'était pas encore surpeuplée et qu'*« il y avait encore de la place sur les trottoirs »*. Chassée par la misère de l'Etat septentrional du Bihar, l'un des plus pauvres et des plus peuplés de l'Inde, où *« on n'avait rien à manger »*, elle a débarqué ici avec sa fille, craignant que son mari, arrivé *« en reconnaissance »*, ne la *« force à mendier »*. Mais Samina s'en est sortie, faisant des ménages chez les riches, travaillant dur en dépit de ses grossesses répétées. Aujourd'hui, ses deux fils sont chauffeurs de taxi, la famille empoche un revenu de près de 5 000 roupies par mois (environ 6 000 francs), modeste mais suffisant.

Trois cent mille habitants de Bombay vivent dans les masures installées sur la rue et une cinquantaine de milliers sont des sans-abri. Sans compter les quelques millions d'habitants vivant dans les bidonvilles « en dur », où cohabitent la petite classe moyenne et des Indiens relativement aisés (avocats et fonctionnaires dont les moyens ne leur permettent pas de payer les loyers exorbitants du centre). En dépit du pessimisme et des scénarios catastrophes redoutés par certains, les conditions de vie ne cessent, globalement au moins, de s'améliorer dans de nombreux bidonvilles. Le gouvernement local, dirigé depuis plus d'un an par le parti extrémiste hindou Shiv Sena, prévoit ainsi de construire plusieurs milliers de toilettes dans les *slums*. Le nombre des migrants ruraux tend à se réduire même si, en la matière, les chiffres restent contradictoires.

Prisonnière des contraintes d'une métropole au développement incontrôlable mais animée d'une farouche énergie de survie, Bombay s'enorgueillit, pour le pire et le meilleur, de n'être, en Inde, à nulle autre pareille. Comme le résume crûment Joachim, secrétaire général de la Fédération des habitants des bidonvilles indiens, lui-même élevé dans un *slum* : *« Ici, on peut survivre en vendant de la merde ! »*

Bruno Philip

BOMBAY. Le berceau de la finance et des affaires de l'Inde moderne est devenu un monstre urbain, un cauchemar démographique qui menace d'imploser.



SEBASTIAO SALGADO

La peinture pour échapper à la drogue

MEXICO
de notre correspondant

« Avec la peinture, on peut se droguer mais on peut aussi faire de l'art. » Ricardo Guerrero, vingt-trois ans, s'adresse ainsi aux enfants des écoles où il va réaliser des peintures murales pour les sensibiliser aux dangers de la drogue. Avec une dizaine de jeunes artistes originaires des gigantesques quartiers populaires de la capitale mexicaine, il anime le groupe Graffiti Mexico, qui a réalisé pour la conférence d'Istanbul une fresque montrant que *« les jeunes sont le moteur du changement »*. Mais il sait qu'il y a loin de ce message à la réalité mexicaine.

Touchés par la crise économique sans précédent que connaît le pays, les jeunes des quartiers populaires se transforment en vendeurs à la sauvette aux grands carrefours du centre-ville, où ils font concurrence aux quelque douze mille « enfants de la rue » qui survivent en lavant les pare-brise. La montée de la délinquance et de la violence, exacerbée par la drogue, a pris de court les pouvoirs publics, qui ont constaté les limites de la répression. D'où la décision d'appuyer les conseils populaires juvéniles (CPJ), qui contribuent à canaliser l'énergie des *chavos banda* (gangs de rue).

« La plupart de ces jeunes ne vont même plus à l'école, explique Helen Samuels, une animatrice des CPJ. *Il faut donc les encourager à créer leurs propres petites entreprises pour récupérer les vieux papiers, fabriquer des meubles ou peindre les murs de leur ville. »* Le financement vient de l'association américaine Kids for Kids et de concerts de rock. Une goutte d'eau dans un océan de violence, selon le sociologue Hector Castillo, pour qui les CPJ *« ont permis de découvrir des jeunes pleins de créativité mais malheureusement manipulés par le PRI* [Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis 1929], *qui, en échange de quelques subventions, utilise les jeunes à des fins électorales en prévision d'un scrutin difficile en 1997 »*.

Bertrand de la Grange

A Rio, trafiquants, gangs et... policiers entretiennent l'obsession de l'insécurité

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

La scène a lieu dans un bar de Leblon, un des quartiers les plus tranquilles de Rio, où la coutume veut qu'on boive debout, sur le trottoir, la meilleure bière pression de la ville. La clientèle est du genre bohème chic. On y parle facilement à ses voisins. La conversation, ce jour-là, roule sur les agressions les plus spectaculaires dont ont été victimes les uns et les autres. *Un caricaturiste du quotidien Globo* raconte qu'il a déjà été attaqué six fois dans la rue. Comme tout Carioca prudent, il ne sort qu'avec une montre bon marché et l'équivalent de moins de 500 francs en poche. C'est la monnaie d'échange habituelle pour s'en tirer sans trop de dommages face à deux ou trois agresseurs généralement jeunes et surexcités, souvent en manque de drogue.

Une dame d'âge mûr parle du système d'alarme de son appartement, situé dans un immeuble tout proche, qui était débranché lorsque ses agresseurs, fortement armés, sont entrés chez elle. Ces cambrioleurs, blancs et musclés, ont été *« corrects »*, dit-elle. Ils l'ont fait asseoir dans un fauteuil après que l'employée de maison leur eut ouvert la porte. Elle a dû remettre l'argent liquide qu'elle avait dans un tiroir fermé à clé et ses bijoux. *« Des professionnels »*, dit-elle, presque avec admiration.

BALLES PERDUES

Dans le nord de la ville, où se trouvent les quartiers les plus pauvres et la plupart des favelas, la hantise en matière de sécurité est différente. Les vols sous la menace d'armes à feu dans les autobus qui viennent ou partent de la banlieue sont légion. Pratiquement, aucune enquête n'aboutit jamais. C'est le cauchemar des salariés qui vivent loin du centre. Pour un petit fonctionnaire de l'Etat de Rio, un cuisinier de restaurant, une employée de maison, un veilleur de nuit ou un coursier, se faire dépouiller de son salaire, le soir de la paye, est un risque banal, mais qui peut tourner à la tragédie. Les bandes qui opèrent dans les autobus n'hésitent pas à tirer d'emblée à la tête des passagers récalcitrants. Un habitant de Rio sur dix possède une arme à feu, sans que lui vienne l'idée, étrangère à la sensibilité carioca, de solliciter l'obtention d'un permis de port d'arme en bonne et due forme...

L'insécurité, qui est, selon tous les sondages, la préoccupation majeure des Cariocas, toutes catégories sociales confondues, avant le chômage ou le sida, est multiforme. *On peut se faire tuer d'une* balle perdue, lors d'un échange de tirs entre trafiquants de drogue et policiers, aussi bien dans les favelas (bidonvilles) de la zone nord que dans les « condominiums fermés » (ensembles d'habitations de luxe entourés de grillages) de Barra de Tijuca. Dans les premières, ce sont les trafiquants et leurs gardes du corps qui font régner l'ordre ; dans les seconds, policiers, militaires et vigiles privés se partagent cette tâche. Les policiers tuent désormais chaque année, selon les statistiques officielles de la police elle-même, davantage de citoyens de l'Etat de Rio que les malfaiteurs. Le général Nilton Cerqueira, qui a la haute main sur la police civile et militaire de Rio, a récemment justifié ce déséquilibre, choquant pour les New-Yorkais de passage, en mettant en avant la puissance de feu de la pègre locale : celle-ci est mieux armée et plus nombreuse que la police, avec ses centaines de gangs regroupant environ 50 000 membres.

Dans la police militaire, les salaires sont bas, la formation sommaire, l'équipement rudimentaire. La tradition veut qu'un policier ait le droit de saisir, comme trophée en quelque sorte, le revolver du « bandit » qu'il a abattu. Policiers et « bandits » sont donc souvent armés de façon identique, c'est-à-dire très hétéroclite. Revolvers belges ou tchèques, armes semi-automatiques, mitraillettes légères israéliennes : on trouve de tout au domicile ou dans les voitures des uns et des autres. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait parfois confusion.

Le général Cerqueira, un ancien spécialiste de la répression du temps de la dictature militaire (1964-1985), fait bon ménage avec Helio Luz, chef de la police civile, un ancien gauchiste, qui, avec sa barbe et ses longs cheveux roux, a gardé des allures d'éternel étudiant. Ils disent ne jamais parler politique ensemble. Ils se respectent et, apparemment, travaillent de concert. Une situation légèrement surréaliste, à l'image de la ville elle-même. Helio Luz a d'ailleurs récemment joué son *propre rôle dans une novela* (un feuilleton télévisé) diffusée à une heure de grande écoute dans tout le Brésil. Il lançait un appel aux enfants et adolescents recherchés par leurs familles afin qu'ils entrent en contact avec elles. Le résultat a été spectaculaire. Des enfants disparus parfois depuis plusieurs années ont soudain réapparu.

LES MAÎTRES DES BIDONVILLES

A Rio, on relève en moyenne, chaque jour, environ vingt personnes tuées par balles ou à l'arme blanche, avec des pointes pendant le carnaval et pendant le week-end. Les raids de l'armée (fédérale) dans les favelas n'ont pas donné les résultats escomptés. Les trafiquants de drogue, véritables maîtres des bidonvilles, se sont repliés sur d'autres bases, ou reconvertis dans des activités telles que les attaques de banques ou les enlèvements d'enfants de la grande bourgeoisie, avec demande de très fortes rançons.

Les habitants de Rio préfèrent rire de ces horreurs qu'en pleurer. L'esprit de la ville est ainsi. Les démêlés entre le gouverneur de l'Etat – qui a la responsabilité principale en matière de sécurité – et le maire de Rio sont l'objet de mille plaisanteries. Le premier a reconnu lui-même, il y a des années, avoir un sérieux problème avec l'alcool. Le second se prend parfois pour le Christ, dont la statue monumentale domine la ville. La violence urbaine n'a pas vraiment entamé la joie de vivre, l'insouciance légère, le refus de se préoccuper du lendemain et... la malice, qui sont les traits dominants des Cariocas.

Dominique Dhombres

La cité échappe de plus en plus aux architectes

En cette fin de siècle, après des rêves où se mêlaient simplisme, mégalomanie et utopies préécologiques, la vision urbaine apparaît brouillée. Mais la ville représente toujours un immense espoir

DEPUIS qu'ils sont sédentaires, les hommes ont rêvé de villes « idéales », microcosmes d'une société parfaite. Platon avait même avancé le nombre des habitants nécessaires pour peupler la cité qu'il méditait : 5 040 citoyens. Les prévisions du philosophe furent vite caduques : Rome et Alexandrie dépassèrent ou approchèrent le million d'habitants. Par la suite, les philosophes-urbanistes ou les architectes-philosophes ne manquèrent pas de soumettre à un prince de leur choix des épures de villes-modèles, cadres achevés pour des systèmes de gouvernement exemplaires.

La plupart des villes, en dépit des structures géométriques dessinées par des arpenteurs grecs, romains ou chinois, continuèrent à pousser spontanément en anneaux concentriques jusqu'à la fin du XIXe siècle. Le Paris du baron Haussmann n'a pas échappé à la règle malgré l'autoritarisme du préfet de Napoléon III. Depuis le début du XXe siècle, elles ont tendance à se développer le long des grands axes de circulation. Aujourd'hui, ces maillages urbains, qui peuvent couvrir des dizaines, voire des centaines de kilomètres, sont visibles sur tous les continents.

A la démesure urbaine multipliée par la succession des vagues industrielles, des réponses radicales sont données dès le début de notre siècle. Elles doivent permettre de concilier technologie moderne et justice sociale. Ces programmes impliquent l'abandon ou la destruction des centres anciens. Dès 1903, Ebenezer Howard met en application, à Lechtworth, en Grande-Bretagne, son concept de cité-jardin. L'architecte américain Frank Lloyd Wright, persuadé que la grande ville est aussi désuète que la voiture à cheval, propose, vers 1930, une décentralisation absolue : des milliers de logements et des unités de production seront dispersés dans la campagne, un réseau de voies rapides les reliant entre elles.

En Europe, après la première guerre mondiale, un puissant mouvement intellectuel réclame à son tour une réforme drastique de la ville. Les organisateurs du Bauhaus, les inventeurs du Stjil, les signataires de la chartes d'Athènes ou les adhérents des congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) rêvent de cités plantées sur des espaces verts, inondées de soleil, sillonnées de voies de circulation pour drainer harmonieusement la population qui évolue entre les différents quartiers définis par leurs activités (habitat, travail, loisir).

Les idées développées par ces théoriciens sont d'abord des thérapies sociales. La ville – on en a pris conscience dès le XIXe siècle – est un corps malade qui engendre tuberculose et perversions mentales. Les anciens centres-villes puent, même équipés du tout-à-l'égout. Les rues, ces « corridors », selon Le Corbusier, sont des réceptacles à microbes, des sentines du vice. L'avenir de l'humanité est donc lié à la construction de nouveaux espaces urbains libérés d'une tradition dépassée. Ces pensées reflètent la nouvelle organisation rationnelle du travail industriel, le formalisme prôné dans l'URSS des années 20 comme dans l'Allemagne de Weimar et une esthétique reflétée par les romans de Paul Morand ou de Valéry Larbaud. Une génération toute à l'ivresse d'une modernité, dont les signes les plus luxueusement visibles sont l'organisation des grands hôtels, le minimalisme des cabines de paquebot, l'agencement des wagons-lits, la rapidité des avions, la liberté donnée par l'automobile.

Le développement des techniques de construction – l'apparition du béton, les immeubles de grande hauteur, l'ascenseur – semble autoriser toutes les audaces. Perret propose une ville-pont dont les gratte-ciel seraient les piliers d'un immense viaduc. L'idée est reprise par Le Corbusier pour Alger et pour Rio. Ici une immense autoroute-bâtiment épouse la forme du paysage, le toit formant voie de ciculation. Ces utopies colossales, qui auraient pu rester dans les cartons, perdurent après la seconde guerre mondiale. La croissance économique semble illimitée ; les possibilités humaines également. Le Japonais Kenzo Tange imagine d'immenses villes lacustres ; Nicolas Schöffer des villes cybernétiques ; André Biro et Jean-Jacques Fernier des villes en X ; Walter Jonas des villes entonnoirs. Sans parler du Turbosite de Claude Parent et de la ville cosmique de Iannis Xenakis. Quelques fragments de ces rêves, où se mêlent simplisme, mégalomanie et utopies préécologiques, voient le jour à Corviale, près de Rome, ou à Arcosanti, aux Etats-Unis. Ces bloc colossaux, inachevés, semblent témoigner d'un de ces « désastres obscurs » dont parle Mallarmé.

A la fin des « Trente Glorieuses », des approches plus réalistes sont mises en application. Les villes nouvelles sont les derniers avatars d'une pensée rationaliste adoucie, mais dont il faut aussi rattraper les erreurs. Les recettes proposées par les créateurs du mouvement moderne en architecture sont-elles caduques ? Ont-elles été appliquées par des élèves indignes ? Le débat n'est pas sans intérêt, mais les résultats sont là : au pire, bidonvilles, misère et promiscuité ; au mieux, cités-dortoirs et déserts de béton. Partout, les grandes villes sont menacées. Le gigantisme est une faiblesse supplémentaire.

Or certaines villes sont saisies de fièvre. La population de Mexico connaît un développement spectaculaire entre 1960 et 1990. Lagos au Nigeria, Sao Paulo au Brésil explosent, sans plans ni règles. Au Japon, Tokyo et Osaka se sont soudées inextricablement par un étroit réseau de communication, dont on sait, depuis le tremblement de terre de Kobé, la grande fragilité. Dans les pays en voie de développement, le flot des constructions aux improbables matériaux s'étend chaque année davantage. On tente parfois de prééquiper sommairement les futurs bidonvilles, comme à Bogota, en Colombie. Mais les infrastructures s'essoufflent à suivre cette marée proliférante. Au Caire, le centre s'effondre sur lui-même, tandis que la périphérie s'émiette sans parvenir à se forger une âme. Les tentatives de créer ex nihilo des villes radieuses selon les principes corbuséens (Brasilia au Brésil) se sont révélées, en fin de compte, des échecs.

> « Nous sommes nés dans des villes.
> Nous avons grandi dans des villes.
> C'est dans des villes que nous respirons.
> Il n'y a rien d'inhumain dans une ville,
> sinon notre propre humanité »

Le Corbusier réclamait, en 1925, que l'industrie s'empare du bâtiment. C'est chose faite depuis au moins un demi-siècle. L'idée, nécessaire en soi, aurait dû s'accompagner d'un renouvellement profond des métiers d'urbaniste et d'architecte. Résultat ? Les architectes ont été mis, peu ou prou sur la touche. La ville leur échappe de plus en plus : les meilleurs d'entre eux se contentent de réaliser quelques beaux bâtiments singuliers. Les effets pervers de cette industrialisation sont nombreux. La corruption n'en est pas le moindre. D'abord, parce qu'elle paupérise de façon insidieuse et dramatique ce qui aurait vocation à durer.

Aussi, en cette fin de siècle, la vision urbaine est-elle particulièrement brouillée. Le théologien Harvey Cox, auteur de *La Cité séculière*, prend la défense de la ville. Pour lui, l'urbanisation est l'éthique de notre temps : « *La culture technopolitaine est celle de l'avenir.* » L'Américaine Jane Jacobs prône un retour aux recettes éprouvées de l'urbanisme avec une apologie de la rue. Le sociologue Henri Lefebvre proclame que notre société n'est pas une société urbaine « *en dissolution* », mais une société urbaine « *en formation* ». Si la pression démographique fait exploser la ville ancienne, indique-t-il, c'est qu'il s'agit d'une ville préindustrielle, archaïque. Une révolution mondiale doit marquer la réforme de l'urbain. En revanche, cette renaissance ne peut se passer de centres, « *théâtre spontané* », lieu d'échanges, de rencontres, de fêtes : « *La société risque de se décomposer s'il lui manque la ville et la centralité.* »

A l'heure d'Internet, la ville a-t-elle encore un intérêt ? Déjà, Lewis Mumford, il y a plus de vingt ans, surnommait Nécropolis la cité moderne : « *La raison d'être de la grande cité disparaît au moment où elle prend la forme d'une vaste et illimitée conurbation.* » Cette mort annoncée était déjà justifiée par le développement des réseaux de communication. Pourquoi s'entasser dans des venelles malodorantes ou des blocs sans âme quand on peut travailler, savoir et se distraire à distance ? « *L'électricité décentralise* », constatait Marshall Mc Luhan à la même époque. La ville, qui était le lieu de la civilisation par excellence, l'endroit où l'on trouvait sécurité, bien-être, culture, liberté, est aujourd'hui cernée par une périphérie glauque et incertaine. On assiste un peu partout en Occident à la montée d'une population de « *rurbains* », ces citoyens qui vivent à la campagne et travaillent en ville. Dans les pays en développement, en revanche, l'agglutination continue, même si l'on assiste, ici ou là, à un modique reflux.

Pourquoi alors, sans phrases et sans théories, des populations chaque année plus nombreuses s'entassent-elles dans les mégapoles d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine ? C'est que la ville y représente, en dépit de tout, un immense espoir : l'espérance d'une vie meilleure, d'un espace de liberté, d'un futur libéré des pesanteurs de la société traditionnelle. L'image de ce qu'elle a toujours symbolisé pour l'humanité y reste intacte. « *La ville est là*, écrivait Georges Perec dans *Espèce d'espace*. *Elle est notre espace et nous n'en avons pas d'autres. Nous sommes nés dans des villes. Nous avons grandi dans des villes. C'est dans des villes que nous respirons. Il n'y a rien d'inhumain dans une ville sinon notre propre humanité.* »

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

New York, en panne d'inspiration, a pris un coup de vieux

NEW YORK
de notre envoyé spécial

On faisait de Paris la capitale du XIXe siècle ; on a fait de New York celle du XXe. Cela tenait entre autres aux arts, la première produisant les impressionnistes que la seconde allait collectionner, son jour de gloire venu. Cela tient surtout aux dimensions architecturales des deux cités. L'une et l'autre étant fondées sur un volontarisme urbain qu'aucune autre ville de cette ampleur n'a jusqu'à présent approché. Paris, après des hauts et des bas, s'est retranché, frileusement, derrière son périphérique. New York aura, elle aussi, connu depuis près d'un siècle des épisodes semblables, peu perceptibles du public, tant la fascination qu'elle exerce est restée forte sur tout visiteur.

New York traverse plutôt, ces temps-ci, une crise architecturale singulière justifiant, par elle-même, une solide conférence sur les problèmes urbains des mégapoles, sur la schizophrénie nonchalante d'une ville qui continue d'aligner la splendeur imperturbable de la *skyline*, mais qui, vue de près, si l'on peut dire, n'a plus guère produit de monuments depuis près de dix ans.

A dire vrai, New York a pris un coup de vieux. A peu près ruinée, la ville n'entretient ses avenues et ses rues, même les plus somptueuses, que lorsque les nids de poule se crevassent jusqu'à atteindre d'imprévisibles sous-sols. Telle n'était pas la situation au milieu des années 80, même si le catastrophisme de New York procurait un délicieux frisson aux touristes de passage. On continuait alors à construire gaillardement des ensembles ou des tours de bureau toujours plus spectaculaires, comme le bâtiment de Philipp Johnson et John Burgee pour ATT (1984), ou comme le plus récent gratte-ciel de Johnson, déjà surnommé « *lipstick* » (« *bâton de rouge à lèvres* ») parce qu'il en épouse effectivement les formes.

LE RÈGNE DU N'IMPORTE QUOI

Avec le premier édifice, on entrait dans l'ère du postmodernisme, un type de décoration familier d'une vieille inventivité new-yorkaise. Avec le second, on est entré dans le règne du n'importe quoi, un n'importe quoi auquel se sont pliés gentiment les plus grandes firmes d'architecture, toutes capables de produire le meilleur comme le pire. Il y aura bien eu quelques tentatives d'architectures plus pures au cours des dix ou douze dernières années, telle la tour construite par Cesar Pelli à côté du Musée d'art moderne (MoMA) ; ou encore, bien que ce projet ait été vivement controversé, l'extension du Musée Guggenheim, qui a finalement donné une nouvelle respiration au seul chef-d'œuvre new-yorkais de Frank Lloyd Wright.

Wright détestait New York, et une des manières de détester New York a toujours été de projeter des plans circulaires sur l'impeccable quadrillage décidé en 1811, renforcé par la loi de 1916. Le Corbusier aussi détestait New York, tout en constatant que cette « *catastrophe* » urbaine était véritablement féerique, ainsi que le rappelle Hubert Damisch dans *Skyline, la ville narcisse* (Seuil). Mais, derrière ses allures de liberté, et malgré quelques œuvres étranges, pour ainsi dire étrangères, New York est une ville de tradition, qu'il s'agisse de ses quartiers huppés ou des condominiums de ses zones les plus sinistrées. C'est peut-être ce que l'architecte néerlandais Rem Koolhaas, cité par le même Damisch, appelle le « *manhattanisme* ».

New York, réduite à son île principale, est une capitale de l'architecture davantage portée sur le vertige que sur le détail. L'immensité de Manhattan nous conduit plutôt vers des falaises, des horizons sans fin, des perspectives en chute libre qui rendent dérisoires les inégalités de la chaussée dans la ville. Et qui rendent également dérisoires, puisque la ville ne cesse de se construire sur la ville, les soucis patrimoniaux qui agitent une cité comme Paris. Certains des plus spectaculaires édifices ont pu disparaître sans susciter le moindre émoi. D'autres ne sont parfois sauvés que par leur rachat *in extremis* par une firme capable d'en assurer la maintenance. Ainsi en est-il du Rockefeller Center, qui, voici deux ans, fut à deux doigts de disparaître.

Selon ce principe d'indifférence, qui laisserait au foncier toute la maîtrise de la cité, New York ne se reconnaîtrait pas de monument, en tout cas pas de monument durable. La réalité est heureusement plus complexe, sans quoi la métropole du Nord-Est n'aurait cessé de s'effacer au profit d'une architecture exclusivement tape-à-l'œil. C'est que, au-delà des grands horizons, New York finit par révéler des attachements architecturaux difficilement appréciables, peut-être, par un voyageur du Vieux Continent. Ce qui est ancien ici n'a guère plus d'un siècle, y compris les somptueux bâtiments beaux-arts (gares, musées, bains publics) repris des modèles européens, mais édifiés au début du XXe siècle alors que se lançaient déjà tous les défis technologiques.

UN PASSÉ RÉCENT

Si Times Square a été progressivement écarté de la scène architecturale par des mutilations indécentes, dont la dernière est l'Hôtel Mariott, construit en 1985 par John Potman, à l'inverse, le « *Flat Iron* » (« fer à repasser »), à la hauteur de la 23e Rue sur la même Broadway, semble désormais autant protégé par sa singulière étroitesse architecturale que par l'inconfort de son site.

Tout ce passé récent forme, en vérité, le présent visible de New York. Malgré la reprise économique, on n'a pas encore vu poindre de nouveaux projets triomphalistes ou plus ambitieux architecturalement. Ces projets existent bien dans les cités américaines de l'Ouest, du Sud ou même du Middle Ouest. Ce qui fait leur charme, un charme passablement agressif, c'est la tendance « *déconstructiviste* » auxquels ils se réfèrent.

Rien de tout cela à New York. L'originalité des architectes a changé de dimension pour se réfugier dans la décoration des restaurants branchés, des boutiques de mode, décors plus fragiles encore que la « *grande architecture* » des gratte-ciel. Mais sans doute sommes-nous dans une fenêtre silencieuse de la construction. Et le XXIe siècle, s'il ne trouve pas de meilleure capitale à Shanghaï, Singapour ou Berlin, retrouvera ici ses marques.

F. E.

La communication électronique engendre une ville-monde virtuelle

L'ÉCHANGE de messages électroniques entre Paris et Tokyo est aujourd'hui aussi instantané qu'entre Melbourne et Los Angeles. Grâce à l'interconnection de tous les réseaux de télécommunication du monde, la transmission de textes ou d'images entre deux correspondants s'affranchit à la fois du temps et de l'espace. Ainsi, un nombre croissant des habitants des mégapoles vivent-ils également dans ce que Paul Virilio nomme une « *hyperville* » dans son dernier ouvrage, *Cybermonde, la politique du pire* (Textuel, 1996). Pour lui, certaines cités comme Singapour deviennent des villes-mondes se comportant comme des centres de la planète.

Parallèlement, il note que « *se met en place un hypercentre, une métacité, une ville virtuelle qui n'existe que par l'urbanisation des télécommunications et qui est en gestation dans les autoroutes électroniques* ». Les villes-mondes deviennent donc les quartiers ou les banlieues de la ville virtuelle. Paul Virilio, urbaniste dans l'âme, s'inquiète de la disparition du territoire physique de la cité. « *La ville réelle est pour moi le lieu du corps social* », déclare-t-il. Que va-t-il se passer dans le « cyberpole » qu'Internet est en train de créer ?

Pierre Lévy, philosophe, enseignant à l'université Paris-VIII, tient un discours nettement moins critique. « *Le cyberspace invente un mode de communication non plus de un vers tous, comme avec les médias (presse, radio, télévision), ni de un vers un, comme avec le téléphone, mais de tous vers tous* », explique-t-il dans *Qu'est-ce que le virtuel ?* (La Découverte, 1995).

O. AUREFT/URBA IMAGES

PARIS. Des moyens de communication personnalisés sont susceptibles de se substituer à la signalisation collective.

MOBILITÉ ACCRUE

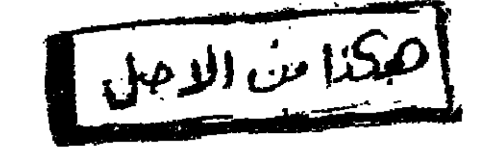
Il s'agit là d'un paradoxe des nouveaux moyens de communication. La « toile » (*world wide web*) est fréquentée par quelque 40 millions d'utilisateurs d'Internet, tandis que les forums de discussion (*newsgroups*) rassemblent des internautes partageant les mêmes centres d'intérêt. Parallèlement à cet immense espace virtuel commun, les outils de communication se personnalisent. L'ordinateur comme le téléphone sont des objets de moins en moins collectifs et de plus en plus individuels. La transmission sans fil renforce cette personnalisation. Elle rend à l'homme communicant ses facultés de mobilité. Le radiotéléphone et le radio-ordinateur accompagnent ainsi les citadins dans chacun de leurs déplacements. Aux craintes de Paul Virilio, qui estime que la réalité virtuelle « *nie le "ici" au profit du "maintenant"* », Pierre Lévy répond que « *les études montrent que plus on communique, plus on se déplace* ».

De fait, la possibilité de joindre quelqu'un à tout moment de la journée grâce au téléphone mobile, et même la nuit avec le courrier électronique, muliplie le nombre de contacts susceptibles d'être prolongés par une rencontre réelle. L'emballement relationnel qui en résulte justifie sans doute le recours aux téléconférences pour limiter les déplacements physiques au niveau du supportable, voire du possible.

D'ailleurs, la personnalisation des moyens de communication n'oublie pas les transports. Les systèmes d'aide à la navigation automobile se susbtituent à la signalisation collective. Les indications routières des grandes villes restent incapables d'indiquer à chaque individu la route à suivre. Là encore, la communication par radio des informations de trafic associée à l'informatique embarquée dans les automobiles permet des déplacements de plus en plus rapides, même dans une mégapole inconnue.

L'augmentation du potentiel d'échange d'informations des habitants des grandes villes densifie l'activité et accélère le rythme de vie. Mais elle ouvre également la porte au télétravail. Le centre des mégapoles américaines et européennes se désertifie déjà au profit des banlieues. Il n'est pas impossible que la ville virtuelle mondiale soit peuplée par bon nombre de provinciaux.

Michel Alberganti



Eridania Béghin-Say rachète le sucre de Paribas et restitue des quotas de production

Cette transaction permet de restructurer la filière française

Eridania Béghin-Say (EBS) a signé mardi 4 juin un accord avec la Compagnie de navigation mixte, filiale de Paribas, pour lui racheter la Compagnie française de sucrerie, troisième sucrier français, pour 2,85 milliards de francs. A l'issue de la prochaine récolte, EBS rétrocèdera à ses concurrents, le groupe Saint Louis et les coopératives, la moitié de ses quotas. Cette opération empêche les étrangers de prendre pied sur le territoire.

ERIDANIA BÉGHIN-SAY, premier producteur français de sucre, a signé mardi 4 juin dans la soirée un accord avec la Compagnie de navigation mixte, filiale du groupe Paribas, pour racheter la Compagnie française de sucrerie (CFS). Le contrat définitif sera signé dans les semaines qui viennent.

Valorisé 3,1 milliards de francs au début de l'année par le cabinet d'analyse indépendant Détroyat, le troisième groupe sucrier français sera vendu pour 2,85 milliards de francs. Ce prix inférieur aux prévisions est dû notamment au dividende de 250 millions de francs qu'a versé la CFS, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1995, et au niveau élevé de la dette de la société, de l'ordre de 500 millions de francs en milieu d'année – lorsque les betteraviers ont été payés et que le stock de sucre n'est pas encore totalement vendu.

La Compagnie de navigation mixte réalise une coquette plus-value, puisque la CFS est inscrite dans ses comptes à une valeur comptable de 287 millions de francs seulement. Pour Paribas, la manœuvre lui permet de récupérer une partie de sa mise, sa prise de contrôle de la Compagnie de navigation mixte lui ayant coûté un total de 12 milliards de francs.

Depuis des années, le petit bijou qu'est la CFS suscite la convoitise des sucriers français. Cette entreprise, qui emploie 850 salariés, réalise un résultat net de l'ordre de 200 millions de francs pour un chiffre d'affaire de 2,2 milliards. Elle possède cinq usines et deux distilleries auxquelles sont attachés 12 % des quotas de production de betterave en France. Dans un marché français parvenu à maturité, où la production est strictement contingentée, le seul moyen de croître pour les industriels est de racheter des usines et des quotas.

La reprise par Eridania Béghin-Say est sans surprise. La filiale du groupe Ferruzzi-Montedison disposait d'un droit de préemption en cas de cession de la société par la Compagnie de navigation mixte. De plus, le groupe commercialisait déjà 50 % environ de la production de la CFS, qui ne dispose pas de force de vente propre.

Eridania Béghin-Say ne conservera toutefois pas l'intégralité de la CFS et cette reprise sera, comme prévu, l'occasion de restructurer l'ensemble de la filière française (*Le Monde* du 22 mars). L'idée d'une vente par appartements de la CFS avait été un temps envisagée, mais en raison de ses coûts fiscaux et juridiques, un telle opération a finalement été repoussée. Le démantèlement de la CFS aura lieu après le rachat par Eridania Béghin-Say. Cette dernière ne conservera que les usines de Vauciennes (Oise) et Villenoy (Seine et Marne). A l'issue de la récolte de l'automne, elle restituera 52 % des quotas et actifs de la CFS à ses concurrents français. La Générale Sucrière, filiale du groupe Saint Louis et deuxième producteur français avec 20 % du marché, va récupérer environ 18 % des quotas ainsi que l'usine de production de Marie-sur-Serre. La coopérative Sucrerie Distillerie de l'Aisne héritera de l'usine de Bucy-le-Long (Aisne) tandis que la coopérative de Bazincourt et la quasi totalité des adhérents de Sucre Union, devraient se partager les quotas restant et l'usine de Bray-sur-Seine (Seine et Marne).

GAINS DE PRODUCTIVITÉ

Les coopératives tirent bien leur épingle du jeu, grâce au ministère de l'Agriculture, qui a cherché à privilégier une solution française qui ne se fasse pas au détriment du monde agricole. L'essentiel pour le gouvernement a été préservé : les éventuels candidats étrangers à la reprise, comme le premier sucrier allemand Südzucker ou le groupe britannique Tate and Lyle ont été maintenu à l'écart du territoire. L'« union sacrée » des producteurs français leur a éviter de faire monter les enchères à des prix trop élevés. Dans une relative mesure, le perdant de l'affaire est le groupe Saint Louis, qui voit son concurrent de toujours accentuer son avance avec 36 % du marché français. Saint Louis limite cependant les dégâts, puisqu'il a craint un moment que Eridania Béghin-Say allait rafler toute la mise grâce à son droit de préemption. En mal d'investissement, Saint Louis, contrôlée par les familles Agnelli et Worms, ne trouve pas là de quoi placer son trésor de guerre. Le groupe avait fait part dans le passé de son intention de racheter à Ferruzzi-Montedison le groupe Eridania Béghin-Say, mais en vain. Daniel Melin, le nouveau président de Saint Louis, regarde donc actuellement vers l'Espagne dont la filière sucrière doit être rationalisée.

La réorganisation française va permettre aux sucriers d'optimiser leur outil de production en fermant des usines pour faire des gains de productivité dans une industrie très capitalistique. Cette opération suscite l'inquiétude des syndicats qui voient dans cette opération une menace pour l'emploi dans une industrie qui a, selon la CFDT, perdu la moitié de ses effectifs en dix ans.

Arnaud Leparmentier

Démission de deux administrateurs de la Snecma

AMAURY HALNA DU FRETAY, patron de l'équipementier aéronautique Labinal, et Antoine Dupont Fauville, président du directoire des éditions Hatier, ont démissionné mardi 4 juin du conseil d'administration de la Snecma, groupe public de moteurs d'avions, pour protester contre les conditions du limogeage du président Bernard Dufour, annoncé le 29 mai au conseil des ministres. Noël Forgeard, patron de Matra-Defense Espace, filiale de Lagardère groupe, également membre du conseil de Snecma, s'est adressé à la chaise vide du représentant du Trésor, Jean-Yves Larrouturou, pour le « *remercier* » d'avoir procuré aux administrateurs un exposé « *clair et concis* » des raisons pour lesquelles l'Etat a *débarqué M. Dufour.*

Au lendemain des révélations, par le *Monde* du 5 juin, des pressions exercées par l'américain General Electric pour obtenir le limogeage de M. Dufour, le ministre des finances, Jean Arthuis, devait recevoir mercredi le patron de GE, John Welsh, en compagnie de Paolo Fresco, vice-président et de Michel Lagorce, directeur-général pour l'Europe. Le conseil d'administration de la Snecma a proposé le nom de Jean-Paul Béchat pour remplacer M. Dufour. Sa nomination devait être entérinée mercredi en conseil des ministres.

DÉPÊCHES

■ **McDONNELL DOUGLAS : les 6 700 employés syndiqués** de l'usine de Saint-Louis (Missouri) du constructeur aéronautique McDonnell-Douglas ont entamé une grève le 5 juin à minuit pour protester contre les projets de la société de développer la sous-traitance (*Le Monde* 12-13 mai). La production des avions de combat F-15 et F/A-18 Super Hornet et du Harrier ne devrait pas être affectée pour le moment.

■ **SNCF : la direction de l'entreprise ferroviaire** prévoit jeudi 6 juin « *quelques perturbations sur le réseau Ile-de-France et les services régionaux de voyageurs* », suite aux préavis de grève déposés sur quelques régions. En revanche, le service devrait rester normal sur l'ensemble du réseau grandes lignes le jour de la manifestation nationale des cheminots à Paris à l'appel de la CGT, CFGT, FO et Sud.

■ **BOUYGUES : le groupe de BTP**, qui a lancé la semaine dernière son réseau de téléphonie mobile, a confirmé mardi 4 juin, qu'il était en discussion avec la Stet. Bouygues envisage de créer une alliance dans les télécoms en France avec l'opérateur national italien, ainsi qu'avec le britannique Cable & Wireless et l'allemand Veba, déjà actionnaires de Bouygues Telecom.

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : le groupe français** a annoncé mardi 4 juin qu'il ne participerait pas à l'augmentation de capital de l'ordre de 1 milliard de francs, qui être prochainement lancé par Eiffage. La Générale des eaux, qui détient 32,3 % du capital du groupe de BTP, ne cache pas depuis plusieurs mois son intention de vendre cette participation, dès que les cours de Bourse seront venus à niveau satisfaisant.

■ **ALCATEL SEL : le groupe allemand de télécommunications**, filiale du français Alcatel Alsthom, a enregistré une hausse de 30 % de son chiffre d'affaires à 750 millions de marks (2,55 milliards francs) au premier trimestre 1996, a indiqué le groupe mardi 4 juin. Les prises de commandes ont progressé de 15 % à près de 1 milliard de marks.

■ **APPLE : le groupe informatique américain** a annoncé mardi 4 juin un accord de licence avec Katz Media, filiale du groupe Olympia Finans, pour la conception de produits d'électronique grand public à faible coût et d'utilisation facile, adaptables à un poste de télévision, basés sur sa plateforme Pippin. Pippin, à la fois console de jeux et terminal d'accès à *Internet*, est jusqu'ici fabriqué sous licence par le groupe japonais Bandaï.

■ **MICROSOFT : le fabricant américain de logiciels** a annoncé mardi 4 juin une plateforme spécifiquement conçue pour le développement de services commerciaux sur Internet, nommée Normandy. Le deuxième service en ligne commercial américain, CompuServe, sera le premier client à utiliser cette technologie fonctionnant sous Windows NT, le système d'exploitation pour gros ordinateurs de Microsoft.

■ **MYRYS : le directeur général** de Myrys et le président du tribunal de commerce de Limoux qui étaient retenus par les salariés depuis le 3 juin *en milieu de journée ont été libérés le 4 juin* vers 12 heures. Les salariés ont obtenu que l'entreprise prenne des engagements pour assurer la collection d'hiver. Par ailleurs un plan de reprise de l'entreprise devait être présenté au tribunal de commerce le 5 juin dans l'après-midi.

■ **SCHWEPPES : le groupe de boissons non alcoolisées** Schweppes France a confirmé mardi 4 juin son intention de quitter ses sites d'embouteillage de Pantin et Gonesse, en région parisienne, et de transférer en 1997 la production de ces usines sur un nouveau site vraisemblablement à Parly dans l'Yonne. Schweppes France (Schweppes, Gini, Canada dry, Oasis) réalise un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs.

■ **HUTCHINSON : la filiale du groupe Total** vient d'acquérir la société Allègre, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles de puériculture. Allègre emploie environ 120 personnes et a réalisé en 1995/96 un chiffre d'affaires de 165 millions de francs. Spécialisé dans la transformation des élastomères, Hutchinson a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de près de 9 milliards de francs, avec un effectif de 13 400 salariés.

Renault règle son contentieux au Portugal

RENAULT ne produira plus de voitures au Portugal. Le conflit qui opposait depuis plusieurs années le constructeur français au gouvernement portugais a trouvé une issue mardi 4 juin : le ministre portugais de l'économie, Augusto Mateus, et le PDG de Renault, Louis Schweitzer, ont signé à Lisbonne un protocole d'accord.

Le contentieux remonte à 1980, quand l'ex-Régie décide de s'implanter au Portugal, en pleine croissance mais qui n'appartient alors pas à l'Union européenne. Le constructeur reçoit, entre 1980 et 1988, une aide gouvernementale de 800 millions de francs pour y construire trois sites (usine de production, usine de mécanique et fonderie). Lisbonne prend par ailleurs une participation dans les différentes filiales de Renault au Portugal. Depuis, la donnée a changé : le Portugal a intégré l'Union européenne, s'ouvrant *de facto* aux constructeurs du Vieux continent, et connaît des difficultés. En 1993, le marché automobile a reculé de 12 %, en 1994 de 3,5 %, et en 1995 de 13,7 % et les coûts de transports des voitures vers d'autres pays européens se révèlent très élevés.

Renault envisageait dès lors de fermer son usine de Setubal (Sud de Lisbonne). La production y est passée de 240 Clio par jour en 1993 à 110 actuellement. Le gouvernement portugais avait déposé, en octobre 1995, une plainte devant le tribunal international de commerce de Genève, réclamant une indemnisation de 1,7 milliard de francs (53 milliards d'Escudos) à Renault pour rupture de contrat. Lisbonne va retirer sa plainte à la suite de l'accord signé mardi.

Renault Portugal s'est engagé à céder, à une société de capitaux publics portugais, le site de Setubal pour un montant de 35 millions de francs. Les 600 personnes qui y travaillent continueront à produire pour le compte de Renault la Clio jusqu'au 31 juillet 1998. Le gouvernement portugais cherche des repreneurs pour les locaux de Setubal. L'américain Chrysler et le sud-coréen Hyundai seraient intéressés. Renault rachètera, pour 356 millions de francs, les parts que l'Etat portugais détient dans ses filiales au Portugal.

V. Ma.

PSA dote Peugeot et Citroën d'une nouvelle fourgonnette

VIGO
De notre envoyée spéciale

PSA Peugeot-Citroën a renouvelé l'ensemble de sa gamme de véhicules utilitaires légers. Le groupe a apporté sa dernière touche à la constitution d'un éventail complet de ce type de produits : après avoir renouvelé la haute (Jumper et Boxer) et la moyenne (Jumpy et Expert) gammes, il a doté ses deux marques d'une même fourgonnette, baptisée Partner pour Peugeot et Berlingo pour Citroën.

Développé pour 2,6 milliards de francs par Citroën *sur une idée du carrossier italien Bertone*, le nouveau véhicule, qui est produit à Vigo, dans l'usine espagnole de la marque aux chevrons, sera commercialisé en France en juillet, en Espagne en septembre et dans l'ensemble de l'Europe avant la fin de l'année.

« *Notre objectif est de vendre au moins 100 000 Partner et Berlingo sur le marché européen, et d'y avoir une part de marché de 30 %* », a annoncé, le 4 juin, Jacques Calvet, président du directoire du groupe. PSA affiche actuellement une pénétration de 25 % sur un marché de 307 000 unités.

Ce nouveau produit ne constitue pas le même enjeu pour les deux marques du groupe. Pour Peugeot, il s'agit d'un véhicule de conquête : la marque au lion est quasiment absente du segment de la fourgonnette. Ce sont 40 000 nouvelles ventes que le constructeur espère réaliser avec Partner. Pour Citroën, en revanche, si Berlingo est aussi un produit *de conquête des marchés italien et allemand*, et anglais dans une moindre mesure, ce nouveau véhicule est d'abord un produit de fidélisation : la marque aux chevrons veut s'assurer l'actuelle clientèle de la fourgonnette C 15, qui s'est vendue à 70 000 unités en 1995 et à 1 million d'exemplaires depuis dix ans.

LA « NOUVELLE DEUCHE »

Mais pour Citroën, Berlingo est bien plus qu'une simple fourgonnette. Ce modèle est d'ailleurs légèrement plus haut de gamme que la C 15. La marque aux chevrons en a développé une version voiture particulière, dont elle se réserve l'exclusivité. Celle que l'on appelle au siège de Neuilly la « *Nouvelle Deuche* » sera produite à Vigo dès décembre et pourrait être commercialisée dans la foulée. L'actuelle porte à deux battants de Berlingo sera remplacée par un grand coffre et la voiture sera équipée de cinq vraies places. Elle devrait être vendue moins de 80 000 francs et pourrait un jour être produite sur les chaînes argentines et indiennes du groupe. Et constituer l'un des instruments de conquête des marchés émergents par Citroën.

Virginie Malingre

La compagnie aérienne néerlandaise KLM affiche des bénéfices records

AMSTERDAM
de notre correspondant

L'exercice 1995/1996 restera-t-il dans les annales de KLM comme celui de bénéfices records ou comme celui de la cristallisation des difficultés ? A en croire Pieter Bouw, son président, la période écoulée est avant tout celle où la compagnie néerlandaise a battu ses records et surpris les analystes. Ceux-ci attendaient un bénéfice net en hausse de 10 %. Il aura finalement augmenté de 16 %, pour atteindre 547 millions de florins (1,6 milliard de francs). Cette belle performance semble avant tout à mettre au compte « *du résultat des participations de la KLM, qui sont beaucoup plus élevés que l'année précédente* », concède M. Bouw.

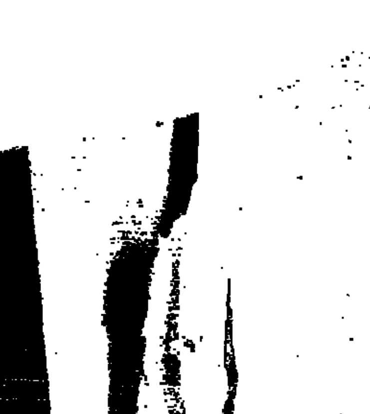
Le résultat d'exploitation a chuté, de 772 à 453 millions de florins. Le patron de la compagnie avance « *des raisons qui ne sont pas des excuses* » : le manque à gagner de 150 millions du fait des taux pour une compagnie qui présente ses comptes dans une monnaie forte – le florin – et le fait que la KLM a recommencé à cotiser au fonds de pension maison. C'est dans ce contexte que la KLM tente de sortir de ses problèmes américains. Pieter Bouw a clairement reconnu la gravité du conflit qui l'oppose aux autres actionnaires de son allié américain Northwest, qui veulent l'empêcher d'exercer tous les droits que lui confère sa participation de 25 % au capital.

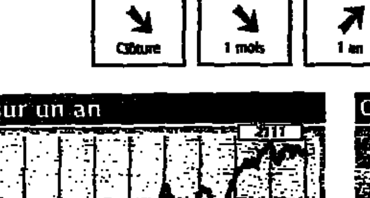
LES ENJEUX D'UN CONFLIT

La situation est, selon les termes du président de Northwest, schizophrénique. D'une part, la collaboration avec Northwest rapporte quelques 150 millions de dollars (environ 775 millions de francs) par an à KLM. D'autre part, le conflit est sérieux avec ses actionnaires, si sérieux que Pieter Bouw concède : « *Nous ne sommes pas certains de poursuivre notre alliance. Nous avons lancé une action en justice. Si le juge américain nous donne tort, toutes les options seront ouvertes.* »

Un retrait de Northwest aurait beau rapporter autour de 258 millions de florins, il n'en représenterait pas moins un sévère revers pour la KLM. D'autant que la compagnie poursuit sa recherche d'un partenaire en Europe, condition *sine qua non* pour accroître sa part de marché sur le Vieux Continent de 7 % à l'heure actuelle à plus de 10 %. La rumeur veut que KLM discute avec British Airways, ou avec Ibéria, une rumeur que la compagnie refuse de commenter.

Alain Franco





■ **LE DOLLAR** est repassé au-dessus des 109 yens, mercredi 5 juin à Tokyo, où il s'échangeait en fin de séance à 109,02 yens, contre 108,77 mardi à New York.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé mercredi 5 juin sur une hausse de 0,11 %, selon l'indice Nikkei, qui a gagné 23,31 points, à 21 881,43 points, dans un marché attentiste.

■ **WALL STREET** est repartie à la hausse mardi, profitant d'une détente du marché obligataire. L'indice Dow Jones a gagné en clôture 41 points (+ 0,73 %), à 5 665,71.

■ **LE FRANC** était pratiquement inchangé mercredi 5 juin, à 3,3857 francs pour un mark, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3850 francs mardi soir.

■ **LES ÉCONOMISTES** pronostiquaient que la Banque de France laissera ses taux directeurs inchangés jeudi, lors de son conseil de la politique monétaire (CPM).

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↘ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Petite hausse à Paris

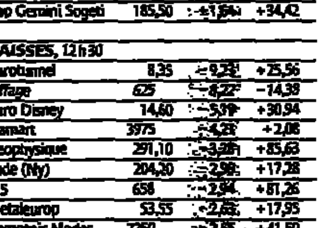
LA BOURSE de Paris a entamé la journée du 5 juin sur une petite reprise modeste de l'indice CAC 40. En hausse de 0,05 % à l'ouverture, le CAC 40 gagnait 0,20 % en milieu de journée, à 2 115,27 points. Les transactions étaient faibles. La fermeture de Francfort, jeudi, et l'attente de la publication, vendredi, des chiffres de l'emploi américain en mai ont renforcé la prudence qui prévaut à Paris depuis deux semaines.

Pour les analystes chartistes, l'indice CAC 40 doit dépasser la barre des 2 125 points pour signifier une hausse réelle du marché. Mais il n'y parvient pas depuis plusieurs jours et risque même de revenir à moins de 2 090 points.

Par ailleurs, la SBF (Société des Bourses françaises) a indiqué que l'activité à la Bourse de Paris est restée élevée en mai avec un nombre total de négociations de près de 2 millions, mais la plupart des indices du marché parisien ont baissé sur le mois qui vient de s'écouler. Avec une moyenne de transactions de 104 744 par séance, l'activité a été équivalente à celle du mois dernier, note la SBF.

Du côté des indices, le CAC 40 a fléchi de 1,71 %, l'indice SBF-120 a perdu 1 % et le SBF-250 a cédé 0,56 %. Seul l'indice Midcac des valeurs moyennes a gagné 1,36 %.

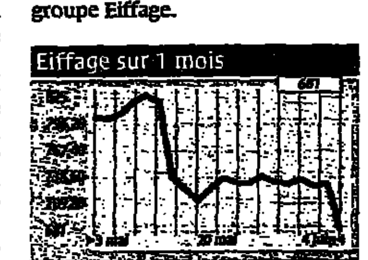
Indice CAC 40 sur un an — CAC 40/5 jours



Eiffage, valeur du jour

PLUS DE 14 000 titres Eiffage ont changé de mains mardi 4 juin à la Bourse de Paris, et la valeur a abandonné 48 francs, soit 6,6 %, à 681 francs. Depuis le début de l'année, l'action a perdu 4,89 %.

La société procédera au second semestre à une augmentation de capital de 1 milliard de francs. La Générale des eaux, actionnaire d'Eiffage à 32,7 %, ne participera pas à l'opération et souhaite se désengager. L'augmentation de capital sera en revanche suivie par la société financière SAE Fougerolles, une structure où sont associés Total, Paribas et les salariés du groupe Eiffage.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 05/06	Var. % 04/06	Var. % 31/12
Dassault Electro	389	+7,51	+140,27
BIC	625	+5,04	+25,50
Rochette (La)	34,20	+3,95	+3,79
Ecco	1368	+3,68	+84,61
UIC	70,30	+3	+19,35
Synthelabo	442,50	+2,90	+44,23
Credit Lyonnais CI	146,10	+2,52	−37,82
Lapeyre	330	+2,48	+35,24
Essilor Intl ADP	1018	+1,80	+48,83
Cap Gemini Sogeti	185,50	+1,56	+34,42
BAISSES, 12h30			
Eurotunnel	8,35	−9,78	+25,56
Eiffage	625	−8,22	−14,38
Euro Disney	14,60	−5,19	+30,94
Damart	3975	−4,28	+2,08
Geophysique	291,10	−3,28	+85,63
Sade (Ny)	204,20	−2,98	+17,28
BIS	658	−2,94	+81,26
Metaleurop	53,55	−2,63	+17,95
Comptoir Moder.	2250	−2,55	+41,50
Canal +	1252	[illegible]	+36,38

VALEURS LES PLUS ACTIVES

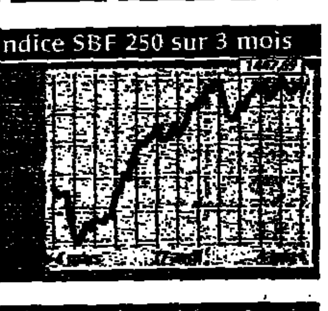
SÉANCE, 12h30	05/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
AGF-Ass.Gen.France	1052130	147516617,30
Eurotunnel	8758193	78011300
Carrefour	27620	76723919
Canal +	52192	65415454
Bouygues	110236	63046401
BIC	100961	62636771
LVMH Moet Vuitton	44188	56809231
Total	109394	41286201
Paribas	127525	40367470,80
Usinor Sacilor	462692	36943330,70

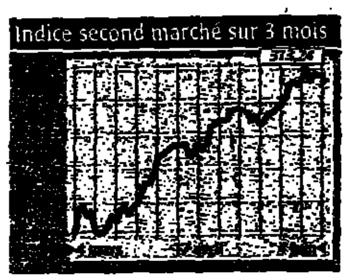
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

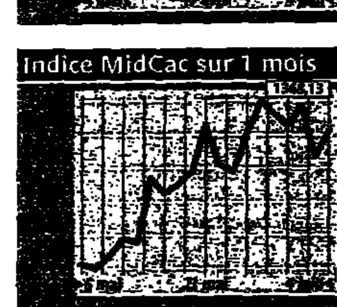
HAUSSES, 12h30	Cours au 05/06	Var. % 04/06	Var. % 31/12
Cardif SA	781	[illegible]	+68,02
Altran Techn.nouv.	1400	[illegible]	—
Charlatte #	100	[illegible]	−2,62
Pisc. Desjoyaux #	70,10	[illegible]	+29,69
Expand s.a	285	[illegible]	+23,91
BAISSES, 12h30			
Steph.Kelian #	79,10	[illegible]	−6,94
B I M P	72	[illegible]	−10
Jet Multimedia Nom	855	[illegible]	+76,80
INFRA +	311	[illegible]	+26,93
G.E.P Pasquier	58	[illegible]	−19,44

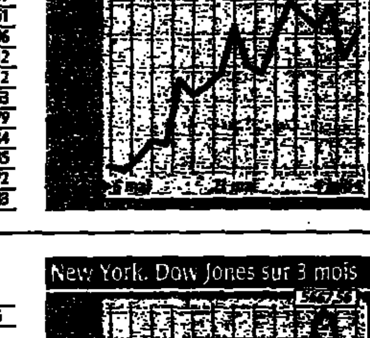
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/06	03/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1488,98	1491,77	−0,19
Ind. gén. SBF 250	1447,69	1450,28	−0,18
Ind. Second Marché	313,24	313,24	—
Indice MidCac	1368,13	1365,51	+0,19
Valeurs indus.	1640,51	1644,25	−0,23
1 - Energie	1544,64	1545,06	−0,02
2 - Produits de base	1552,42	1559,86	−0,48
3 - Construction	1601,92	1601,95	—
4 - Biens d'équip.	1145,75	1149,96	−0,37
5 - Automobile	1884,11	1912,92	−1,51
6 - Biens consom.	2560,32	2558,89	+0,06
7 - Indus. agro-alim.	1570,79	1568,94	+0,12
Services	1660,83	1658,85	+0,12
8 - Distribution	3001,67	3020,65	−0,63
9 - Autres services	1131,65	1122,83	+0,79
Sociétés financières	1046,05	1049,65	−0,34
10 - Immobilier	702,51	705,97	−0,35
11 - Services financ.	1011,32	1018,67	−0,72
12 - Sociétés invest.	1411,49	1405,39	+0,43









Reprise à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a légèrement progressé mercredi 5 juin, les investisseurs restant sur leur réserve avant la publication vendredi du Tankan, le rapport trimestriel de la Banque du Japon sur l'état de l'économie. L'indice Nikkei a gagné 23,31 points (0,11 %), à 21 881,43 points.

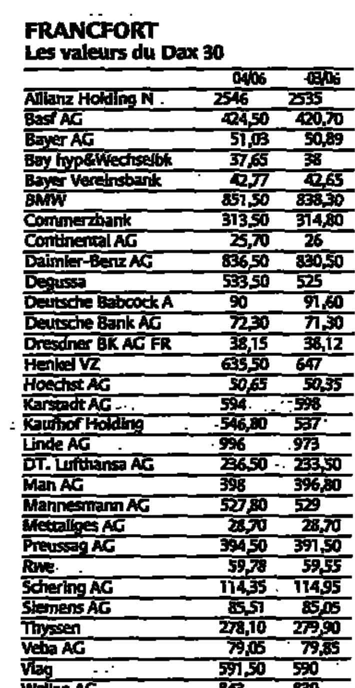
La veille à Wall Street, la grande Bourse de New York a repris le chemin de la hausse, l'indice Dow Jones engrangeant 41 points (0,73 %) pour terminer la séance à 5 665,71 points, à quelques encablures de ses plus hauts niveaux du jour. Cette embellie est notamment due à la bonne tenue du marché des taux d'intérêt à long terme, où l'emprunt de référence à 30 ans s'est détendu, de 7,01 % à 7,00 %. Les investisseurs ont salué les propos de Lawrence Lyndsey, gouverneur de la Reserve fédérale : « *La croissance va à un rythme modéré et il n'y a en ce moment aucun signe d'inflation.* » Ils ont aussi été rassurés par la baisse de 0,1 % des commandes à l'industrie en avril, même si le chiffre de mars a été révisé à la hausse. Au mois de mai, les ventes de voitures et de camions légers ont enregistré une hausse de 7 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/06	Cours au 03/06	Var. en %
Paris CAC 40	2111	2121,10	−0,48
New-York/DJ indus.	5667,56	5624,71	+0,76
Tokyo/Nikkei	21858,10	21588,50	+1,23
Londres/FT100	3755,20	3739,20	+0,43
Francfort/Dax 30	2546,25	2532,83	+0,53
Frankfort/Commer.	895,92	891,25	+0,52
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,83	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	1002	1002	—
Amsterdam/Gé. Cbs	383,10	383,20	−0,03
Madrid/Ibex 35	361,84	359,57	+0,63
Stockholm/Affarsal	1572,55	—	—
Londres FT30	2792,40	2777,40	+0,54
Hong Kong/Hang S.	11086,90	11059,80	+0,24
Singapour/Strait t	2318,72	2323,56	−0,21

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	04/06	03/06
Alcoa	61,12	61,75
American Express	45,25	44,87
Allied Signal	55	55
AT & T	61,12	61,75
Bethlehem	12,50	12,62
Boeing Co	84,12	84,37
Caterpillar Inc.	65,75	64,37
Chevron Corp.	59,62	59,12
Coca-Cola Co	46,50	46,25
Disney Corp.	60,12	60,37
Du Pont Nemours&Co	80,62	81,37
Eastman Kodak Co	74,50	73,62
Exxon Corp.	85	84,12
Gén. Motors Corp.H	56,37	55,50
Gén. Electric Co	83,75	82,87
Goodyear T & Rubbe	50,87	49,87
IBM	105,87	105,25
Intl Paper	39,87	39,87
J.P. Morgan Co	87,75	86,87
Mc Don Dougl	51,25	50,37
Merck & Co.Inc.	65,25	64,75
Minnesota Mng.&Mfg	68,87	68,37
Philip Moris	101,37	99,12
Procter & Gamble C	88,62	87,75
Sears Roebuck & Co	51,50	50,37
Texaco	84	83
Union Carb.	43,25	43
Utd Technol	109,37	108,87
Westingh. Electric	19	18,37
Woolworth	21,87	20,75

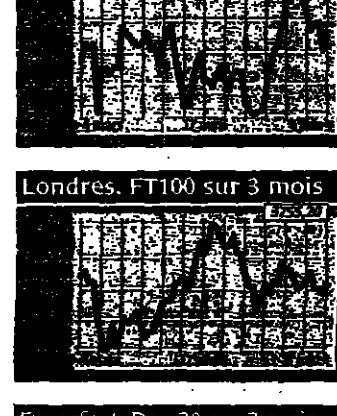


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	04/06	03/06
Allied Lyons	4,84	4,77
Barclays Bank	7,74	7,56
B.A.T. industries	5,22	5,15
British Aerospace	8,90	8,86
British Airways	5,44	5,39
British Gas	1,90	1,86
British Petroleum	5,62	5,56
British Telecom	3,66	3,68
B.T.R.	2,76	2,77
Cadbury Schweppes	4,98	4,80
Eurotunnel	1,15	1,06
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,37	8,37
Grand Metropolitan	4,33	4,31
Guinness	4,61	4,61
Hanson Plc	1,84	1,84
Great Ic	6,81	6,83
H.S.B.C.	9,75	9,65
Impérial Chemical	8,51	8,47
Legal	7,02	7,04
Marks and Spencer	4,62	4,61
National Westminst	6,28	6,25
Peninsular Orienta	5,19	5,21
Reuters	7,55	7,45
Saatchi and Saatch	1,23	1,25
Shell Transport	9,10	9,11
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,52	4,53
Univeler Ltd	12,01	11,92
Zeneca	13,68	13,59

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	04/06	03/06
Allianz Holding N	2546	2535
Basf AG	424,50	420,70
Bayer AG	51,03	50,89
Bay hyp&Wechselbk	37,65	38
Bayer Vereinsbank	42,77	42,65
BMW	851,50	838,30
Commerzbank	313,50	314,80
Continental AG	25,70	26
Daimler-Benz AG	836,50	830,50
Degussa	533,50	525
Deutsche Babcock A	90	91,60
Deutsche Bank AG	72,30	71,30
Dresdner BK AG FR	38,15	38,12
Henkel VZ	635,50	647
Hoechst AG	50,65	50,35
Karstadt AG	594	598
Kaufhof Holding	546,80	537
Linde AG	996	973
DT. Lufthansa AG	236,50	233,50
Man AG	398	396,80
Mannesmann AG	527,80	529
Metallges AG	28,70	28,70
Preussag AG	394,50	391,50
Rwe	59,78	59,55
Schering AG	114,35	114,95
Siemens AG	85,51	85,05
Thyssen	278,10	279,90
Veba AG	79,05	79,85
Viag	591,50	590
Wellag AG	843	830



Londres, FT100 sur 3 mois

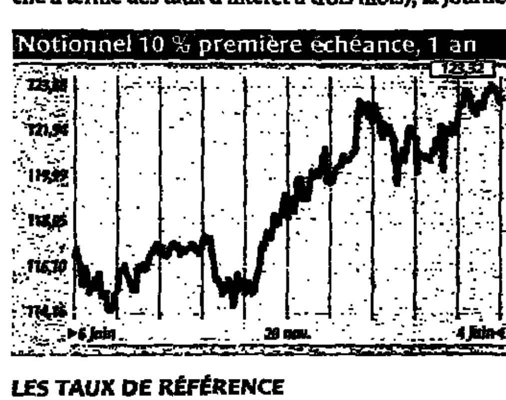
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Le Matif stable

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert en légère baisse, mercredi 5 juin. Après trente minutes de transactions, il cotait 123,36, en recul de 6 centièmes par rapport à la clôture de la veille. Le taux de l'emprunt d'Etat à 10 ans (OAT) se tendait, à 6,51 %, contre 6,49 % la veille, et restait très proche des 6,50 % de son équivalent allemand. Sur le Pibor (marché à terme des taux d'intérêt à trois mois), la journée débutait sur un statu quo, avec un contrat inchangé à 95,99. Cette stabilité indique que les investisseurs estiment généralement que le Conseil de la polique monétaire de la Banque de France ne modifiera pas ses taux directeurs, jeudi. Ils attendent, pour le même jour, une adjudication du Trésor portant sur un montant de 17 milliards de francs, et, vendredi, les chiffres du chômage américain pour le mois de mai.



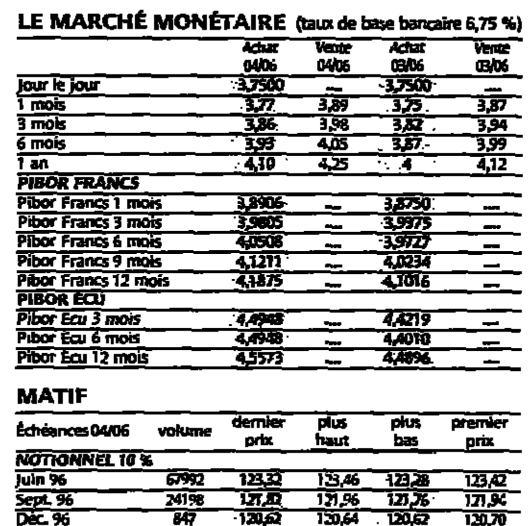
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,73	6,50	7,34	2,30
Allemagne	3,25	6,49	7,26	1,70
Grande-Bretagne	5,94	8,07	8,27	2,70
Italie	9,18	9,71	10,02	4,50
Japon	0,47	3,14	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,38	6,87	7,02	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

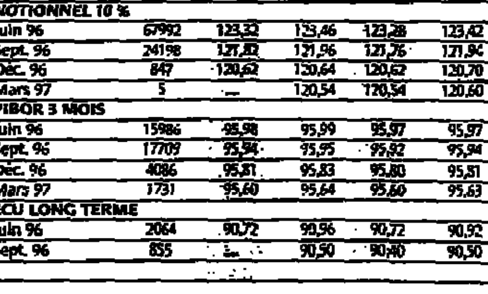
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/06	Taux au 03/06	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	100,95	100,94	—
Fonds d'État 5 à 7 ans	101,77	101,55	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	101,72	101,69	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	101,82	102,10	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	100,89	101,28	NC
Obligations françaises	10179	101,57	NC
Fonds d'État à TME	101,41	101,30	—
Fonds d'État à TRE	101,22	101,38	NC
Obligat. franç. à TME	100,96	100,77	NC
Obligat. franç. à TRE	99,98	100,35	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)



	Achat 04/06	Vente 04/06	Achat 03/06	Vente 03/06
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,77	3,89	3,75	3,87
3 mois	3,86	3,98	3,82	3,94
6 mois	3,93	4,05	3,87	3,99
1 an	4,10	4,25	4	4,12
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8906	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	3,9805	—	3,9375	—
Pibor Francs 6 mois	4,0508	—	3,9727	—
Pibor Francs 9 mois	4,1211	—	4,0234	—
Pibor Francs 12 mois	4,1875	—	4,1016	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4948	—	4,4219	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4948	—	4,4010	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5573	—	4,4896	—

MATIF



Échéances 04/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	67992	123,32	123,46	123,28	123,42
Sept. 96	24198	121,82	121,96	121,76	121,96
Déc. 96	847	120,62	120,64	120,62	120,70
Mars 97	5	—	120,54	120,54	120,60
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	15986	95,98	95,99	95,97	95,97
Sept. 96	17709	95,94	95,95	95,92	95,94
Déc. 96	4086	95,81	95,83	95,80	95,81
Mars 97	1731	95,60	95,64	95,60	95,63
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	2064	90,72	90,96	90,72	90,92
Sept. 96	855	—	90,50	90,40	90,50

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 96	11231	2104	2106	2091	2096
Juillet 96	1739	2101	2101	2092	2093,50
Août 96	—	—	—	—	—
Sept. 96	1460	2115,50	2115,50	2106	2107,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 5,1815	↗ 1,5305	↗ 108,7100	↘ 3,3866	↗ 8,0380

Une pause pour le dollar

LE DOLLAR consolidait ses positions mercredi 5 juin dès les premiers échanges entre banques, après s'être vivement apprécié la veille. Soutenu par la fermeté du marché obligataire américain, où les taux à 30 ans se sont détendus, de 7,01 % à 7 % mardi, le billet vert cédait quelques fractions, à 1,53 mark, à 5,1875 francs, et repassait sous la barre des 109 yens, à 108,94 yens. A 109,24 yens, la monnaie américaine avait atteint mardi son plus haut niveau depuis avril 1994. Les cambistes vont probablement attendre la publication, vendredi, des chiffres américains du chômage en mai.

Le mark poursuit sa progression, cotant en début de matinée 3,3875 francs, contre 3,3850 la veille, alors que la Banque de France a laissé inchangé le taux de l'argent au jour le jour, à 3,69 %. La lire continuait de s'apprécier, à 1 006 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/06	% 03/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,6600	−0,03	327	351
Écu	6,4070	+0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1815	+0,30	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4740	−0,04	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,3400	−0,09	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3535	+0,19	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	87,7300	—	83	93
Irlande (1 iep)	8,2260	+0,52	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	8,0380	+0,58	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1470	+0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,4300	+0,63	72	82
Suisse (100 F)	412,6100	−0,38	398	422
Norvège (100 k)	79,2700	+0,05	75	84
Autriche (100 sch)	48,1240	−0,04	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0115	−0,36	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2850	−0,15	2,9500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,7835	+0,21	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,7594	−0,68	4,5700	4,9200
Finlande (mark)	110,4700	+0,42	103	114

PARITÉS DU DOLLAR	05/06	04/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5305	1,5275	+0,20
TOKYO : USD/Yens	108,7100	108,3900	+0,29

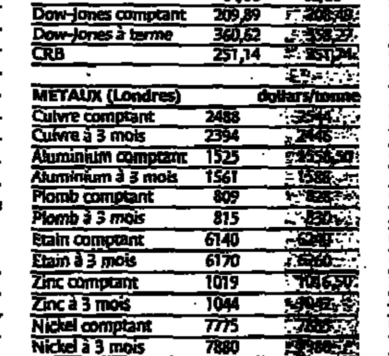
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1757	5,1747	5,1930	[illegible]
Yen (100)	4,7746	4,7715	4,7941	[illegible]
Deutschemark	3,3861	3,3856	3,3831	[illegible]
Franc Suisse	4,1303	4,1279	4,1262	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3547	3,3532	3,3512	[illegible]
Livre sterling	8,0384	8,0342	7,9739	[illegible]
Peseta (100)	4,0284	4,0236	4,0154	[illegible]
Franc Belge	16,475	16,467	16,481	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,93	4
Eurodollar	5,37	5,44	5,62
Eurolivre	6	6,06	6,12
Eurodeutschemark	3,34	3,31	3,18

L'OR

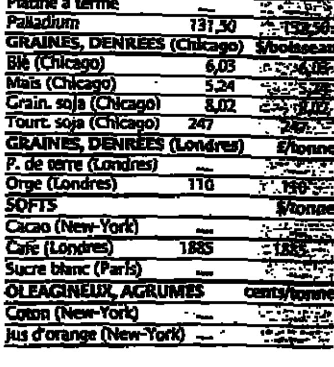


	cours 04/06	cours 03/06
Or fin (k. barre)	64800	64800
Or fin (en lingot)	65050	65200
Once d'Or Londres	390,70	389,70
Pièce française(20f)	372	373
Pièce suisse (20f)	371	372
Pièce Union lat(20f)	374	374
Pièce 20 dollars us	2610	2560
Pièce 10 dollars us	1330	1330
Pièce 50 pesos mex.	2415	2420

LE PÉTROLE

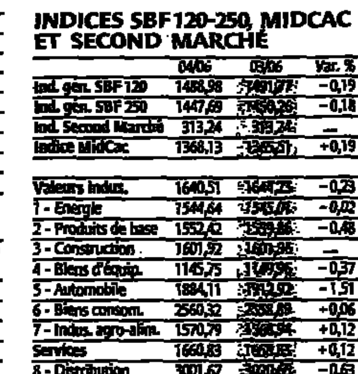
En dollars	cours 04/06	cours 03/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	04/06	03/06
Dow-Jones comptant	209,89	208,48
Dow-Jones à terme	360,62	358,27
CRB	251,14	251,24
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2488	2544
Cuivre à 3 mois	2394	2446
Aluminium comptant	1525	1556,50
Aluminium à 3 mois	1561	1588
Plomb comptant	809	828
Plomb à 3 mois	815	830
Etain comptant	6140	6240
Etain à 3 mois	6170	6260
Zinc comptant	1019	1046,50
Zinc à 3 mois	1044	[illegible]
Nickel comptant	7775	7885
Nickel à 3 mois	7880	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,31	5,31
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	131,50	132,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	6,03	[illegible]
Maïs (Chicago)	5,24	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,02	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	247	247
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	110	110
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1885	1885
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 5 JUIN

Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↗ +0,08 %
CAC 40 : 2112,75

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	930	925	- 0,53	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	825	- 0,60	22/10/95
Renault (T.P.)	1751	1760	+ 0,51	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	2010	2008	- 0,49	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1246	1230	- 1,28	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1069	1080	+ 1,02	01/08/95
Accor	744	740	- 0,53	26/07/95
AGF-Ass.Gen.France	140,80	140	- 0,56	15/07/96
Air Liquide	901	905	+ 0,44	03/06/96
Alcatel Alsthom	468,10	468,10	—	28/07/95
Alcatel Cable	456,50	457,10	+ 0,13	31/05/96
Alspi	479,90	480	+ 0,02	07/07/95
Axa	293,10	295	+ 0,64	06/06/96
Axime	719	728	+ 1,25	—
Bail Investis	850	850	—	12/07/95
Bancaire (Cie)	562	570	+ 1,42	30/03/95
Bazar Hot. Ville	545	546	+ 0,18	13/06/95
Bertrand Faure	183,50	185	+ 0,81	08/07/96
BIC	595	625	+ 5,04	16/01/96
BIS	678	658	- 2,94	01/07/92
B.N.P.	192,30	191,60	- 0,36	28/07/95
Bollore Techno.	609	604	- 0,82	15/07/92
Bongrain	2630	2596	- 1,29	15/05/96
Bouygues	578	570	- 1,38	21/08/95
Canal +	1283	1252	- 2,41	18/08/95
Cap Gemini Sogeti	182,50	185,50	+ 1,64	10/07/92
Carbone Lorraine	760	764	+ 0,52	16/06/95
Carrefour	2790	2747	- 1,54	25/04/96
Casino Guichard	217	216,80	- 0,09	12/06/95
Casino Guich.ADP	149,10	150,80	+ 1,14	12/06/95
Castorama Dl (Li)	960	972	+ 1,25	04/07/95
C.C.F.	251	250,90	- 0,03	26/06/96
CCMX(ex.CCMC) Ly.	59	58,80	- 0,33	30/06/91
Cegid (Ly)	448,10	448	- 0,02	24/05/96
CEP Communication	446	447	+ 0,22	27/07/95
Cerus Europ.Reun.	111,80	111,80	—	01/07/90
Cetelem	1118	1111	- 0,62	01/04/96
CGIP	1212	1215	+ 0,24	09/06/95
Chargeurs	1450	1449	- 0,06	21/06/95
Christian Dior	727	718	- 1,23	04/12/95
Ciments Fr.Priv.B	239,50	237	- 1,04	30/06/95
Clarins	799	792	- 0,87	19/07/95
Club Mediterranee	488	491	+ 0,61	24/06/96
Coflexip	200	199	- 0,50	02/08/95
Colas	940	948	+ 0,85	29/06/95
Comptoir Entrep.1	12,65	12,85	+ 1,58	15/02/92
Comptoir Moder.	2309	2250	- 2,55	14/06/95
CPR	415	420	+ 1,20	01/07/96
Cred.Fon.France	33	33,50	+ 1,51	16/06/95
Credit Local Fce	428,90	432,40	+ 0,81	15/06/95
Credit Lyonnais CI	142,50	146,30	+ 2,52	01/07/93
Credit National	358,50	361	+ 0,69	03/06/96
CS Signaux(CSEE)	284	283,90	- 0,03	22/07/95
Damart	4150	3975	- 4,21	19/12/95
Danone	758	757	- 0,13	13/05/96
Dassault-Aviation	701	699	- 0,28	16/06/95
Dassault Electro	361,80	389	+ 7,51	27/06/95
De Dietrich	264	266,40	+ 0,90	16/06/95
Degremont	478	479	+ 0,20	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal Li #	51,50	50,50	- 1,94	—
DMC (Dollfus Mi)	244,80	247,50	+ 1,10	19/06/95
Docks France	1156	1157	+ 0,08	03/06/96
Dynaction	132,60	133	+ 0,30	10/07/92
Eaux (Cie des)	553	551	- 0,36	03/07/95
Ecco	1320	1368	+ 3,63	03/07/95
Eiffage	681	625	- 8,22	02/01/96
Elf Aquitaine	375,60	379	+ 0,90	17/07/95
Eramet	392,50	393,50	+ 0,25	31/07/95
Eridania Beghin	803	812	+ 1,12	12/07/95
Essilor Intl	1286	1289	+ 0,23	18/07/95
Essilor Intl ADP	1000	1018	+ 1,80	04/07/95
Esso	628	628	—	16/02/96
Eurafrance	1980	2007	+ 1,36	26/12/95
Euro Disney	15,40	14,60	- 5,19	23/02/93
Europe 1	1154	1160	+ 0,51	03/04/96
Eurotunnel	9,20	8,35	- 9,23	—
Filipacchi Medias	989	993	+ 0,40	01/07/96
Finextel	79,40	78,70	- 0,88	27/06/95
Fives-Lille	564	555	- 1,59	12/07/95
Fromageries Bel	4999	4989	- 0,20	27/07/95
Galeries Lafayette	1730	1730	—	05/07/95
GAN	144	143	- 0,69	05/07/94
Gascogne (B)	480	480,20	+ 0,04	19/06/95
Gaz et Eaux	2201	2198	- 0,13	27/06/95
Geophysique	301	291,10	- 3,28	12/07/93
G.F.C	420	420	—	26/07/95
Groupe Andre S.A.	487	480	- 1,43	12/02/96
Gr.Zannier (Ly) #	108,70	108,90	+ 0,18	04/07/95
GTM-Entrepose	330	331,50	+ 0,45	21/07/95
Guilbert	795	793	- 0,25	01/08/96
Guyenne Gascogne	1822	1845	+ 1,26	19/06/95
Havas	437,60	435	- 0,59	24/08/95
Havas Ad.Euro RSCG	600	597	- 0,50	05/08/95
Imetal	808	800	- 0,99	06/07/95
Immeubl.France	339	339	—	01/07/96
Ingenico	69,80	69	- 1,14	31/07/95
Interbail	266	270	+ 1,50	30/06/95
Intertechnique 1	595	592	- 0,50	25/09/92
Jean Lefebvre	311,10	311	- 0,03	19/06/95
Klepierre	625	626	+ 0,16	01/04/96
Labinal	735	746	+ 1,49	05/07/95
Lafarge	334,50	331,60	- 0,86	08/07/96
Lagardere (MMB)	140,40	139,70	- 0,49	05/07/95
Lapeyre	322	330	+ 2,48	04/06/96
Lebon	210	212	+ 0,95	05/07/95
Legrand	925	919	- 0,64	01/02/96
Legrand ADP	619	619	—	01/02/96
Legris Indust.	249	246,80	- 0,88	10/09/92
Locindus	825	825	—	03/07/95
L'Oreal	1586	1592	+ 0,37	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	1274	1290	+ 1,25	30/11/95
Lyonnaise Eaux	506	506	—	31/07/95
Marine Wendel	454,80	452	- 0,61	30/11/95
Metaleurop	55	53,55	- 2,63	04/07/90
Metrologie Inter.	19,50	19,40	- 0,51	—
Michelin	256,30	256,60	+ 0,11	10/07/95
Moulinex	77	76,90	- 0,12	14/09/92
Nord-Est	141	140,10	- 0,63	15/06/95
Nordon (Ny)	420,50	417	- 0,83	—
NRJ #	705	700	- 0,70	15/04/96
OLIPAR	120,60	120	- 0,49	—
Paribas	313,10	316,10	+ 0,95	04/06/95
Pechiney	221,70	224,10	+ 1,08	—
Pechiney CIP	242	245	+ 1,23	10/07/95
Pechiney Intl	107	105,50	- 1,40	03/07/95
Pernod-Ricard	336,10	336	- 0,02	14/05/96
Peugeot	722	718	- 0,55	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	1594	1612	+ 1,12	05/07/95
Plastic-Omn.(Ly)	455,30	457	+ 0,37	04/07/95
Poliet	557	557	—	08/06/95
Primagaz	565	565	—	12/06/95
Promodes	1325	1333	+ 0,60	09/06/95
Publicis	405	404,90	- 0,02	12/07/95
Remy Cointreau	151,10	153	+ 1,25	02/10/95
Renault	137	137	—	04/02/95
Rexel	1316	1305	- 0,83	03/07/95
Rhone Poulenc A	127,70	128,60	+ 0,70	03/07/95
Rochette (La)	32,90	34,20	+ 3,95	25/06/92
Roussel Uclaf	1214	1199	- 1,23	19/05/95
Rue Imperiale(Ly)	4290	4300	+ 0,23	10/07/95
Sade (Ny)	210,50	204,20	- 2,99	19/06/95
Sagem SA	3080	3100	+ 0,64	10/07/95
Saint-Gobain	664	668	+ 0,60	25/07/95
Saint-Louis	1400	1420	+ 1,42	05/07/95
Salomon (Ly)	3880	3940	+ 1,54	02/10/95
Salvepar (Ny)	451	450	- 0,22	28/09/95
Sanofi	397,60	397	- 0,15	26/07/95
Sat	2000	2000	—	10/07/95
Saupiquet (Ns)	1550	1565	+ 0,96	01/06/95
Schneider SA	239,70	240,60	+ 0,37	31/07/91
SCOR SA	203	204	+ 0,49	20/07/95
S.E.B.	865	896	+ 1,24	02/05/96
Sefimeg	344,60	345	+ 0,11	10/07/95
SEITA	207,80	207,10	- 0,33	30/06/95
Selectibanque	105,60	103,60	- 1,89	12/07/95
SFIM	1065	1065	—	11/08/95
SGE	113,80	113,10	- 0,61	08/08/95
Sidel	1258	1266	+ 0,63	09/06/95
Simco	473	470,30	- 0,57	04/08/95
S.I.T.A.	1160	1160	—	18/07/95
Skis Rossignol	1898	1886	- 0,63	29/09/95
Sligos ■	467	466	- 0,20	12/07/96
Societe Gale A.	552	550	- 0,36	20/09/96
Sodexho	2000	2007	+ 0,35	05/03/96
Sommer-Allibert	1400	1380	- 1,42	21/06/95
Sophia	227	226	- 0,44	30/06/95
Spir Communication	565	571	+ 1,06	27/06/95
Strafor Facom	356	360	+ 1,12	01/08/95
Suez	197	195,60	- 0,71	28/07/95
Synthelabo	430	442,50	+ 2,90	27/06/95
Technip	468	463,80	- 0,89	31/05/96
Thomson-CSF	136,10	137,80	+ 1,24	11/08/95
Total	376,50	377,90	+ 0,37	21/07/95
UAP	100,70	101,60	+ 0,89	09/08/95
UFB Locabail	515	505	- 1,94	01/04/96
UGC DA (M.)	301,50	302	+ 0,16	31/08/95
CIC	66,25	70,30	+ 3	05/07/95
UIF	445	445	—	31/07/95
UIS	180	182	+ 1,11	04/07/95
Unibail	535	534	- 0,18	12/06/95
Union Assur.Fdal	635	628	- 1,10	15/06/95
Usinor Sacilor	81,20	79,55	- 2,03	—
Valeo	286,90	285,40	- 0,52	02/07/96
Vallourec	242,30	241,60	- 0,28	16/07/92
Via Banque	185	182	- 1,63	13/06/95
Worms & Cie	262,10	259	- 0,33	16/06/95
Zodiac ex.dt divid	1197	1197	—	22/01/96
Elf Gabon	1145	1140	- 0,78	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hold.	287,30	281,30	- 2,08	06/05/96
Adidas AG #	395	404,50	+ 2,40	31/05/96
American Express	234	232,70	- 0,55	10/05/96
Anglo American #	335	329	- 1,79	12/01/96
Amgold #	520	—	—	15/12/95
Arjo Wiggins App.	14,20	—	—	24/05/96
A.T.T. #	320	317	- 0,93	07/05/96
Banco Santander #	234,50	236	+ 0,65	02/05/95
Barrick Gold #	162	159	- 1,85	15/12/95
B.A.S.F. #	1425	1442	+ 1,19	10/05/96
Bayer #	173,40	172,30	- 0,63	26/04/96
Blenheim Group	27	33,35	+ 23,51	05/01/96
Cordiant PLC	9,70	9,60	- 1,03	—
Crown Cork ord.	245	244	- 0,40	20/05/96
Crown Cork PF CV	235	236,10	+ 0,46	20/05/96
Daimler Benz #	2848	2841	- 0,24	26/05/95
De Beers #	163,40	161,50	- 1,16	22/05/96
Deutsche Bank #	244,10	243,70	- 0,16	29/05/96
Dresdner Bank #	128,80	129	+ 0,15	13/05/96
Driefontein #	76	74,65	- 1,77	07/02/95
Du Pont Nemours #	425	—	—	12/06/96
Eastman Kodak #	383,50	384,20	+ 0,18	01/07/96
East Rand #	3,66	3,47	- 5,19	15/08/94
Echo Bay Mines #	67,45	65,90	- 2,29	02/01/96
Electrolux #	270,50	274,90	+ 1,62	20/05/96
Ericsson #	120,10	119,80	- 0,24	21/05/96
Exxon Corp. #	453,60	441	+ 1,70	10/06/95
Ford Motor #	189	189	—	01/06/96
Freegold #	59	57,60	- 2,37	15/12/95
Gencor Limited #	19,85	20	+ 0,75	29/03/96
General Elect. #	429,50	432,60	+ 0,72	25/04/96
General Motors #	283,10	291,30	+ 2,89	10/06/96
Gle Belgique #	385	390	+ 1,29	25/06/96
Grd Metropolitan	34,35	34,45	+ 0,29	09/04/96
Guinness Plc #	36,85	37,50	+ 1,76	21/05/96
Hanson Plc	14,55	14,50	- 0,34	09/04/96
Harmony Gold #	59	57,18	- 3,22	01/09/95
Hitachi #	48,40	48,55	+ 0,30	31/12/99
Hoechst #	172,70	171,50	- 0,52	02/05/96
I.B.M #	548	550	+ 0,36	10/06/96
I.C.I #	67	67,20	+ 0,29	25/04/96
Ito Yokado #	296,10	298	+ 0,64	31/12/99
Matsushita #	88,50	88,95	+ 0,50	31/12/99
Mc Donald's # ■	249,70	252,60	+ 1,16	14/06/95
Merck and Co #	339	339,20	- 0,20	01/04/96
Mitsubishi Corp.#	69,70	69,70	—	31/12/99
Mobil Corporat.#	587	585	- 0,34	10/06/96
Morgan J.P. #	449,80	457,80	+ 0,66	15/04/96
Nestle SA Nom. # ■	5785	5850	- 0,86	05/06/96
Nipp. MeatPacker #	74	—	—	31/12/99
Nokia A	216,10	212,20	- 1,80	16/04/96
Norsk Hydro #	245,10	246,10	+ 0,40	15/05/96
Petrofina #	1540	1550	+ 0,64	23/05/96
Philip Morris #	514	526	+ 2,33	10/04/96
Philips N.V #	179,90	181	+ 0,61	11/04/96
Placer Dome Inc #	150,50	144	- 4,31	26/03/96
Procter Gamble #	457,50	458	+ 0,10	15/05/96
Quilmes	258	258	—	17/07/95
Randfontein #	38,50	37,90	- 1,55	30/01/95
Rhone Poul.Rorer #	338,90	342	+ 0,91	[illegible]
Royal Dutch #	775	782	- 0,90	[illegible]
R T Z #	80	80,10	+ 0,12	22/04/96
Sega Enterprises	238,50	241	+ 1,04	31/12/99
Saint-Helena #	31,20	31,20	—	15/05/95
Schlumberger #	435	432,10	- 0,66	05/07/96
SGS Thomson Micro.	219	217,80	- 0,54	—
Shell Transport #	72,30	72,30	+ 0,82	22/05/96
Siemens #	291,20	291	- 0,06	26/02/96
Sony Corp. #	329,20	329,50	+ 0,09	31/12/99
Sumitomo Bank #	99,20	98,20	- 1	31/12/99
T.D.K #	296	295	- 0,33	31/12/99
Telefonica #	91,50	91,90	+ 0,43	03/06/96
Toshiba #	36,50	36,55	+ 0,13	31/12/99
Unilever #	702	710	+ 1,13	24/05/96
United Technol. #	570	565	- 0,87	10/06/95
Vaal Reefs #	525	520	- 0,95	15/03/96
Volkswagen A.G #	1842	1866	+ 1,30	02/06/95
Volvo (act.B) #	112	113,90	+ 1,69	07/05/96
Western Deep #	235	230,30	- 2	15/03/95
Yamanouchi #	108,20	109,30	+ 1,01	31/12/99
Zambia Copper	3,50	3,51	+ 0,29	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 5 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,35	5,385 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	104,18	8,012 d
CEPME 9% 89-99 CA#	110,92	7,229
CEPME 9% 92-06 TSR	113,40	8,680
CFD 9,7% 90-03 CB	118,65	3,339
CFD 8,6% 92-05 CB	113,30	2,863 o
CFF 10% 88-98 CA#	108,40	6,339
CFF 9% 88-97 CA#	104,84	6,172 d
CFF 10,25%90-01CB#	115,25	2,443 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,94	8,317
CLF 9%88-93/98 CA#	106,74	3,197
CNA 9% 4/92-07	117,19	0,912 d
CRH 8,6% 92/94-03	112,42	8,154
CRH 8,5% 10/87-88#	108,86	2,259
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,56	2,726 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	113,48	3,461
Emp.Etat 6%93-97 #	101,88	5,410
Finansder 9%91-06#	116,20	4,844
Finansd.8,6%92-02#	112,55	3,172 d
Floral9,75% 90-99#	112,75	8,578
OAT 8,5% 87-97CA#	104,38	8,152 d
OAT 9,90%85-97 CA#	*107,75*	4,869
OAT 88-98 TME CA	102,65	2,187
OAT 9/85-98 TRA	—	4,576 ↑
OAT 9,50%88-98 CA#	109,36	9,111
OAT TMB 87/99 CA	99,76	1,522 d
OAT 8,125% 89-99 #	108,70	0,356 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	110,84	1,723 o
OAT 85/00 TRA CA	105,55	3,549
OAT 10%5/85-00 CA#	116,33	8,384
OAT 89-01 TME CA	—	2,187
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,33	4,598
OAT 8,50% 89-19 #	114,13	5,318
OAT 8,50%92-23 CA#	114,30	1,097
SNCF 8,8% 87-94CA	108,80	3,202 d
Lyon.Eaux 6,5%90CV	912,10	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		227	227
Bains C.Monaco		563	555
B.N.P.Intercont.		352,20	353,10
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		397	397
Ceragen Holding	◆	20,25	20,25
Champex (Ny)	◆	30,90	28,90
CIC Un.Euro.CIP		364	360
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2590	2590
Cpr Lyon Alem		372,10	372,10
Concorde-Ass Risq		949	948
Gpe Valfond ex.CMP	◆	12,20	12,20
Darblay		480	480
Didot Bottin		850	850
Eaux Bassin Vichy		4500	4500
Ecia		769	767
Ent.Mag. Paris	◆	1261	1261
Eridania Beghin CI	◆	800	800
Fidei		36	34,45
Finalens		385	380,50
F.I.P.P.	◆	110,80	110,80
Fonciere (Cie)		540	540
Fonciere Euris		235	235
Foncina #		431	433
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1334	1340
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		*378*	*377*
Genefim	◆	158	158
Gevelot		1825	1836
G.T.I (Transport)		399	383,50
Immobail		114,50	116
Immobanque		736	730
Lucia		54	55
Monoprix	◆	142,50	142,50
Metal Deploye	◆	444	444
Mors #		13,50	14
Navigation (Nle)	◆	65,55	65,55
Paluel-Marmont	◆	272	272
Exa.Clairefont(Ny)		1398	1400
Parfinance		210	204,10
Paris Orleans	◆	271,10	271,10
Piper Heidsieck	◆	1350	1350
Promodes (CI)		950	930
PSB Industries Ly		359	359
Rougier #		470	470
Saga		162,10	162,10
Salins du Midi		465	470
Silic		746	745
S.I.P.H.	◆	191	191
Sofal	◆	89	89
Sofragi		3860	3860
Soudure Autogene	◆	1029	1029
Sovabail	◆	325	325
Taittinger		1830	1850
Tour Eiffel	◆	*278*	*278*
Vicat		411	415

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	140,25
Commerzbank AG	1080	1100
Fiat Ord.	18	20
Gevaert	302,30	349
Gold Fields South	166	166
Kubota Corp.	29,70	29,70
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,60	49,60
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	383,90	387,70
Rodamco N.V.	145,60	146,30
Rolinco	419,20	421,10
Solvay SA	3001	3001

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché;* o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 5 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		53,50	54,80
AFE #		511	508
Algie #		179	179,90
Albert S.A (Ns)		145	144,80
Altran Techno. #		1500	1500
Montaignes P.Gest.	◆	729	729
Assystem #		567	565
Bque Picardie (Li)	◆	605	605
Bque Sofirec (M)	◆	570	600
Bque Tarneaud(B)#		230,50	230,20
Bque Vernes	◆	468	468
Beneteau #		650	650
B I M P		79,50	72
Boiron (Ly) #		640	641
Boisset (Ly)#		216,10	225
But S.A.		350	351
Cardif SA		734	781
C.E.E #		278	272
CEGEP #		153	152,90
Cermex # (Ly)	◆	369	369
CFPI #		240	245
Change Bourse (M)		340	346
Christ.Dalloz #	◆	1610	1610
Cipe France Ly #		460	460
CNIM CA#		176	178,40
Codetour		325	325
Comp.Euro.Tele-CET		337	335
Conflandey S.A		305	304,90
C.A.Haute Normand.		328,80	328,40
C.A.Ile & Vilaine		337	337
C.A.de l'Isere Ly#		394,90	393
C.A. Oise CCI		263,60	263,50
Creeks	◆	59	59
Devanlay		565	565
Devernois (Ly)		520	515
Ducros Serv.Rapide	◆	70	70
Ecco Trav.Tempo Ly		452	452
Europ.Extinc.(Ly)		249,90	250
Europ Propulsion		605	601
Expand s.a		273	285
Factorem		755	760
Faiveley #		344	340
Finacor		111	111
Fininfo		535	535
Fructivie		640	630
Gautier France #		288	289
Gel 2000		85,80	88,90
GFI Industries #		670	672
Girodet (Ly) #		42,05	42,05
GLM S.A.		275,10	275,40
Grandoptic.Photo #		695	692
Gpe Guillin # Ly		200	194
Kindy #		171,50	171,50
Guerbet		384	384
Hermes Internat.1#	■	1447	1445
Hurel Dubois		529	523
ICBT Groupe #		215	210
I.C.C.		171	171
Idianova		69	68
Int. Computer #	◆	118	138
IPBM		65	65
M6-Metropole TV		595	595
Manitou #		624	615
Manutan		915	920
Marie Brizard		1240	1229
Maxi-Livres/Profr.		260	268,90
Mecelec (Ly)		86	86
MGI Coutier		280	280
Monneret Jouet Ly#	◆	78	78
Naf-Naf #		74	74
N.S.C Schlum. Ny		723	725
OGF Omn Gest.Fin.	◆	710	710
Onet #		981	1010
Paul Predault #		182	182
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		103,50	104
Pochet	◆	910	910
Poujoulat Ets (Ns)		245,10	250
Radiall #		668	668
Rallye(Cathiard)Ly		215	212
Reydel Indust.Li		1039	1039
Robertet #		1360	1360
Rouleau-Guichard		445	445
Securidev #		77	76,80
Smoby (Ly)#		611	611
Sofco (Ly)		120	120
Solibus	◆	371	371
Sogepag #	◆	142	142
Sogeparc (Fin)		683	680
Sopra		369,90	365
Steph.Kelian #		92,10	79,10
Sylea		495,90	494,80
Teisseire-France		202	209
TF1-1		621	630
Thermador Hold(Ly)		369	372,50
Trouvay Cauvin #		85,60	85,60
Unilog		586	586
Union Fin.France		500	499
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		142	143
Vilmorin et Cie #		499,90	510
Virbac		730	730

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 5 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	256,50	260
Infonie	449	446,50
Joliez-Regal	99	98,90
Proxidis	85,10	86

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 5 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	38,30	38,30
Mumm	◆	1239	1239
Nobel	◆	185	185
Sté lecteurs du Monde	◆	144	158,40

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 juin

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	121,94	116,13
BANQUE POPULAIRE			
Valorg		2407,58	2372
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9429,28	9429,28
Arbitr. Première	◆	9026,72	8937,35
Arbitr. Sécurité	◆	17276,34	17190,39
BNP			
Antigone Trésorerie		854588	854588
Natio Court Terme		13728	13728
Natio Court Terme2		372943	372943
Natio Epargne		2163,17	2141,75
Natio Ep. Capital C/D		15500,34	15346,87
Natio Ep. Croissance		2354,65	2308,48
Natio Ep. Obligations		212,25	208,09
Natio Epargne Retraite		143,36	140,55
Natio Epargne Trésor		10579,28	10558,16
Natio Epargne Valeur		556,45	545,54
Natio France Index		1134,85	1112,60
Natio Immobilier		1231,97	1207,75
Natio Inter		1852,76	1816,43
Natio Monétaire C/D		5337,64	5337,64
Natio Opportunités		166,64	163,37
Natio Patrimoine		1536,04	1505,92
Natio Perspectives		1262,27	1237,52
Natio Placements C/D		76444,57	76444,57
Natio Revenus		1079,70	1069,01
Natio Sécurité		11572,92	11572,92
Natio Valeurs		1056,40	1035,69
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		89314,03	89314,03
Oblig. très caté.	◆	233,85	230,39
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		646,55	627,72
Le Livret Portefeuille D		878,06	852,49
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2166,36	2162,04
Patrimoine Retraite C		297,63	291,79
Sicav Associations C		2361,37	2361,37
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19024,21	18986,24
Mutual. dépôts Sicav C		18246,75	18210,33
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		216,11	209,82
Ecur. Capicourt C		221,39	220,84
Ecur. Capitalisation C		227,82	225,56
Ecur. Distrimonétaire D.		10281,06	10281,06
Ecur. Expansion C		79988,31	79669,63
Ecur. Géovaleurs C		2984,51	2897,58
Ecur. Investis. D		176,23	171,10
Ecur. Monépremière		10956,39	10956,39
Ecur. Monétaire C/D		12682,26	12682,26
Ecur. Trésorerie C/D		311,94	313,94
Ecur. Trimestriel D		1973,07	1955,53
Eparcourt-Sicav D		191,57	191,09
Horizon C		1726,99	1676,69
Prévoyance Ecur. D		*98,69*	*97,71*
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11316,58	11293,99
Ecur. Sécuripremière C		11516,60	11505,09
Ecur. Sensipremière C		11844,42	11814,88
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	○	115853,60	115853,60
Atout Amérique		147,26	143,67
Atout Asie		104,55	102
Atout Futur C		614,13	599,15
Atout Futur D		585,82	571,53
Coëxis		1812,14	1778,35
Dieze		1885,94	1850,78
Elicash	○	918793,77	918793,77
Epargne-Unie		171,04	166,87
Eurodyn		1822,12	1777,68
Indicia	●	1274,02	1242,72
Moné.J C	○	11585,82	11585,82
Moné.J D	○	11585,82	11585,82
Oblifutur		3940,76	3867,28
Oraction		1899,42	1853,09
Proficlus		1021,13	1002,09
Revenu-Vert		1195,32	1173,03
Sévéa	◆	107,61	104,99
Synthésis		15912,78	15600,76
Uni Foncier		1263,27	1232,46
Uni France		670,63	654,27
Uni Garantie C		1699,79	1668,10
Uni Garantie D		1382,05	1356,28
Uni-Régions		1639,22	1599,24
Univar C	○	300,30	300,30
Univar D	○	300,30	300,30
Univers Actions		189,23	184,61
Univers-Obligations		2182,46	2143,77
CIC BANQUES			
Francic		577,04	560,23
Francic Pierre		120,46	116,95
Francic Régions		1693,55	1644,22
CIC PARIS			
Cicamonde		1325,50	1286,89
Convenicic		357,78	352,49
Ecocic		1467,10	1424,37
Oblicic Mondial		3348,60	3299,11
Oblicic Régions		1184,28	1166,78
Rentacic		165,47	163,02
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1302,48	1289,58
Lion 20000		16705,50	16705,50
Lion Association		11157,90	11157,90
Lion Plus		1400,39	1372,93
Lion Trésor		*2318,67*	2295,71
Oblilion		1806,67	1788,78
Sicav 5000		579,09	567,74
Slivafrance		962,76	943,88
Slivam		479,34	469,94
Slivarente		237,27	232,62
Slivinter		606,90	595
Trilion		5278,19	5210,45
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2047,70	2007,55
Crédit Mutuel Capital		1712,02	1678,45
Créd.Mut.Ep.Cour.T		863,85	863,85
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		104,27	101,48
Créd.Mut.Ep.J		22340,31	22340,31
Créd.Mut.Ep.long.T		230,46	224,29
Créd.Mut.Ep.Monde		1247,81	1214,41
Cred.Mut.Ep.Quatre		1108,61	1086,87
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		747,22	715,04
Saint-Honoré Capital		17826,79	17307,56
St-Honoré March. Emer.		646,02	618,20
St-Honoré Pacifique		799,46	765,03
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1787,25	1787,25
Stratégie Actions		962,55	925,53
Stratégie Rendement		1775,13	1719,25
LA POSTE			
Amplitude Monde C		821,01	800,99
Amplitude Monde D		799,81	780,30
Elanciel D		134,73	131,44
Emergence Poste C/D		112,43	109,69
Géobilys C		612,54	603,49
Géobilys D		597,28	588,45
Intensys C		113,67	113,50
Intensys D		108,84	108,68
Latitude C		144,49	144,35
Latitude D		135,94	135,80
Oblitys D		577,96	569,42
Plénitude C/D		160,24	156,33
Poste Gestion C		43147,83	43147,83
Revenus Trimestr. D		5278,46	5226,20
Solstice D		2355,13	2349,26
Thésora C		914,74	905,68
Thésora D		832,62	824,38
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		36910,34	36910,34
Actimonétaire D		31415,10	31415,10
Cadence 1 D		1071,26	1060,65
Cadence 2 D	●	1057,70	1047,23
Cadence 3 D		1062,77	1052,25
Capimonétaire C		2000,16	1998,16
Capimonétaire D		1858,42	1856,56
Capioblig C		8452,60	8369,11
Interoblig C		6455,20	6391,29
Intersélection France D.		594,30	562,65
S.G. France opport. C		1723,90	1690,10
S.G. France opport. D		1662,43	1629,89
Sogenfrance C		1510,09	1480,48
Sogenfrance D		1393,64	1366,31
Sogepargne D		312,83	309,73
Sogínter C		1800,53	1765,23
Fonds communs de placements			
Favor D		1263,97	1239,19
Sogeliance D		1702,93	1669,54
Sogenfrance Tempo D		146,19	143,22

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ESPACE La nouvelle fusée européenne Ariane-5 a explosé en vol, mardi 4 juin à 14 h 34 (heure de Paris), lors de son premier tir de qualification, quarante secondes environ après son lancement depuis le centre spatial de Kourou, en Guyane française. ● POUR DES RAISONS encore indéterminées, le lanceur lourd, qui emportait à son bord quatre satellites scientifiques de l'Agence spatiale européenne (ESA), a dévié de sa trajectoire, ce qui a conduit à sa destruction automatique. Des débris de l'engin de 745 tonnes, ainsi que des composants toxiques destinés à sa propulsion, sont retombés à proximité du centre spatial. ● UNE COMMISSION d'enquête, qui rendra ses conclusions le 15 juillet, a été nommée afin de déterminer les causes de l'accident. Le programme Ariane-5, *représentant* un investissement de 38 milliards de *francs depuis onze ans*, n'est pas remis en cause par cet échec.

Le programme Ariane-5 n'est pas remis en cause par la destruction du lanceur

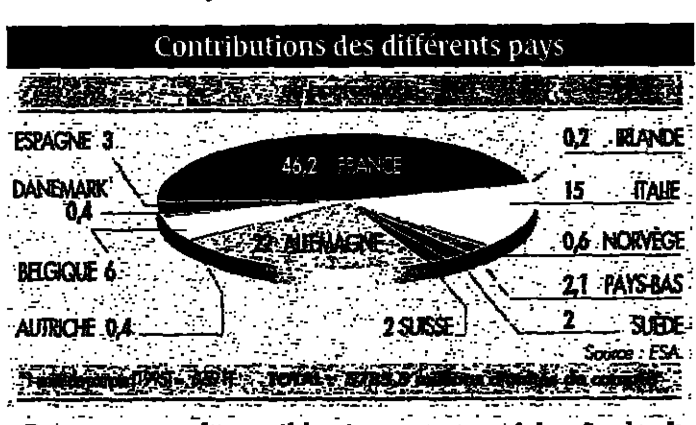
La nouvelle fusée européenne, lancée du centre spatial de Kourou, a explosé en vol à la suite, semble-t-il, d'une défaillance de son système de pilotage automatique. Une commission d'enquête rendra ses conclusions à la mi-juillet

L'ÉCHEC est patent. Le lanceur lourd Ariane-5, la merveille technologique qui devait permettre à l'Europe de conforter sa domination du marché des lancements de satellites, est allé au tapis *lors de son vol inaugural. Pour une* fusée conçue au départ en vue de vols habités et qui devait afficher une fiabilité de 98,5 % (soit un échec toute les 70 missions), la série commence mal.

Pourtant, quelques minutes après l'explosion, la larme vite ravalée, les responsables affichaient un optimisme d'airain, mardi 4 juin à Kourou. Il ne s'agit que d'un premier vol d'essai, et *« tout va être mis en œuvre dans les prochains mois pour préparer le second vol d'essai, fin octobre ou début novembre »*, affirmaient-ils en substance. Bluff ? Peut-être. Mais, comme dans les grandes batailles, les troupes n'avancent qu'avec des mots forts et simples.

Les ingénieurs ont-ils péché par excès de confiance ? Dans leurs commentaires d'avant-tir, peut-être. Mais la longue histoire d'Ariane démontre que, dans de telles affaires, il faut laisser du temps au temps. Après tout, si elle avait parfaitement réussi son premier vol, à Noël 1979, la première des Ariane-1 avait, pour son deuxième tir, dû être détruite en vol après avoir dévié de sa trajectoire, exactement comme Ariane-5 mardi. Et six autres échecs n'ont *pas empêché la fusée européenne* de se forger une réputation de fiabilité et de conquérir plus de la moitié du marché mondial des lancements de satellites civils.

Il ne s'agissait, pour l'Europe spatiale, que d'un vol technologique. Un vol *« de qualification »*, d'essai, bien plus risqué, par définition, qu'un lancement commercial de routine. Aussi, Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), invitait-il les Européens à se ressaisir. Ariane-5, disait-il, *« est un enjeu majeur pour l'Europe »*. Le président du conseil de l'ESA, Yvan Ylieff, ministre belge de la politique scientifique, appelait *« à relever la tête et à garder courage »*, tandis qu'à Paris le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, François Fillon, déclarait : *« Notre confiance est totale, car nous savons bien les risques encourus pour ce vol de qualification. Le programme continue, c'est là l'important. »*



Douze pays européens participent au programme Ariane 5 - plus de 38 milliards de francs - qui mobilise en Europe 6 000 personnes appartenant à 250 firmes industrielles.

L'ambitieux programme n'est pas remis en cause par cet échec. Trop d'argent – un peu plus de 38 milliards de francs – a été dépensé en onze ans pour le développement de ce lanceur lourd aux technologies éprouvées mais tirées vers des sommets pour obtenir des performances (5 900 kilos en orbite géostationnaire) bien supérieures à celles (4 700 kilos) d'Ariane-4. Jean-Marie Luton vient de nommer une commission d'enquête pour corriger le tir. De ses premiers résultats, attendus le 15 juillet, dépendra l'ampleur du retard que risque de prendre la mise au point du lanceur.

En attendant, le prochain tir commercial d'une Ariane-4 reste prévu pour le 13 juin, a indiqué Francis Avanzi, directeur général d'Arianespace, la société qui commercialise le lanceur européen. Il doit mettre sur orbite un gros satellite de l'organisation mondiale de télécommunications par satellites Intelsat. Le suivant, qui devrait avoir lieu début juillet, lancera deux satellites de télécommunications, pour le compte de la Ligue arabe et pour celui de la Turquie.

Arianespace avait prévu une période de transition jusqu'en 1999-2000, durant laquelle les tirs commerciaux pourront se faire indifféremment sur des Ariane-4 ou sur le nouveau lanceur Ariane-5. Et, si *« une perturbation fondamentale »* provoquait *« un an de retard dans l'exploitation d'Ariane-5 »*, une commande supplémentaire *« de huit à douze Ariane-4 »* pourrait être passée par Arianespace, *déclarait récemment* le PDG de cette société à la revue *Air et Cosmos*.

PAS UNE PERTE SÈCHE

A court terme, la prééminence européenne sur le marché des lancements ne devrait donc pas être mise en cause. A plus long terme, un nouvel échec d'Ariane-5 risque de laissser l'Europe démunie face à l'émergence des concurrents, et notamment des futurs lanceurs américains Delta-IV et Atlas 2AR, dont les premiers tirs sont prévus pour 1998-1999. L'ampleur du marché (Arianespace annonce un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs en 1995) et, surtout, l'enjeu industriel et stratégique que constitue, pour un pays développé, la maîtrise des télécommunications spatiales justifient bien des sacrifices.

L'échec de mardi ne constitue une perte sèche que pour les scientifiques européens, dont les quatre satellites, d'une valeur totale de quelque 2,7 milliards de francs non assurés, ont été détruits. Mais le coût du lancement raté (non assuré lui aussi, sinon pour les dommages aux tiers) fait partie des aléas du programme. *Toute fusée lancée* est, de toute façon, détruite. C'est l'allongement du temps de mise au point du lanceur qui gonflera le budget. Ce dernier a, déjà, été dépassé de 0,9 %.

Les partenaires européens accepteront-ils d'aller plus loin ? La France, qui finance le programme à plus de 46 %, ne se fera sans doute pas tirer l'oreille : un « retour industriel » qui *lui est favorable lui* permet, en effet, de récupérer en contrats un peu plus que sa mise. Les autres, et en particulier l'Allemagne, risquent de se montrer nettement plus réticents. Ariane-5 ne peut pas se permettre un nouvel échec pour son deuxième tir.

Jean-Paul Dufour et Jean-François Augereau

Les précédents

L'échec du tir inaugural du nouveau lanceur européen est le huitième survenu à une fusée Ariane depuis le premier lancement, le 24 décembre 1979.

● **Le 23 mai 1980**, lors du deuxième vol d'une Ariane-1, le lanceur est dévié de sa trajectoire à cause du dysfonctionnement d'un des quatre moteurs Viking de son premier étage. Il doit être détruit par l'ingénieur de sauvegarde, avec deux satellites allemands.

● **Le 9 septembre 1982**, le cinquième lancement d'une Ariane-1 est aussi un échec, à la suite du grippage des engrenages de la turbopompe du moteur du troisième étage. Le satellite Marecs B, de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes (Inmarsat), ainsi qu'un satellite scientifique italien (Sirio) sont perdus.

● **Le 12 décembre 1985**, le moteur du troisième étage du cinquième exemplaire d'Ariane-3 (15e vol d'une fusée Ariane) ne s'allume pas en raison du défaut d'étanchéité d'une vanne. Cet échec, survenu en présence du président François Mitterrand, invité au Centre spatial de Kourou, entraîne la perte de deux satellites de télécommunications : Spacenet-3 *(Etats-Unis) et ECS-3 (Europe). Les* vols sont suspendus pendant cinq mois.

● **Le 30 mai 1986**, lors du 18e vol, un défaut d'allumage du moteur du troisième étage provoque la perte du satellite Intelsat V F 13 de l'organisation mondiale de télécommunications par satellite Intelsat. Ariane est clouée au sol pendant seize mois.

● ***Le 22 février 1990***, après une série de 17 « sans-fautes », Ariane explose au large des côtes guyanaises avec deux satellites de télécommunications japonais, Superbird B et BS-2X. On découvre la présence d'un chiffon dans une canalisation de l'un des moteurs du premier étage, qui est repêché ultérieurement.

● **Le 24 janvier 1994**, sixième échec, après 26 vols sans histoires, lors du 63e tir. Les satellites de télécommunications européen Eutelsat 2 F5 et turc Turksat 1A sont perdus. L'accident est dû à la défaillance d'un roulement de la turbopompe du moteur du troisième étage du lanceur. Les tirs sont arrêtés pour cinq mois.

● ***Le 1er décembre 1994***, le dysfonctionnement d'un générateur de gaz alimentant les turbopompes du troisième étage entraîne l'échec du 70e tir, et la perte du satellite de télécommunications américain PanAmsat-3.

Le tir du mardi 4 juin était le 87e effectué de Kourou par une *fusée Ariane*. Depuis son vol inaugural de Noël 1979, le lanceur européen a mis sur orbite 114 satellites.

Un dérèglement des vérins qui orientent les tuyères

KOUROU
de notre envoyé spécial

Les premiers résultats fournis par le dépouillement préliminaire des bandes de télémesure permettent d'imaginer le scénario probable de l'accident. Après un compte à rebours longtemps perturbé par une météorologie capricieuse, peu propice à la prise d'images des premiers instants du vol *par des caméras à haute définition*, le feu vert pour le décollage était donné avec une heure de retard. A 14 h 33 min 59 s, le puissant moteur Vulcain du premier étage était mis à feu. Des torrents d'hydrogène et d'oxygène liquides brûlaient dans sa tuyère, tandis que les responsables du vol vérifiaient en quelques secondes son fonctionnement et celui du lanceur. Sept longues secondes pendant lesquelles Ariane-5 et ses 740 tonnes ne peuvent vraiment décoller faute d'une poussée suffisante.

Il est 14 h 34 min 6 s. Le lanceur allume ses fusées d'appoint, deux monstres de plus de 600 tonnes de poussée chacun, qui vont l'arracher rapidement au sol de Guyane. Deux monstres analogues à ceux qui aident à la mise en orbite de la navette spatiale américaine. Allumage nominal. Poussée nominale. Chacun soupire sur le site. Après la mise en route du Vulcain, une étape délicate est franchie. Ariane décolle, portée par une longue langue de feu.

Les secondes passent. Dans la salle de contrôle, les écrans attestent que la propulsion de l'engin est parfaite. Quand, soudain, à *« H 0 + 37 s »*, les deux paires de vérins hydrauliques qui commandent le mouvement des tuyères des propulseurs d'appoint – les boosters – *« vont simultanément en butée »*, orientant les jets de gaz chauds des moteurs dans des directions incompatibles avec la trajectoire prévue. Dans le même temps, sans que les responsables du vol puissent encore s'expliquer si les phénomènes sont liés, la centrale inertielle de secours, qui permet de guider le lanceur en cas de défaillance de la centrale principale, fait savoir qu'elle est en panne. Presque aussitôt, le moteur Vulcain se met à son tour en butée, rendant l'engin incontrôlable. Ariane-5 est à 3 400 mètres. Sa vitesse est de 0,73 Mach – environ 800 kilomètres à l'heure. La fusée bascule et se brise sous l'effet des contraintes mécaniques. A bord, détectant l'anomalie, des systèmes de sauvegarde automatiques entrent en action et pulvérisent le lanceur.

NOUVEAU TIR A L'AUTOMNE ?

Au sol, quarante secondes se sont écoulées depuis le décollage. La transmission des télémesures cesse. Moins rapide que l'ordinateur de bord, l'officier de sauvegarde appuie à son tour sur le bouton de destruction en vol du lanceur. Sans doute en vain, Ariane-5 s'étant détruite d'elle-même. Interrogés sur la nature de l'incident, Raymond Orye, chef du département Ariane à l'ESA, et Daniel Mugnier, chef de la division lanceur au CNES, se refusent à parler de ses origines. Faute de pilotage, due à de mauvais ordres, que le lanceur aurait tenté de contrecarrer en braquant ses propulseurs à fond ? Dysfonctionnement des vérins qui, en modifiant la trajectoire de l'engin, l'aurait fragilisé et finalement brisé ? Panne de logiciel, erreur de programmation, voire interférences dans les systèmes de communication ?

Seule l'analyse fine des milliers de paramètres enregistrés au cours de ce vol éphémère et celle des débris ramassés dans la savane guyanaise permettront de reconstituer l'événement au millième de seconde. On en saura davantage le 15 juillet, après la remise des conclusions des enquêteurs, évidemment très attendues par les clients de la fusée européenne, surtout par ceux qui avaient envisagé d'embarquer à l'automne leurs satellites de télécommunications sur le deuxième vol de qualification d'Ariane-5.

J.-F. A.

Le prix d'un tir

Combien coûte un tir d'Ariane-5 ? La réponse n'est pas simple pour un engin qui, échec ou réussite du lancement, doit obligatoirement se volatiliser dans l'espace.

● **Le lanceur.** Arianespace vient de passer avec les industriels un contrat de 10 milliards de francs pour la fourniture de 14 exemplaires d'Ariane-5 (plus 2 milliards pour les installations au sol). On pourrait en déduire que le lanceur lourd européen vaut 714 millions de francs. Mais il ne s'agit là que de son coût de fabrication : l'effet de série et la loi du marché jouant, il baissera. Pour Ariane-4, il a diminué de 53 % entre les exemplaires commandés il y a huit ans et les derniers lancés.

● ***L'investissement.*** *Les sommes* investies pour la mise au point du lanceur par l'Europe spatiale sont importantes : 38 milliards de francs dépensés en onze ans. Une somme à diviser par le nombre de fusées qui seront lancées d'ici à la fin de sa carrière. Il faut aussi tenir compte de la part des frais d'exploitation des installations et des équipes au sol à Kourou. Une somme qui dépend, là aussi, de la fréquence des tirs.

● **Les prix du marché.** Le lancement d'un satellite de télécommunications moyen est facturé autour de 100 millions de dollars (510 millions de francs) à son propriétaire, estime un expert. Ariane-5 peut en emporter deux.

Des composants toxiques, provenant des fusées d'appoint, sont tombés à proximité du site

KOUROU
de notre envoyé spécial

Après un départ sans faute, juste perturbé par des conditions météorologiques difficiles, les pères d'Ariane et les équipes de lancement du centre spatial de Guyane commençaient à croire au succès. Ariane-5, portée par une longue traînée de feu, allait entrer dans l'Histoire dès son tir inaugural. Et puis, une quarantaine de secondes après la mise à feu, alors que la trajectoire de l'engin se tendait vers l'horizon et paraissait survoler le bâtiment Jupiter qui abrite le centre de contrôle des opérations, à quelques kilomètres de la ville de Kourou, Ariane-5 a basculé vers le sol. Elle n'était qu'à 3 400 mètres d'altitude et n'avait pas encore passé le mur du son.

Les visages se sont aussitôt fermés, les voix se sont tues et, quelques instants plus tard, la fusée a explosé libérant une pluie de débris dans... l'enceinte du centre spatial, la plupart dans la mangrove du littoral. Dans l'assistance, certains ont évoqué, pincés, le récent échec de la fusée chinoise Longue-Marche tandis que, dans le même instant, les équipes de sécurité exigeaient de fermer toutes les portes pour *éviter les risques de pollution*.

CHAUDE ALERTE

Non par crainte d'une contamination due aux ergols – de l'hydrogène et de l'oxygène liquides – que contient le premier étage, mais plutôt par celle de la retombée des produits chimiques contenus dans les réservoirs du deuxième étage et de ceux créés – surtout de l'acide chlorhydrique – par la combustion d'une grande partie (2 x 230 tonnes) des composés des fusées d'appoint (boosters) du lanceur produite au moment de l'explosion. Bien en a pris les responsables guyanais, car certains débris sont tombés très près de zones protégées, comme le pas de tir ELA-3.

L'alerte a été chaude. Michel Mignot, directeur du centre spatial guyanais, ne l'a pas nié. Les traits tirés, grossis par les écrans de la télévision, il a reconnu ces chutes, tout en ajoutant : *« Les équipes d'intervention sont présentes sur l'ensemble des sites. Le plan particulier d'intervention (PPI) est déclenché, et le préfet averti. »* Les spectateurs de Toucan, un site en plein air d'où il est possible d'observer le tir d'une distance d'environ quatre kilomètres, *« ont été évacués »*, ajoutait-il, en précisant que les personnes installées au moment du tir sur d'autres sites, comme Kiwi ou Colibri, *« avaient été également évacuées par cars »*, qui vers Kourou, qui vers Sinnamary, en direction de Saint-Laurent-du-Maroni.

A ce moment-là, les raisons de l'échec n'étaient pas la première des priorités. On recherchait plutôt les *« rares zones »* où, précisait le préfet, Pierre Dartout, l'on pouvait *« sentir de mauvaises odeurs et des picotements respiratoires »*. Il ajoutait aussitôt que les mesures de pollution effectuées par les équipes d'intervention restaient bien en-deçà des normes.

Mais le préfet reconnaissait qu'à Sinnamary, distant de quelques kilomètres, deux personnes avaient été *« gênées »*. Pas au point cependant, contrairement à ce qui avait été dit dans un premier temps, *« que le PPI soit mis en œuvre »*. Les écologistes, qui, il y a un mois encore, réclamaient que tous les tirs soient différés tant que la lumière n'aura pas été faite sur les possibles émissions polluantes des boosters sur l'environnement, ne vont sûrement pas désarmer. Un souci de plus pour Michel Mignot, qui va se trouver au premier rang des personnes appelées à témoigner sur les raisons de la destruction d'Ariane-5.

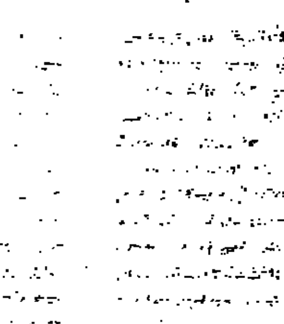
Sur le coup, privés d'informations, les techniciens présents se perdaient en conjectures. S'agissait-il de l'explosion d'une de ces fusées d'appoint gorgées de poudre et de puissance, les EAP, sans lesquelles les 740 tonnes d'Ariane-5 ne pourraient s'arracher au sol guyanais ? Ou d'un phénomène de surpression, d'une rupture des joints ? Certains avaient même vu un dard de flammes. Le fantôme de la navette spatiale américaine Challenger, perdue en 1986, envahissait alors les esprits.

J.-F. A.

Deux sources de danger

L'explosion d'Ariane-5 peut être à l'origine de deux types de pollution différents. La première tient à l'importante quantité (9,7 tonnes) de combustibles toxiques – de la monométhylhydrazine et du peroxyde d'azote – contenue dans les réservoirs du moteur chargé de propulser le deuxième étage. Ces ergols, dits hypergoliques, parce qu'ils s'enflamment *spontanément au contact l'un de l'autre*, produisent des fumées rousses très irritantes bien connues des équipes qui tirent Ariane-4.

L'autre pollution tient aux poudres – 230 tonnes – qui remplissent les fusées d'appoint du lanceur. Ces produits, qui ont l'aspect d'un mastic, sont composés de particules d'alumine, de perchlorate d'ammonium et d'un liant plastique, du polybutadième. La combustion de ces poudres produit de l'alumine, dangereuse pour la faune et la flore (78 tonnes par booster), ainsi que de l'acide chlorhydrique (48 t) pouvant attaquer les poumons, de gaz carbonique et de monoxyde de carbone (64 t), d'azote (18 t), de vapeur d'eau (13 t) et d'hydrogène (7 t).



Jim Courier laisse Pete Sampras atteindre une terre inconnue

Le numéro un mondial parvient pour la première fois en demi-finales des Internationaux de France à l'issue d'un nouveau match marathon contre son vieil adversaire et ami

Pete Sampras rencontrera Evgueni Kafelnikov en demi-finales des Internationaux de France de Roland-Garros. L'Américain, numéro un mondial, a accédé pour la première fois de sa carrière à ce stade de la compétition en battant, mardi 4 juin, son compatriote Jim Courier, tête de série nº 7 et vainqueur du tournoi en 1991 et 1992, à l'issue d'un match épique (6-7, 4-6, 6-4, 6-4, 6-4). Pour sa part, le jeune Russe (nº 6) a dominé le Néerlandais Richard Krajicek (nº 13). Chez les dames, les demi-finales opposeront, jeudi 6 juin, l'Allemande Steffi Graf (nº 1) à l'Espagnole Conchita Martinez (nº 3) et l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (nº 4) à Jana Novotna. Celle-ci a fait sensation en éliminant Monica Seles (nº 2). L'Américaine n'a pu contenir les attaques de la Tchèque, qui parvient en demi-finales à Paris pour la première fois depuis 1990.

CHACUN À SON TOUR, ils sont allés s'asseoir dans les tribunes du central désert. Pour comprendre ce qui leur arrivait. Jim Courier d'abord. Vaincu, il s'est posé là pendant de longues minutes pour se contraindre à accepter l'inacceptable. En homme fier qui lutte contre les excès de son bouillant caractère, il avait contenu son agacement face aux journalistes. A quelques phrases près : « *Je suis déçu par ma défaite, mais j'ai eu de bonnes sensations avec la balle tout le tournoi. Ça n'a fait que s'améliorer. Je crois fermement que les bonnes actions sont toujours récompensées, et, bon sang de bonsoir, ça ferait bien de m'arriver bientôt !* »

ROLAND-GARROS

Ou bien : « *Pete est bon comédien. Certains jouent les durs, lui fait semblant de peiner, mais il continue à vous bombarder d'aces. Quelque chose doit m'échapper, pourtant je ne suis pas aveugle.* » Ou encore : « *Oui, c'est ça, il semble recevoir l'aide d'un esprit. Surtout quand il joue contre moi.* »

En dix-huit rencontres sur le circuit professionnel depuis 1988, Courier n'a dominé que trois fois Sampras. Sa dernière victoire remonte aux quarts de finale de 1994, sur ce même central de Roland-Garros. Alors Jim préfère oublier ce mardi 4 juin : les deux premiers sets brillamment remportés, l'ace insolent de Sampras – qui venait pourtant juste de casser le cordage de sa raquette – annulant sa balle de break à quatre jeux à trois dans la quatrième manche, cette victoire qu'il croyait tenir et qui lui a échappé une fois de plus. Comme si Sampras savait qu'il suffisait de remettre la balle dans le court en attendant que Jim commette une erreur ou lui offre l'occasion de volleyer.

Seul dans sa tribune, Courier a chassé ces pensées. D'autres, plus douces, ont afflué : celles du temps où il régnait en maître à Paris. Vainqueur en 1991 et 1992, finaliste en 1993, Jim avait pris l'habitude de se livrer en français, le dernier dimanche de la quinzaine, au traditionnel discours devant le public. Depuis trois ans, il se rouille.

Alors il préfère remonter plus loin dans le temps en songeant à ses premières visites à Paris. Il n'était encore qu'un adolescent. Pete et lui étaient inséparables. Ensemble, ils disputaient des qualifications de double. D'une même voix, ils refusaient en riant les demandes d'interviews. Ils *se conseillaient sur la marche à* suivre pour leurs rendez-vous galants. Le tennis n'était encore qu'un jeu.

FORCE INTÉRIEURE

Le succès s'est mêlé de les séparer et de faire du tennis un métier. A dix-neuf ans, en 1990, Pete a remporté l'US Open – son premier tournoi du Grand Chelem – et rencontré DeLaina, sa fidèle fiancée. Vexé d'être abandonné, Jim s'est offert Roland-Garros et le cœur d'une Française le même dimanche de juin 1991. Il avait vingt ans. « *J'ai grandi sur la terre battue verte et rapide de Floride*, s'enorgueillissait-il. *Peu d'Américains savent comment bouger sur cette surface.* » Son complexe de la terre battue n'a pourtant pas empêché Pete Sampras de déloger Jim Courier du sommet de la hiérarchie mondiale pour s'y installer confortablement malgré les intérims d'André Agassi et de Thomas Muster. Cette *imprévisible terre* battue faisait encore à Pete l'effet de sables mouvants. Ses victoires sur Sergi Bruguera et Jim Courier – vainqueurs à eux deux de quatre des cinq dernières éditions des Internationaux *de France – l'ont transformé.*

Thomas Muster et Michael Chang partis également, il ne lui reste qu'à continuer à jouer, sur le court durci par le soleil, son jeu d'attaque contre les opposants encore en lice : des *spécialistes* des *surfaces rapides*, comme lui. Moins accoutumés aux grands matches et à la pression qu'il ne l'est.

Pour s'en convaincre, Pete s'est glissé, lui aussi, entre les rangées de sièges du central pour regarder cette terre hier encore inconnue. Sans mot dire, Courier lui avait cédé la place. Dans le soir tombant, Pete a tenté d'apaiser le tumulte des émotions qui le secouaient depuis la fin du match. Il avait endigué au vestiaire les sanglots déclenchés par une question maladroite posé dans le studio de télévision après son match. Elle concernait son entraîneur et ami, Tim Gullikson, disparu il y a quelques semaines. Epuisé, il a avoué que *de tristes pensées* l'avaient assailli en fin de match : « *Mais mes proches peuvent être fier de moi, car j'ai lutté,* » Sampras n'osait croire à sa victoire : « *Je respecte tellement Jim pour ce qu'il a déjà fait ici que j'étais anxieux et fébrile au cours des deux premiers sets. J'ai voulu trop en faire, réaliser des coups trop parfaits. Dans les deux derniers sets, c'est l'adrénaline qui m'a porté et mon service qui m'a fait gagner.* »

Pendant ce temps, à Los Angeles, le docteur Fischer pestait contre la radio trop bavarde : « *Ils ont annoncé le score de Pete avant la retransmission télévisée*, a expliqué le pédiatre, entraîneur de Sampras dans ses jeunes années. *Le suspense était levé, mais j'ai tout de même regardé les deux premiers sets qu'il a perdus. Même à ce moment-là, il avait fier allure. Je suis simplement heureux. Il fait preuve d'une grande force intérieure. Vendredi 7 juin, soyez sûrs qu'il aura largement récupéré pour sa demi-finale contre Kafelnikov.* » Si Pete Sampras le veut, Paris est à lui.

Patricia Jolly

Contre Jana Novotna, Monica Seles dévoile ses limites

SON REGARD douloureux auréole un masque d'effort et de peines. Cela fait bien une heure qu'elle trime pour renverser le cours si capricieux du match, mais son jeu est rebelle. Celui-ci, d'ordinaire si expansif, parfois cabot, se tapit derrière une raquette timide. Derrière la ligne de fond de court, elle a beau crier ses coups, ils ne viennent pas, frappés par un poignet trop souple. Elle en reste hébétée. Elle semble affligée d'une myopie qui lui fait douter des limites du court. Elle cogne, mais son tennis manque de précision. Son front luit, ses joues sont rosies. Monica Seles est triste.

Pour son retour à Paris depuis sa victoire de 1992, elle avait convaincu par sa science et sa volonté. En quelques tours, elle a ému les foules en des matches aisés et nostalgiques ; elle les a même bouleversées en battant, en huitièmes de finale, Magdalena Maleeva, son adversaire de Hambourg lorsqu'elle fut poignardée. Tout Roland-Garros, qui craignait pour sa précieuse épaule gauche endolorie depuis quelques mois par une tendinite récalcitrante, s'était pris à rêver d'une finale Graf-Seles, comme au bon vieux temps. Mais il y avait, auparavant, ce quart de finale contre la joueuse la plus imprévisible du circuit, la Tchèque Jana Novotna, une attaquante parfois friable.

SUR LA DÉFENSIVE

Sur le court Suzanne-Lenglen, réservé aux dames le dernier mardi de la quinzaine, la rencontre aura été le match du jour. Pendant cette grosse heure et demie de jeu, les deux adversaires vont se renvoyer la qualification comme une patate chaude, offrant ce que le tennis féminin a d'émotion gracile : la beauté des échanges, la frustration d'impardonnables fautes. Pour se disputer une victoire qui aura oscillé mille fois au-dessus d'une ligne invisible au gré des peurs et des fragilités. « *J'ai joué sur la défensive, j'ai eu peur. Je le regrette* », reconnaîtra Monica.

Peur de quoi ? « *Je ne sais pas. Je n'ai pas su adapter mon jeu dès lors qu'il était mis en péril par Jana. Je n'aurais pas dû laisser tout cela arriver.* » Avec un service plus arrogant, un coup droit plus imposant, elle devrait être en demi-finales. Elle se contente, en rageant, d'être arrivée jusqu'ici. Elle se savait « *un peu juste* » dans sa préparation, quand Jana Novotna se découvre des ailes sur terre battue.

Maintenant, Monica va aller jouer sur herbe pour affronter le dernier tournoi du Grand Chelem qu'elle n'a pas encore fréquenté depuis son retour : Wimbledon. Le voyage sera spécial, puisque le gazon s'est toujours refusé à elle. Elle n'y a jamais gagné.

« *Je n'ai jamais pensé que je pourrais perdre, même malgré certains doutes* », jure Jana Novotna. Solide dans ses résolutions, la voilà en demi-finales de Roland-Garros pour la première fois depuis six ans. Cette grande sensible rencontrera jeudi Arantxa Sanchez-Vicario, tête de série numéro quatre du tournoi. Plus qu'une championne, Jana rencontre une amie, celle avec qui elle est numéro un en double depuis deux ans : « *Cela va être douloureux*, jure-t-elle. *Nous jouerons ensemble, mercredi, sans en parler. Jeudi, ni l'une ni l'autre n'avons envie de nous faire mal.* »

Bénédicte Mathieu

■ ***AUTOMOBILISME :*** **l'Ecossais Colin McRae, sur Subaru, a remporté le rallye de l'Acropole,** mardi 4 juin à Athènes. Il a devancé le Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi) et l'Espagnol Carlos Sainz (Ford Escort), respectivement premier et deuxième du championnat du monde. – (*AFP.*)

■ **RUGBY : le troisième ligne international du Stade toulousain Richard Castel,** 23 ans, lassé de n'être que remplaçant dans l'équipe championne de France, rejoint l'AS Béziers-Hérault, nouvellement promu en groupe A, qui évoluera la saison prochaine dans la poule de Toulouse.

■ **OMNISPORTS : un grand club omnisports professionnel va naître à Toulouse.** Fort de son titre de champion de France de pro B en basket-ball, Christian Mercier, président des Spacers de Toulouse, a annoncé, mardi 4 juin, le lancement d'une « *entité économique omnisports* » regroupant sous les couleurs jaune et mauve des Spacers (basket), l'ex-Sporting 31 (handball), actuellement en N1 B, et le Toulouse 31 (rugby à XIII), qui évolue en groupe A. L'objectif visé par ce regroupement est d'atteindre l'élite dans un délai de cinq ans. A terme, les volleyeurs de la nouvelle entente TOAC-TUC (1re division) et les boxeurs du RCMT pourraient également rejoindre les Spacers. – (*Corres.*)

RÉSULTATS

CYCLISME

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

2e étape (Charbonnières-les-Bains - Firminy)

1. F Simon (Fra/GAN), les 195 km en 4 h 42 min 58 s (bonif. 10 s) ; 2. K. Ozers (Let), (bonif. 6 s) ; 3. M. Induram (Esp), (bonif. 4 s) ; 4. J-C Colotti (Fra), ; 5. B. Riis (Dan), m. t.

Classement général : 1. A. Kasputs (Lit/Petit Casino) ; 2. C. Boardman (G-B), à 3 min 30 s ; 3. L. Brochard (Fra), à 3 min 41 s ; 4. M. Induran (Esp), à 3 min 41 s ; 5. T. Rominger (Sui), à 3 min 43 s.

HOCKEY SUR GLACE

COUPE STANLEY NHL (finale)

Premier match

Colorado Avalanche - Florida Panthers 3-1

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

P. Sampras (E-U, nº 1) b. J. Courier (E-U, nº 7) 6-7 (4-7), 4-6, 6-4, 6-4, 6-4 ; E. Kafelnikov (Rus., nº 6) b. R. Krajicek (P-B, nº 13) 6-4, 6-4, 6-7 (4-7), 6-2.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale

S. Graf (All, nº 1) b. I. Majoli (Cro, nº 5) 6-3, 6-1 ; C. Martinez (Esp, nº 3) b. L. Davenport (E-U, nº 9) 6-1, 6-3.

A. Sanchez-Vicario (Esp, nº 4) b. K. Habsudova (Slvq) 6-2, 6-7 (4-7), 10-8 ; J. Novotna (Tch, nº 10) b. M. Seles (E-U, nº 2) 7-6 (8-6), 6-3.

Les forts d'Aurigny

Au large de la Hague, dans la plus britannique des îles Anglo-Normandes, les constructions militaires se sont succédé

AURIGNY
de notre envoyée spéciale

« *Haro ! Haro ! Haro ! A l'aide, mon Prince, on me fait dol.* » La formule, dite « clameur de Haro », semble sortie d'un roman médiéval. Elle date de cette époque et tire son origine du vieux droit coutumier normand. Si un individu porte atteinte à la propriété de son voisin, ce dernier met aussitôt genou à terre, en présence de deux témoins, et lance, par trois fois, la fameuse clameur qui a force de loi. Une tradition qui, dans les îles Anglo-Normandes, a survécu.

Au long de ce rivage, festonné de plages tranquilles, le duc de Wellington avait rêvé de construire un autre Gibraltar

La dernière fois, c'était il y a deux ans, à Aurigny, la plus septentrionale des îles de l'archipel. De toutes les *Channel Islands*, Aurigny (Alderney, pour les Britanniques) est la plus proche des côtes de France. Douze kilomètres la séparent du cap de la Hague. Aux *temps préhistoriques*, une convulsion marine ouvrit le canal de la Manche et précipita les eaux de la mer du Nord dans l'Atlantique, détachant du continent Guernesey, Herm, Sercq et Aurigny. C'est ainsi qu'Aurigny s'est retrouvée amarrée au milieu des courants galopants du Raz Blanchard qui, à tribord, s'engouffrent dans l'étroit passage entre ses falaises accores et la côte française (les Anglais le nomment *The Race*) et, à babord, dans celui du *Swinge* que les marins français ont baptisé « le Singe ».

L'île n'est pas grande : 15 kilomètres carrés. Au sud, elle monte, abrupte, vers le ciel. Au nord, elle redescend en doux vallonnements jusqu'à la mer. C'est au long de ce rivage, festonné de plages tranquilles, que le duc de Wellington avait rêvé de construire un autre Gibraltar, défendu par une ceinture de forts et de batteries, pour tenir les Français à distance. Ce fut Victoria qui le réalisa, en 1842, en ordonnant la construction des treize forteresses qui s'échelonnent de la pointe ouest à la pointe est, de Clonque Bay à Saint-Esquere Bay. Elles ne devaient jamais servir, les guerres franco-anglaises étaient terminées.

Dans le même élan, on procéda à l'édification d'un brise-lames, gigantesque bras de granit projeté vers le large depuis le port de Braye et destiné à stopper l'assaut des vagues et à créer un havre pour mouiller la flotte de Sa Majesté. A cette fin, on ouvrit une carrière dans l'île, puis une petite ligne de chemin de fer destinée à convoyer les blocs de pierre jusqu'au chantier. Des centaines d'ouvriers, venus de Grande-Bretagne, furent recrutés pour ériger cet ouvrage de deux kilomètres de longueur. Commencé en 1847, il était presque achevé en 1864. Mais on avait oublié le Raz Blanchard... Les travaux touchaient à leur fin quand une tempête le cassa en deux. Et l'Angleterre renonça à son projet.



DESSINS D'OLCE

Aujourd'hui, il ne reste plus que 900 mètres de cette barrière de granit, prudemment repliée à l'abri de la pointe Haument des Pies au creux de laquelle s'abritent les petites flottes de pêche et de plaisance. Demeure aussi un tronçon de voie ferrée de trois kilomètres, qui conduit des hauteurs du port jusqu'à l'ancienne carrière de Mannez.

Trois des wagons présents ont même connu le *Blitz*. Ils appartenaient en effet à une vieille rame du métro londonien, la *Bakerloo Line*. La seule à avoir jamais quitté la capitale britannique. Frank Eggleston, le conducteur du train, a été vingt-deux ans journaliste au *Times*. Chemin faisant, et alors que le convoi frôle ajoncs et ronciers dans une lande sauvage où des dames en bermuda et chapeau de toile cueillent des mûres, il précise fièrement que la reine Victoria a emprunté cette ligne en 1854.

Pendant la dernière guerre, Aurigny est investie par la *Kriegsmarine*, et les habitants choisissent de se replier sur Guernesey ou sur l'Angleterre. Les Allemands bétonnent l'île et y construisent une multitude de bunkers. Un morceau du mur de l'Atlantique auquel travailleront, pendant quatre ans, sept mille travailleurs forcés.

Au centre de l'île, sur une colline, se perche « *The Town* ». Ainsi appelle-t-on l'unique agglomération de l'endroit. Son vrai nom : Sainte-Anne. La population insulaire presque tout entière, soit 2 400 âmes, est installée là. Les rues sont pavées de granit. Les maisons, parfois crépies à la chaux, sont couvertes d'ardoises, percées de fenêtres à guillotine avec, côté cour, des jardins croulant sous les fleurs.

A Aurigny, on a le temps devant soi. Le temps d'emprunter les chemins qui ondulent à travers des landes pelissées de bruyères roses en été, de fougères rousses à l'automne, et qui rejoignent les forts du littoral. L'un d'eux conduit au bord d'une falaise. De là, on peut observer une colonie de fous de Bassan, nichés dans les rochers des Etacs. Ils arrivent en mars, repartent en octobre et reviennent ici, chaque année, pour se reproduire. Plus loin, au large, les macareux à têtes fardées ont élu domicile sur l'îlot de Burhon. Ils s'y installent, de mars à juillet, et il est alors interdit d'y accoster.

Le soir, sur Victoria Street, au bar du Georgian House, on commente les articles de l'*Alderney Journal*, les scores du dernier match de cricket ou ceux réalisés sur le golf des Huguettes. L'unique cinéma de l'île est en face. Une sonnerie annonce le début de la séance. Chacun pose alors son verre, passe sa commande pour l'entracte et traverse la rue.

Au fil des ans, les forts d'Aurigny sont tombés en décrépitude. Seul Fort Clonque, à l'ouest, a été restauré et transformé en résidence-hôtel. Il occupe tout un îlot, relié à la grande île par une chaussée que recouvre la marée. Au soleil couchant, sa silhouette se découpe en ombre chinoise sur le ciel embrasé. Comme si, soudain, ce déluge de feu était craché par les batteries fantômes qui hantent l'île.

Marie-Noëlle Hervé

Carnet de route

● **Voyage.** *British Airways (tél. : 47-78-14-14) avec un vol quotidien Paris-Jersey ou* Guernesey, puis transfert par *Aurigny Air Services* (petits avions à hélices de 16 passagers) jusqu'à Aurigny : 1 621F A/R. Toujours sur Aurigny Air, au départ de Cherbourg (tél. : 33-22-91-32), deux vols journaliers via Guernesey (650 F A/R) ou de Dinard (tél. : 99-46-70-28) pour 805 F A/R.

● **Hébergement.** Dix hôtels et quinze *Beds & Breakfasts*. Hôtels : de 190 F à 230 F environ la nuit en haute saison et de 130 F à 190 F en basse saison. B & B : de 130 F à 190 F. Possibilité de loger chez l'*habitant ou sur* un *terrain* de camping avec location de tente. *Renseignements* à l'office du tourisme d'Aurigny. Fort Clonque se loue toute l'année, de 320 F à 440 F la nuitée, selon la chambre, à la semaine : de 6 000 à 11 000 F environ. Ravitaillement à la demande, en supplément. Réservations : Landmark Trust (tél. : 19-44-1-628-825-925).

● **Restaurants.** Festival de poissons et de fruits de mer. Parmi les bonnes adresses : The Georgian House et Chez André, sur Victoria Street ; The First and Last Restaurant ainsi que The Moorings, à Braye Harbour, et The Old Barn Restaurant, à *Longis* Bay. *Côté pub*, The Divers, sur Braye Harbour, renommé *pour son « milk and rum punch »*.

● **Visites.** Fortifications victoriennes et allemandes. Tour guidé proposé par Colin Partridge (tél. : 823-270). Le petit Musée de Sainte-Anne présente un résumé de l'histoire de l'île. Pour une visite guidée en français : Alderney Tours (tél. : 822-260). Les 8 et 9 juillet, à Aurigny, Festival de musique.

● **Renseignements.** Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 44-51-56-20. Sur place, Tourism Information Center, Victoria Street, tél. : (19-44-1) 481-823-737.

Motos nomades

Rien ne remplace une moto pour vagabonder sur les pistes les plus reculées à la rencontre des populations indigènes. La curiosité partagée installe d'emblée la complicité. Dès 1991, sous l'impulsion de François Moreau, son directeur commercial et motard *inconditionnel*, Nouveau Monde Voyages lançait timidement la *formule des « moto-tours » au* Canada, aux Etats-Unis, *en* Australie et au Mexique. *Sur* 50 pages, la brochure *Motos autour du monde* invite à *s'enfoncer dans* la jungle du Triangle d'or, à traverser le Vietnam ; ou encore, à *parcourir* le Rajasthan en Inde avec escales dans les palais et forteresses qui *émaillent* la plaine désertique : 13 990 F en trois semaines, *pour* le *pilote* et sa moto louée en kilométrage illimité, une REB copie conforme d'un modèle anglais d'après guerre.

■ **Pour chacune des quinze *destinations sélectionnées par* Nouveau Monde (tél. : *43-29-40-40 à Paris, ou agences à* Bordeaux, Marseille et Nantes), *les forfaits incluent billets* d'avion (ou de ferry pour la Corse, *l'Irlande ou l'Ecosse*, avec embarquement de sa propre *moto)* et hébergement à l'hôtel, en auberges ou chambres d'hôte. Les étapes étant réservées le long d'un itinéraire préétabli que l'on parcourt seul ou entre amis (deux motos sont conseillées). Notamment en Turquie (9 jours, environ 6 000 F), au Costa Rica (12 jours, 8 550 F), aux Etats-Unis, le long de la mythique route 66 (3 900 km en 23 jours, à partir de 15 220F), ou au Canada. Des circuits accompagnés sont programmés au Mexique, à Madagascar et en Argentine, pour des groupes de deux à dix motos, avec l'assistance d'un motard-guide-technicien.**

■ **Une formule comparable est à l'affiche chez les spécialistes des Etats-Unis ou du Canada. Chez Council Travel, pour un Québec en Harley-Davidson *(8 jours,* 17 600 F pour le *conducteur*, 3 070 F pour le passager, *avec* hôtels réservés *cet été dans* les agences), Canadien national en *Acadie et* Gaspésie (15 jours, environ 10 000 F, tél. : *47-42-76-50), ou* chez Nouvelles Frontières, à *travers les* Rocheuses (2 semaines à partir de 10 730 F, *tél. : 36-33-33-33)*. D'autres, comme Jetset (agences) ou Voyageurs (tél. : 42-86-17-30), proposent la location du véhicule avec le choix des modèles, compter de 400 F (pour une Suzuki VS 800, avec Vacances Fabuleuses) à 700 F par jour pour une Harley-Davidson Heritage Softail.**

■ **Enfin, deux *raids « grand* confort », en Yamaha TDM 850, *avec véhicules d'assistance sont* annoncés chez Kuoni (19 490 F, hôtels *standard et pension* complète, agences) avec des départs en août et septembre pour une virée de 3 500 km en trois semaines à la découverte de l'Ouest américain.**

Florence Evin

PARTIR

■ **DUBLIN FÊTE JOYCE.** Chaque 16 juin, Dublin fête, en costume d'époque, *Bloomsday*, la journée de Leopold Bloom, le héros d'*Ulysse*, de James Joyce. Une journée précédée d'une semaine de spectacles (David Norrises dans un brillant one-man-show intitulé *Do you hear what I am seeing ?)* et de reconstitutions (cortège funéraire avec arrêts pub), très arrosées. Menus spéciaux dans les restaurants près de la tour de Joyce, à Sandycove. Au Centre James-Joyce, le 16 juin, petit déjeuner à la mode joycienne c'est-à-dire avec tripes, promenade dans Dublin sous la conduite de Ken Monaghan, neveu de l'écrivain, et bal.

★ **James Joyce Centre à Dublin (tél. : 19-353-1-8788-547). Office du tourisme irlandais, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 53-43-12-12.**

■ **FARNIENTE A JALOUSIE.** Nichés *entre les pics du* Petit *et du* Gros Piton, sur la côte sud de l'île de *Sainte-Lucie* (au large de la Martinique), une centaine de bungalows accrochés à flanc de colline, invitent au farniente dans un parc de 160 hectares. Avec ses quatre restaurants et son centre de remise en forme, Jalousie Plantation célèbre, sous le soleil des Caraïbes, un art de vivre hédoniste où les journées pourraient se passer à admirer les voiliers ou à se bronzer sur la plage privée. Une cure que l'on peut agrémenter de balades en kayak ou catamaran, de ski nautique ou de planche à voile, de plongée sous-marine, de tennis, de squash (court climatisé), de golf (3 trous par 3) ou de promenades à cheval. Il est aussi possible de découvrir le volcan de Sulphur Springs et les jardins botaniques de Diamond Falls, s'aventurer au coeur de la forêt *tropicale*, *visiter* Castries, la *capitale*, ou explorer les îles Grenadine. A *partir de 14 000 F par* personne, en formule « tout compris » (9 jours/7 nuits) *de* Paris.

★ **Jalousie Plantation est programmée par plusieurs voyagistes dont Alternative Travel, Caraïbes 102, Jetset et Pacific Holidays. Renseignements dans les agences de voyages.**

■ **LA DIALYSE EN CROISIÈRE.** Spécialement destinées aux insuffisants rénaux, dialysés ou transplantés ainsi qu'à leur famille et leurs amis, les croisières de Gérard Pons Voyages ont lieu à bord du *MS Europa*, équipé d'un centre de dialyse intégré avec personnel spécialisé. Les séances sont organisées un jour sur deux, pendant quatre heures, en fonction du programme de la croisière. Deux circuits au choix : *les fjords norvégiens, du 13* au 20 juin (11 800 F par personne *en cabine double intérieure et* pension complète, 15 875 F en ca*bine extérieure, Paris/Paris) et* la Baltique, du 4 au 16 septembre *(18 750 et 25 340 F)*, prix auxquels s'ajoutent les excursions proposées.

★ **Gérard Pons Voyages, 83, avenue de la Libération, 33110 Le Bouscat-Bordeaux, tél. : 56-42-02-92.**

■ **CUBA EN JUIN.** Cette année, Cuba semble attirer les touristes. *Mais* les Français veulent tous s'y rendre en été, pendant les vacances. Les places seront donc chères. Ce qui n'est pas le cas en juin, excellente saison pour découvrir l'île en bénéficiant du meilleur rapport qualité-prix. Ainsi Havanatour, spécialiste de la destination, y propose une semaine dans la station balnéaire de Varadero pour 4 940 F avec le vol, les transferts, l'hébergement en chambre double et demi-pension dans un hôtel 4 étoiles. Supplément en *chambre individuelle* : 610 F.

★ **Réservations au 44-51-50-88.**

■ **L'AUSTRALIE EN VOITURE.** *Entre la France et l'Australie*, quelques milliers de kilomètres et des prix souvent dissuasifs. Un handicap effacé en juin avec le forfait proposé par la Quantas et deux spécialistes de la destination, Asia et le nantais Australie, à la carte : 7 490 F par personne (base 2 personnes) avec le vol A/R (choix de la ville d'arrivée), 5 jours de location de voiture et une nuit d'hôtel. Pour les départs ultérieurs, compter un supplément de 500 F par personne. Suggestions d'itinéraires sur Minitel 3615 OT Australia.

★ **Agences de voyages, Asia (tél. : 44-41-50-10) et Australie à la *carte* (tél. : 40-12-07-88 et 05-04-06-63).**

Jusqu'à 33 degrés à Paris

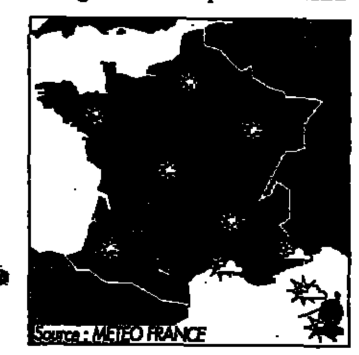
UN PUISSANT anticyclone est maintenant bien ancré sur l'Europe centrale. Il bloque le passage des perturbations venant de l'Atlantique bien au-delà de nos côtes et génère un courant de sud qui fait remonter de l'air d'origine saharienne sur l'ensemble du pays. En Méditerranée, le minimum dépressionnaire se comble lentement en se décalant vers la Tunisie.

Jeudi, le soleil et la chaleur régneront une fois de plus sur la plupart des régions. Les températures continueront de s'élever et atteindront ou dépasseront souvent la barre des 30 degrés de Lille à Bordeaux et de Strasbourg à Aix-en-Provence. Dans Paris, le mercure pourra même grimper jusqu'à 33 degrés en cours d'après-midi. La chaleur sera un peu plus supportable le long des côtes de la Manche, de l'Atlantique et autour de la Méditerranée, où les brises marines se lèveront généralement en fin de matinée. Le vent d'autan soufflera entre 50 et 60 km/h sur le Midi toulousain. Il limitera un peu la chaleur : il fera 28 degrés dans la Ville rose l'après-midi.

Côté ciel, la matinée de jeudi se passera souvent sans l'ombre d'un nuage. Le soleil ardent n'aura aucun mal à faire disparaître rapidement les très rares brumes du petit matin. Même autour de la Méditerranée, les nuages se montreront beaucoup plus discrets que les jours précédents. Ils laisseront, en général, une large place aux éclaircies, des Alpes du Sud à la Corse, mais risquent de se montrer plus gênants autour du golfe du Lion. Le vent marin soufflera en effet du matin au soir de Perpignan aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Il apportera des nuages bas qui ne devraient toutefois pas résister aux ardeurs du soleil au-delà de la fin de matinée.

Vendredi, le temps estival va persister sur la plupart des régions, mais on commencera à ressentir une légère tendance orageuse sur la façade ouest du pays. En cours de journée, *des nuages d'altitude vont* défiler sur cette partie du pays. Ils donneront au pire une petite ondée orageuse, des Pyrénées à la Bretagne. Des nuages bourgeonnants se formeront sur les reliefs et provoqueront peut-être une ondée le soir. Le vent marin amènera à nouveau de la grisaille matinale autour du golfe du Lion. Ce vent sera un peu plus présent que la veille, et les nuages bas pourraient donc se montrer un peu plus tenaces sur le Languedoc et le Roussillon.

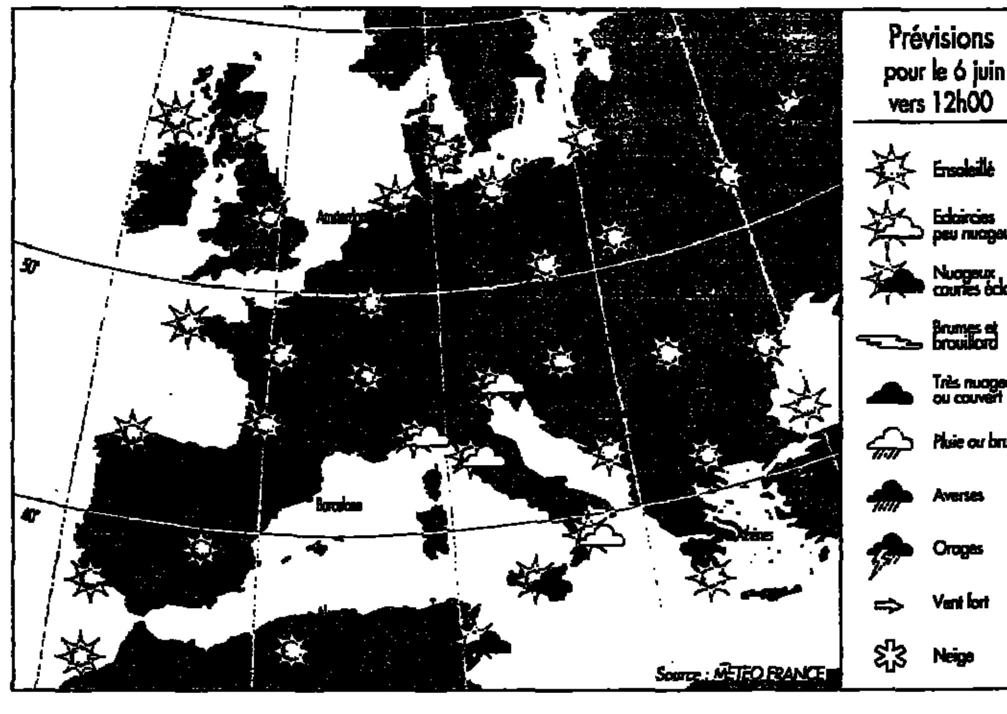
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 6 juin vers 12h00

La qualité de l'air



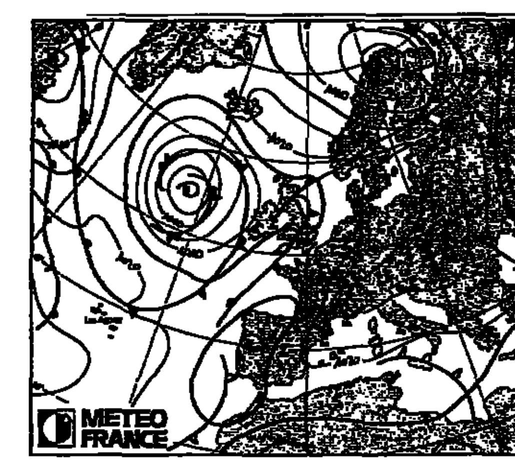







TEMPÉRATURES du 4 juin maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	21/15
BIARRITZ	21/12
BORDEAUX	26/13
BOURGES	24/13
BREST	18/11
CAEN	22/10
CHERBOURG	20/11
CLERMONT-F.	23/10
DIJON	23/13
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	25/14
LILLE	24/13
LIMOGES	25/11
LYON	24/13
MARSEILLE	27/16
NANCY	24/11
NANTES	25/14
NICE	25/17
PARIS	26/16
PAU	25/14
PERPIGNAN	28/15
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	24/13
ST-DENIS-RÉUNION	26/19
ST-ÉTIENNE	22/11
STRASBOURG	24/12
TOULOUSE	25/12
TOURS	25/12
ÉTRANGER	
ALGER	22/13
AMSTERDAM	19/10
ATHÈNES	28/18
BANGKOK	35/28
BARCELONE	25/17
BELGRADE	29/16
BERLIN	22/12
BOMBAY	34/29
BRASILIA	17/26
BRUXELLES	23/11
BUCAREST	30/14
BUDAPEST	27/16
BUENOS AIRES	7/15
CARACAS	23/28
CHICAGO	19/12
COPENHAGUE	19/8
DAKAR	27/21
DJAKARTA	33/23
DUBAI	44/29
DUBLIN	20/11
FRANCFORT	24/12
GENÈVE	23/12
HANOÏ	35/27
HELSINKI	21/8
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	23/16
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	25/17
KINSHASA	26/20
LE CAIRE	30/19
LIMA	15/18
LISBONNE	31/17
LONDRES	23/11
LOS ANGELES	24/16
LUXEMBOURG	24/14
MADRID	28/11
MARRAKECH	39/20
MEXICO	24/12
MILAN	28/15
MONTRÉAL	26/15
MOSCOU	27/13
MUNICH	21/11
NAIROBI	21/14
NEW DELHI	40/26
NEW YORK	24/15
PALMA DE M.	25/12
PÉKIN	30/20
PRAGUE	18/8
PRETORIA	16/4
RABAT	34/18
RIO DE JAN.	22/18
ROME	22/15
SAN FRANC.	18/11
SANTIAGO	23/6
SÉVILLE	32/19
ST-PÉTERS.	15/10
STOCKHOLM	21/10
SYDNEY	22/12
TENERIFE	25/20
TOKYO	29/20
TUNIS	25/18
VARSOVIE	17/8
VENISE	29/21
VIENNE	22/13



Situation le 5 juin, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 7 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les lissiers français

C'EST une magnifique exposition que celle qui occupe le Musée national d'art moderne, avenue du Président-Wilson. L'histoire de la tapisserie française y déroule ses fastes jusqu'à nous. Les œuvres contemporaines occupent dans le musée un étage tout entier. Dufy, Lurçat et Gromaire apparaissent comme les chefs derrière qui se développe ce que l'on peut appeler l'école de la tapisserie française du XXe siècle.

Sans doute expose-t-on aussi des pièces tissées d'après les tableaux. Quel que soit le talent de Rouault, Matisse, Léger, Picasso, les œuvres que leurs toiles ont suscitées apparaissent un peu en marge. Elles restent des copies de tableaux plus que des tapisseries originales.

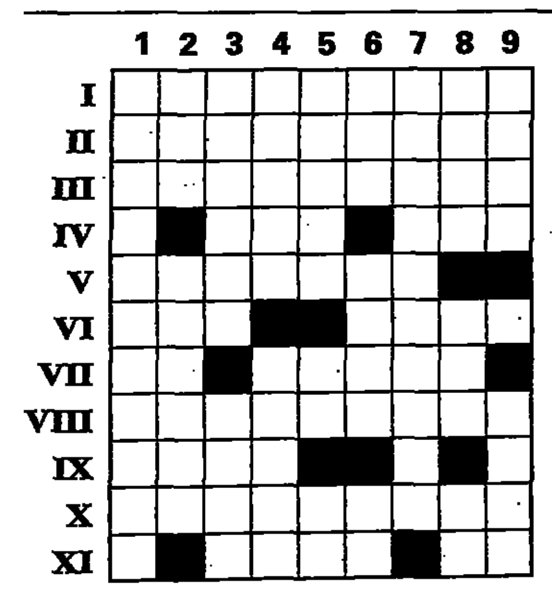
Seul peut-être, par sa rigueur constructive, Braque peut, dans cet ensemble, se réclamer du titre de lissier, Braque, et Dufy avec sa *Vénus marine*. Ce dernier écrit dans le dernier numéro du *Point* que *« les peintres ne doivent pas s'imaginer qu'ils feront œuvre utile en tapisserie sans y consacrer leur vie ».* Il n'y a pas consacré sa vie et cependant il y fit œuvre utile, mais dans cette matière où son inépuisable fantaisie, son esprit, une science innée de la composition et son implacable travail ont donné, entre autres pièces, la tenture *L'Eté*, qui est une joie pour les yeux, Dufy ici a eu peu de suiveurs.

Les plus monumentales des tapisseries contemporaines sont celles de Marcel Gromaire. Leurs lignes semblent en perpétuel élan vers les sommets. En elles viennent s'unir, formant un même édifice, maisons, arbres et personnages. Elles enserrent et commandent des couleurs somptueuses, vives et éclatantes, aussi belles à présent qu'elles pourront l'être lorsque le temps les aura atténuées.

René-Jean
(6 juin 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6837



HORIZONTALEMENT
I. Qui n'ont pas été payées. – II. La première n'est pas un petit besoin. – III. Qui concerne certain équidé. – IV. Parfois exigé pour une passe. Tamis. – V. Mis en terre. – VI. Chef, en Afrique. Port d'Italie. – VII. Est parfois sur les dents. Peut attaquer en mordant. – VIII. Ce qu'il écrit ne rime à rien. – IX. Pour les fêter, il faut de la galette. – X. Qui pourrait avoir une certaine portée, bien qu'il n'y ait aucun rapport. – XI. Affluent du Danube. En plus.

VERTICALEMENT
1. Qui n'est vraiment pas à sa place. – 2. Pas vilains. Se manifeste à l'occasion. – 3. Fis tomber les têtes. Dans la région Picardie. – 4. Il n'y en a pas beaucoup dans l'air. Dans les Pays-Bas. – 5. Pour faire l'appel. Démonstratif. Un métal cassant. – 6. Baie du Japon. Fait quelque chose. Bout de bois. – 7. En Suisse. – 8. Gronde quand il se réveille. Unité monétaire. D'un auxiliaire. – 9. En France. Entourent des pâtés.

SOLUTION DU N° 6836

HORIZONTALEMENT
I. Licteurs. – II. Egouttoir. – III. Sumac. USA. – IV. Sam. Baal. – V. Ineffable. – VI. Venu. Il. – VII. Tralées. – VIII. Etai. Pé. – IX. Laie. Amis. – X. Rus. On. – XI. Exulter.

VERTICALEMENT
1. Lessivielle. – 2. Iguane. Ta. – 3. Commentaire. – 4. Tua. Furieux. – 5. Etc. Su. – 6. Ut. Bâilla. – 7. Rouable. Mot. – 8. Sisal. Epine. – 9. Râleuses.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 7 juin

■ **BELLEVILLE** : de la place du Danube à la place des Fêtes (37 F), 10 heures, sortie du métro Danube côté place Rhin-et-Danube (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le mobilier royal, 11 h 30 ; *Les Esclaves*, de Michel-Ange, 12 h 30 ; les monuments funéraires au Moyen Age et à la Renaissance, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **CHAMPS-ELYSÉES** : exposition de sculptures, 11 heures (55 F), sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Paris et son histoire) ; 15 heures (37 F), sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Monuments historiques) ; 15 heures (55 F), sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Pierre-Yves Jaslet).
■ **DES HAUTES-FORMES** au Château des Rentiers (60 F), 11 heures, sortie du métro Nationale (Vincent de Langlade).
■ **L'OPÉRA-GARNIER** (37 F + prix d'entrée), 12 heures, dans le vestibule devant la statue de Lully (Monuments historiques).
■ **L'HÔTEL DE MASSA** (45 F), 14 h 30, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (Le Passé simple).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).
■ **MONTPARNASSE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et *insolite*).
■ **MUSÉE GUIMET** : galerie du Panthéon bouddhique (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 19, avenue d'Iéna (Institut culturel de Paris).
■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Faidherbe-Chaligny côté hôpital (Paris passé, présent).
■ **LE PARC DE BELLEVILLE** (55 F). *15 heures, sortie du métro Jourdain* (Paris et son histoire).
■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (40 F + prix d'entrée), 15 h 15, devant l'entrée (Découvrir Paris).
■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 15 h 30, devant Saint-Eustache côté rue du Jour (Claude Marti).
■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** : la châsse de Nivelles (40 F + prix d'entrée), 16 heures, 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Les chemins de fer belges (SNCB) et français ont inauguré, dimanche 2 juin, la nouvelle ligne Ostende-Lille qui permet de rejoindre Lille trois fois par jour en un peu plus d'une heure et trente minutes. Cette initiative franco-belge répond au désir de la Belgique de permettre aux voyageurs de Flandre occidentale d'emprunter les TGV qui passent à Lille pour se rendre à Paris ou à Londres. – *(AFP.)*
■ **PARIS.** La préfecture de police de Paris va engager une campagne de prévention contre l'alcool au volant et intensifier les contrôles. En 1995, sur plus de 9 000 accidents corporels dans la capitale, un taux d'alcoolémie supérieur à la normale a été constaté dans 15 % des accidents mortels, 11 % des accidents graves et près de 4 % des accidents légers. Depuis le début de cette année, 2 740 automobilistes *ont été soumis à des tests* qui ont donné lieu à 30 retraits de permis de conduire et à 30 contraventions. Sur les 2 300 permis suspendus au total depuis janvier, *plus de 1 300 l'ont été pour des* raisons d'alcoolémie. – *(AFP.)*
■ **HONGKONG.** Air France installe une direction régionale Asie-Pacifique à Hongkong. La compagnie française, qui effectue actuellement quatre vols hebdomadaires entre Paris et Pékin, voudrait établir des liaisons avec Shanghaï et Canton, et souhaite *augmenter son offre sur* Hongkong. – *(AFP.)*
■ **JAPON.** Le Japon et les Etats-Unis ont entamé, lundi 3 juin, des pourparlers non officiels sur le transport aérien des passagers entre les deux pays. Le Japon réclame une révision de l'accord aérien bilatéral de 1952 qu'il juge défavorable. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

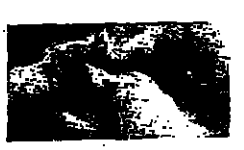
CINÉMA Après le printemps et l'hiver, voici l'été. Eric Rohmer récite le cycle des saisons à sa manière, avec *ce style, ce ton qui n'appartient qu'à lui.*

● « PEUR PRIMALE », film américain de Gregory Hoblit, l'auteur des séries télévisées à succès *Hill Street Blues* et *New York Police Blues*, est l'autre sortie notable de la semaine.

PHOTOS D.R.







● LOIN DES RÉALISATIONS OCCIDENTALES, les Indiens et les Tamouls se retrouvent dans des salles parisiennes qui projettent les succès populaires du sous-continent.

Au bord de la mer avec Eric Rohmer

Conte d'été. Le troisième des « Contes des quatre saisons » fait d'un jeu de permutations une comédie sensuelle, ensoleillée et enchantée. Un nouvel élément dans l'œuvre au long cours de cet auteur

Film français d'Eric Rohmer. Avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Gwenaëlle Simon, *Aurélia Nolin*. (1 h 53.)

En rendant compte des films un par un, à mesure qu'ils sortent sur *les écrans, et dans les rapprochements* fortuits, sinon insignifiants, provoqués par le calendrier des distributeurs, on risque de ne pas assez voir comment certains cinéastes *– pas tous, loin s'en faut –* construisent ce qu'on appelle une œuvre. C'est-à-dire un ensemble dont la valeur est supérieure, et éventuellement d'une autre nature *que chacun des éléments qui* le compose, aussi réussies soient les parties de ce tout.

Filmographie

Membre fondateur de la nouvelle vague, Eric Rohmer a réalisé une œuvre colossale pour le cinéma.

● Dans la série *Contes moraux* : *La Boulangère de Monceau*, 1962 ; *La Carrière de Suzanne*, 1963 ; *La Collectionneuse*, 1967 ; *Ma nuit chez Maud*, 1969, *Le Genou de Claire*, 1970, *L'Amour l'après-midi*, 1972.

● Dans la série *Comédies et proverbes* : *La Femme de l'aviateur*, 1980, *Le Beau Mariage*, 1981 ; *Pauline à la plage*, 1982 ; *Les Nuits de la pleine lune*, 1984 ; *Le Rayon vert*, 1985, *L'Ami de mon amie*, 1987.

● Dans la série *Contes des quatre saisons* : *Conte de printemps*, 1989, *Conte d'hiver*, 1991 ; *Conte d'été*, 1996.

● « Hors séries » : *Le Signe du lion*, 1959 ; *La Marquise d'O*, 1975 ; *Perceval le Gallois*, 1978 ; *Quatre aventures de Reinette et Mirabelle*, 1986 ; *L'Arbre, le Maire et la Médiathèque*, 1992 ; *Les Rendez-Vous de Paris*, 1995.

Depuis plus de trente-cinq ans (*Le Signe du lion*, 1959), Eric Rohmer construit l'une des oeuvres les plus cohérentes et les plus ambitieuses qu'ait connu le cinéma mondial, surtout de manière aussi concertée. De cette démarche peu courante, la propension du cinéaste *à inscrire la plupart de ses* réalisations dans des séries (les *Contes moraux*, les *Comédies et proverbes*, les *Contes des quatre saisons*, dont le film qui sort au*jourd'hui constitue, après l'hiver* et le printemps, le troisième volet) est un indice. La publication de textes d'esthétique, échos au travail de critique de cinéma d'abord effectué par Rohmer, ou la mise en place d'un dispositif de production qui lui assure toute liberté (Les Films du Losange) en sont d'autres.

Mais plus encore la récurrence de thèmes et de situations, la mise à l'épreuve dans des configurations diverses de quelques relations et mécanismes. *« Je combine quelques éléments premiers, en nombre rare, comme fait un chimiste »*, écrivait Rohmer en 1971. Il y a non seulement un « style Rohmer » et un *« ton Rohmer », mais une pensée* du cinéma, mise en œuvre avec un systématisme qui a l'élégance de se présenter toujours sous des apparences ludiques et juvéniles. Ce qui *ne signifie évidemment pas que* pour goûter ce *Conte d'été* il faut avoir vu les vingt précédents longs-métrages de cet auteur, et s'être familiarisé avec sa réflexion théo*rique. Chaque film d'Eric Rohmer* est aussi un objet singulier, qui possède sa vitalité propre et recèle ses plaisirs particuliers, parfaitement accessibles.

L'AMOUR PAR DÉFAUT

Le « jeu » auquel on est cette fois convié a pour protagoniste un beau jeune homme brun, nommé *Gaspard, confronté* à la dame de mots, à la dame de corps et à la dame de tête. Gaspard est seul avec sa guitare, en vacances à Dinard. Il attend la troisième, Léna, *dont il est épris. Il rencontre la pre*mière, Margot, amicale, volubile, chaleureuse et fine. Bientôt, il désire la deuxième, Solène, mais Léna arrive, et Gaspard, lui, n'arrive à *aucune de ses fins. Au centre de ce* triangle féminin constitué malgré lui, il n'est nullement le bel indifférent, ni même le grand indécis. C'est plutôt qu'il adhère successi*vement à des morceaux de lo*giques, à des propositions de scénarios offertes par les trois jeunes femmes, et que ces logiques ne raccordent pas entre elles, ces propositions ne font jamais un récit (amoureux) complet.

Et alors ? Et alors, un, c'est beau. La grâce légère avec laquelle Rohmer met en place son bonneteau *sentimental*, le soin et le goût dans le traitement des couleurs, la rigueur des cadres, le sens du rythme et des rimes sont un enchantement d'autant moins aisé qu'une *station balnéaire en plein été* n'offre pas précisément un décor charmeur. Ponctuant le parcours en ligne brisée de Gaspard, les longues scènes de dialogues sur la *plage sont des splendeurs de* nuances chromatiques, jamais gratuites. Pas plus que n'est gratuite l'impression que les personnages se détachent de leur environne*ment naturel. Puisqu'en effet tout* cela – ce jeu ultrasocialisé – n'est « pas naturel ». L'amour seul le serait, qui réconcilierait avec la totalité, nature comprise. Mais l'amour *n'est pas là, ou seulement par mor*ceaux, donc par défaut.

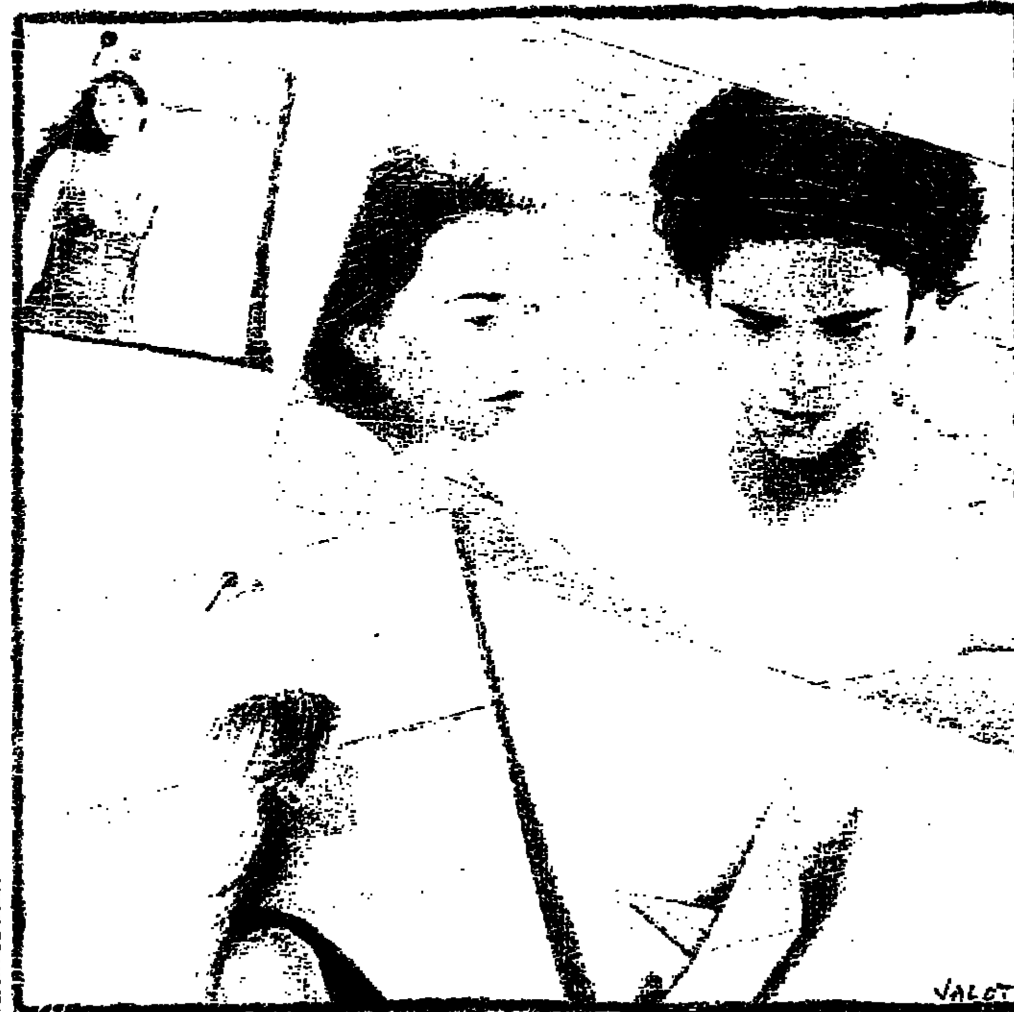
Parce que, deux, c'est drôle. L'humour ici omniprésent coule comme de source de l'intelligence de la réalisation. Mais aussi de la *mise en œuvre, délibérément* appuyée, de cette « impureté » du cinéma à laquelle Rohmer, fidèle disciple d'André Bazin, a toujours souscrit. Une impureté qui se ma*nifeste par la rencontre ostensible* d'une approche documentaire des lieux et des comportements, et d'une stylisation théâtrale des situations et du vocabulaire. Le dé*calage entre ces deux approches* engendre un comique subtil, et souvent grinçant. Celui du burlesque de la haute époque, dont on retrouve les constructions dis*jointes, les trajectoires qui bi*furquent abruptement, à l'intersection du hasard et de lois objectives. Comme chez Keaton, l'histoire de Gaspard filmée différemment pourrait être un drame – en lui-même, ce triple échec amoureux n'est pas spécialement gai. Un drame, mais pas une tragédie, qui renvoie à une force supérieure et *extérieure, le destin. Ici seul rentre* en compte l'usage, et le mésusage, du libre arbitre.

Par là *Conte d'été* s'inscrit dans l'ensemble de l'œuvre de Rohmer, et gagne encore en intérêt pour qui *y prête attention. Pour s'en tenir* à la seule série des *Saisons*, les deux premiers contes étaient des fables philosophiques symétriques. Au printemps fleurissait une approche *cartésienne qui*, à l'épreuve du doute, permettait la construction logique d'un résultat, l'hiver accueillant un coup de force pascalien, où le choix obstiné de la pro*tagoniste l'emportait sur les* obstacles de la réalité – soit, aussi, deux approches différentes du rapport de forces entre fiction et réalisme. Cette fois Rohmer opte pour une *formule ouverte, où ni l'intel*lect ni la foi « n'emportent le morceau », où la série des possibilités se termine – mais ne se ferme pas – sur une fuite. Et, peut-être, un len*demain qui chante.*

UN ÉLAN JAMAIS INTERROMPU

Les mots sont, comme toujours chez Eric Rohmer, un matériau essentiel à ce dispositif : le discours fait partie, comme les corps et les décors, des objets filmés par le cinéaste, mais c'est le film qui raconte, pas les dialogues. Du point de vue de l'économie rohmérienne, *Conte d'été* est une superproduction : rarement le cinéaste s'est doté d'une telle profusion de types de discours, de la chansonnette au témoignage ethnologique en passant par la conversation, le *récit de voyage*, la *promesse* et le défi, la confidence et la dispute, l'énoncé de grands principes, l'auto-analyse... Cette profusion, orchestrée comme un morceau musi*cal dont les composantes* se fondent, se chevauchent et se répondent, donne au film un élan jamais interrompu, d'autant mieux qu'elle est alimentée par quatre *jeunes interprètes parfaitement au* diapason.

J.-M. F.



DESSIN DE VALOT

« Tous mes films tournent autour du problème du choix »

À SOIXANTE-SEIZE ANS, bon pied bon œil, ce randonneur préfère les escaliers aux ascenseurs et confesse en souriant que, s'il n'aime pas se montrer, il aime bien parler de ses films.

« Comment ce nouveau *Conte* s'inscrit-il dans la série ?

– C'est une variation de plus sur mon thème habituel : les relations entre un garçon et des filles, ou bien *entre une fille et des garçons. Tous* mes films tournent autour du problème du choix, problème grave mais traité sur le ton de la comédie. Encore faut-il savoir varier. Chaque série *repose sur un modèle*, par exemple dans les *Contes moraux*, un homme aime une femme, et avant de faire son choix définitif il est séduit par une autre femme, puis il revient à la première... Dans les *Contes des quatre saisons*, il y aura une symétrie entre le premier et le dernier – *Conte de printemps* et *Conte d'automne* – et entre ceux du milieu, *Conte d'hiver* et *Conte d'été*. *Conte d'hiver* montre une femme et trois hommes, *Conte d'été*, un homme et trois femmes ; dans l'un, la femme a une idée fixe, alors que dans l'autre l'homme n'a pas d'idée arrêtée. *Conte d'hiver mène à une conclu*sion, tandis que la fin de *Conte d'été* est ouverte, etc.

» A l'époque des *Contes moraux*, je répondais par plaisanterie que je travaillais à l'ordinateur, *moi qui ne* sais même pas comment cela fonctionne, mais il y a effectivement une combinatoire cherchant à épuiser toutes les possibilités. Mais, à la différence de l'ordinateur, il y a un point de départ mathématique, mais ensuite apparaissent des sous-thèmes, des variantes beaucoup plus nombreuses que prévu. Si on trouve le bon point de départ, les éléments doivent se combiner d'eux-mêmes, en nombre incalculable. L'oeuvre de *nombreux artistes, pas seulement de* cinéma, est composée de cette manière. Une oeuvre d'art n'est pas une oeuvre de science.

» A mes yeux, cette base très stricte est capitale, mais ne suffit pas. Il faut aussi une inspiration qui vienne de la vie. Inversement, dans beaucoup de films les gens se contentent de raconter leur vie, mais il manque ce sens de la transposition, de l'architecture, de la construction. Toutefois, la forme n'est pas seulement géométrique et ne concerne pas que les apparences.

– Vous soulignez qu'habituellement l'artiste est inconscient de la forme qu'il met en œuvre. Comment est-ce possible dans votre cas, vous qui êtes à la fois un créateur et un théoricien ?

– Il me semble que les artistes classiques (au cinéma : Chaplin, Keaton, Murnau, Lang, Renoir, Hitchcock...) n'en ont pas forcément conscience, alors que les modernes travaillent plus délibérément sur la forme. Quand Cézanne dit que la nature est faite de triangles, de cylindres et de cônes, il prend conscience de cette recherche de la forme. Bien que mes films reposent sur des récits, avec un début et une fin, je me considère comme un moderne, de même que les autres ci*néastes de ma génération : Jean-Luc* Godard ou Jacques Rivette font également de la théorie. Mais sur mes propres films je ne théorise pas, en tout cas pas à l'avance. Quand je *tourne, je n'y pense pas du tout.*

– La réalisation de *Conte d'été* est-elle contemporaine de l'écriture de *Du Mozart en Beethoven*, le livre sur la musique que vous venez de publier chez Actes Sud ?

– Oui, c'est une coïncidence. Je porte l'histoire du film, en partie inspirée de faits arrivés durant mon adolescence, depuis longtemps. Et par ailleurs il y a aussi longtemps que je réfléchis à ce projet de livre sur la musique. Dans le film on parle *beaucoup de musique*, mais pas du tout de celle concernée par le livre. Et cette référence à la musique est, elle aussi, fortuite : j'ai attendu longtemps entre *Conte d'hiver* et *Conte d'été*, *parce que j'avais du mal* à trouver l'acteur principal. Quand j'ai rencontré Melvil Poupaud et constaté qu'il était le comédien que je cherchais, j'ai découvert qu'il jouait aussi de la musique. D'où l'idée d'intégrer la chanson dans le film.

– Vous avez toujours travaillé dans un cadre économique et technique réduit. Y a-t-il une évolution ?

– Je ne suis pas nostalgique des techniques anciennes. Le premier article que j'ai écrit était en faveur de la couleur, qui passait alors, au début des années 50, pour une innovation vulgaire. J'ai été un des premiers à utiliser au cinéma les micros émetteurs, pour *La Femme de l'aviateur* en 1980. *Conte d'été* a été tourné avec le son numérique, le mixage a été fait sur ordinateur, sans passer par un auditorium. Le seul aspect auquel je suis attaché est le format, je préfère l'ancien 1/33, presque carré, au 1/66, plus large, dans lequel sont projetés la quasi-totalité des films aujourd'hui. *Conte d'été* sera montré en salles en 1/66, mais il peut être vu en 1/33 – il passera d'ailleurs dans ce format à la télévision sans déperdition de l'image.

» J'accorde beaucoup d'importance à la légèreté de l'équipe technique, éviter les grands déploiements de matériel permet de tourner n'importe où sans se faire remarquer, les passants croient qu'il s'agit d'un petit reportage pour la télévision... De ce point de vue, le tournage de *Conte d'été* ressemble à celui de *La Collectionneuse* il y a trente ans, il n'y a pas plus de techniciens, ni des méthodes différentes.

– Comment avez-vous donné cette *présence* et cette *beauté* inhabituelles à la nature, aux bords de mer ?

– Je sais seulement que l'image n'est absolument pas truquée, qu'il n'y a aucun éclairage additionnel. Avec ma chef-opératrice, Diane Baratier, nous avons soigneusement choisi les objectifs pour qu'ils ne soient pas « trop bons », pas très « piqués », afin que l'image ne ressemble pas à la photo des films publicitaires. J'aime l'image du 16 mm et ses *teintes plus douces*, je voulais m'en rapprocher. Comme, dans ce film, la nature ne participe pas à l'action, le risque était qu'elle soit réduite à une toile de fond.

– Où en est « Conte d'automne » ?

– Il existe à l'état de projet, je n'ai encore trouvé ni le lieu ni les acteurs, tout peut changer. Je sais seulement que je le tournerai. »

Propos recueillis par
Jean-Michel Frodon

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

UN ANIMAL, DES ANIMAUX

Film français de Nicolas Philibert. (59 minutes.)

■ Nettoyage, toilettage, maquillage, remplumage. Nettoyer, rassembler, classer, organiser. Nicolas Philibert, réalisateur notamment de *La Ville Louvre* et *Le Pays des sourds*, a filmé toutes ces opérations, prélude à la réouverture au public de la galerie de zoologie du Muséum national d'histoire naturelle, fermée depuis un quart de siècle. Histoire d'une renaissance, en quelque sorte, celle d'animaux morts qu'il convient de restituer tels qu'en eux-mêmes, c'est-à-dire vivants.

Le film se nourrit de ce paradoxe, qu'il éclaire en insistant sur les yeux des animaux, dans lesquels la caméra surprend les reflets de lumière auxquels font écho les cris et les bruits reproduits sur la bande son. En jeu, la représentation de la vie, l'image de l'animalité, la place de l'homme en tant que grand (ré)organisateur de la nature. Résultat, un petit film malicieux, ironique sans excès, qui attendrit avec intelligence et discernement. *P. M.*

LES NOUVEAUX MECS

Film allemand de Sönke Wortmann. Avec Til Schweiger, Katja Riemann, Joachim Krol, Rufus Beck. (1 h 30.)

■ L'ouverture est digne de Woody Allen : une piste de danse, une orchestration jazzy des années quarante, des tons fauves, une caméra qui enveloppe la scène comme une caresse. La deuxième scène ramène le film à son plus juste niveau : celui des toilettes publiques du dancing où, sous le regard plongeant de sa légitime, un bel étalon batifole avec une grue de passage. Quant au sujet, il faut attendre la troisième scène – deux homosexuels échangeant des propos salaces – pour qu'il soit présenté.

En un mot comme en cent, la « pédale douce » d'outre-Rhin (plus de sept millions d'entrées en Allemagne) arrive en France avec fanfreluches, saucisses, et gros sabots. Un bel hétéro-macho, Axel, chassé pour cause d'infidélité chronique par sa petite amie, trouve refuge dans un milieu auquel il est *a priori* étranger, pour ne pas dire hostile : celui des homosexuels. Sous couvert de libéralisme (ils sont trop ridicules pour être dangereux), de subversion (le macho en est un qui s'ignore), voire de constat sociologique (nous vivons une époque sexuellement incertaine), le film avoue à chaque détour d'un scénario aussi indigent que « branché » sa véritable vocation : la comédie de mœurs considérée comme artillerie lourde. *J. M.*

UN HÉROS ORDINAIRE

Film italien de Michele Placido. Avec Fabrizio Bentivoglio, Michele Placido, Philippine Leroy-Beaulieu, Omero Antonutti. (1 h 33.)

■ C'est avec un louable souci d'authenticité que Michele Placido a retracé l'histoire de Georgio Ambrosoli, qui en sa qualité de liquidateur de la Franklin National Bank mit au jour un scandale politico-financier impliquant la mafia, le Vatican et certaines des plus hautes autorités de l'Etat italien. Souci qui l'a conduit notamment à donner à entendre les enregistrements des appels téléphoniques menaçants tels qu'ils furent produits lors du procès.

La trame narrative, qui se constitue d'abord de manière assez confuse, fait la part belle à la dimension personnelle de l'affaire, développée à partir de la description du milieu familial des deux protagonistes principaux : les trois enfants de Georgio Ambrosoli (Fabrizio Bentivoglio), l'épouse, atteinte d'une maladie incurable, de l'inspecteur des finances Novembre (Michele Placido). La complexité des mécanismes de l'affaire contraint le réalisateur à s'en remettre essentiellement aux dialogues, obligation dont il ne parvient malheureusement pas à se défaire. Résultat, un film bavard et convenu, qui ne s'élève jamais au-dessus du niveau d'une honnête fiction télévisuelle. *P. M.*

BETWEEN THE TEETH

Film américain de David Byrne et David Wild. Avec David Byrne et le groupe Ten Car Pile-Up. (1 h 11.)

■ Ce film appartient au genre peu fécond du concert filmé. Lequel a ses adeptes, qui sont généralement les admirateurs des musiciens qui s'y produisent. La moindre des politesses consiste donc à avertir les tenants de David Byrne (figure légendaire des *Talking Heads*) que ce film enregistre la prestation de leur idole à la tête du groupe *Ten Car Pile-Up*, au Count Basie Theater de Red Bank en 1992.

Pour le reste, une fois rapidement épuisée la gamme des variations offertes par une caméra face à un sujet relativement peu mobile *sur une scène, il faut bien s'en remettre* à la musique, quand bien même on serait privé de ce qui fait l'âme d'un concert : sa chair. Il s'agit en l'occurrence d'un mélange de rock, de funk et d'afro-cubain délivrant un message charpenté, dominé par les cuivres, les percussions, et la voix rauque de Byrne. Avis aux amateurs, et à tout un chacun pour la seule chanson qui produise une magie que le film poursuit en vain : *Blind*. Ironie du sort sans doute. *J. M.*

FLIRTER AVEC LES EMBROUILLES

Film américain de David O. Russell. Avec Ben Stiller, Patricia Arquette, Téa Léoni, Alan Alda, Mary Tyler Moore, George Segal, Lily Tomlin. (1 h 38.)

■ Le chemin qu'emprunte un personnage lancé à la recherche de ses vrais parents est d'emblée balisé par les conventions de la comédie hollywoodienne. Les redites inévitables du scénario imposent donc aux pères et mères putatifs de témoigner d'une grande diversité. De la capacité du réalisateur à décliner les approches, de la fantaisie et du charisme des interprètes dépend ainsi pour une part importante *l'intérêt du film*.

A ce jeu-là, seuls Alan Alda et Lily Tomlin, anciens hippies recyclés dans les substances chimiques et leur trafic, tirent leur épingle du jeu, le temps d'une scène. Pour le reste, il n'y a rien qui retienne l'attention dans cette comédie sur laquelle une présentation en clôture du Festival de Cannes a indûment braqué les projecteurs. *P. M.*

TWO MUCH

Film espagnol de Fernando Trueba. Avec Antonio Banderas, Melanie Griffith, Daryl Hannah, Dany Aiello, Joan Cusack. (1 h 57.)

■ Avec ses lunettes de soleil, sa queue de cheval et sa décapotable, Art Dodge (Antonio Banderas) est beau comme un camion. Rien que de très normal à Miami, même si l'intéressé, galériste miteux et aigrefin sympathique, n'en mène pas large. La fortune lui tombe dessus en même temps que Betty Kerner (Melanie Griffith), richissime divorcée qui se met en tête de l'épouser. D'un tempérament assez veule, Dodge y *consentirait presque* si deux obstacles ne venaient corser l'action. Le premier s'appelle Gene (Dany Aiello), ex-mari de Betty, quelque peu mafioso et jaloux maladif. Le second, autrement redoutable, a pour nom Liz, sœur de la première, dont Art tombe illico amoureux.

Tout cela se terminera évidemment comme il se doit, mais après que le film eut tourné à vide près de deux heures durant. Trueba (Oscar du meilleur film étranger en 1994 avec *Belle époque*) voulait *visiblement rendre* un hommage scrupuleux à la comédie classique américaine, il parvient tout au plus à démarquer celle d'aujourd'hui. L'ironie réside dans le fait que *Two much*, film d'un réalisateur espagnol tourné en anglais sur un modèle hollywoodien, fait un véritable tabac en Espagne, où il a enregistré plus d'un million d'entrées lors de ses trois premières semaines d'exploitation. *J. M.*

Un « film de procès » qui renouvelle les canons du genre

Peur primale. Le réalisateur de la série télé *Hill Street Blues* signe avec brio ses premiers pas sur grand écran

Film américain de Gregory Hoblit. Avec Richard Gere, Laura Linney, Edward Norton, John Mahoney (2 h 11).

La catégorie du « film de procès » est, depuis quelques années, particulièrement prospère à Hollywood. Elle consiste à reproduire quelques données narratives et dramaturgiques de base telles qu'elles ont été figées par une poignée de chefs-d'œuvre (*Le Sergent noir*, de John Ford, *Autopsie d'un meurtre*, d'Otto Preminger, *Le Procès Paradine* d'Alfred Hitchcock, *Témoin à charge* de Billy Wilder) et de construire un récit à suspense à grand renfort de joutes oratoires et de coups de théâtre savamment dosés. Bonne surprise, *Peur primale* ne tente pas de renouveler le genre ou d'en subvertir les conventions mais, plus simplement, de jouer avec toutes les composantes jusqu'à en dépouiller le fonctionnement.

Un avocat avide de publicité (Richard Gere en grande forme), prend la défense d'un jeune garçon que tout désigne comme le meurtrier de l'évêque de Chicago. C'est-à-dire que l'adolescent incarne, pour le public, un cas type de chair à erreur judiciaire.

La mise en scène est entièrement au service d'un scénario extrêmement habile qui tire parti des contraintes du genre, entremêle avec métier les différentes hypothèses de situation. *Peur primale* (titre dont on cherche en vain la justification) superpose les trompe-l'oeil inhérents à ce type de récit et se révèle ainsi une réflexion sur la manipulation et l'illusion.

Derrière sa façade de prévisible fiction libérale, ce premier film d'un réalisateur venu de la télévision (*Hill Street Blues*, *New York Police Blues*) détourne brillamment les clichés idéologiques. Et se découvre l'audace de conclure en malmenant (un peu) le spectateur.

Jean-François Rauger

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Médiocre semaine** pour la fréquentation dans la capitale, avec 370 000 entrées au total, contre 667 000 la semaine précédente et 586 000 durant la période correspondante de 1995 (qui comportaient toutes les deux le « pont » de Pentecôte).

■ **Parmi les nouveautés**, deux films américains dominent sans éclat : *Sunchaser* doit se contenter de 27 000 compagnons devant ses 25 écrans, et *Girl 6*, à 13 000 dans 12 salles, n'est pas submergé par les appels.

■ **En deuxième semaine**, *Diabolique* perd plus de la moitié de son public à 45 000 malgré sa combinaison de 48 salles (total : 149 000). Avec le même nombre d'écrans, *Le Huitième Jour* subit un déficit presque aussi considérable, avec 63 000 entrées en troisième semaine (total : 272 000). La baisse affecte également *Ridicule*, à 43 000 dans 45 salles.

■ *Le Facteur* poursuit son exemplaire tournée pour dépasser les 300 000 en sixième semaine. Un « petit film » réussit lui aussi un parcours remarquable : en troisième semaine, *L'Age des possibles* vient en effet de dépasser les 16 000 entrées.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

REVUE

CINÉMATHÈQUE
Numéro 9, printemps 1996
(153 pages, 135 F)

« Le cinéma est encore pour nous capable de découvertes, riche d'images oubliées, parcouru de perspectives inaperçues, ouvert aux plaisirs de l'œil et de la compréhension. » Ces quelques lignes de l'éditorial présentant le premier numéro de la revue en mai 1992 constituaient en soi un programme.

Huit numéros et quatre ans plus tard, le semestriel édité par la Cinémathèque française est devenu, au nom de ce credo, une revue de référence. La passion cinéphilique, l'ouverture pluridisciplinaire, le large spectre du champ de recherche, la richesse iconographique en constituent les principaux atouts.

Ils se retrouvent dans cette neuvième livraison, avec en ouverture un triptyque consacré à Manuel de Oliveira, considéré successivement d'un point de vue philosophique, littéraire, et bio-filmographique. Le numéro comporte aussi trois pénétrants essais sur Oshima, Fassbinder, et Antonioni, Alain Philippon signant avec ce dernier (plus précisément à propos de *Profession : reporter*) un éblouissant exercice d'admiration. Beaucoup d'autres bonnes choses, parmi lesquelles un texte de Le Corbusier sur le cinéma, ou une étude subtile de Nicole Brenez sur l'apparition du Cinémascope. *J. M.*

هكذا من الاصل

Les bonnes affaires du cinéma indien à Paris

Les soixante mille Tamouls de la région parisienne sont les consommateurs les plus effrénés de films en vidéo

SEPT MILLE SPECTATEURS en une semaine, certains qui apportent leurs pliants, d'autres qui s'assoient par terre. Le succès est tel qu'il a fallu organiser des séances supplémentaires au Cinéma Trianon à Pigalle. Sous les dorures rococo et les rideaux de velours rouge, le public tamoul est venu en famille voir ou revoir la nouvelle production des studios de Madras, *Indien*, un film de Shankar avec Kamal Hassan, star du cinéma de la capitale de cet Etat du sud-est du sous-continent, en train de détrôner « Bollywood », l'usine à images de Bombay.

Le film a déjà été programmé au début du mois dans un cinéma de Pantin, l'Espace cinéma, loué pour l'occasion. La place était à 70 francs, le prix de l'exclusivité, puisque *Indien* a été projeté en France deux jours avant sa sortie officielle en Inde, et l'arrivée des cassettes vidéo.

Si les Indiens sont les premiers consommateurs de cinéma au monde, les Tamouls à Paris sont les consommateurs de films en vidéo les plus effrénés. On estime leur population en région parisienne à soixante mille personnes : Pondichériens de nationalité française, et Tamouls du Sri Lanka, dont de nombreux réfugiés politiques. Beaucoup regardent un film chaque jour, et jusqu'à dix ou quinze fois le même – des grands mélos des années 50 et 60 aux nouveautés avec les stars Kamal Hassan et Rajinikanth.

UNE DIZAINE DE MAGAZINES

M. Kali gère le plus ancien vidéo-club tamoul du quartier de la gare du Nord. Il est arrivé du Sri Lanka il y a quinze ans. Dans la boutique, il ne loue pratiquement que des copies pirates, sans jaquette, avec le titre et le nom de la star inscrits à la main, en tamoul.

A « Little India », dans le quartier de la rue du faubourg Saint-Denis, les vidéo-clubs prolifèrent, les cassettes sont même disponibles dans les magasins d'alimentation et les « Saris Palaces ». Le tarif est le même partout, trente films pour 200 francs par mois. Le samedi, les Indiens viennent de banlieue faire le plein de cassettes pour la semaine, et se tenir au courant de l'actualité des stars de Madras. Une dizaine de magazines sont entièrement consacrés au cinéma.

Tous font leur « une » sur *Indien*, le film le plus cher jamais produit en Inde : 100 millions de roupies (15 millions de francs). Depuis trois semaines il remplit les salles à Madras et, consécration suprême, va être distribué à Bombay, la grande rivale, capitale du cinéma en langue hindie. Les chansons ont déjà été traduites. En Inde, on sort toujours la musique plusieurs semaines avant le film, qui est assuré de faire carrière si les chansons sont des tubes. La bande originale a été composée par A. R. Rahman, l'enfant chéri des producteurs, qui a déjà contribué au triomphe de plusieurs films, dont *Bombay* de Mani Ratnam. *Bombay* avait marqué le début d'un nouveau genre de cinéma commercial, traitant de sujets controversés avec les recettes du grand spectacle. *Indien* confirme la tendance : un thème d'actualité (la corruption des fonctionnaires, au coeur de la récente campagne électorale), un fond nationaliste (l'*Indien* est un patriote de la première heure), et des effets spéciaux omniprésents.

Ces effets spéciaux informatisés, réalisés dans les performants studios de Madras, sont mis au service des schémas les plus classiques du cinéma indien. Ainsi dans l'inévitable séquence de *flash-back*, des incrustations sont réalisées dans des images d'archives réelles. Kamal Hassan-Forrest Gump apparait au côté de Nehru lors de la Déclaration d'indépendance en 1947.

De même, traditionnellement, la star incarne un double rôle (pour ne pas partager la vedette). Avec les techniques informatiques, les deux Kamal Hassan – en vieux père justicier grâce à un maquillage spectaculaire et en jeune homme moderne et corrompu – apparaissent constamment dans le même plan, l'un finissant même par poignarder l'autre dans un hommage appuyé aux pures valeurs des fondateurs de la nation et une condamnation de la corruption et de l'argent roi.

Après les projections, les vidéos : à l'aide de sa batterie de magnétoscopes, M. Kali a dupliqué cinq cents fois le film. Celui-ci ne dure plus trois heures mais 2 h 40, une bobine ayant disparu au moment de la copie vidéo. De son côté, instruit par cet engouement, l'exploitant de l'Espace cinéma à Pantin a décidé d'aller s'approvisionner en films directement à Londres, et de les diffuser dans des conditions plus régulières.

Florence Martin

Premiers Plans, d'Angers à Sarajevo

DU 5 AU 9 JUIN, le festival Premiers Plans, consacré au jeune cinéma européen et qui se déroule tous les ans au mois de janvier à Angers, transporte ses pénates dans la capitale bosniaque. Son directeur, Claude-Eric Poiroux, a en effet décidé de présenter à Sarajevo l'essentiel de la sélection de l'année. Outre douze réalisateurs des films sélectionnés, Claude Miller et Jane Birkin sont également du voyage. En revanche, Philippe Douste-Blazy, qui devait assister à l'ouverture, s'est décommandé.

Premiers Plans à Sarajevo s'inscrit dans le cadre du travail de fond entrepris par Europa-cinémas, organisme dépendant de la Communauté européenne, pour soutenir la renaissance du cinéma en Bosnie, en contribuant à la restauration des salles endommagées par la guerre. Deux cinémas ont ainsi été remis en état, grâce en particulier à 800 fauteuils offerts par un exploitant français. Aussitôt après ce festival, une autre manifestation organisée par *Le Monde* et les *Cahiers du cinéma*, en collaboration avec le centre André-Malraux, présentera à Sarajevo huit films français récents, du 14 au 28 juin.

■ **La « première » de *Rock*** a eu lieu, lundi 3 juin, sur l'île d'Alcatraz. L'action du film, dont Sean Connery et Nicholas Cage sont les vedettes, est en effet située dans le cadre de la prison de la baie de San Francisco, créée en 1934 et définitivement fermée en 1963. La projection a eu lieu dans ce qui était autrefois la cour de la prison. Alcatraz a déjà servi de cadre à plusieurs films, notamment *Le Prisonnier d'Alcatraz*, de John Frankenheimer (1962), avec Burt Lancaster, et *L'Evadé d'Alcatraz*, de Don Siegel (1979), avec Clint Eastwood. John Boorman y avait réalisé la dernière séquence du *Point de non-retour* (1967, avec Lee Marvin).

Les pionniers du film d'exploration à l'auditorium du Louvre

***EXOTICA, L'ATTRACTION DES LOINTAINS*, films d'exploration et de voyage à travers le monde (1895-1930).**
AUDITORIUM DU LOUVRE jusqu'au 23 juin (40-20-52-99/40-20-51-86). A noter, sous le même titre, la publication d'un numéro hors série de la revue *1895* (175 pages, 120 F).
CHERCHEURS D'HORIZONS, cycle de films documentaires.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU, salle Jean-Renoir, BPI 2e étage, du 19 au 30 juin (44-78-12-15).

Dès 1896, les opérateurs Lumière en France, ou Edison aux Etats-Unis, s'éparpillent à travers le monde. Il s'agit à la fois de faire découvrir à l'humanité la nouvelle technique du cinématographe et de rapporter des images. Au cours d'un séjour à Venise, Alexandre Promio a ainsi l'idée d'installer sa caméra dans une gondole : le travelling s'inventait au passage. Il fallait bien Venise pour offrir au cinéma cette voyageuse figure de style, ce miracle flottant qui exprime la beauté menacée du monde et la poésie d'une vie engloutie aussitôt que saisie.

Comme l'indique le titre de la manifestation organisée au Louvre, un des principaux ressorts de ce type de films est l'exotisme. Le terme recouvre une soif de découverte et de dépaysement, il trahit aussi un regard occidental qui prolonge la violence colonisatrice. Les meilleures de ces réalisations témoignent en tout cas de ce qu'André Bazin a nommé « *une mystique moderne de l'exotisme* » propre au début de ce siècle, avant que la décadence spectaculaire ne s'empare du genre – « *Il ne suffit plus de chasser le lion, s'il ne mange les porteurs* ».

QUELQUES PERLES RARES

Quelques-uns de ces grands classiques sont au programme : c'est la fameuse *Croisière jaune* (1931-1934) d'André Sauvage, récit de l'expédition Citroën en Asie, ou *Le Grand Silence blanc* (1924) de Herbert G. Ponting sur l'expédition tragique de Falcon Scott au pôle Sud, devancé par son concurrent Amundsen, et trouvant la mort au retour. La première version de ce film, saluée en France dès 1914 par Colette ou Philippe Soupault, avait lancé la vogue du cinéma « polaire », annonçant le *Nanouk* de Flaherty. Mais la programmation réserve quelques perles plus rares, trouvées dans *Le Fond de la mer* (France, 1928), premier film tourné en milieu aquatique naturel, ou bien *Au pays du scalp* (1930), où le marquis de Wavrin a notamment filmé, et Alberto Cavalcanti monté, les différentes étapes d'une réduction de tête chez les Jivaros. Un autre type de réduction – parodique celle-là – trouve enfin sa place ici, à travers les aventures truquées et fantasques du professeur Mabouloff, dans *A la conquête du pôle* (1912) de Georges Méliès. Un salut railleur de la fiction au documentaire.

Avec sa rétrospective « Chercheurs d'horizons », le Centre Pompidou s'en tient, lui, au seul documentaire, afin de mieux montrer l'évolution du genre. La section Chasseurs d'images réunit ainsi quelques films de montage dédiés à ces pionniers partis innocemment à l'assaut de la planète (*Lumière* de Marc Allégret, 1967 ; *Donner à voir : hommage aux frères Lumière* de Frédéric Rossif, 1966 ; *L'héritage d'Albert Kahn* de René-Jean Boyer, 1976). Tandis que sous la rubrique Impressions sont convoqués quatre représentants de la modernité cinématographique, Chris Marker (*Si j'avais quatre dromadaires*, 1966), Agnès Varda (*Murs murs*, 1980), Johan Van der Keuken (*L'Œil au-dessus du puits*, 1988), et Robert Kramer (*Route One USA*, 1989). Soit quatre cinéastes pour lesquels l'exotisme commence avec leur propre regard. Une excellente introduction à la grande rétrospective (plus de cent films, depuis les grands classiques du genre jusqu'aux raretés de série B) consacrée à l'exotisme dans la fiction, qui se tiendra aux mois de juillet et août à la Cinémathèque française.

Jacques Mandelbaum

Lettre d'Amérique

Hollywood démarre en trombe sa saison d'été. Les deux premières grandes sorties de la saison, *Twister* et *Mission impossible*, ont suscité une affluence record. Réalisé par Brian de Palma, *Mission Impossible*, inspiré du feuilleton télévisé des années 60, avec Tom Cruise – également producteur –, Emmanuelle Béart et Jean Réno, a récolté 108 millions de dollars en onze jours. Quant à *Twister*, histoire de tornades dévastant le Midwest, produite par Steven Spielberg et réalisée par Jan de Bondt (*Speed*), son succès a pris tout le monde par surprise. Parmi les sorties à venir sur lesquels compte Hollywood, figurent *Independance Day*, superproduction de science-fiction où les Martiens attaquent la terre, *Eraser* avec Arnold Schwarzenegger, et *Le Bossu de Notre-Dame*, le nouveau dessin animé de Disney.

Lettre d'Italie

En grand secret, Marco Bellocchio a commencé, le 3 juin, à Sutri, près de Rome, le tournage du *Prince de Hombourg* d'après Kleist. Dans ce film tourné en italien par une équipe entièrement italienne, le prince est interprété par un jeune acteur inconnu de vingt-trois ans, Andrea di Stefano. *« Si au théâtre on peut accepter un Hamlet de plus de quarante ans, dit Bellocchio, au cinéma il faut relever le défi de la jeunesse ; mes interprètes sont tous très jeunes et méconnus. J'ai choisi l'époque napoléonienne puisque c'est l'époque où Kleist a écrit la pièce, et j'ai été toujours très attiré par le premier romantisme allemand, le* « Sturm und Drang ». *C'est un film nocturne. Pour des raisons économiques, les séquences de la bataille de Fehrbellin seront tournées en Bulgarie. Durée prévue du tournage, deux mois, avec un budget très raisonnable. Le producteur est mon fils Giorgio, vingt-deux ans ! Ce projet me passionne depuis longtemps, continue le réalisateur du Saut dans le vide et du Diable au corps. Il permet de traiter du jeu entre rêve et réalité, de l'opposition entre sentiment* (le Prince) *et raison d'Etat* (l'Electeur). *Que la pièce de Kleist ne soit pas à la mode est une raison de plus pour la filmer aujourd'hui. »*

Aldo Tassone

LA SÉLECTION DU « MONDE »

L'ÂGE DES POSSIBLES (français, 1 h 45), de Pascale Ferran,
avec les élèves comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
CHACUN CHERCHE SON CHAT (français, 1 h 35), de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py.
LE CŒUR FANTÔME (français, 1 h 27), de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (français, noir et blanc, 1 h 10), de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz.
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT (français, 1 h 10), de Caroline Chomienne,
avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
GOOD MEN, GOOD WOMEN (taïwanais, 1 h 48), de Hou Hsiao-hsien.
LE MONTREUR D'OMBRES (grec, 1 h 45), de Lefteris Xanthopoulos.
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (dessin animé britannique, 1 h 13), de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
RIDICULE (français, 1 h 42), de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
LE ROCHER D'ACAPULCO (**) (français, 1 h 15), de Laurent Tuel, avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano.
LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi.
LE TEMPS DE L'AMOUR (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf.

FESTIVALS

PANTIN : 5e FESTIVAL DU FILM COURT
Créé en 1992, « Côté court » présente cette année en compétition 70 courts métrages, venus de 25 pays différents. Un concentré de festival qui ne distribue pas moins de sept prix, dotés par le conseil général de Seine-Saint-Denis. Pour un peu, on se croirait à Cannes, dont trois des meilleurs courts métrages de la compétition officielle (*Promenade avec Johnny Guitare* de Joao-Cesar Monteiro, *Le Jour de la première de « Close up »* de Nanni Moretti, ainsi que le justement primé *Le Vent* du Hongrois Marcell Ivany) sont opportunément programmés. Quelques initiatives parallèles sont également à noter, telles les rétrospectives consacrées au Géorgien Mikhail Kobakhidzé (dimanche 9) et au Belge Olivier Smolders (lundi 10). Enfin, une « nuit américaine » (vendredi 14) très alléchante, qu'on passera jusqu'à l'aube (petit déjeuner compris) en compagnie de brèves raretés signées Oliver Stone, Orson Welles ou Martin Scorsese, mais encore Depardon, Klapisch ou Julie Gayet, sans oublier *The Laughmaker*, premier film de Woody Allen, inédit en France !
Du 7 au 16 juin, au Ciné 104 à Pantin et dans les salles associées du département. Tél. : 48-46-95-08.

L'ACID À LA CINÉMATHÈQUE RÉPUBLIQUE
La Cinémathèque française et *Les Cahiers du cinéma* proposent, du 5 au 16 juin, une sélection de films aidés et soutenus par l'ACID (Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion). Au programme, entre autres, *Walk the Walth* de Robert Kramer (en avant-première), *La Petite amie d'Antonio* de Manuel Poirier, *Galère de femmes* de Jean-Michel Carré, *Les Amoureux* de Catherine Corsini, *En compagnie d'Antonin Artaud* de Gérard Mordillat, *Circuit Carole* d'Emmanuelle Cuau, *A la vie, à la mort* de Robert Guédiguian... Nombre de réalisateurs et de comédiens seront présents lors de la projection des films.
Cinémathèque République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Tél. : 47-04-24-24.

« UN CERTAIN REGARD »
Partenaire depuis cinq ans de la sélection officielle « Un certain regard », présentée à Cannes, Glaces Gervais organise une rétrospective des cinq films primés depuis la création de la distinction en 1992. Au programme, *Et la vie continue* de Abbas Kiarostami, *Latcho Drom* de Tony Gatlif, *Bal El-Oued City* de Merzak Allouache, *Bye Bye* de Karim Dridi et *The Pillow Book* de Peter Greenaway.
Du 4 au 11 juin aux Elysées-Lincoln, 14, rue Lincoln, Paris 8e. 20 F la séance.

ÉPINAY-SUR-SEINE : CINÉ'MANIA RENCONTRE INTERNATIONALE DES COLLECTIONNEURS
En collaboration avec « Les Cinglés du cinéma » d'Argenteuil, et pour la deuxième année consécutive, le Salon du cinématographe offre la possibilité, outre de se rencontrer entre « cinglés du cinéma », l'opportunité de vendre et d'acheter toutes sortes d'objets concernant le cinéma : matériel, archives, films, affiches, photos et autres curiosités.
Les 8 et 9 juin, de 10 heures à 19 heures à l'Espace Lumière, 6, avenue de Lattre-de-Tassigny d'Epinay-sur-Seine. Tél. : 48-26-89-15.

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR : AUTOUR D'ANDRÉ BAZIN
En préfiguration des rencontres annuelles « Ecrits et Paroles du cinéma » qui seront crées en 1997, le Café des Images d'Hérouville-Saint-Clair, en présence de Janine Bazin, convie les 6 et 7 juin à des rencontres autour d'André Bazin, « écrivain de cinéma », animées par André S. Labarthe, Jean Douchet et Jean Narboni. En parallèle, une programmation permettra de revoir, du 5 au 11 juin, une sélection des films qui ont le plus compté pour André Bazin – *Allemagne, année zéro* de Rossellini, *Monsieur Verdoux* de Chaplin, *Journal d'un curé de campagne* de Bresson, *Journal d'une femme de chambre* de Renoir, *Citizen Kane* de Welles, *Les Vacances de M. Hulot* de Tati, *Gertrud* de Dreyer – ainsi que quelques-uns de ceux, postérieurs à sa disparition en 1958, qu'il aurait peut-être défendus.
Le Café des images, 4, square du Théâtre, 14200 Hérouville-Saint-Clair. Tél. : (16) 31-45-34-70.

NOUVEAUX FILMS

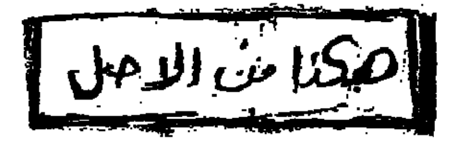
BETWEEN THE TEETH
(à partir de vendredi 7 juin)
Film américain de David Byrne, David Wild, avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr. (1 h 11).
VO : Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
Film français d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).
[illegible]ER AVEC LES EMBROUILLES
Film américain de David O. Russell, avec Ben Stiller, Patricia Arquette, Téa Leoni, Mary Tyler Moore, George Segal, Alan Alda (1 h 32).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.
LES NOUVEAUX MECS
Film allemand de Sönke Wortmann, avec Til Schweiger, Katja Riemann, Joachim Krol, Rufus Beck (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10). 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
PEUR PRIMALE
Film américain de Gregory Hoblit, avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfre Woodard, Frances McDormand, Edward Norton (2 h 11).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE ROMAN DU GENJI
Film japonais de Kimisaburo Yoshimura, avec Kazuo Hasegawa, Denjiro Okochi, Machiko Kyo, Michio Kogure (2 h 32).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
TWO MUCH
Film américain de Fernando Trueba, avec Antonio Banderas, Melanie Griffith, Daryl Hannah, Danny Aiello, Joan Cusak, Eli Wallach (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Film français de Nicolas Philibert, (59 min).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
UN HÉROS ORDINAIRE
Film italien de Michele Placido, avec Fabrizio Bentivoglio, Michele Placido, Philippine Leroy-Beaulieu, Omero Antonutti, Daan Hugaert (1 h 33).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Denfert, 14e (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
L'ARÈNE DU MEURTRE
d'Amos Gitaï,
avec Leah Rabin, textes récités par Hanna Schygulla.
Israélien (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BONGO MAN
de Stephan Paul,
avec Jimmy Cliff.
Allemand-jamaïcain (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
de Marcello Cesena,
avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e. VF : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DES ANGES ET DES INSECTES
de Philip Haas,
avec Mark Rylance, Kristin Scott Thomas, Patsy Kensit, Jeremy Kemp, Douglas Henshall, Annette Badland.
Britannique (1 h 57).
VO : Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
de Caroline Chomienne,
avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
Français (1 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DIABOLIQUE (*)
de Jeremiah Chechik,
avec Sharon Stone, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight.
Américain (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GIRL 6 (*)
de Spike Lee,
avec Theresa Randle, Isaiah Washington, Spike Lee, Jenifer Lewis, Debi Mazar, Peter Berg.
Américain (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; reservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
KANSAS CITY
de Robert Altman,
avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy.
Américain (1 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue; Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LIGNE DE VIE
de Pavel Lounguine,
avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Sergueï Stepantchenko, Dimitri Pievtsov.
Franco-suisse-italien-russe (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti.
Italien (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de Laurent Tuel,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SAFE
de Todd Haynes,
avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver.
Américain (2 h).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
SUNCHASER
de Michael Cimino,
avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt Mulhern, Talisa Soto.
Américain (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
UN VAMPIRE À BROOKLYN (*)
de Wes Craven,
avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, Kadeem Hardison, John Witherspoon, Zakes Mokae.
Américain (1 h 42).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby. 1er ; George-V, 8e. VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE VENT DU WYOMING
d'André Forcier,
avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier.
Franco-québécois (1 h 39).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).
VISAGE ÉCRIT
de Daniel Schmid,
avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido.
Japonais-suisse (1 h 30).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

UNE NUIT À CASABLANCA
d'Archie Mayo,
avec Groucho, Harpo, et Chico Marx, Lisette Verea, Charles Drake.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 25).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



UNE RÉVOLUTION : L'AMORTISSEMENT PERISSOL

C'est officiel : les appartements locatifs neufs achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 *sont* **amortissables** à raison de :
- 10 % du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années,
- 2 % pour chacune des 20 années suivantes.

Le déficit foncier est, dans ce cas, imputable sur le revenu global dans la limite d'un plafond de 100.000 F et l'excédent est reportable sur les années ultérieures pendant 10 années.

Le texte de loi correspondant a été voté par le Parlement et publié au Journal Officiel.

Investisseurs contribuables, à vos marques !!!

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

Vivienne Opéra 49/51, rue Vivienne.

Réalisation : **FONCIÈRE SATIS Groupe SUEZ 216, bd Saint-Germain 75007 PARIS Tél.: 45.49.52.52.**

Du studio au 5 pièces. Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél. : 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

8e arrondissement

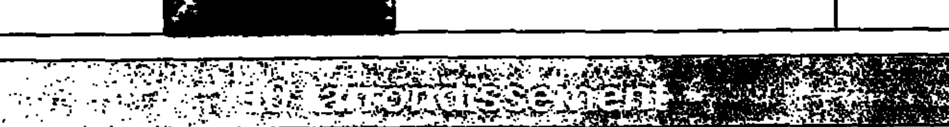
35, rue du Rocher

Réalisation et Commercialisation : **PARIS-OUEST IMMOBILIER**

22 logements du studio au 5 pièces. Prix moyen 28.000 F le m².

Magnifique immeuble neuf, autour d'un somptueux jardin et d'un authentique hôtel particulier rénové.
Livraison 3ème trimestre 1997.
Bureau de vente sur place. Tél. : 43.87.48.69. Ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

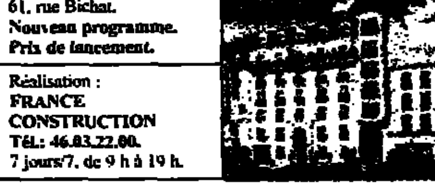
PARIS OUEST



10e arrondissement



Résidence Saint-Martin 61, rue Bichat. **Nouveau programme. Prix de lancement.**



Réalisation : **FRANCE CONSTRUCTION Tél.: 46.03.22.00.** 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés ! ***Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.***

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. **Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord.** Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente : angle rue bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION



20e arrondissement

Villa Gambetta **Appartement témoin**

Réalisation : **FONCIÈRE SATIS Groupe SUEZ** 216, bd Saint-Germain **75007 PARIS Tél.: 45.49.52.52.**

Du studio au 4 pièces duplex. 19.900 F le m² moyen.

Située à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin. Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Esplanade St-Fargeau 3, place de l'adjudant Vincenot.

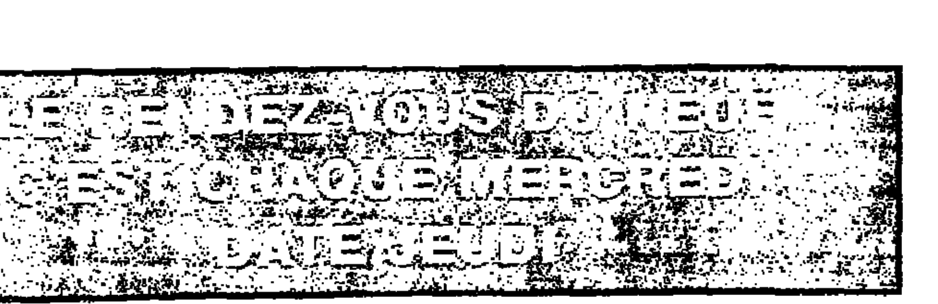


Réalisation : SINVIM 44, Rue Jacques Ibert 92 Levallois Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17 ***Tél.: 41.05.31.31.***

36 logements. Du studio au 5 pièces. Studio-terrasse : 3e étage : 476.000 F. **Livraison : 1er trimestre 1997.**

Votre appartement avec vue exceptionnellement dégagée sur les 2 ha de pelouse couvrant les réservoirs de Ménilmontant. Garantie de rachat et garantie locative possibles (soumises à conditions particulières). Prêt à taux 0 %. *Du lundi au vendredi :* 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h, le samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h. Tél.: 41.05.31.31. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours (WE comp.) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. ***Tél.: 43.61.59.53.***

SINVIM



LE RENDEZ-VOUS DU NEUF C'EST CHAQUE MERCREDI DATÉ JEUDI

PARIS RIVE GAUCHE

5e arrondissement

NOUVEAU PROGRAMME 1-3, rue Rataud.

Réalisation : **KAUFMAN ET BROAD**

Du studio au 5 pièces. *33.000 F le m² moyen.*

A 500 mètres de la place du Panthéon, Kaufman et Broad réalise un immeuble de 26 appartements dans ce quartier chargé d'histoire. Cet immeuble bénéficiera de prestations de grande qualité.
Renseignements et ventes au : 45.61.72.72.

KAUFMAN & BROAD

14e arrondissement

Proche Alésia Avenue du Général Leclerc.

Réalisation : **FONCIÈRE SATIS Groupe SUEZ** *216, bd Saint-Germain* **75007 PARIS Tél.: 45.49.52.52.**

Du 2 pièces au 4 pièces duplex. 24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse Rue Froidevaux.

Réalisation : **FONCIÈRE SATIS Groupe SUEZ** 216, bd Saint-Germain *75007 PARIS* **Tél.: 45.49.52.52.**

Du studio au 4 pièces, quelques duplex. 26.300 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel 107/109, rue de l'Abbé Groult. **Un programme superbe à découvrir absolument.**

Réalisation : **FRANCE CONSTRUCTION Tél.: 46.03.22.00.** 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation : **SEFIMA** 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris **N° Vert : 05.33.59.00.**

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Tout le raffinement s'accorde avec le confort le plus actuel pour faire de ces appartements des espaces de vie privilégiés. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 05.33.59.00.

SEFIMA

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffite

Les Villas Longueil Avenue de Longueil.

Réalisation : **FONCIÈRE SATIS Groupe SUEZ** 216, bd Saint-Germain **75007 PARIS Tél.: 45.49.52.52.**

Du studio au 5 pièces. 17.800 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m, du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain. Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

92 Levallois

Les Estudines Paris-Levallois 30, rue Victor-Hugo.

Réalisation : **RÉSIDE ÉTUDES** 42, avenue George V. **75008 PARIS Tél.: 47.37.91.25.**

Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél. : 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES

92 Puteaux

35-43 rue Roque-de-Fillol 8-12 rue de l'Oasis.

Réalisation : SINVIM 44, rue Jacques Ibert 92 Levallois Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17 **Tél.: 41.05.31.31.**

38 logements du studio au 5 pièces à partir de 15850 F le m² **Livraison immédiate.**

Paris est trop cher, Neuilly plus encore. Alors traversez la Seine. Garantie de rachat et garantie locative possibles (soumises à conditions particulières). Prêt à taux 0 %. Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h, samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h. Tél. : 41.05.31.31. Bureau de vente et appartement décoré 43, rue Roque de Fillol. Ouvert tous les jours (WE comp.) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. Tél. : 47.76.28.61.

SINVIM



Le Monde
IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrondt

2e Quartier piéton studio terrasse dernier ét. charme 550 000 F - 42-33-61-73

3e arrondt

Sur cour d'honneur hôtel particulier rénové 2 p. charme. 950 000 F. Tél. : 42-78-64-33

4e arrondt

Ile St-Louis sur verdure 4/5 p. dans hôtel 17e s. 4e asc. Charme 3 280 000 F Tél. : 42-78-64-33

ILE ST-LOUIS LUMINEUX 80 M² CALME Prix intéress. 43-26-43-43

5e arrondt

Mº MONGE – rue Gracieuse, STUDETTE équipée, asc., bel immeuble, calme. 370 000 F 40-47-67-82

VAL-DE-GRÂCE
imm. P. de T., 2 p. s/r., calme, prof. lib. possib. 890 000 43-25-97-16

LUXEMBOURG
P. de t., dble séj. + 2 chbres, balc., ét. élevé, asc. Est-Ouest. 1 790 000 F. 43-25-97-16.

PANTHÉON
Imm. récent stand., beau studio, ét. élevé, asc., balc. Vue très dégagée. 700 000 F – 43-25-97-16

GALANDE IMM. XVIIe Duplex dernier étage Gd séj. cheminée mezzanine + chambre calme 1 900 000 F Serge Kayser 43-26-43-43

GAY LUSSAC pierre de T. 5e asc., balc. beau 3/4 p. 1 790 000 F MEI 43-25-32-58

6e arrondt

ST-SULPICE 4/5 P.
DUPLEX, VUE, SOLEIL 3 200 000 F – 43-20-32-71

PIED A TERRE S/SEINE VUE SOMPTUEUSE Serge Kayser. 43-26-43-43

7e arrondt

7e RASPAIL-VARENNE 5e ét., appt de récept., 330 m², parfait ét., imm. Sauvage. J. Caris 43-29-45-07

R. VANEAU 110 M²
Très beau 4 p., 4e ét. asc. très bel imm. pierre de t. beau volume 45-32-76-73

LATOUR MAUBOURG 1er ét. CALME, 3p., S/cour fleurie, cft, 1 600 000 F Serge Kayser. 43-26-43-43

PRES CHAMP DE MARS 185 m2 env. à usage prof. ou habit. Belle HSP, RdC indép. Style HOTEL PART. IMMEUBLE CLASSE EUROPA 47-05-24-10

Entre Raspail & St-Pères pierre de T., superbe 180 m² soleil 5 500 000 F + serv. Serge Kayser 43-26-43-43

SÈVRES-BABYLONE Superbe 180 m² plein soleil possible service. 5 500 000 Tél. : 43-26-43-43

8e arrondt

VENTE AUX ENCHÈRES en la chambre des notaires de Paris 12, av. Victoria, Paris-1er le 25 juin 1996 à 14 heures

7 PIECES 216 M²
122, bd HAUSSMANN 8e Imm. pierre de t., 1er ét. Boiseries sculptées XIXe s., moulures, dorures, beaux vol. Possib. activité profession. (2 accès). Mise à prix : *3 500 000 F. Visites 8/6* de 10 h à 12 h, 12 et 14/6 de 14 h à 16 h et sur rendez-vous. Renseignements : 45-48-13-08 F. CARRE, notaire, 10, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris

9e arrondt

Condorcet P. de t., 3e ét., sans asc., 5 p. 110 m² + serv., chf. indiv. Calme, soleil 43-35-18-36

RUE CADET
Mº MONTMARTRE ou CADET 2 P., 27 m², 1er étg., séjour, chambre, dble wc, bon état général, faibles charges. Prix : 350 000 F. Tél. : 46-64-48-91 (DOM)

10e arrondt

Limite 9e maison de charme sur 2 niveaux, 2/3 chbres, jardin ss vis-à-vis, calme absolu. 2 000 000 F – 42-67-79-79

Mairie Xe gd 2/3 p. de imm. pdt, 5e ét. Soleil, parquet, moulures chauf. gaz. 800 000 F. Part. Tél. : 45-84-23-40

11e arrondt

FAIDHERBE-CHALIGNY
128 M² CLAIR SOLEIL
Bon anc. liv. 46 m², 3 chbres 2 bains, vaste cuis., état parfait 2 100 000 F + park. 100 000 F. Tél. : 47-00-77-27

12e arrondt

7 P. TERRASSES
entre BASTILLE et VIADUC calme, sol., penthouse, 5 ch., 6 200 000 F. Part. : 43-44-01-90

13e arrondt

LE PHILHARMONIQUE gd standing 2 P. cuis. équipée 57 m² + balc. parking. 980 000 F 44-24-26-92.

MAISON BLANCHE 2 APPTS Imm. avec asc., chf. central 53 m², 2e ét. 645 000 F, 9e ét. 780 000 F calme, soleil. 44-24-26-92.

PROCHE ARAGO, stdg rue et jardin, liv., 4 ch., gde c., 2 bns, 128 m², poss. box. 43-35-18-36.

MAISON BLANCHE bon imm. 2 p. coin cuis. équipée, s. d'eau, w.-c., calme 390 000 F. 44-24-26-92

14e arrondt

Alésia p. de t., ét. élevé, liv., 3 chbres 86 m², balc., parfait état, faibles ch. – 43-35-18-36

PLACE DE CATALAGNE
STUDIO + PARKING
Sud, balc. – 43-20-32-71

VAVIN 3 P., 67 M²
Bel imm., asc. Bon état. 1 590 000 F. – 43-20-32-71

ALÉSIA 2e étage, calme
4 P., 89 m², asc.
1 700 000 F – 34-93-44-06

BOYER-BARRET dans beau P. de taille 2 P. de caractère, 3e et dernier ét. + loggia 720 000 F, syndic 40-47-67-82.

GAÎTÉ Atelier style maison de ville, 2 niveaux, sur cour-jardin. 890 000 F 40-47-67-82

STUDIO A MOULIN-VERT ravissant 4e ét. bel. imm. p. de taille, charges faibles. 420 000 F 44-47-67-82

15e arrondt

MONTPARNASSE 4 P.
100 m², bon état, PARKING 2 100 000 F. – 43-20-32-71

15e, VUE SEINE et TOUR EIFFEL, dble séj., 3 chbres, park. 2 450 000 F. – 44-26-15-43

VOLONTAIRES studio 28 m² + terrasse 44 m² 6e étage, récent bon étage

---

CAMBRONNE studio, 8e ét., vue dégagée balcon, récent. FEAU LA BOURDONNAIS 37-05-50-38

Mº DUPLEIX, STUDIO de qualité, équipé, vue T. Eiffel, bel imm. ancien. 420 000 F. Syndic : 40-47-67-82

Mº CONVENTION
TERRASSE-JARDIN
+ véranda 190 m² dernier et. état parfait + parking 3 700 000 F exclusivité DOLÉAC – 42-33-61-15

CONVENTION Stand. s/ parc, ét. élevé soleil, vue tour Eiffel, 3 P. 76 m², box FNR – 43-35-18-36

Mº DUPLEIX dernier ét., 2 P. 39 m² + 25 m² terrasse vue panor. pl. soleil. 43-35-18-36.

CŒUR MONTPARNASSE réc. studio tt cft à rafr. 29 m² sur rue, calme park. prix excep. 43-35-18-36

16e arrondt

IDÉAL PLACEMENT bel imm., 42 m² parfait etat. 690 000 F 45-46-26-25

17e arrondt

PEREIRE de hôtel part. entouré de jardin, duplex, 3 chbres, beaucoup de charme. 2 900 000 F URGENT 42-67-79-79

Av. des TERNES (près PLACE), 2 p. + terrasse 12 m², soleil, calme. 660 000 F. 40-47-67-82

JOUFFROY MALESHERBES Séj. 36 m², 2 chbres, 6e asc. Balc., soleil. - PTL 43-80-60-09

BATIGNOLLES CLAIR
4 P., 67 m², 1er étage
890 000 F – 34-93-44-06

18e arrondt

18e Mº PIGALLE séj. 37 m², 3 chbres, balc. sud-ouest. 1 980 000 F. Tél. : (1) 53-70-86-46

MONTMARTRE APPT D'EXCEPTION
beau, original, confortable, 230 m² + patios et jardin int. état parfait – air vacances, imm. p.-de-t. 5 900 000 F BURGER ET ST-DIZIER 40-53-92-09

78 Yvelines

MAISONS-LAFFITTE PARC résidence contemporaine Dble séj. 3 ch., asc. pkg 1 750 000 F – 39-62-17-17

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY – BD. V.-HUGO Duplex 240 m², 115 m² terr. 6-7 ét., 7 p., 4 ch. ch. service, 2 box, 2 caves. 7 900 000 F – 47-45-55-53.

Ile de la Jatte 4/5 p., 140 m², terr. 70 m², 3 ch., cuis. éq., SdB, WC. Cave, 2 boxes. 47-45-55-53 - 09-48-80-53

Ile de la Jatte 3 p., 100 m², ter., 2 ch., SdB, SdD, WC, grd living, dressing, 2 park., cave. 2 650 000 F. 47-45-55-53 - 09-48-80-53

LEVALLOIS 29 m², s/jard., 4e, asc., stand., calme. 420 000 F. Exclusif Viou : 45-08-53-84

ANTONY CENTRE BEAU 6 P. TERRASSE 3 parkings, 4 chambres. Px : 1 560 000 F. – 09-49-82-10

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel, F3 séj. 2 chbres, s-d-b Gds rangements Cuis. équipée avec séchoir. cave, parking. Prix 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

Province

TOURS HYPER CENTRE 3 appartements neufs à vendre (1 F1-2 F4) dans immeuble très grand standing (Architecte Jean NOUVEL) 10 000 F/m², parking inclus très bon rendement locatif possibilité garantie location Tél. : (16) 47-66-44-44 du lun. au vend.

« Les pieds dans l'Océan » Résidences 2/3 et 4/6 pers. dans fort XVIIe s., sur 4 ha. Dans l'île Madame, face fort Boyard. En concession de 50 ans. Droit au bail de 165 000 F à 265 000 F. Rens. : (16) 46-84-47-21 Clôture le 24 juin 1996.

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et ts services. – 43-55-17-50

Gds-Augustins, 670 m2 dans hôtel part. caractère Exclusif Viou. 45-08-53-84

appartements achats

Rech. urgent 100 à 120 m² Paris, paiement comptant chez notaire, 48-73-48-07

location non meublée demande

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau – 75008 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

location villa

MARRAKECH MEDINA sup. riade, gd jard. exotique 700 m², piscine privée 7 pces, 3 chamb. avec s.d.b. pour 6/8 personnes personnel de maison 8 500 F/semaine 16 (1) 67-57-71-77

fonds de commerce

A vendre. Hôtel-bureau, 15 nos 2 étoiles, tt. confort, *guides, centre-ville d'art et* d'histoire, ss-préf. d'Auvergne. Aff. saine. 700 000 F – 73-38-04-12

A CÉDER PARIS 17e EMPLACEMENT Nº 1 BOUTIQUE GRDE NOTORIÉTÉ
cadeaux naissance P. A P. enfants, haut de gamme, sur 38 m². Fax : 43-48-93-28

locations offres

Paris

14e proximité ALESIA stand., 4 p., 90 m², 4e asc. balc., park., refait neuf, 9 700 F ncz. 45-16-00-05

8e cours Albert-1er, vue sur seine, 103 m², 2/3 p., balcon, 12 100 F/mois + 900 F ch. Tél. : 47-23-04-85

Près av. St-Mandé 2 P 56 m² Rec. état nf soleil vue box 4 620 + ch. – 43-61-88-38

Mº OURCQ 4e ét. 2/3 P clair et calme Cuis. aménagée, parquet 4 200 F + charges Part. à part. Tél. : (16) 47-37-86-54 le soir

---

Paris 9e. Mº St-Georges, rue Notre-Dame-de-Lorette, 5 pièces, 3e étage, ascenseur, immeuble ravalé, salon, s. à m., 3 ch., cuis., s.d.b., wc, débarras, cave, interphone, gardienne. 10 500 F + charges, part. à part. Tél. : (1) 40-75-61-24 (h. bur.) ou (1) 39-53-20-05 (à partir de 20 h)

XIVe Pernety 2 P., cuisine équipée TBE, clair et calme 3 500 F + charges Tél. : (16) 38-53-16-74

MONTAIGNE : imm. catégorie exceptionnelle. A louer 8 p., balcon, dernier etage. Lonchamp : 47-05-40-43

XVe proche Montparnasse 100 m² au dix. et dern. étage 2 gds balc., gde luminosité pas de vis-à-vis un dble living, 2 chambres au calme sur jardin privatif une salle de bns, une s. d'eau toil. séparées, nbrx placards une cave, un box fermé 11 000 F, charges comprises. 45-68-56-65. Part. à part.

Région parisienne

DEMEURE D'EXCEPTION 30 km Paris est 600 m² hab. sur 4,5 ha douves. 25 000 F c.c. Tél. : 48-85-13-33

---

92 NEUILLY-CHEZY imm. stand., gd 4 p., 110 m² balcon, pkg. 13 000 F net Tél. : 45-16-00-05

maison

GAMBETTA CHARMANTE MAISON 2 P.
+ petit atelier s/cour privée – verdure, calme 1 170 000 F – 47-00-77-27

MAINTENON (28) belle mais. anc. restaurée de 170 m² hab., prox. gare SNCF, gar., petit jard. de cottage clos de murs. 900 000 F. Tél. : (16) 37-23-11-34.

villégiature

THEOULE-BAIE DE CANNES Villa grand standing sur 2 niveaux (6 + 6 pers.) Piscine 12 × 6 m Part. loue juin, juil., sept. Tél. : (1) 64-23-13-82

Part. loue Gîte ARIÈGE (800 m alt.) 15 km, St-Giron, 3 ch., 6 pers., 07/08/09. Prix : 6 000 F/mois. Tél. : (16) 61-48-62-13

Village naturiste Oasis Port-Leucate (Aude), près pisc., 100 m de la mer, appt rdc, 6/8 personnes, 3 ch. Tél. : (16) 68-32-22-92

forêt

Vds forêt 45 ha épicéas 35 ans, bord de route voies intérieures et plate-forme aménagées Puy-de-Dôme. Tél. : 77-81-22-10 heures repas

viagers

Libre Le Pecq (sur Seine), gd 3 p. + terrasse park. 80 000 + 8 400 F/mois. Viagers CRUZ 42-66-19-00

PARIS-17e – RENNEQUIN Studio 22 m². Viager libre. 2 têtes 260 000 F + 2 600 F/mois FRANCE VIAGER : 42-89-06-66

DEMANDES D'EMPLOI

Interprète-traductrice anglais-français-arabe 24 ans, bac + 4, ch. 1er emploi Tél. : (1) 64-11-31-06

J. F. en activité 42 ans, ss enf., 4 langues, large exp. vente commu., promo. adm. de produits culturels non rentables, France-étranger, ch. collaboration dans culturel, humanitaire. Tél. : (1) 48-97-27-78 Fax : 79

Excellent commercial, exp. manag., dispo. tte France, conv. de coop., 10 000 F × 12 pr sté qui emb. Tél. : (1) 64-11-36-08

Etudiant diplômé 22 ans, nationalité canadienne-espagnole-allemande, coauteur d'une méthode pour enseigner l'anglais (lire et écrire), cherche position de tuteur pendant l'été. Excellentes références, e-mail wolfram@yorku.ca Fax : 1 416 736 5814 Wolfr.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Coll. lycée privé rech. pr rent. 96/97 PROFS SC. ECO, BIO., FRANÇ., ANGL. ; exp. et qualif., env. CV à CHAARE THORA, 1, rue Henri-Turot, 75019 Paris. Tél. : 42-39-01-68

JOB SECONDAIRE RECHERCHONS INTERPRÈTE ALLEMAND/FRANÇAIS pour nos voyages d'affaires dans toute la France. Schmidt Lederfabrik. Autriche Tél. : 1943/3452/8315912 Fax : 1943/3452/8315910 Mme Ehmann Autriche

---

LE CONSEIL GÉNÉRAL D'EURE-ET-LOIR
organise un concours sur titres pour le recrutement de
22 ASSISTANTS SOCIAUX-EDUCAT.
(H/F) à la direction de la prévention et de l'action sociales diplôme d'Etat exigé (*spécialité assistant (e) de service social*).

Date limite de dépôt des candidatures : 7 août 96. Entretien avec le jury fixé : entre le 7 octobre 96 et le 31 octobre 96.

Adr. vos demandes de dossier de candidature à : M. le président du conseil général d'Eure-et-Loir, direction générale des services départementaux, service du personnel 1, place du Châtelet, 28026 CHARTRES CEDEX

Lycée privé associé à l'Etat, Bretagne, cherche

PROFESS. AGRÉGÉS OU DOCTEURS DE MATH. ET DE CHIMIE

Ecrire au Monde Publicité sous nº 9020 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

Ecole privée recherche

PROFESSEUR AGRÉGÉ
DE CHIMIE
ayant de préf. exp. classe prépa. Tél. : 45-85-52-94

Faculté Jean-Monnet à Sceaux recherche
ENSEIGNANTS EN ANGLAIS
pour assurer des heures de cours complémentaires à la rentrée. Tél. Mme LUBAC - 40.91.17.81.

L'AGENDA

Automobile

HONDA ACCORD 2,2 L EXI 4WS (mod. 92) 11 CV. 78 000 km Série TROPHEE : sièges cuir, climat., ABS. Prix : 79 000 F Tél. : (16) 92-15-12-75

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Loisirs

BODY LINE
Pour votre forme votre ligne votre beauté

venez profiter des cours step, aerobic, stretching abdos-fessiers culture physique... musculation cardio training boxe française sauna-hammam U.V.

ouvert tous les jours

25-27, rue de la Croix-d'Eau 94170 LE PERREUX Tél. : 48-72-10-40

Loisirs de l'air

PILOTER UN AVION en Ile-de-France, c'est poss. Frédéric 47-02-07-26

Traduction

Confiez vos travaux
de TRADUCTION
d'anglais et d'espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts),

de RÉDACTION
(courrier, articles, discours), d'interprétariat de liaison, de révision/ relecture et de frappe de documents à une professionnelle diplômée. Tél. : 30-40-15-66

Vélosolex

A VENDRE : VéloSolex 3800 Fabrication française MOTOBECANE Très bon état. Tél. : (1) 64-34-82-58 Après 19 heures

Vacances tourismes loisirs

TOURISME FLUVIAL commencez à rêver de votre évasion future... FRANCE MAYENNE FLUVIALE location de bateaux habitables sans permis Le Port, 53200 DAON Tél. : (16) 43-70-13-94 Fax : (16) 43-70-17-46

Vins

Direct producteur un vin à découvrir
MONTLOUIS S/LOIRE
A.O.C. vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, rue des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. : (16) 47-50-80-84

ASSOCIATIONS

Appels

HANDICAP INTERNATIONAL
informe l'ensemble de ses adhérents que l'assemblée générale de l'association se rapportant à l'exercice 1995 se tiendra le 17 juin 1996 à 19 h 30 au siège, 14, av. Berthelot, LYON 7e (entrée par le 102, rue de Marseille). Merci de confirmer votre venue au 78-69-79-79

ACTION NORD SUD
Informe l'ensemble de ses adhérents que l'assemblée *générale de l'association se* rapportant à l'exercice 1995 se tiendra le 17 juin 1996 à 16 heures au siège, 14, av. Berthelot, LYON 7e (entrée par le 102, rue de Marseille). Merci de confirmer votre venue au 78-69-79-91

VIVRE SANS TABAC
Cesser de fumer par Hypnose et auto-hypnose *4 soirs* : 6 juin au 27 juin I.S.D.P. – Tél. : (1) 53-31-02-42

L'inquiétude persiste à « Libération »

ENVIRON soixante-dix salariés de *Libération* ont participé à l'assemblée générale convoquée, mardi 4 juin, par le conseil de surveillance, représentant l'actionnariat salarié du quotidien. L'un des points d'inquiétude étant la nomination d'un directeur délégué de la rédaction, Jeanne Villeneuve, qui dépendrait du directeur général Pierre-Jean Bozo et non de Serge July comme il était prévu dans le pacte d'indépendance conclu avec le groupe Chargeurs, actionnaire majoritaire de *Libération*.

Le non-respect de ce pacte pourrait aggraver les tensions dans la rédaction. La direction envisageait mercredi de nommer Jeanne Villeneuve au poste de codirecteur de la rédaction, aux côtés de Serge July, dont elle dépendrait, pour respecter le pacte d'indépendance.

La dérive publicitaire a été critiquée lors de l'assemblée, un journaliste estimant que « Libération *avait été transformé en terrain de jeu pour les publicitaires* ». Les salariés se sont aussi interrogés sur des nominations : celles de Gibert Keiser, ex-directeur d'une filiale de Chargeurs, nommé directeur des ressources humaines de *Libération* et chargé de « *la mise en conformité de la direction du personnel selon les normes Chargeurs* », ou celle de Pierre Fanneau, ancien de *Le Havre Presse* (groupe Hersant, dont vient Pierre-Jean Bozo) aux fonctions de « directeur des opérations et des procédures ». Des départs sont aussi annoncés, dont celui de Didier Tourancheau, directeur du personnel.

M. Gouyou Beauchamps prône la rigueur

Le nouveau président de France Télévision veut prendre « calmement » les décisions sur les nominations et les grandes orientations

AUCUNE DÉCISION ne sera prise précipitamment : le nouveau président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, qui a officiellement pris possession, mardi 4 juin, du fauteuil de président directeur général de France 2 et de France 3, ne procédera à des nominations et des inflexions de cap qu'après mûre réflexion.

« *Je suis pressé de prendre de bonnes décisions mais il n'y aura pas de précipitation. Dans les trois semaines qui viennent, nous avons toute une série de décisions à prendre, nous les prendrons calmement* » a indiqué M. Gouyou Beauchamps au journal télévisé de France 2, évoquant notamment la nomination des deux directeurs généraux. Il a aussi précisé que des conseils d'administration doivent avoir lieu dans le courant du mois.

Mardi 4 juin, la passation de pouvoirs entre Xavier Gouyou Beauchamps et Jean-Pierre Elkabbach a été courte. Un bref entretien, une poignée de main à destination des photographes et seulement quelques mots pour la postérité. « *Je suis sûr que tout ce que nous avons réussi ensemble pendant deux ans et demi sera amplifié et prolongé* » a simplement indiqué Jean-Pierre Elkabbach.

Quelques photos ont servi de prélude au premier discours tenu par le nouveau PDG à l'intention des salariés des deux télévisions publiques.

RÉTABLIR LE DIALOGUE

« *Je travaille en confiance...* a priori. *Je suis très soucieux du respect des gens qui travaillent avec moi* » a notamment expliqué Xavier Gouyou Beauchamps aux salariés qui l'écoutaient. Il a également indiqué que « *s'il doit y avoir des séparations, elles seront conduites dans la dignité et le respect* », allusion au départ de membres de la « garde rapprochée » de Jean-Pierre Elkabbach, demandé par les syndicats des personnels. Invité du « 19/20 » de France 3, avant de se rendre au « 20 heures » de France 2, M. Gouyou Beauchamps a déclaré qu'« *il s'agit de faire de France Télévision un modèle de télévision publique* », ajoutant que « *la seule formule qui soit bonne* », en guise de devise, est « *sérieux et excellence* ». « *Il faut être exemplaire, particulièrement dans la manière de gérer des entreprises* », a précisé le nouveau PDG en promettant « *la transparence et la rigueur* ».

Interrogé sur « *l'héritage* » de Jean-Pierre Elkabbach, il a souligné qu'« *une chaîne, ça évolue, cultive son identité, ça change (...)Naturellement, il y a une partie de l'héritage que j'assume, mais je vais aussi faire des choses nouvelles. Essentiellement infléchir la télévision dans un sens plus conforme à l'idée que l'on peut se faire d'une télévision publique* ».

A propos de l'éventuelle renégociation des contrats des stars de France 2, M. Gouyou Beauchamps a indiqué que « *les contrats ne se négocient pas sur la place publique (...)En revanche, nous allons utiliser les méthodes les plus rigoureuses et transparentes, comme c'est notre devoir* ».

Enfin, le président assure qu'il « *ne croit pas* » à une privatisation de France 2 : « *il faut assurer à France 2 l'image, qu'elle mérite, d'une grande chaîne de service public, et que s'y établisse le dialogue, entre la direction, la direction de France Télévision et les salariés* ».

Yves Mamou

Pas de gestion délictueuse, selon M. Bloch-Lainé

Le rapport d'audit de l'audiovisuel public demandé par le gouvernement à Jean-Michel Bloch-Lainé, inspecteur des finances, n'apporte aucun élément permettant de conclure à une gestion délictueuse dans l'affaire des contrats d'animateurs-producteurs de France Télévision. Selon *L'Express* du jeudi 6 juin, qui publie les principaux éléments de ce rapport, M. Bloch-Lainé condamne *« les excès accomplis par voie autocratique de contournement des procédures habituelles de passation de contrats »*, l'*« esprit de clan »* de la présidence commune, la non-consultation *« des services juridiques des chaînes »*, l'enrichissement abusif des animateurs. Mais il n'apporte pas d'élément établissant une fraude. Jean-Michel Bloch-Lainé a été directeur-adjoint du cabinet de Michel Debré, avant de présider la Banque Worms, filiale de l'UAP, de 1984 à 1992.

Un plan social à « L'Evénement du jeudi »

UN PLAN SOCIAL est prévu à *L'Evénement du Jeudi*, qui porte sur la suppression de 18 postes sur 120 personnes, dont 16 à la rédaction qui comprend envrion 75 journalistes. Ce plan est dû aux difficultés du marché publicitaire – l'heddomadaire a perdu 70 % de ses recettes publicitaires entre 1993 et 1995 – et au fait que sa nouvelle formule, parue en janvier, n'a pu être prise en compte dans les « plans médias » des agences. En outre, *L'Evénement du jeudi*, dont le prix de vente est passé de 30 à 18 francs, devrait perdre 30 % de son chiffre d'affaires entre 1995 et 1996, même si ses ventes ont augmenté de 38 % pour s'établir à 170 000 exemplaires en moyenne.

Le plan prévoit des « guichets départ » indemnisés. Si le nombre n'est pas atteint, la direction aura alors recours à des licenciements. le personnel devait se réunir en assemblée générale mercredi 5 juin. Ce plan, qui doit être présenté au comité d'entreprise, jeudi 6 juin, table sur des économies de 10 millions de francs dont 6,5 millions sur la masse salariale, le reste provenant d'une réduction de la pagination et des frais généraux (suppression de postes à l'accueil et au gardiennage) ainsi que du déménagement, en juillet, dans les anciens locaux d'*InfoMatin*, dans le quartier de la République, à Paris. Contraint au dépôt de bilan en octobre 1994, l'hebdomadaire avait été repris par Thierry Verret au début de l'année 1995.

DÉPÊCHES

■ **CÂBLE : CNBC, chaîne d'informations financières** par câble et satellite, filiale du réseau américain NBC, a annoncé, lundi 3 juin, le lancement de « Scan », programme consacré à l'impact de la technologie sur la vie quotidienne. IBM, sponsor majeur de Scan, disposera d'un important contrôle sur le contenu. « *Si nous voyons quelque chose que nous ne souhaitons pas voir diffuser, naturellement nous disposons d'un véto final* », a précisé Marianne Caponnetto, porte-parole d'IBM. Selon NBC, « Scan » « *n'est pas une plateforme publicitaire pour IBM* ».

■ **NUMÉRIQUE : la direction de Canal Plus** a confirmé, mercredi 5 juin, avoir adressé, en compagnie du groupe Murdoch, une lettre au groupe Bertelsmann pour lui demander « *de s'organiser très vite pour mettre en place la plate-forme numérique* » définie dans l'accord entre Canal Plus-Havas-Murdoch et Bertelsmann (*Le Monde* du 8 mars). Selon le *Financial Times* du 5 juin, la chaîne cryptée et News Corp, groupe du magnat américano-australien, s'inquiètent du peu de progrès dans les négociations entre les quatre partenaires depuis l'annonce de leur alliance. Pour des proches du dossier, la situation est qualifiée de « *sérieuse* ». Cette alliance « *pourrait s'effondrer dans sa forme présente* », précise le quotidien britannique. Pour la chaîne cryptée, « *rien n'a bougé depuis la signature de l'accord* ».

MERCREDI 5 JUIN

TF 1

13.00 **Journal**, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. Nobel mais fauché. Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
16.00 Club Dorothée.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.10 Rick Hunter, inspecteur choc. Le cri du silence. Série.
18.05 Sydney Police. Pêche interdite. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.28 Météo.
20.00 **Journal.**

20.30

FOOTBALL
En direct. France-Arménie à Lille : 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, *Mi-temps* ; 21.45, 2[e] Période (130 min). 3755476
Dernier match amical de préparation de l'équipe de France avant le début de l'Euro 96, le 8 juin en Angleterre.

22.40

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. *Royaumes pour rire ou pour rêver* (60 min). 8249312
23.40 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Exmouth (Australie) ; Les insectes géants ; La pêche au cerf-volant ; Au pays des longues oreilles (60 min). 5106196
0.40 Journal, Météo.
0.55 Récital de piano. Par Claude Khan. Enregistré en l'église Saint-Louis des Invalides.
1.50 et 2.25, 3.25, 4.05, 4.40 TF 1 nuit. 2.00 Intrigues. Série. 2.35 et 5.05 Histoires naturelles. 4.50 Musique.

France 2

12.55 et *13.40* Météo.
12.59 **Journal.**
13.45 Derrick. Série. Appel de nuit.
14.53 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (192 min). 390942679
18.05 et 3.30 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.00 Studio Gabriel. Invitée : Clémentine Célarié.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 **Journal**, Journal des courses, Météo.

20.55

MES DIX-SEPT ANS
Téléfilm de Philippe Faucon (105 min). 2661853
Adaptation de l'histoire de Barbara Samson, la jeune fille contaminée par le virus du sida qui avait ému la France lors du premier Sidaction.

22.25

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Heu-reux !!! (80 min). 9974259
23.40 Journal, Bourse, Côté court, Météo.
0.10 *Le Cercle de minuit.* Les meilleurs moments (80 min). 9739940
1.30 Tennis. Résumé du jour.
2.30 Emissions religieuses (rediff.). 4.00 24 heures d'infos. 4.15 Crocodile ballon. 4.30 Scorpions. 4.50 Outre-mers (rediff.). 5.45 Dessin animé.

France 3

13.10 Tennis (108 min). 2487582
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Le guide *Voir Irlande* de Lisa Gerard-Sharp et Tim Perry.
18.55 **Le 19-20 de l'information**, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.
20.45 Consomag.

20.55

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présentée par J.-M. Cavada. Spécial armée. Invités : Charles Millon, ministre de la défense ; Gérard Tremege ; Serge Lepeltier ; Pascal Boniface (125 min). 3999785
23.00 Journal, Météo.

23.35

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Edouard Glissant, de Guy Deslauriers (50 min). 833495
Dans la nuit tropicale, l'écrivain martiniquais évoque la créolité et la spécificité antillaise, la plantation, le marronage, l'histoire écrite par l'autre...
0.25 Cluny, une lumière dans la nuit. De Marceau Ginesy. *L'abbaye de Cluny fut au Moyen Âge un des hauts lieux de la chrétienté.*
1.20 Les Incorruptibles. La loi du plus fort. Série. 2.05 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.00 Fête des bébés. *13.25* Attention santé. La maladie du baiser. 13.30 Demain le monde. La presse. 14.00 L'Esprit du sport. Spécial Michael Schumacher. 15.00 Pareil, pas pareil. Carnet de voyage [2/2]. 15.30 Latitude Sud. La Thaïlande. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 Les Enfants de John. *17.00* Alf. *17.30* Mag 5. *17.55* Planète blanche. Spitzberg : les ours polaires. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [50/51]. Incognito, de Richard Irving, avec Cameron Mitchell, Raymond Burr (30 min). 7921
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 6292
20.00 The Breathing Sea. Documentaire de John Bassett (30 min). 3105 *La vie des micro-organismes marins.*
20.30 8 1/2 **Journal.**

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire [3/3]. Europe, notre histoire : 1968-1995, la fin des glorieuses, de Jean-Michel Meurice et François Féron (60 min). 1497124
L'arrivée au pouvoir de Georges Pompidou en France et de Willy Brandt en Allemagne relance la construction européenne. Le veto français à l'adhésion du Royaume-Uni est levé...

21.45

MUSICA
21.46 Le Chanteur Thomas Quasthoff. Documentaire de Barrie Gavin (59 min). 109054834 *Un portrait du baryton allemand Thomas Quasthoff, illustré par de nombreux extraits musicaux.*
22.45 Musicarchive. Hans Hotter, de Christian Labrande. (35 min). 3218871
23.20 Toni ■■■ Film français de Jean Renoir (1934, N., 82 min). 2857230 *A Martigues, en Provence, un ouvrier italien émigré s'éprend d'une Espagnole mariée contre son gré et malheureuse.*
0.40 ▶ Les Nuits de la pleine lune ■■■ Film français d'Eric Rohmer (1984, 100 min). 3758501

M 6

13.20 M 6 Kid. Kidimot : lessive. 13.25, Captain planète ; 13.50, Creepy Crawlers ; 14.15, Les Rockamis ; 14.50, Moi Renart ; 15.20, Gadget Boy ; 15.50, Highlander.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 et 0.50, 3.45 Fanzine.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Le réveil de l'espion. Série.
19.00 Le Magicien. Série. Le langage des étoiles.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Magazine. 700 millions de bombes aérosol.

20.45

DANSE AVEC LA VIE
Téléfilm de Michel Favart, avec Patrick Dupond (94 min). 285105
Désireuse de devenir danseuse étoile comme sa mère, une jeune ballerine s'entraîne jour et nuit et sombre dans l'anorexie.

22.40

LIAISON BRÛLANTE
Téléfilm de Sheldon Larry (89 min). 509327
Une femme s'installe avec son amant après s'être séparée de son mari au bout de dix-huit années de vie conjugale. Mais la rupture s'annonce plus douloureuse que prévu : ses enfants n'acceptent pas l'absence de leur père et le nouvel homme de sa vie ne se décide pas à rompre définitivement avec sa femme et sa petite fille.
0.10 Sexy Zap.
1.20 Best of pop-rock.
2.50 Culture pub. Magazine. 3.20 E = M 6. Magazine. 4.10 Fréquenstar. Magazine (60 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Pierre et le Loup. Film d'animation (45 min). 3700650
14.30 Le Journal du cinéma.
14.35 Le Chemin de braises. Téléfilm de S. Langton (116 min). 9455282
16.50 Concert : Vanessa Paradis (65 min). 7501360
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Claudie André-Deshays.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

DEUX GARÇONS, UNE FILLE, TROIS POSSIBILITÉS
Film d'Andrew Fleming avec Lara Flynn Boyle, Stephen Baldwin (1994, 90 min). 58785
Interdit aux moins de seize ans.
22.30 **Flash d'information.**

22.35

GUET-APENS
Film de Roger Donaldson (1993, v.o., 111 min). 6253327
0.30 Le Palanquin des larmes ■ Film de J. Dorfmann (1987-1988, v.o., 102 min). 1765766
2.10 Babylon V.
2.55 Basket américain. En direct. Premier match de la finale des play-off de la NBA : Chicago-Seattle. *Cette finale 1996 est disputée au meilleur des sept rencontres.*

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. 1906-1936, l'autre Chostakovitch (3).
20.30 Tire ta langue. La télé comme on la cause. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Prix Paul-Gilson documentaire 1996. Rencontre avec Roger Monet, forgeron de Vully.
22.40 Nuits magnétiques. Les dessous.
0.05 Du jour au lendemain. Denis Guénoun (Lettre au directeur de théâtre). 0.50 Coda. Nuits tziganes (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Berlin, une ville sans qualités (1) ; 2.02, Madeleine de la Salpêtrière ; 3.39, Les Marrons (1) ; 3.59, Jules Renard ; 5.23, Le journal de Jules Renard (1887-1910) : L'œuvre d'une vie.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la Philharmonie de Munich, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Myung-Whun Chung : Symphonie n° 6, de Dvorak ; Symphonie n° 6, de Prokofiev.
22.00 Soliste. James Galway, flûte. Œuvres de Vivaldi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kinsella, Doyle.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Bartók, Chopin.
0.00 Jazz vivant. Jean-Paul Amouroux, orgue, avec Lucien Dobat, batterie, John Hammond, orgue, avec Barry Finnerty, guitare et George Brown, batterie, au studio Charles-Trénet de Radio-France ; Joey de Francesco, orgue, avec John McLaughlin, guitare, et Elvin Jones, batterie, au festival Banlieues bleues. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Gustaf Wasa, de Naumann, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra royal de Suède, dir. Philip Brunelle, Anders Andersson (Gustaf Wasa), Nicolaï Gedda (Christjern II), Tord Wallström (Severin Norrby), Lena Nordin (Christina Gyllenstierna), Dorrit Kleimert (Cecilia af Eka), Eva Pilat (Margaretha Wasa), Inger Blom (Anna Bielke), Staffan Sandlund (Lars Sparre), Henrik Westberg (Danish Herald), Marie Dimpker (Ange gardien de Suède).
23.05 Les Soirées... (suite). Messe Waisenhaus (Messe de l'orphelinat) K. 139, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, Gundula Janowitz, soprano, Frederica von Stade, alto, Wieslaw Ochman, ténor, Kurt Moll, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Laurent Fignon (France 3 du 31/5/96)
21.00 Faits divers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.30 Le Feu de la Terre. De Pierre Willemin [5/6] Java, cratères fertiles.
23.30 Savoir plus santé (France 2 du 25/5/96)
0.30 **Soir 3** (France 3).

Planète

20.35 Jean-Jacques. Chronique villageoise.
21.25 Kokoro, l'âme du Japon. [5/10] Makoto : la sincérité.
22.00 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [1/3] Les années eskimo.
22.55 A l'Est, du sang sur la neige. [3/10] Les barbares attaquent à l'est.
23.45 La Quête de l'inutile.
0.40 Plus légers que l'air. [6/6] Aux frontières de l'espace (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
22.00 Aux arts et caetera.
22.25 Alex Métayer. Enregistré en 1980.
23.25 Premières loges (25 min).

France Supervision

20.30 Roller Skate.
21.30 (et 21.45) Cyclisme.
22.00 Check the Changes. De Marc Huraux. Jazz in New York.
23.20 Concert : Madrigali Erotici (55 min). 72391940

Ciné Cinéfil

20.30 Don't Worry, We'll Think of a Title ■ Film de Harmon Jones (1966, N., v.o., 80 min) 85582211
21.50 La Flamme sacrée ■■ Film de George Cukor (1942, N., v.o., 100 min) 67254230
23.30 Annette et la dame blonde ■ Film de Jean Dréville (1941, N., 80 min) 12559679

Ciné Cinémas

20.30 Police puissance 7 ■ Film de Philip D'Antoni (1973, 100 min) 4820582
22.10 Au revoir les enfants ■■■ Film de Louis Malle (1987, 105 min) 78534143
23.55 Le cinéma des effets spéciaux.

Série Club

20.45 San Ku Kai. Le pouvoir de Golen ; La destruction du palais.
21.40 (et 1.10) Wolff, police criminelle. Le miracle.
22.30 Les Contes de la crypte. A mourir de rire.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. La dame blanche.
23.45 Les Anges de la nuit. Echec au marquis (55 min).

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans. Le remplaçant.
21.15 Max Headroom. La guerre des indices.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Le distributeur de bonbons.
22.35 Friends. Celui qui hallucine.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.10 Absolutely Fabulous. Poignée de porte.
23.45 T'as pas une idée ? Invité : Dave (60 min).

Eurosport

12.00 Tennis. En direct. Internationaux de France, à Roland-Garros : quarts de finale (480 min). 16412327
20.00 Formule 1 Magazine.
20.30 Athlétisme. En direct. Grand Prix IAAF 1996, 5[e] manche. Le Golden Gala de Rome (Italie, 150 min). 7408940
23.00 Tennis.
0.00 Motors (90 min).

Les fims sur les chaînes européennes

RTL 9

22.25 Maxie. Film de Paul Aaron (1985, 105 min). Avec *Glenn Close. Comédie.*
0.25 La Charge de la brigade légère. Film de Tony Richardson (1968, 120 min). Avec Trevor Howard. *Aventures.*

TMC

22.30 Son fidèle compagnon. Film de Rafaël Baledon (1961, 85 min). Avec Joselito. *Musique.*

TSR

22.15 Dracula. Film de Francis Ford Coppola (1992, 120 min). Avec Gary Oldman. *Fantastique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

Le peintre du Quattrocento et l'écrivain de Manosque

Avec « Pisanello vu par Giono », de Jean-Christophe Ballot, Paris Première propose une approche différente du portraitiste et médailleur italien. On reste pourtant sur sa faim

JEAN GIONO avait un amour particulier pour les dessins d'Antonio di Puccio di Cerreto, dit Antonio Pisano ou, plus souvent, Pisanello. Il l'a écrit dans son *Voyage en Italie* : il se souvient avoir marqué la page de ses livres avec un signet sur lequel était reproduit un morceau de la fresque de *Saint-Georges délivrant la Princesse de Trébizonde*, peinte dans l'église Sant'Anastasia de Vérone. L'auteur du *Hussard sur le toit* y trouve l'occasion de s'exalter pour le romanesque du monde médiéval, auquel le peintre du Quattrocento tient encore.

L'écrivain de Manosque voyait sans doute un peu de son Angelo dans ce saint Georges, chevalier errant autant que combattant, qui laisse derrière lui une ville fantôme et quelques gibets, et qui tarde à monter en selle, les yeux tournés vers ceux qui partent, comme pour montrer à la princesse au profil de médaille l'inéluctable séparation.

Ce héros courtois qui a « *une bouche de requin marteau* » et « *plus une goutte de sang dans les veines* », Giono aurait aimé que Pisanello le peigne profondément endormi. « *Dans* L'Arioste, *les héros dorment souvent*, écrit-il. *Un homme qui dort en plein jour (...) est plus manifestement du monde des héros. Il méprise amour, délices et orgues venant d'ailleurs que de lui-même ; il méprise commerce et industrie, politique, intrigue et pouvoir. C'est évidemment le signe d'une très grande puissance ou celui d'un grand courage.* »



Ces remarques nous éloignent sans doute de l'aventure artistique de Pisanello. D'autres nous y ramènent cependant, qui expriment des sensations susceptibles d'éclairer l'œuvre du peintre.

EXERCICE DIFFICILE

Au moment où l'on peut voir l'exposition *Pisanello (1395-1455), le peintre aux sept vertus* au musée du Louvre (jusqu'au 5 août), la chaîne câblée Paris Première programme un documentaire de 26 minutes réalisé par Jean-Christophe Ballot et inparmi les plus précieux, les plus beaux dessins du monde. Le film de Jean-Christophe Ballot ne le dit pas assez, même si quelques portraits, quelques feuilles de têtes, de croupes et de sabots de chevaux y répercutent la force d'un trait parfois acide et dur, parfois d'une élégante douceur, comme dans cette *Vierge à la caille* du musée de Castel Vecchio, toujours à Vérone...

L'idée de construire un film sur le peintre et médailleur né à Pise en partant de textes de Jean Giono pouvait se concevoir pleinement. Mais l'exercice était difficile et supposait sans doute davantage de moyens que n'en a obtenus cette coproduction musée du Louvre-les Films d'ici-Paris Première. Il y manque aussi le coup de pouce d'une caméra décidée et d'un éclairage puissant qui auraient permis de montrer vraiment la fresque de Vérone.

On aurait également voulu que l'image s'attarde sur les dessins sortis pour quelque temps des cartons du Louvre et qui sont parmi les plus précieux, les plus beaux dessins du monde.

MODESTIE

Si le documentaire nous fournit, à la manière des audioguides, un minimum de repères historiques sur le peintre que les plus brillantes cours se disputaient, l'essentiel du film s'emploie à promener notre regard sur des crépis de murs, dans les ruelles de Vérone et de Padoue, jusqu'aux tables du fameux café Pedrochi dont Giono parle aussi.

Que retient-on finalement de cette prestation d'une modestie qui peut se justifier par la modestie même dont Giono pare son regard d'autodidacte ? Une interrogation sur la possibilité d'exprimer la couleur, venant d'un écrivain qui dit ne rien entendre à la peinture, mais chercher des sensations et trouver de grandes joies, parfois, dans de détestables tableaux. L'entreprise nous laisse frustrés.

Geneviève Breerette

★ « *Pisanello vu par Jean Giono* », **Paris Première, jeudi 6 juin à 17 heures, dimanche 9 à 11 h 30.**

Les précieux ridicules

par Agathe Logeart

ORGUEIL NATIONAL, Ariane 5 a donc explosé après trente-sept secondes de vol, en millions de « *confettis de technologie* » ruisselant telle « *une pluie incandescente* » au-dessus de l'océan tiède bordé de cocotiers, comme le dit un journaliste de France 2 avec toute la poésie du désespoir. Etaient-ils tristes de leurs cocoricos rentrés, les journalistes de télévision ! Ils faisaient peine à voir, peine à entendre, avec leurs commentaires d'enterrement et les têtes assorties. Pour un peu, les artisans de la fusée leur auraient presque remonté le moral, tant ils paraissaient atteints. « *Mais non, allons, ne pleurez pas comme ça. Un jouet de cassé, dix de reconstruits. Ce n'est pas la fin d'un monde, tout de même...* » Eh bien, si, cela avait tout l'air de la fin d'un monde, cet échec. Comme l'est un match perdu, une finale gâchée, un salto qui aurait dérapé, contre toute espérance.

Il faut alors trouver des raisons raisonnables à ce qui vient de se produire et qui est pourtant encore inexpliqué. Les journalistes sont gens pressés. Ils n'ont pas le temps d'attendre. Il leur faut savoir, vite. Ou faire comme s'ils savaient, ce qui justifie l'importance qu'ils ont à leurs propres yeux. Cela donna, entre deux reniflements et trois lamentos déchirants, des analyses du plus comique effet. On ne sait si tous ceux qui parlent de fusées ont mené de solides études scientifiques, mais ils font en tout cas ce qu'il faut pour le laisser croire aux manants que nous sommes. Ah, cette avalanche de « *boosters* », cette « *partie en butée de la centrale inertielle de secours qui a annoncé qu'elle était en défaut* », ces « *tuyères* (on avait d'abord compris cuillers) *d'accélérateurs à poudre* », ces « *turbopompes* » et leurs amies les « *cases d'équipement* », quel feu d'artifice !

Sur TF 1, Michel Chevalet, l'inénarrable camelot de la science à la portée de tous, nous promenait sous le nez une maquette d'Ariane 5 à laquelle il s'accrochait comme à un nounours, au point qu'on se demandait s'il ne dormait pas avec. Il avait trouvé, lui, le pourquoi du comment de ce gros boum dans le ciel pommelé de Guyane. Il y allait donc de son explication, car, après une fructueuse et expéditive enquête, il avait trouvé l'assassin de ce rêve englouti. On n'a pas tout compris, évidemment, sinon que les boosters devaient être acquittés, car ils n'avaient rien fait de mal. C'était plutôt du côté de la case d'équipement qu'il convenait de chercher le coupable, et il paraît que c'était très rassurant. « *Vous confirmez ?* », demandait alors benoîtement le présentateur de LCI au président d'Arianespace. La réponse cingla comme une cravache : « *Absolument pas. Je ne confirme rien du tout* », dit le monsieur, assez énervé par tant d'outrecuidante précipitation. On regretta de ne pas voir la tête du journaliste ainsi renvoyé, à tort ou à raison, à ses chères études. Mais le ton disait assez ce qu'il fallait penser du grand art des précieux ridicules qui nous avaient abreuvés de leur compétence tout au long de la soirée.

JEUDI 6 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Le dernier tango à Dallas. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Meurtre, amour et poésie. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.10 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. L'ex-marque le point.
18.00 Sydney Police. Série. Descente aux enfers.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

SIDACTION 96

Emission commune à toutes les chaînes de télévision en association avec Ensemble contre le sida. Coordination générale Agnès Vincent, Norbert Balit, Alain Chartiez, Pascal Houzelot, Bernard Couhault, Nicolas Plisson, Daniel Duigou, Jean Rozat, Olivier Roncin. Reportages : Où est allé l'argent du Sidaction 1994 ? Le sida : 15 ans d'épidémie (1981-1996, rappel des grandes dates) ; Vivre avec le sida ; Vivre et se soigner, vivre et prévenir.

1.20 Journal, Météo.
1.55 et 3.00, 3.40, 4.20 TF 1 nuit. 2.05 et 3.50, 5.05 Histoires naturelles. 3.10 Mésaventures. Série. 4.50 Musique.

France 2

12.15 et 4.30 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série. Passage dangereux.
14.35 Tiercé. En direct d'Auteuil.
14.55 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (190 min). 90928631
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Invités : Christian Charmettant, Marie Trintignant.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo, Point route.

20.55

SIDACTION 96

1.55 Expression directe. PS.
2.00 Côté court.
2.10 Tennis. Résumé.
3.10 Bas les masques (rediff.). 5.35 Légendes du monde. Père Gonzalo [9/10]. 6.00 Dessin animé.

France 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal. Keno.
13.10 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.00 Tennis (58 min). 14780
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Enregistrement à Dublin. *Le Chant du coyote*, de Colum McCann.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.

20.55

SIDACTION 96

1.35 Journal, Météo.
1.50 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.30 Défi. L'amour en positif. Invité : Philippe Douste-Blazy. 14.00 Qui vive ! 15.00 Le Sens de l'Histoire. 15.55 Attention santé. Les idées reçues sur le sida. 16.00 Arrêt sur images. 16.55 Attention santé. Le préservatif.
17.00 More Time ■ Film Zimbabwéen d'Issac Mabhikwa. (1993, 95 min). 1708709
18.35 Mélanie, enfant du sida.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [51/51]. La Plume maléfique, d'Arthur Ripley, avec Joanne Woodward, Edmond O'Brian (30 min). 8167
19.30 7 1/2 (30 min). 5438
20.00 Un métier de l'ombre. Documentaire. Le doublage d'un film hollywoodien, de W. Pradetto (30 min). 5051
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SIDACTION 96

1.30 Rediffusion d'un programme musical.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [2/2].
13.25 Une femme pour cible. Téléfilm d'Elliot Silverstein (85 min). 1590032 *Un inspecteur enquête sur le meurtre de son coéquipier et prend sous sa protection sa maîtresse, une séduisante call-girl.*
15.05 Les Drôles de dames. Mais qui veut tuer Charlie ? Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Les amazones. Série.
19.00 Le Magicien. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.

20.45

SIDACTION 96

2.45 E = M 6. Magazine. 3.15 Jazz 6. Magazine. 4.10 Fréquenstar. Magazine (55 min).

Canal +

10.45 Une épouse trop parfaite ■ Film de Nicholas Kazan (1994, 100 min). 3025780
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 La Vie de château ■ ■ Film de Jean-Paul Rappeneau (1965, N., 89 min). 8794902
15.10 Tueurs nés. Présentation.
15.15 Tueurs nés. Film d'Oliver Stone (1994, 114 min). 8905780
17.10 Basket américain. Les meilleurs moments du premier match de la finale : Chicago-Seattle (ou Utah).
18.00 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs.

20.45

SIDACTION 96

1.10 Cinéma Paradiso ■ ■ Film de Giuseppe Tornatore (1989, 118 min). 7738099

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Jeanne d'Arc.
21.32 Fiction. Le Ventre, d'André Benchétrit.
22.40 Nuits magnétiques. Bibliophile ? Vous avez dit bibliophile ?

0.05 Du jour au lendemain. Alain Buisine (Les Ciels de Tiepolo). 0.50 Coda. Nuits tziganes (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Berlin, une ville sans qualités (2) ; 2.00, Entretiens avec Pedrag Matvejevitch ; 2.59, Ici, ailleurs, partout et nulle part (1) ; 5.25, Loup y-es-tu ? ; 5.55, Grand Angle : Neuf communes mortes pour la France.

France-Musique

20.00 Concert. Festival d'Evian. Donné le 24 mai, à la Grange au Lac, par Les Pléiades, percussions, la Choral Arts Society de Washington et l'Orchestre de chambre de Guildhall, dir. Norman Scribner : œuvres de Purcell, Orff.
22.00 Soliste. James Galway, flûte. Œuvres de Vivaldi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Barry, Brennan.
23.07 Tapage nocturne. La Centième. En direct et en public du Cithéa Club, à Paris. Avec Dominique Grimaldi, basse et électronique, Denis Levaillant et Frédéric Lagnau, pianos, Lindborg et Barid, claviers et voix, Steve Shehan, percussions, Shyamal Maitra et Jacques Derégnancourt (tablâ et violon), l'Ensemble Maria Braun, Lightwave, Hector Zazou, Gabriel Yared.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Chef d'Orchestre Riccardo Chailly. De getemde Feeks (La Mégère apprivoisée) ouverture op. 25, de Wagenaar, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Symphonie n° 2, de Brahms, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Variations symphoniques pour piano et orchestre, de Franck, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Jorge Bolet, piano ; Œuvres de Ravel, Lalo, Verdi.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Gershwin, Chostakovitch, Stravinsky, Varèse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Journal (France 2).
20.30 Résultats du grand jeu TV5 : la météo.
20.35 3000 scénarios contre un virus.
20.45 ▶ Sidaction 96.

Planète

20.35 Les Grands Commandants. [6/6].
21.20 Le Chemin de la liberté. [1/3] L'effondrement de Berlin.
22.15 Jean-Jacques. Chronique villageoise.
23.10 Kokoro, l'âme du Japon. [5/10].
23.40 ▶ Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [1/3] Les années eskimo.

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Les Cloches de Sainte-Marie ■ ■ Film de Leo McCarey (1945, N., v.o., 110 min) 15003544
22.50 Totalement cinéma.
23.20 Concert : Les Quatre Saisons. Enregistré en 1994 par Il Giardino Armonico, dir. Giovanni Antonini (45 min). 1998544

France Supervision

20.30 L'Enlèvement des Sabines ■ Film de Richard Pottier (1961, 90 min) 74969167
22.00 (et 22.15) Cyclisme.
22.30 Les Horaces et les Curiaces ■ Film de Ferdinando Baldi (1961, 85 min) 20732341

Ciné Cinéfil

20.30 Ademaï, bandit d'honneur ■ Film de Gilles Grangier (1943, N., 80 min) 7245506
22.00 Annette et la dame blonde ■ Film de Jean Dréville (1941, N., 80 min) 72404506

Ciné Cinémas

20.30 Le Brigand bien-aimé ■ ■ Film de Nicholas Ray (1956, 90 min) 5445524
22.00 Un été d'orages ■ Film de Charlotte Brandstrom (1989, 95 min) 4806902
23.35 La Chambre verte ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1977, 95 min) 84275983

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres.
21.45 (et 1.10) Wolff, police criminelle. La mygale.
22.35 Les Contes de la crypte.

Canal Jimmy

20.00 Une belle fille comme moi ■ ■ Film de François Truffaut (1972, 100 min) 31249235
21.40 Quatre en un.
22.05 L'Année du Dragon ■ ■ Film de Michael Cimino (1985, v.o., 130 min) 21124254

Eurosport

20.00 Athlétisme.
22.00 Tennis.
23.00 Course de camions.
23.30 Formule 1 Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Les Braqueuses. Film de Jean-Paul Salomé (1994, 95 min). Avec Catherine Jacob. *Comédie.*
22.10 Naked. Film de Mike Leigh (1992, v.o., 130 min). Avec David Thewlis. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Le Pont de la rivière Kwaï. Film de David Lean (1957, 165 min). Avec William Holden. *Aventures.*
23.20 Coplan sauve sa peau. Film d'Yves Boisset (1967, 110 min). Avec Claudio Brook. *Suspense.*
1.25 Les Godelureaux. Film de Claude Chabrol (1960, N., 100 min). Avec Jean-Claude Brialy. *Comédie.*

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Une fille très avertie. Film de Charles Walters (1959, 100 min). Avec David Niven. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Nos ancêtres les Romains

par Pierre Georges

L'AFFAIRE est entendue : les impôts vont baisser. Reste à savoir quand, comment et pour qui. Mais le message est passé dans sa simplicité biblique : *« Les impôts vont baisser. »* Aussi sûrement que les hirondelles sont de retour. Ou les cigognes de passage.

C'est beau un message fiscal simple ! C'est clair, net, sans bavures. Surtout quand il s'agit d'annoncer un mouvement à la baisse. A la hausse, le discours est nettement plus alambiqué. Nul n'a jamais entendu un responsable clamer cette vérité brutale : *« Les impôts vont monter. »* Il y a des mots pour dire cela, *« effort de solidarité nationale »* restant le plus commun. Il y a des appellations sophistiquées pour noyer le poisson et le contribuable : *« Contribution sociale généralisée »*, *« Remboursement de la dette sociale »*, *« Cotisation maladie universelle »*, *« point de TVA »*, etc.

Dans le fond, le discours sur l'imposition est à l'inverse du discours amoureux. Quand l'impôt baisse, ou le prétend, il se déclare avec impétuosité et simplicité. Quand il croît, il avance masqué, dans cet embarras ordinaire d'avoir à habiller la rupture. La baisse d'impôt se vante. La hausse se grime.

Prenons Alain Juppé, expert dans l'art d'annoncer la hausse et la baisse. Comme d'autres à souffler le chaud et le froid. Depuis qu'il est à Matignon, il s'est trouvé dans la nécessité d'augmenter les impôts sans trop le dire et de les diminuer sans trop le faire. Convenons que la tâche n'est pas simple. Le budget de l'Etat tire à hue et à dia, plutôt hue que dia d'ailleurs. De là quelques difficultés à gérer les variations saisonnières de l'assiette générale, entre l'annonce et la réalité, le souhait et la possibilité. D'autant que, d'expérience, les contribuables sont gens sceptiques. Ils ne sont pas loin de penser que la baisse d'impôts est chose trop sérieuse pour être confiée à ceux qui ont charge de la collecte. En somme pas très loin de partager cette idée savoureuse avancée en son temps par Benjamin Constant : *« Il ne faut pas charger ceux qui sont payés par le produit de l'impôt de diminuer la masse des impôts. »*

Les contribuables sont gens de mémoire. Ils savent bien que, depuis que l'Etat est l'Etat, les éclaircies fiscales relèvent essentiellement de l'art de la météorologie gouvernementale. Ainsi Rome, non la ville, mais l'Empire et les Républiques. Les assujettis au *vectigalia*, l'impôt, en virent de toutes les couleurs. Les Romains avaient tout inventé : l'impôt sur les terrains, la TVA, appellée *portorium* sur toute marchandise, la taxe sur les mines, sur le sel, l'impôt sur les successions, etc.

Les gens du Bercy romain avaient une fameuse imagination. Ils firent recette de tout bois : taxe Jules César sur les portes de maison, pas-de-porte fiscal. Taxe – pourquoi n'y pas repenser ? – sur les hommes arrivés à un âge mur sans s'être mariés. Et surtout taxe sur l'esclavage.

Tous les Romains vous le certifieront. L'impôt sur les esclaves n'a jamais baissé ! Au contraire et quelles qu'aient été les promesses, s'il y en eut. Taxe sur l'achat et la vente des esclaves. Taxe sur le nombre des esclaves, en somme le train de vie. Et même, même, taxe sur l'affranchissement des esclaves. Pour dire ! Ce n'est pas fiscalement que s'est produite la chute de l'Empire romain.

« Vache folle » : l'épreuve de force entre la Grande-Bretagne et l'Europe s'aggrave

Bruxelles devrait pourtant lever partiellement l'embargo sur les produits dérivés

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'épreuve de force continue en Europe au sujet de la « vache folle » et, en fait, s'aggrave. Les Anglais, qui devraient pourtant être bientôt autorisés à reprendre leurs exportations de gélatines, de suifs et de sperme bovins, ont fait savoir qu'ils continueraient à bloquer les travaux communautaires aussi longtemps que leurs partenaires ne leur auraient pas donné des garanties précises quant à une levée progressive – mais complète – de l'embargo sur leurs livraisons de bovins et de viandes. C'est Malcolm Rifkind, le secrétaire au Foreign Office, qui l'a annoncé mardi 4 juin au chancelier Kohl et au président de la Commission Jacques Santer.

Cette stratégie d'obstruction a empêché mardi que le Conseil des ministres des affaires intérieures et de la justice, réuni à Luxembourg, entérine un compromis permettant la mise en place officielle d'Europol, le premier élément d'une police fédérale communautaire. L'an passé, à Cannes, les Quinze s'étaient donné un an pour régler les points encore en suspens, et on peut penser que le chancelier Kohl, très attaché au projet, n'appréciera guère le blocage pratiqué par Londres.

M. Rifkind n'a pas exclu non plus que l'affaire de la « vache folle » affecte les travaux du Conseil européen de Florence, les 21 et 22 juin, dans l'hypothèse où une solution n'aurait pas été trouvée dans l'intervalle. Les Anglais réclament sinon un calendrier de démantèlement de l'embargo, au moins un scénario de sortie de crise, comportant une série d'étapes avec indication des conditions à remplir.

Les partenaires de la Grande-Bretagne sont-ils disposés à entrer dans ce jeu ? Rien n'est moins sûr. Il devient de plus en plus difficile de concevoir, compte tenu de l'état de l'opinion et des positions qui en résultent au Conseil, comment on pourrait désamorcer la crise.

LA FAUTE DE JOHN MAJOR

C'est en mois, voire en années, que la plupart des ministres de l'agriculture, y compris Philippe Vasseur, envisagent une normalisation complète du commerce de la viande avec Londres. D'autre part, ses partenaires, même les plus conciliants comme la France, peuvent-ils tolérer le sabotage systématique de l'activité communautaire ?

En l'absence de position tranchée du Conseil, la Commission de Bruxelles devait annoncer, mercredi, une levée partielle de l'embargo : dès lors qu'un certain nombre de conditions seront remplies, les entreprises spécialisées outre-Manche pourront reprendre leurs livraisons de gélatines, de suifs et de sperme bovins. La Commission ne donnera toutefois l'ultime feu vert qu'une fois vérifié que l'ensemble des conditions posées sont respectées. D'autres difficultés pourraient surgir alors si, du côté des pays continentaux les plus méfiants (l'Allemagne notamment), on s'employait à freiner, voire à empêcher, les importations en provenance de Grande-Bretagne malgré l'autorisation donnée par Bruxelles.

Les chances de trouver un terrain d'entente sur les étapes ultérieures du démantèlement de l'embargo paraissent de plus en plus aléatoires. On a constaté lundi et mardi, lors de la réunion des ministres de l'agriculture, que six États membres restent très réticents envers le moindre assouplissement de l'embargo. La Commission a répété qu'elle ne proposerait aucune libéralisation qui n'aurait pas reçu la bénédiction des autorités scientifiques. En s'enferrant, en ne profitant pas de l'occasion qui devrait lui être donnée avec la levée partielle de l'embargo sur les produits dérivés, John Major a probablement commis une faute : il a refusé de voir que l'Union est confrontée là, fondamentalement, à une affaire de santé publique et que les considérations politiques ne peuvent interférer que dans d'étroites limites.

Philippe Lemaître

M. Chirac estime insuffisantes les mesures de Londres

LE GOUVERNEMENT français souhaite que Londres définisse un plan d'éradication plus complet que celui qui vient d'être présenté à Bruxelles pour lutter contre l'épizootie de « vache folle ». Au terme d'une rencontre, à l'Elysée, entre le président de la République et le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, le porte-parole de la présidence française a indiqué mardi 4 juin que Jacques Chirac avait *« regretté »* que les ministres de l'agriculture de l'Union européenne n'aient pas pu se mettre d'accord lundi sur une proposition commune. Français et Belges considèrent que *« les mesures prises par les Britanniques constituent un premier pas*, a ajouté le porte-parole. *Mais nous souhaitons qu'un plan plus complet d'éradication soit adopté »*.

« Ce que la Grande-Bretagne doit d'abord et avant toute chose faire, c'est assainir les choses chez elle », a déclaré le premier ministre belge, ajoutant s'être *« inquiété »* avec son hôte *« de l'impact que cette affaire pourrait avoir sur le fonctionnement de l'Europe »*. Transmis par Londres aux ministres de l'agriculture des Quinze, le plan d'éradication – un document de 120 pages – va être soumis à l'analyse des experts scientifiques vétérinaires de chacun des pays avant une prochaine réunion du comité vétérinaire permanent. Outre l'abattage de plusieurs centaines de milliers de bêtes, les experts français estiment indispensable la mise en place en Grande-Bretagne d'un véritable dispositif de surveillance.

La situation s'est brutalement compliquée avec la démonstration de la possible transmission au mouton, par voie alimentaire, de l'agent infectieux de la maladie de la « vache folle » (*Le Monde* du 5 juin). On estime dans l'entourage de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, que ces données imposeront une intensification de la surveillance du cheptel ovin : *« La principale question posée est celle de savoir si les manifestations cliniques qui sont aujourd'hui considérées comme de la tremblante du mouton ne sont pas, en réalité, la conséquence de l'infection par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Nous suivrons sur ce thème les propositions du groupe d'experts présidé par le docteur Dominique Dormont et nous sommes disposés à mettre en œuvre l'organisation technique et administrative nécessaire. »*

Y a-t-il sur ce dossier, comme on a pu le penser ces dernières semaines, des divergences entre le président de la République, qui souhaite ne pas placer Londres dans une situation trop difficile, et le ministre de l'agriculture ? Dans l'entourage de M. Vasseur, on réfute une telle hypothèse. On souligne la cohérence de l'action gouvernementale et on estime que l'assouplissement à venir – et sous conditions – de l'embargo sur la gélatine et le suif d'origine britannique ne correspond pas à des intérêts économiques majeurs, Londres ne pouvant pas imposer aux opérateurs commerciaux européens d'acheter ces produits.

Jean-Yves Nau

Raymond Sené démissionne de la commission sur Superphénix

LE PHYSICIEN Raymond Sené, professeur au Collège de France, a annoncé sa démission de la commission scientifique d'experts indépendants chargée par le gouvernement d'évaluer les capacités de recherche du surgénérateur Superphénix. Cette commission de neuf membres, présidée par Raimond Castaing, de l'Académie des sciences, termine la rédaction de ses recommandations, qu'elle devrait remettre au gouvernement à la fin du mois. Dans une lettre au président, qu'il a rendue publique mercredi 5 juin, Raymond Sené constate son désaccord *« sur de nombreux points »* avec le texte. *« Je pense qu'il ne serait pas honnête de ma part de vous faire perdre votre temps en discutant point par point, en essayant d'amender un texte auquel je ne pourrai pas m'associer »*, ajoute-t-il.

Membre du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN), Raymond Sené n'a jamais caché son opposition au surgénérateur de Creys-Malville (Isère), dont le gouvernement a autorisé le redémarrage à condition qu'il soit employé comme outil de recherche et de démonstration (*Le Monde* du 13 juillet 1994).

Les casinos du Crédit lyonnais sont sur le point d'être vendus

L'AFFAIRE des casinos du Crédit lyonnais en est-elle vraiment une ? Ou s'agit-il plutôt de règlements de comptes entre le CDR (Consortium de réalisation) – l'organisme public chargé de recueillir et de vendre une partie des actifs du Lyonnais –, les dirigeants de la banque, quelques mystérieux repreneurs étrangers très intéressés par les casinos et, pour finir, les anciens propriétaires ? En tout cas, l'intention prêtée au Crédit lyonnais d'avoir voulu dissimuler l'existence du groupe de sept casinos semble difficile à démontrer.

Le CDR était informé depuis son démarrage en septembre 1995 de l'existence de la société Emeraude, propriétaire des casinos, et de la structure financière particulièrement complexe qui aboutit à son contrôle. Le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, a alors expliqué le dossier à Michel Rouger, le président du CDR. D'autre part, le ministère de l'économie a fait savoir, il y a un peu plus d'un mois, qu'il avait demandé *« des explications »* à M. Peyrelevade et au CDR. Le montage financier est pourtant décrit dans les annexes au document servant de référence à la création du CDR.

En entamant une procédure en justice pour obtenir un contrôle direct des casinos, le CDR a avant tout cherché à faire monter la pression sur le gérant du groupe, Simon Luel, un ancien cadre du Lyonnais, afin qu'il trouve des acheteurs. L'opération pourrait être couronnée de succès puisque le CDR est sur le point de vendre, pour 190 millions de francs, à M. Le Foll, un investisseur particulier, la société en commandite, appelée Mayon, qui possède indirectement les casinos. Elle a été évaluée entre 180 et 200 millions de francs par le cabinet Mazars. Un pré-comité du CDR s'est réuni vendredi 31 mai pour approuver le principe de la transaction. Mais la vente n'est pas encore réalisée. Si elle ne se fait pas, le CDR espère bien obtenir vendredi 7 juin, par un jugement en référé du tribunal de commerce de Paris, la nomination d'un administrateur à la place de M. Luel.

CASCADE DE SOCIÉTÉS

M. Rouger ne veut pas conserver cette cascade de sociétés et encore moins l'utiliser. Cette structure compliquée et juridiquement contraignante, constituée avec des sociétés en commandite domiciliées pour certaines au Luxembourg, a pourtant été conçue à dessein par les dirigeants du Lyonnais, notamment M. Luel et Dominique Bazy, alors numéro deux de la banque. Il ne s'agissait pas de dissimuler, mais d'isoler et de sortir du périmètre du Crédit lyonnais un certain nombre de participations difficiles ou douteuses accumulées pendant les années de la présidence de Jean-Yves Haberer (1988-1993), notamment dans les filiales Altus, Colbert et SDBO. L'objectif initial était même d'y loger les sociétés du groupe Tapie.

Simon Luel, responsable de l'ingénierie financière du Lyonnais, a mis en place la structure et en a pris la tête. Son salaire est aujourd'hui équivalent à celui qu'il touchait avant de démissionner du Lyonnais. Au terme de son contrat, le 15 mars 2003, il recevra 20 % de la plus-value réalisée sur les casinos. Mais il existe une clause plus contestable : celle qui, en cas de limogeage avant terme, donne droit à M. Luel à 40 millions de francs d'indemnités. Cette clause met hors de lui le président du CDR.

Le montage en soi n'est pas illégal. La pratique qui consiste à transférer des actifs dans une structure étanche juridiquement et fiscalement est courante aux Etats-Unis. Elle devait permettre à des gestionnaires, choisis par la banque et travaillant pour elle, de récupérer des entreprises, de les gérer et de les vendre avec profit. Le Lyonnais pouvait ainsi échapper au piège qui le contraignait soit à apporter des dizaines de millions de francs à des sociétés afin de leur éviter la faillite, soit à les abandonner et à se faire accuser devant les tribunaux de gestion de fait et de rupture abusive de crédit. La banque pouvait aussi utiliser cette structure afin de « se débarrasser » d'activités « embarrassantes ».

Le groupe Emeraude entrait parfaitement dans cette dernière catégorie. La banque Colbert, filiale du Lyonnais, avait cédé une première fois en mai 1994, dans des conditions douteuses, ce gage hérité de la faillite du promoteur Pascal Pessiot à Gaël Paclot. Le directeur général de la banque Colbert qui avait mené l'opération, Jean de la Porte des Vaux, avait choisi comme repreneur un ami personnel. On explique, de source proche du dossier, que *« M. Paclot et M. de la Porte des Vaux avaient décidé de mettre la main pour une bouchée de pain sur les seuls actifs de valeur du groupe de M. Pessiot »*. Jean de la Porte des Vaux a été mis en examen le 5 mai 1995 et le 9 mai 1996 pour abus de biens sociaux au sujet d'autres opérations menées par la banque Colbert.

INDEMNISATIONS

Le Lyonnais récupère très vite en septembre 1994 les casinos après une procédure acceptée par le tribunal de commerce de Paris et supervisée par son président d'alors... Michel Rouger. Celui-ci s'occupe personnellement de cette affaire qui touche indirectement un ancien président du tribunal de commerce, Paul Paclot, le père de Gaël Paclot, qui négocie pour son fils. Afin d'éviter une faillite qui aurait retiré aux casinos leurs agréments et toute valeur, le Lyonnais accepte d'indemniser largement Gaël Paclot (10,5 millions de francs). M. Pessiot obtient un des huit casinos (celui de Gruissan dans l'Aude) et l'abandon de 100 millions de francs de créances. L'accord serait aujourd'hui contesté par M. Paclot qui aurait envoyé une lettre le dénonçant au CDR.

Le dossier est jugé maintenant suffisamment délicat pour que M. Rouger ait décidé de s'en occuper directement et de se débarrasser rapidement de casinos bien encombrants.

Eric Leser

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 5 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21858,10	+1,25	+10,13
Hong Kong index	11086,90	+0,25	+10,88

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/06	Var. en % 03/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2111	−0,48	+12,77
Londres FT 100	3739	−0,01	+1,34
Zurich	—	—	+12,44
Milan MIB 30	—	—	+20,30
Francfort Dax 30	2544,52	+0,46	+12,89
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−5,65
Madrid Ibex 35	—	—	+12,34
Amsterdam CBS	—	—	+19,19

Tirage du *Monde* daté mercredi 5 juin 1996 : 480 708 exemplaires 1

Dans « Dossiers et documents » de juin

LE DERNIER ÉTAT de la Terre dresse un bilan des catastrophes naturelles qui secouent notre planète. L'année 1995 aura vu leur nombre progresser et leur brutalité s'accentuer.

Quarante ans après, l'examen des crises de l'année 1956 prouve qu'une ère nouvelle a alors vraiment commencé : l'Union soviétique, malgré le rapport Khrouchtchev, n'hésite pas à réprimer la révolte hongroise. La France, sous Guy Mollet, est face au problème algérien. L'échec de l'expédition de Suez affaiblit sa position (et celle de la Grande-Bretagne) au Proche-Orient au profit des Etats Unis et de l'URSS.

Dans « Les clés de l'info », le dossier présente la Shoah et son histoire. En « une », la France et l'Euro 96 de football et les élections en Inde (avec lexique).

★ « Le Monde, Dossiers et documents » de juin, en vente chez les marchands de journaux, 12 F.

■ LITTÉRATURE : l'écrivain espagnol Jorge Semprun a été élu à l'Académie Goncourt à l'unanimité au premier tour, mardi 4 juin, en remplacement d'Hervé Bazin, récemment décédé. L'Académie Goncourt, qui a décerné son premier prix en 1903, accueille pour la première fois un membre étranger alors même que l'Académie française s'y était montrée hostile l'an dernier, amenant l'ancien ministre espagnol de la culture à retirer sa candidature. Présidée par François Nourissier, l'Académie Goncourt compte dix membres, dont Françoise Mallet-Joris (vice-président).